



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le jeudi 1er décembre 2022 — Vol. 47 N° 3

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2022

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le jeudi 1er décembre 2022 — Vol. 47 N° 3

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	25
Féliciter la Fromagerie Rang 9 inc., primée aux World Cheese Awards	
M. Eric Lefebvre	25
Souligner le travail de l'organisme Élan politique jeunesse	
Mme Sona Lakhoyan Olivier	25
Souligner le 40e anniversaire de la MRC de Rivière-du-Loup	
Mme Amélie Dionne	25
Souligner le 50e anniversaire du Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve	
M. Alexandre Leduc	26
Inviter les citoyens à contribuer au projet communautaire de l'Arbre de joie Les Moulins	
M. Mathieu Lemay	26
Souligner la Journée mondiale de lutte contre le sida	
Mme Jennifer Maccarone	26
Souligner le 70e anniversaire de l'entreprise Waterville TG inc.	
Mme Geneviève Hébert	27
Souligner le 75e anniversaire de l'entreprise Les Chaussures R. Leclerc inc.	
M. Pierre Dufour	27
Féliciter l'entreprise Le Belvédère du Lac inc., lauréate du prix Implication sociale décerné par le Regroupement québécois des résidences pour aînés	
Mme Stéphanie Lachance	27
Féliciter Mme Micheline Robinson Huard pour son élection à titre de régente internationale des Filles d'Isabelle	
M. Mathieu Lévesque	28
Souligner le départ à la retraite de Mme Jacqueline Massé, préposée aux équipements de l'équipe de football des Géants	
M. Louis Lemieux	28
Féliciter les lauréats des Prix du Québec	
M. Mathieu Lacombe	28
Décision de la présidence concernant la prestation du serment d'allégeance	29
Dépôt de la lettre de démission de la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, Mme Dominique Anglade	30
Présentation de projets de loi	30
Projet de loi n° 1 — Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux	30
M. Eric Girard	30
Mise aux voix	31
Projet de loi n° 190 — Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction	31
M. Sol Zanetti	31
Mise aux voix	31
Dépôt de documents	31
Liste des députés désignés membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale et lettres de désignation	32
Motion proposant d'adopter la liste	32
Mise aux voix	32
Dépôt de pétitions	33
Faire de la prévention de la démence une priorité en matière de santé	33

Table des matières (suite)

Questions et réponses orales	33
Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur les services publics	
M. Marc Tanguay	34
M. François Legault	34
M. Marc Tanguay	34
M. François Legault	34
M. Marc Tanguay	35
M. François Legault	35
M. Marc Tanguay	35
M. François Legault	35
Mesures pour atténuer l'impact de l'inflation	
M. Frédéric Beauchemin	35
M. Eric Girard	36
M. Frédéric Beauchemin	36
M. Eric Girard	36
M. Frédéric Beauchemin	36
M. Pierre Fitzgibbon	36
Pénurie de main-d'oeuvre dans les services de garde	
Mme Brigitte B. Garceau	37
Mme Suzanne Roy	37
Mme Brigitte B. Garceau	37
Mme Suzanne Roy	37
Mme Brigitte B. Garceau	37
Mme Suzanne Roy	38
Gel des tarifs gouvernementaux	
M. Gabriel Nadeau-Dubois	38
M. François Legault	38
M. Gabriel Nadeau-Dubois	38
M. François Legault	38
M. Gabriel Nadeau-Dubois	39
M. François Legault	39
Conditions salariales des employés de la fonction publique	
Mme Christine Labrie	39
Mme Sonia LeBel	39
Mme Christine Labrie	40
M. Eric Girard	40
Mme Christine Labrie	40
Mme Sonia LeBel	40
Accès aux soins de santé	
M. André Fortin	40
M. Christian Dubé	41
M. André Fortin	41
M. Christian Dubé	41
M. André Fortin	41
M. Christian Dubé	41
Conditions de travail du personnel infirmier	
M. Vincent Marissal	42
M. Christian Dubé	42
M. Vincent Marissal	42
M. Christian Dubé	42
M. Vincent Marissal	42
M. Christian Dubé	43
Listes d'attente en chirurgie	
M. André Fortin	43
M. Christian Dubé	43
M. André Fortin	43
M. Christian Dubé	43
M. André Fortin	44
M. Christian Dubé	44

Table des matières (suite)

Décision de la Cour supérieure concernant les interceptions aléatoires	
Mme Jennifer Maccarone	44
M. François Bonnardel	44
Interceptions aléatoires et profilage racial	
Mme Jennifer Maccarone	45
M. Christopher Skeete	45
Motions sans préavis	45
Exprimer le souhait de voir le serment d'allégeance au roi devenir facultatif rapidement	46
Mise aux voix	46
Affaires du jour	46
Affaires prioritaires	
Débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement	47
M. Marc Tanguay	47
Motion formulant un grief	55
M. Gabriel Nadeau-Dubois	55
Mme Geneviève Guilbault	62
M. Frantz Benjamin	64
Mme Sonia Bélanger	67
M. Vincent Marissal	68
Motion formulant un grief	71
Mme Jennifer Maccarone	71
Motion formulant un grief	74
Mme Isabelle Charest	75
Mme Michelle Setlakwe	76
M. Jean Boulet	79
M. Frédéric Beauchemin	81
Motion formulant un grief	84
M. Mathieu Lemay	84
Mme Virginie Dufour	86
Motion formulant un grief	89
M. Samuel Poulin	89
Mme Lucie Lecours	90
Mme Joëlle Boutin	92
M. Daniel Bernard	93
M. Vincent Caron	95
Mme Amélie Dionne	96
M. Pierre Dufour	97
Mme Kariane Bourassa	99
Mme Elisabeth Prass	100
M. Éric Girard	105
Mme France-Élaine Duranceau	106
Mme Agnès Grondin	107
Mme Carole Mallette	108
M. Yves Montigny	109
M. Claude Reid	110
Ajournement	112
Annexe	
Membres de l'Assemblée nationale du Québec	

Le jeudi 1er décembre 2022 — Vol. 47 N° 3

(Neuf heures cinquante et une minutes)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bon jeudi. Vous pouvez vous asseoir. M. le leader.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui, Mme la Présidente. De consentement avec les collègues, j'aimerais qu'on puisse ajouter, là, deux minutes pour compléter la période des déclarations de députés, là, aujourd'hui. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Est-ce qu'il y a consentement? O.K. Ce sera fait. Merci.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Alors, MM. et Mmes les députés, nous allons débiter les affaires courantes avec les déclarations de députés. Et je cède maintenant la parole à M. le député d'Arthabaska.

Féliciter la Fromagerie Rang 9 inc., primée aux World Cheese Awards

M. Eric Lefebvre

M. Lefebvre : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je veux féliciter et rendre hommage à la Fromagerie Rang 9, de Plessisville, qui a remporté, le 2 novembre dernier, le titre de Super Gold lors du concours international World Cheese Awards 2022. La fameuse Meule des champs.

Il s'agit du seul fromager du Québec à avoir reçu un titre. C'est tout un honneur pour la famille Dubois, qui possède ses terres depuis 1841, alors que ce concours a rassemblé des fromagers du monde entier afin de juger plus de 4 400 fromages provenant de 42 pays.

Mme la Présidente, je désire donc féliciter personnellement MM. Gérard, Alain et Rénald Dubois, de même que le maître fromager Olivier Douteur, Karina Jacques Gosselin et l'ensemble de l'équipe pour cette belle reconnaissance internationale.

Il ne me reste plus qu'à inviter la population à déguster leurs produits merveilleux et d'une très grande qualité. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant je suis prête à reconnaître Mme la députée de Chomedey.

Souligner le travail de l'organisme Élan politique jeunesse

Mme Sona Lakhoyan Olivier

Mme Lakhoyan Olivier : Bonjour, Mme la Présidente. Le 3 octobre dernier, la population de Chomedey m'a accordé sa confiance. Je tiens à les remercier du fond du coeur. Je les remercie d'avoir participé à la démocratie et d'avoir exercé leur droit fondamental. Merci de m'accorder le privilège de vous représenter à l'Assemblée nationale du Québec.

J'aimerais saluer Veronic, Mohamed, Mélodie, Marianne, Éloïse, Sashmir, membres du conseil d'administration de l'organisme communautaire Élan politique jeunesse, de Laval.

Cet organisme voit le jour lors des élections municipales de 2021, où seulement 16 % des électeurs de moins de 35 ans ont exercé leur droit de vote. Inspirants sont ces jeunes qui se sont donné le mandat d'affronter le désengagement civique en misant sur un engagement auprès des instances et organismes lavallois pour ainsi accroître le sentiment d'appartenance des jeunes de Laval et contrer leur exode.

Merci, Élan politique jeunesse, pour votre engagement civique et social. Continuez votre excellent travail. Et comptez sur mon entière collaboration. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Rivière-du-Loup—Témiscouata.

Souligner le 40e anniversaire de la MRC de Rivière-du-Loup

Mme Amélie Dionne

Mme Dionne : Mme la Présidente, aujourd'hui, je tiens à souligner les 40 ans de la MRC de Rivière-du-Loup.

L'engagement et la passion des élus des 40 dernières années ont façonné notre MRC, qui réfléchit et agit en faveur de nos communautés. Les 13 municipalités qui la composent ont de l'ambition, de la vision et également une volonté ferme de passer à l'action. Ensemble, elles réussissent à innover et à se distinguer, en économie, en culture, en tourisme, en

développement social et environnemental, sans compter la réalisation des projets éoliens qui ont permis de verser 2,3 millions à des organismes afin de soutenir leur mission.

Je tiens à féliciter et à remercier tous les employés qui ont oeuvré au fil des années au développement et à l'aménagement de notre territoire.

En terminant, Mme la Présidente, permettez-moi de souligner la présence ici de M. Michel Lagacé, préfet, ainsi que M. Jocelyn Villeneuve, directeur général. Bon 40e!

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

Souligner le 50e anniversaire du Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Le Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve a fêté son 50e anniversaire en octobre dernier. Établi depuis 1972, le PEC est un centre d'éducation populaire qui permet à ses membres de connaître, de comprendre et d'agir sur leurs conditions de vie.

Situé en plein coeur du quartier, le PEC a pour mission d'offrir un lieu d'apprentissage pour tous les citoyens et citoyennes en les encourageant à développer leur autonomie à travers des activités éducatives, sociales et artistiques. Dans les 50 dernières années, cet organisme phare du quartier a mis en place un milieu propice à l'apprentissage, la création, la réflexion et le partage des savoirs.

Aujourd'hui, je tiens à souligner le travail essentiel de l'équipe du PEC, qui a su maintenir une véritable proximité auprès des citoyens et citoyennes d'Hochelaga-Maisonneuve à travers toutes ces années.

Je dois également souligner leur résilience face aux nombreux défis que comporte la gestion d'une vieille bâtisse mal entretenue par son propriétaire. J'ai été témoin à maintes reprises de leurs efforts pour mettre à jour l'immeuble afin de permettre la jouissance des lieux par les organismes communautaires qui y logent et les usagers des activités.

Merci, merci de tout coeur aux travailleurs et travailleuses du PEC pour votre contribution essentielle à la vie de quartier.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. M. le député de Masson, la parole est à vous.

Inviter les citoyens à contribuer au projet communautaire de l'Arbre de joie Les Moulins

M. Mathieu Lemay

M. Lemay : Mme la Présidente, les réjouissances du temps des fêtes arrivent à grands pas, et c'est pourquoi que j'aimerais prendre cette première déclaration de députés pour parler d'une initiative citoyenne qui me tient particulièrement à coeur, soit l'Arbre de joie des Moulins.

L'Arbre de joie permet à des enfants de familles de milieux défavorisés de recevoir un cadeau. Et c'est en 2001 que Sylvie Bourque et Sylvie Gagnon ont implanté ce projet dans notre communauté. En 20 ans, et grâce à de nombreux et généreux donateurs, c'est près de 13 000 enfants qui ont pu recevoir un cadeau.

Je fais donc appel encore une fois à notre communauté, cette année, puisque nous pouvons, jusqu'au 11 décembre, sélectionner un enfant, lui acheter un cadeau et le rapporter au kiosque de l'Arbre de joie des Galeries de Terrebonne. Par la suite, les cadeaux seront remis aux parents pour qu'ils puissent les remettre à leurs enfants.

Alors, Mme la Présidente, je souhaite que tous ces enfants puissent voir sous leurs sapins un cadeau avec leur nom d'écrit dessus pour Noël. Merci à l'avance à tous ceux et celles qui participeront à cette initiative.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Mme la députée de Westmount—Saint-Louis, la parole est à vous.

Souligner la Journée mondiale de lutte contre le sida

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, comme vous pouvez voir, je porte un ruban rouge, et, tout comme chaque 1er décembre, nous soulignons la journée mondiale de la lutte contre le VIH et le sida.

Actuellement, on estime qu'environ 18 000 personnes vivent avec le VIH, au Québec, et 38,4 millions de personnes à travers le monde. Les visages du VIH sont multiples et présents dans toutes les communautés et groupes d'âge.

La Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida, qui rassemble 36 organismes à travers la province et qui sont avec nous ce matin, nous dit que le Québec a la capacité sociale et médicale pour éradiquer le sida d'ici 2030. Cette lutte passe, entre autres, par une meilleure sensibilisation de la population, par une amélioration de l'accès au dépistage, au traitement et par une mobilisation de toutes et tous, incluant nous, comme parlementaires.

L'espoir de notre génération, c'est d'être la dernière génération à avoir connu le sida. Alors, mettons-nous au travail et mettons le cap sur 2030. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Saint-François.

Souligner le 70e anniversaire de l'entreprise Waterville TG inc.

Mme Geneviève Hébert

Mme Hébert : Mme la Présidente, Waterville TG a célébré son 70e anniversaire le 22 septembre dernier avec son personnel, ses clients et ses fournisseurs.

L'entreprise compte plus de 700 employés au Québec, auxquels s'ajoutent plus de 300 emplois en sous-traitance. 70 ans après sa création, en 1952, cette grande entreprise continue de faire rayonner à l'international la petite ville de Waterville et la région de l'Estrie. C'est un chef de file dans la conception et la fabrication de joints et de systèmes d'étanchéité pour l'industrie automobile.

La multinationale nipponne Toyoda Gosei, fabricant de multiples pièces automobiles et inventeur de la lumière DEL bleue, en est l'unique propriétaire depuis 1986. Waterville TG a trois usines. La principale est le siège social à Waterville, une à Coaticook, une autre à Petrolia, en Ontario, et son centre de distribution est à Sherbrooke.

Promu premier président nord-américain en 2017, M. Benoit Tétreault a su gagner la confiance des patrons japonais en prenant le virage de la transformation numérique.

Waterville TG, Mme la Présidente, c'est un mode de vie. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à M. le député d'Abitibi-Est.

Souligner le 75e anniversaire de l'entreprise Les Chaussures R. Leclerc inc.

M. Pierre Dufour

M. Dufour : Merci, Mme la Présidente. L'Abitibi-Témiscamingue étant une jeune région, encore aujourd'hui peu de municipalités ont atteint leur 100e anniversaire. Dans le merveilleux monde de l'entrepreneuriat régional, il est donc impressionnant de voir une entreprise fêter cette année son 75e anniversaire, soit Chaussures Leclerc.

Située dans la municipalité de Malartic, une ville de près de 3 400 âmes, Chaussures Leclerc a ouvert ses portes en 1947, soit huit ans seulement après l'inauguration officielle de la ville, en 1939. Pensez-y. Une PME qui a presque le même âge que sa municipalité. Juste un mot : Wow!

Trois générations de Leclerc s'y sont succédé. Le père fondateur fut Robert, qui fut suivi de son fils Gilles, et aujourd'hui c'est son fils à lui, Sébastien, qui tire les ficelles de cette belle entreprise familiale. Les succès de l'entreprise ont permis l'ouverture d'une succursale à Val-d'Or, en 2018, et d'ajouter de nouveaux produits. C'est d'ailleurs un Leclerc, Félix, qui chantait : Moi, mes souliers ont beaucoup voyagé. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Mme la députée de Bellechasse, la parole est à vous.

Féliciter l'entreprise Le Belvédère du Lac inc., lauréate du prix Implication sociale décerné par le Regroupement québécois des résidences pour aînés

Mme Stéphanie Lachance

Mme Lachance : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, j'aimerais souligner l'excellent travail de Mme Marie-Hélène Lepage, M. Patrick Nadeau et Mélanie Lepage, propriétaires de la résidence Belvédère du Lac, à Lac-Etchemin, ainsi que les membres de leur équipe et les résidents pour l'obtention du prix Implication sociale du Regroupement québécois des résidences pour aînés.

Ce prix leur est décerné grâce à la création d'un projet intitulé Je contribue!, visant à faire rayonner le dynamisme des résidents tout en favorisant leur sentiment de valorisation, de pouvoir contribuer davantage à leur collectivité. Ce sont 58 résidents, accompagnés des membres du personnel, qui ont mis l'épaulé à la roue et ont réalisé plusieurs missions d'implication sociale au coeur de notre communauté.

Félicitations aux gens de coeur derrière ce magnifique projet de chez nous! Merci pour votre implication.

• (10 heures) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Merci, M. le député de Chapleau, la parole est à vous.

**Féliciter Mme Micheline Robinson Huard pour son élection
à titre de régente internationale des Filles d'Isabelle**

M. Mathieu Lévesque

M. Lévesque (Chapleau) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Aujourd'hui, j'aimerais féliciter Mme Micheline Huard pour son élection à titre de régente internationale des Filles d'Isabelle.

Femme de coeur au service de la communauté, Mme Huard s'implique auprès de L'Ordre des Filles d'Isabelle, une organisation caritative composée de femmes engagées qui ont pour devise *Unité, amitié et charité*.

Récemment élue régente internationale, la toute première provenant du Canada, ce qui constitue une première historique, Mme Huard fait partie des modèles au sein de notre collectivité. Elle peut en être très fière. Elle est toujours à l'écoute, prête à servir et à aider les gens les plus vulnérables. Elle représente souvent le cercle des Filles d'Isabelle lors de campagnes de financement caritatives. En plus de se montrer volontaire, Mme Huard prend très à coeur ses responsabilités et s'intéresse sincèrement à autrui. Elle incarne à merveille des valeurs de bonté et de générosité.

Chère Micheline, encore une fois toutes mes félicitations!

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Saint-Jean.

**Souligner le départ à la retraite de Mme Jacqueline Massé, préposée
aux équipements de l'équipe de football des Géants**

M. Louis Lemieux

M. Lemieux : Merci, Mme la Présidente. Le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a une riche histoire. Le séminaire de Saint-Jean avait été construit en 1911, avant de devenir un cégep en 1968, avec déjà une longue tradition sportive. La plupart des équipes s'appellent les Géants, et leur réputation les précède.

Ce qui m'amène à vous parler de Jacqueline Massé, qui est préposée à l'équipement des Géants, au football... ou, en fait, elle était, puisqu'après le match d'ouverture, cette saison, elle est partie à la retraite après 28 ans de bons et loyaux services, à répondre aux besoins et aux caprices de plusieurs générations d'étudiants athlètes, les aidant ainsi dans leur cheminement. Et, comme les Géants l'écrivaient sur leur page Facebook, c'était une dame de fer, qui aura été un exemple d'abnégation et qui aura démontré un sentiment d'appartenance indéniable.

Au nom des Géants, passés et présents, et de leur entourage, et de tous vos concitoyens, merci, Jacqueline Massé, et bonne retraite.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. En terminant, M. le député de Papineau, la parole est à vous.

Féliciter les lauréats des Prix du Québec

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : Merci, Mme la Présidente. C'est avec plaisir que je me lève aujourd'hui pour féliciter les récipiendaires des Prix du Québec 2022.

Le 2 novembre, j'ai eu l'occasion de dévoiler le nom des lauréats et des lauréates en compagnie de mon collègue le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Il s'agit de personnes exceptionnelles qui par leur talent nous ont inspirés, par leur recherche et leur volonté de se dépasser, ont aussi marqué leur discipline et leur milieu d'une empreinte durable.

Elles ont reçu, lors de la cérémonie officielle, qui s'est déroulée hier soir, le 30 novembre, ce qui constitue la plus haute distinction remise par l'État québécois dans les secteurs culturel et scientifique. Au-delà de leurs réalisations, chacune de ces personnes a contribué à la construction de notre identité collective et au rayonnement du talent et du savoir québécois.

Donc, Mme la Présidente, j'adresse personnellement mes très vives félicitations à ces Québécois et ces Québécoises d'exception. Vous avez, j'en suis certain, contribué à faire en sorte que les Québécoises et les Québécois sont encore plus fiers. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Cela met fin à la rubrique de déclarations de députés.

Et je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 10 h 05)

(Reprise à 10 h 11)

La Présidente : Bonjour, tout le monde.

Eh bien, Mmes et MM. les députés, c'est avec tristesse que nous avons appris, depuis l'ajournement de nos travaux, en juin dernier, le décès d'anciens parlementaires de l'Assemblée nationale : M. Clovis Gagnon, député de Matapédia

de 1953 à 1960, M. Yvon Lafrance, député d'Iberville de 1989 à 1994, M. André Spénard, député de Beauce-Nord de 2012 à 2018, et M. Léandre Dion, député de Saint-Hyacinthe de 1994 à 2007. Nous allons donc nous recueillir quelques instants, en ayant une pensée particulière pour leurs proches et leur famille.

Je vous remercie. Veuillez maintenant vous asseoir, je vous prie.

Décision de la présidence concernant la prestation du serment d'allégeance

Je dépose maintenant la décision rendue en privé, le 1er novembre dernier, par le président Paradis, dans l'exercice de ses fonctions, au sujet de la prestation du serment d'allégeance au roi en vertu de l'article 128 de la Loi constitutionnelle de 1867.

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour affirmer que je souscris entièrement à cette décision et que j'entends la faire appliquer. Laissez-moi maintenant vous expliquer pourquoi.

Les décisions de la présidence sont rendues par les membres de la présidence, en toute indépendance, dans le cadre de leurs fonctions, dans le but de veiller au bon fonctionnement de l'institution qu'ils servent et l'ensemble des députés qui la composent.

Je souhaite aussi préciser, s'il s'avère nécessaire de le faire, que les décisions rendues par les députés qui occupent le poste de président ou de vice-président de l'Assemblée ne le sont pas à titre personnel ou pour donner suite à une quelconque commande.

Je souligne que la décision de mon prédécesseur ne fait pas exception à ces principes.

Quant au contexte particulier dans lequel il a eu à le faire, je rappelle que rendre une décision en privé, ce qu'on appelle «private ruling», s'avérait être la seule option afin que personne ne soit surpris ou pris par surprise et que tous sachent à quoi s'en tenir pour l'ouverture de la première session de la 43e législature en tant que... en attendant, pardon, qu'un député soit élu au poste de président.

J'aimerais maintenant clarifier certains points, certains points qui entourent cette décision sur la nécessité de prêter le serment d'allégeance et les conséquences de ne pas le faire.

Il importe tout d'abord de distinguer deux choses, soit le débat politique sur la question et l'état juridique actuel. Ainsi, si l'on peut débattre de l'opportunité d'abolir ou de rendre facultatif le serment au roi, une question fort légitime avec laquelle on peut être d'accord ou en désaccord, force est de constater que le droit parlementaire actuel fait en sorte que tout député doit prêter le serment d'allégeance afin de pouvoir participer aux travaux parlementaires. Il ne s'agit pas là d'une question d'opinion mais bien de l'état du droit. A cet égard, rappelons que le principe de la primauté du droit est fondamental.

Il ne revient pas à la présidence de changer cette règle. Ce rôle, il vous appartient à vous, députés, en tant que législateurs, qui avez été élus par la population du Québec. Et, je me rappelle, c'est ce que je vous disais pas plus tard qu'avant-hier, lors de mon discours.

Quant à la manière d'y arriver, plusieurs choses se sont dites, plusieurs choses se sont écrites.

Sur la question de savoir si une motion serait suffisante pour rendre facultatif le serment au souverain, je rappellerai le principe voulant qu'on ne peut, par motion ou par consentement unanime, déroger à une disposition législative. En effet, les dispositions législatives applicables à la procédure parlementaire ont préséance sur toute autre règle de procédure interne. L'Assemblée nationale ne peut y déroger, que ce soit par consentement unanime ou par motion. Autrement dit, on ne peut pas, par motion, déroger à une loi.

À ce sujet, dans une directive rendue en 1996 concernant l'application de la Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics, le président Jean-Pierre Charbonneau s'exprimait ainsi, et je le cite : «Nous le savons tous, l'Assemblée peut déroger de consentement unanime aux règles qu'elle se donne elle-même et qui sont consignées dans son règlement et à ses règles de fonctionnement. Elle ne peut toutefois déroger à celles de ses règles de procédure qui sont codifiées dans une loi, puisqu'une loi est un acte du Parlement dans son ensemble. Par conséquent, une modification législative serait nécessaire pour soustraire quiconque aux obligations prévues [par] la loi...» Fin de la citation.

C'est d'ailleurs pour cette même raison que l'Assemblée nationale, par exemple, ne peut déroger par simple motion ou de consentement à l'article 8 de la Loi sur l'Assemblée nationale qui prévoit le quorum nécessaire pour que l'Assemblée puisse fonctionner. Si cela est vrai pour toute disposition législative, il ne saurait en être autrement pour l'article 128 de la Loi constitutionnelle de 1867. Ainsi, pour toute motion qui viserait, par ses effets, à contourner l'application de cet article, toute motion serait déclarée irrecevable. En effet, l'article 193 de notre règlement prévoit que le président de l'Assemblée doit refuser tout préavis ou toute motion contraire au règlement.

Dans leur ouvrage de droit constitutionnel, les auteurs Brun, Tremblay et Brouillet donnent d'ailleurs explicitement un exemple à ce sujet, et leur exemple, c'est l'obligation, pour les députés, de prêter le serment d'allégeance. J'aimerais citer le passage suivant qui se retrouve non seulement dans la sixième et dernière édition de leur ouvrage de référence, *Droit constitutionnel*, publié en 2014, mais aussi dans d'autres éditions précédentes, avant, donc, la politisation de ce débat. Et l'extrait se lit comme suit, je vous le cite : «...l'Assemblée nationale ne peut contredire le droit de source législative. Par exemple, elle ne pourrait par elle seule, tacitement ou explicitement, faire disparaître l'obligation pour les députés de prêter, avant de pouvoir siéger, le serment d'allégeance à la reine. Pour atteindre ce but, dans l'hypothèse où une modification constitutionnelle complexe ne serait pas requise, il faudrait au minimum une loi du Parlement québécois qui modifierait en ce qui regarde le Québec l'article 128 de la Loi constitutionnelle de 1867.» Fin de la citation.

En résumé, les auteurs Brun, Tremblay et Brouillet concluent que, dans l'hypothèse où une modification constitutionnelle complexe n'est pas requise, une simple motion ne peut faire disparaître l'obligation de prêter le serment

d'allégeance et qu'il faut, au minimum, une loi du Parlement pour ce faire, ou, autrement dit, un acte du Parlement. J'en viens à la même conclusion.

Voici donc mes constats.

Premièrement, le droit actuel prévoit que les députés doivent prêter le serment d'allégeance pour siéger.

Deuxièmement, la présidence ne peut changer l'état du droit, pas plus qu'elle ne peut choisir de dispenser les députés de l'application de la loi.

Troisièmement, une motion ne peut avoir pour effet de déroger à l'obligation de prêter le serment d'allégeance enchâssé dans une disposition législative, constitutionnelle de surcroît.

• (10 h 20) •

Quatrièmement, dans l'hypothèse où une modification constitutionnelle complexe n'est pas requise, au minimum, une loi est nécessaire pour que l'Assemblée nationale modifie l'obligation de prêter le serment d'allégeance.

Et, quant à la possibilité de laisser siéger des députés qui n'ont pas prêté le serment, en attendant qu'une loi rendant facultatif ce serment et ayant un effet rétroactif au 29 novembre 2022 soit adoptée, je crois qu'elle est hautement questionnable. Et voici pourquoi. Je vous rappelle que notre jurisprudence parlementaire a de tout temps reconnu que le fait de se prévaloir d'une disposition législative non encore adoptée pouvait constituer un outrage au Parlement. Il serait pour le moins hasardeux se comporter autrement ici même, allant ainsi à l'encontre de notre longue jurisprudence à ce sujet.

Pour toutes ces raisons, je réitère que les députés qui n'ont pas prêté le serment d'allégeance prévu par l'article 128 de la Loi constitutionnelle de 1867 ne pourront pas prendre part aux travaux de l'Assemblée et de ses commissions parlementaires.

Cette décision est finale et sans appel et ne peut, conformément à l'article 41 de notre règlement, être remise en question.

En terminant, je souhaite que la présente décision mette un terme au débat sur les conséquences de ne pas prêter le serment d'allégeance et que les députés qui ont choisi de ne pas le prêter se gouvernent en conséquence.

Merci de votre attention.

Maintenant, il y aura beaucoup de lecture pour cette première vraie période de questions qui s'en vient.

Dépôt de la lettre de démission de la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, Mme Dominique Anglade

Je dépose également une lettre que m'a adressée Mme Dominique Anglade m'informant de sa démission à titre de députée de Saint-Henri—Sainte-Anne. Cette démission prend effet le 1er décembre 2022, soit aujourd'hui.

Nous poursuivons maintenant les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader du gouvernement, c'est à vous de prendre la parole.

M. Jolin-Barrette : Oui, Mme la Présidente, je vous demande d'appeler l'article a du feuillet, s'il vous plaît.

Projet de loi n° 1

La Présidente : Alors, à l'article a du feuillet, M. le ministre des Finances présente le projet de loi n° 1, Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Merci, Mme la Présidente. Projet de loi n° 1, Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux.

Ce projet de loi limite à 3 % le taux d'indexation annuelle de plusieurs tarifs payables à l'égard des prestations fournies principalement par les ministères, les organismes publics, les établissements publics visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux et les établissements du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2026.

Le projet de loi applique également cette limitation de l'indexation à la contribution réduite pour les services de garde éducatifs à l'enfance, aux droits de scolarité, contributions et autres frais exigés pour un élève ou d'un étudiant fixés dans des règles budgétaires, aux frais de stationnement des établissements publics de santé et de services sociaux, aux tarifs d'utilisation d'un service public de recharge rapide pour véhicules électriques ainsi qu'aux tarifs, droits, contributions ou autres frais fixés par le gouvernement, un ministre ou un organisme en contrepartie d'une prestation particulière que le gouvernement détermine par règlement.

Le projet de loi énumère les règlements fixant des tarifs auxquels la limitation de l'indexation ne s'applique pas et confère au gouvernement le pouvoir de les retirer.

Le projet de loi modifie la Loi sur l'administration financière afin de permettre l'indexation d'un tarif fixé le 1er janvier de l'année qui précède l'indexation. Il modifie également la Loi sur les bureaux de la publicité des droits afin de supprimer l'indexation des droits payables pour consulter les documents conservés sur support technologique dans un bureau de la publicité des droits.

Enfin, le projet de loi contient des dispositions transitoires et finales. Merci, Mme la Présidente.

Mise aux voix

La Présidente : Bien. Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi?

Des voix : Adopté.

La Présidente : Accepté. M. le leader du deuxième groupe d'opposition, la parole est à vous.

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Je vous demanderais d'appeler l'article b du feuillet, s'il vous plaît.

Projet de loi n° 190

La Présidente : Oui. À l'article b du feuillet, M. le député de Jean-Lesage présente le projet de loi n° 190, Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction. M. le député.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Merci beaucoup, Mme la Présidente. C'est avec une grande joie et grand enthousiasme que je dépose ce projet de loi, aujourd'hui, qui est devenu de plus en plus rassembleur, par ailleurs, à ma grande satisfaction, le projet de loi n° 190, Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction.

Ce projet de loi a pour objet de reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction. Merci beaucoup.

Mise aux voix

La Présidente : Alors, est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi?

Des voix : Adopté.

La Présidente : Accepté. Oui, M. le leader, la parole est à vous.

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Je voudrais juste vous informer que le deuxième groupe d'opposition ne juge pas nécessaire de procéder à des auditions. Et j'aimerais tendre la main à mes vis-à-vis des autres formations politiques pour leur suggérer de faire une adoption rapide de ce projet de loi d'ici la fin de la prochaine semaine. Merci.

La Présidente : Le message a été entendu.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, maintenant, Mme la ministre des Transports et de la Mobilité durable, vous avez des documents à déposer.

Mme Guilbault : Oui, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2021-2022 de la Société des traversiers du Québec, de la Commission des transports du Québec et du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

La Présidente : Alors, ces documents sont déposés. M. le ministre des Finances.

M. Girard (Groulx) : Mme la Présidente, permettez-moi de déposer les rapports annuels 2021-2022 de l'Autorité des marchés financiers, du Tribunal administratif des marchés financiers, le rapport annuel de gestion 2021-2022 du ministère des Finances, les rapports d'activité 2021-2022 de Financement-Québec et de la Société de financement des infrastructures locales du Québec.

Je dépose également les comptes publics 2021-2022, états financiers consolidés du gouvernement du Québec, volume 1, versions française et anglaise, de même que les comptes publics 2021-2022, renseignements financiers sur le fonds consolidé du revenu, fonds général et fonds spéciaux, volume 2, versions française et anglaise. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Merci. Ces documents sont déposés. Je reconnais maintenant M. le ministre de la Santé.

M. Dubé : Alors, Mme la Présidente, j'en ai quelques-uns. Permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2021-2022 ainsi que les rapports annuels sur l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers et le respect de leurs droits 2021-2022 des CIUSSS de l'Est-de-Montréal, du Nord-de-l'Île-de-Montréal, de la Montérégie-Est, de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, de l'Estrie, Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, du

Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, de la Capitale-Nationale, du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, de la Mauricie—Centre-du-Québec, du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de Laval.

Également, je dépose les rapports annuels de gestion et les rapports annuels sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services des CISSS de l'Outaouais, de la Montérégie-Centre, de la Côte-Nord, des Îles, de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent, de l'Abitibi-Témiscamingue, des Laurentides, de la Gaspésie et de Lanaudière.

Je continue. Je dépose également les rapports annuels de gestion 2021-2022 du CIUSSS de la Montérégie-Ouest, du Centre hospitalier universitaire de Montréal, de l'institut psychiatrique légal de Philippe-Pinel, de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec-Université Laval, du CHU de Québec-Université Laval, du Centre universitaire de santé McGill, du CHU Sainte-Justine, du Centre régional de santé et des services sociaux de la Baie-James, de l'Institut national de santé publique du Québec, d'Urgences-Santé, d'Héma-Québec, du Commissaire à la santé et au bien-être, de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, de la Régie d'assurance maladie et du ministère de la Santé et des Services sociaux.

En terminant, permettez-moi de déposer les rapports annuels du commissaire local aux plaintes et à la qualité des services du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, des plaintes et de la qualité des services de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, de l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de l'Université Laval, du bureau de la commissaire aux plaintes du Centre universitaire de santé McGill, de l'application de la procédure d'examen et des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services du CHU Sainte-Justine, de l'Institut de cardiologie de Montréal et son rapport annuel 2021-2022 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers de même que le respect de leurs droits, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik et, finalement, du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James. Merci.

• (10 h 30) •

La Présidente : Alors, ces documents sont déposés.

Pour ma part, je dépose des lettres que m'a fait parvenir M. le chef du deuxième groupe d'opposition m'informant des nominations suivantes qui prenaient effet le 12 octobre 2022 : M. Gabriel Nadeau-Dubois, député de Gouin, à la fonction de chef parlementaire du deuxième groupe d'opposition; M. Alexandre Leduc, député d'Hochelaga-Maisonneuve, à la fonction de leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition; et Mme Ruba Ghazal, députée de Mercier, à la fonction de whip du deuxième groupe d'opposition.

Liste des députés désignés membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale et lettres de désignation

Conformément à l'article 91 de la Loi sur l'Assemblée nationale, je soumetts à l'Assemblée la liste des députés qui sont désignés pour agir à titre de membres et de membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale.

Les députés de la Coalition avenir Québec ont désigné comme membres : M. Eric Lefebvre, député d'Arthabaska; Mme Marie-Belle Gendron, députée de Châteauguay; M. Yves Montigny, député de René-Lévesque; M. Robert Bussière, député de Gatineau; et M. Mario Laframboise, député de Blainville.

Et comme membres suppléants : Mme Geneviève Hébert, députée de Saint-François; M. Mathieu Lévesque, député de Chapleau; M. Claude Reid, député de Beauharnois; Mme Nancy Guillemette, députée de Roberval; et M. François Jacques, député de Mégantic.

Le Parti libéral du Québec, les députés du Parti libéral du Québec ont désigné comme membres : Mme Michelle Setlakwe, députée de Mont-Royal—Outremont; Mme Sona... je le savais, Lakhoyan Olivier, pardonnez-moi, députée de Chomedey; et Mme Désirée McGraw, députée de Notre-Dame-de-Grâce — je poursuis — et, comme membres suppléants, Mme Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance—Viger; M. Enrico Ciccone, député de Marquette; et Mme Madwa-Nika Cadet, députée de Bourassa-Sauvé.

Les députés de Québec solidaire ont désigné comme membre Mme Ruba Ghazal, députée de Mercier, et, comme membre suppléant, M. Alexandre Leduc, député d'Hochelaga-Maisonneuve.

Je dépose donc cette liste ainsi que les lettres de désignation signées par le whip en chef du gouvernement, le chef de l'opposition officielle et le chef du deuxième groupe d'opposition.

Je cède maintenant la parole à Mme la première vice-présidente de l'Assemblée. Madame, la parole est à vous.

Motion proposant d'adopter la liste

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Mme la Présidente, je propose que cette liste des membres et des membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée.

Mise aux voix

La Présidente : Cette motion est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente : Parfait. De plus, je dépose le rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec du ministre des Finances.

Je dépose l'analyse détaillée du Vérificateur général du Québec portant sur le rapport préélectoral de 2022.
 Je dépose le rapport annuel d'activité et le rapport annuel de gestion 2021-2022 du Protecteur du citoyen.
 Je dépose le rapport annuel de gestion 2021-2022 d'Élections Québec et de la Commission de la représentation électorale.
 Je dépose également le rapport annuel de gestion 2021-2022 du Vérificateur général du Québec.
 Je dépose le rapport d'activité 2021-2022 et le plan stratégique 2022-2026 de Lobbyisme Québec.
 Je dépose le rapport d'activité 2021-2022 du Commissaire à l'éthique et à la déontologie.
 Je dépose le rapport annuel 2021-2022 de la Commission de la fonction publique — je vous ai dit d'être indulgents, il y en a beaucoup.
 Je dépose le rapport d'activité des relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale pour l'année 2021-2022.
 Je dépose également une lettre qu'a fait parvenir à la présidence M. Jean Villeneuve l'informant de sa démission en tant que membre suppléant de la Commission de la fonction publique à compter du 4 août 2022.
 Je dépose une lettre adressée à la présidence par M. Philippe-André Tessier, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, dans laquelle il l'informe de la démission de Mme Isa Iasenza, membre de cette même commission, à compter du 1er septembre 2022.
 Je dépose une lettre qu'a fait parvenir à la présidence Mme Lina Desbiens l'informant de sa démission à titre de membre et de vice-présidente de la Commission d'accès à l'information du Québec à compter du 24 novembre 2022.
 Je dépose une lettre qu'a fait parvenir à la présidence Mme Anne Bourhis, présidente du conseil d'administration d'Héma-Québec, et Mme Nathalie Fagnan, présidente et cheffe de la direction d'Héma-Québec, en réponse à la motion adoptée par l'Assemblée nationale le 3 juin 2022 concernant la modification des critères de qualification pour donner du sang.
 Je dépose le diagramme de l'Assemblée nationale en date d'aujourd'hui.
 Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, je reconnais Mme la députée de La Pinière. La parole est à vous.

Faire de la prévention de la démence une priorité en matière de santé

Mme Caron : Merci, Mme la Présidente. Je dépose, au nom de ma collègue la députée de Saint-Laurent, l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 127 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :
 «Considérant qu'en 2018 il y avait 1 587 240 Québécoises et Québécois de plus de 65 ans et que les risques d'être atteint de la démence doublent tous les cinq ans après cet âge;
 «Considérant que le Québec compte plus de 153 000 personnes atteintes d'un trouble neurocognitif et que ce chiffre devrait plus que doubler d'ici 2031;
 «Considérant qu'il faut compter un à trois proches aidants pour chaque personne atteinte;
 «Considérant que les proches aidants sont confrontés à des niveaux de détresse plus élevés que ceux qui prennent soin des autres personnes âgées;
 «Considérant que les dépenses encourues par les proches aidants représentaient 1,4 milliard de dollars en 2016 et atteindront presque 2,4 milliards de dollars en 2031, partout au Canada;
 «Considérant que la courbe d'augmentation des diagnostics de démence est insoutenable;
 «Et l'intervention réclamée se résume ainsi :
 «Nous, [soussignés], demandons au gouvernement du Québec de :
 «Déclarer la prévention de la démence une priorité et d'adopter les stratégies pour :
 «Réduire les diagnostics évitables en promouvant les programmes d'éducation et la détection précoce;
 «Ralentir les risques et symptômes grâce au déploiement d'un test standardisé d'évaluation cognitive ciblant les groupes à risque;
 «Inverser les symptômes de troubles cognitifs légers en donnant accès à des essais cliniques financés par un fonds public-privé dédié; et de
 «Former le personnel médical à dépister les symptômes et mieux gérer les diagnostics de démence.»
 Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Merci à vous. Cet extrait de pétition est déposé.
 Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit et de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et réponses orales, et je cède la parole à M. le chef de l'opposition officielle. La parole est à vous.

Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur les services publics**M. Marc Tanguay**

M. Tanguay : Merci beaucoup, Mme la Présidente. La pénurie de main-d'oeuvre, c'est l'enjeu numéro un au Québec. Malheureusement, Mme la Présidente, depuis quatre ans, la CAQ n'a jamais pris au sérieux cette crise. Pire, hier, le premier ministre a réaffirmé à la face de tous les Québécoises et Québécois que c'était une bonne nouvelle. Ce n'est pas une bonne nouvelle. Ce n'est pas uniquement une menace, Mme la Présidente, pour nos entreprises, c'est également un fléau pour les services de l'État.

En santé, les Québécois subissent les conséquences de bris de service, et ça, dans toutes les régions du Québec. Le cas de Mme Cathy Boisvert nous a été rapporté le 12 septembre dernier par la journaliste Suzanne Colpron, de *La Presse*. Elle dit : «Son médecin lui avait dit qu'elle allait pouvoir être opérée dans un délai de six mois à un an. Mais, 14 mois plus tard, Mme Boisvert ne sait toujours pas quand viendra son tour.» Et elle cite Mme Boisvert : «C'est terrible. Ça n'a pas de bon sens d'attendre si longtemps que ça. Moi, j'ai mal. Mais il y a des femmes qui sont pires que moi.»

Les records d'attente s'additionnent. 160 000 Québécoises et Québécois sont en attente d'une chirurgie. 18 000 aînés attendent des soins à domicile. Hier, le premier ministre a dit qu'il devrait être jugé sur les résultats. Bien, les résultats, depuis quatre ans, sont catastrophiques, et ce sont les Québécoises et Québécois qui en souffrent.

Comment le premier ministre peut-il encore affirmer que la pénurie de main-d'oeuvre, c'est une bonne nouvelle?

• (10 h 40) •

La Présidente : M. le premier ministre, la parole est à vous.

M. François Legault

M. Legault : Oui, merci, Mme la Présidente. Mme la Présidente, on le sait, tous les pays de l'Occident font face à une pénurie de main-d'oeuvre suite, entre autres, aux impacts du vieillissement de la population. Ce que j'ai dit hier, puis j'invite le chef de l'opposition officielle à peut-être aller revoir ce que j'ai dit, j'ai dit : Il faut séparer deux sortes d'emplois. Il y a des emplois essentiels qu'on doit absolument combler. Je pense, entre autres, aux infirmières, aux enseignants, aux éducatrices en garderie. Et, quand le chef de l'opposition officielle dit qu'on n'a rien fait, on a déposé un plan de 3 milliards. Bon, je sais que les libéraux ont un petit peu de difficultés avec les chiffres, là, on l'a vu, mais 3 milliards, pour moi, là, c'est un geste important.

Maintenant, Mme la Présidente, quand on regarde le secteur privé, les entreprises, d'abord j'en profite pour dire que l'économie du Québec va mieux que celle de l'Ontario, que celle du reste du Canada. Et, donc, on a un taux de chômage qui est bas, on a une croissance économique et on a un écart du PIB par habitant qu'on a réussi à réduire, depuis quatre ans.

Maintenant, il y a des secteurs qui vont changer. Il y a des secteurs qui, s'ils n'augmentent pas leur productivité, bien, vont avoir de la difficulté à attirer des travailleurs. Mais, pour les travailleurs, qui voient des augmentations de salaire, bien, c'est une bonne nouvelle. C'est ce que j'ai dit, c'est ce que je répète.

La Présidente : Première complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, comment le premier ministre peut-il répondre en termes de PIB puis d'écart avec l'Ontario à Mme Boisvert qui est en attente d'une chirurgie? Il parle des emplois essentiels, ça fait quatre ans qu'il le sait, en éducatrices, en professeurs, en infirmières, il connaît le problème, mais il dit toujours que c'est une bonne nouvelle. Et le plan de 3 milliards, il ne marche pas. S'il marchait, ça se saurait puis ça se vérifierait. Même en éducation, également, il y a une pénurie, 1 400 professeurs manquaient à la rentrée scolaire. Il manque des centaines de professionnels.

Comment le premier ministre peut-il garantir un système d'éducation digne de ce nom?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Mme la Présidente, j'ai eu l'occasion de parler avec les premiers ministres des autres provinces, entre autres le premier ministre de l'Ontario, qui vit exactement la même situation. Il y a une course, entre autres, pour aller chercher les infirmières. On fait des efforts exceptionnels. On a mis en place des bonis pour les personnes qui s'inscrivent pour étudier dans ces secteurs-là.

Évidemment, si on parle, par exemple, des enseignants, ça prend quatre ans d'université. Donc, il aurait fallu peut-être aussi que ceux qui étaient là avant nous commencent à agir. Mais, graduellement, graduellement, il va y avoir des diplômés qui vont sortir, puis, graduellement, on va réduire ce problème.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, j'entends le premier ministre qui dit : Il y a une course, je l'entends dire : On essaie, puis ce qu'on constate, c'est qu'on perd la course. Il vient de nous dire que... Et, la pénurie de main-d'oeuvre, ce n'est pas aujourd'hui qu'on commence à l'interpeler là-dessus. Il y a quatre ans, on l'interpelait. Il dit : Un professeur, ça prend quatre ans à former. Ils sont où, les professeurs que vous auriez dû former dans les quatre dernières années?

Pas juste, donc, la santé et l'éducation, nos manufacturiers exportateurs perdent, et ils l'ont estimé, 7 milliards de dollars en contrats refusés ou retardés et des investissements, également, retardés.

Le premier ministre peut-il également dire aux manufacturiers exportateurs que c'est une bonne nouvelle?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, bien, le chef de l'opposition officielle vient exactement de mélanger deux dossiers. Il commence par nous parler des enseignants. Je lui rappelle, on est arrivés le 1er octobre 2018, donc la première rentrée scolaire, c'était en septembre 2019. Donc, je l'invite à peut-être revoir le calendrier.

Maintenant, pour ce qui est du secteur privé, je comprends qu'il y a des entreprises qui disent : J'aimerais ça, avoir plus d'employés à 15 \$, à 20 \$ de l'heure, mais il faut quand même réaliser que notre croissance économique est meilleure que celle de nos voisins puis que les salaires augmentent plus vite que ceux de nos voisins.

Donc, je comprends, là, qu'on essaie de trouver ou de chercher des problèmes, mais je pense qu'on va dans la bonne direction.

La Présidente : Troisième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, le Québec ne va pas dans la bonne direction. On n'a pas besoin de chercher bien loin pour voir les problèmes. Des problèmes sont récurrents depuis quatre ans en éducation, dans notre système de justice, en santé, les éducatrices. Les éducatrices et les greffières-audicières ne gagneront jamais le 56 000 \$ pour lequel le premier ministre disait : Quand je rentre un immigrant puis qu'il gagne moins que ça, j'augmente mon problème. Il dit aux PME : Augmentez les salaires. Il ne le fait même pas lui-même. Et c'est une crise qui touche nos PME et les missions de l'État.

Comment a-t-il pu dire que c'était une bonne nouvelle encore hier?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, je pense que le chef de l'opposition officielle a manqué une bonne game. On a augmenté les salaires des éducatrices en garderie de 15 %. On a augmenté les salaires des enseignants de 15 %. On a augmenté les salaires des préposés aux bénéficiaires, rappelez-vous, là, puis on a accéléré la formation, un autre 15 %. On a été le premier gouvernement à faire des augmentations de salaire différenciées. Personne n'avait eu le courage de le faire avant, ni le Parti libéral, ni le Parti québécois.

Donc, Mme la Présidente, on agit. On se retrouve dans la même situation que tout le monde. Il n'y a pas de magie qui va arriver du ciel, donc il faut être réaliste. On va y arriver graduellement.

La Présidente : Je reconnais...

Des voix : ...

La Présidente : Oui, M. le député de Marguerite-Bourgeoys, la...

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! La parole est uniquement au député de Marguerite-Bourgeoys. Je vous écoute. Et vous vous adressez à la présidence.

Mesures pour atténuer l'impact de l'inflation**M. Frédéric Beauchemin**

M. Beauchemin : Mme la Présidente, on le voit partout, le pouvoir d'achat des Québécois diminue, mais, vous savez, les gens les plus affectés par cette crise d'inflation, ce n'est pas nous ici, au salon bleu. Nous, ici, on est chanceux. Ce sont des Québécois moins fortunés qui souffrent le plus. C'est notre rôle de penser à eux. C'est notre rôle de mettre en place des mesures ciblées, spécifiques, qui auront un effet direct sur nos concitoyens les moins fortunés.

Nous, au Parti libéral, on propose, un, une allocation nette d'impôt aux aînés de 2 000 \$, maintenant et récurrente, pas un crédit d'impôt; deux, l'élimination de la TVQ sur les biens essentiels; et, trois, une augmentation du crédit à la solidarité.

Le ministre doit penser aux gens moins fortunés, surtout pas à des mesures mur à mur, non ciblées, qui stimulent l'inflation.

Est-ce que le ministre peut s'occuper des Québécois qui en ont le plus besoin?

La Présidente : M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Merci, Mme la Présidente. C'est un plaisir de discuter de cet important sujet avec le député de Marguerite-Bourgeoys. Et c'est certain que la hausse de l'inflation touche tous les Québécois, mais que les Québécois les moins fortunés sont ceux qui sont, relativement parlant, les plus impactés. Et on est conscients de ça lorsqu'on prend nos décisions. Et c'est pour ça que, lors de la campagne électorale, nous avons proposé aux Québécois trois excellentes mesures, dont deux seront en application rapidement, d'abord les chèques qui... ou les dépôts directs, qui sont déjà en marche, et je rappelle que plus de 75 % de ceux qui recevront ces montants gagnent moins de 54 000 \$. Et pourquoi ces chèques? Pour les besoins essentiels : vêtements, logement, transport, habitation. Ensuite, nous proposons de limiter les tarifs, la hausse des tarifs, et je compte sur la collaboration des oppositions pour ce faire.

La Présidente : La parole est à vous, M. le député.

M. Frédéric Beauchemin

M. Beauchemin : Mme la Présidente, ce gouvernement est partiellement responsable de l'inflation actuelle en ne reconnaissant pas son manque d'action à résorber la pénurie de main-d'oeuvre. Oui, la CAQ pourrait aider à réduire l'inflation en baissant la pression sur la chaîne d'approvisionnement, en aidant les entreprises à se trouver du monde.

Au lieu de nuire aux entreprises cherchant du monde pour opérer leur commerce, est-ce que ce gouvernement peut aider les Québécois qui souffrent de son inaction et augmenter le crédit à la solidarité?

La Présidente : M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Merci, Mme la Présidente. Alors, je rappelle pourquoi on a de l'inflation. C'est un phénomène mondial qui est présent suite à la pandémie. Alors, on a eu un arrêt de la production mondiale avec un rebond synchronisé de la demande concentrée sur les biens parce que les services étaient limités. Ensuite est venu le variant Omicron, l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Tous ces phénomènes sont des phénomènes mondiaux. Et, quant à la performance du Québec, l'inflation est légèrement inférieure à celle du Canada.

La Présidente : Et en deuxième complémentaire.

M. Frédéric Beauchemin

M. Beauchemin : Mme la Présidente, au lieu d'avoir à corriger le tir après l'erreur historique de la CAQ de lier les tarifs d'Hydro-Québec à l'inflation, le ministre aurait pu simplement remettre la décision à la Régie de l'énergie. Le rôle de la Régie de l'énergie est justement de s'assurer de la justice dans les décisions tarifaires d'Hydro-Québec. Le ministre peut encore aujourd'hui remettre la décision dans les mains du personnel qualifié de la Régie de l'énergie.

Pourquoi le ministre ne corrige pas cette erreur historique de la CAQ en remettant à la régie la décision tarifaire d'Hydro-Québec?

• (10 h 50) •

La Présidente : Pour y répondre, M. le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : Merci, Mme la Présidente. Félicitations pour votre nomination, en passant. Bienvenue aux collègues.

Écoutez, durant la campagne électorale, je pense que le bouclier anti-inflation a été très bien élaboré par mon collègue aux Finances. Une composante du bouclier sera évidemment tous les tarifs, incluant ceux d'Hydro-Québec.

Alors, dans les jours qui vont suivre, on aura des mesures qui vont être annoncées, mais, clairement, nous sommes conscients que tous les Québécois sont frappés par l'inflation et par les taux d'intérêt et on va vouloir agir en conséquence au moment approprié.

La Présidente : Alors, en principale, je reconnais la députée de Robert-Baldwin. La parole est à vous.

Pénurie de main-d'oeuvre dans les services de garde**Mme Brigitte B. Garceau**

Mme Garceau : Merci. Mme la Présidente, le Québec traverse une crise sans précédent. Dans le réseau des services de garde, 51 000 enfants et leurs parents attendent désespérément pour une place en service de garde. C'est du jamais-vu. Il manque de places, mais il manque aussi des éducatrices.

Au Québec, il y a deux semaines, le CPE L'Écho magique publiait le message suivant à ses parents : «Le CPE [...] a besoin de votre aide. Nous sommes contraints de faire des bris de service, les enfants et le personnel sont frappés par un virus. Nous n'avons plus de personnel pour contrer la crise. Si vous êtes disponibles pour quelques heures, faites-nous-le savoir.»

Mme la Présidente, est-ce que c'est la stratégie de recrutement de la ministre de la Famille, de demander aux parents de devenir éducatrices d'un jour?

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! La réponse, Mme la ministre de la Famille.

Mme Suzanne Roy

Mme Roy (Verchères) : Mme la Présidente, nous avons mis sur pied des mesures concrètes justement pour répondre à la pénurie de main-d'oeuvre, d'abord la hausse salariale, 18 % pour les éducatrices spécialisées. On a mis aussi en place des bourses pour attirer les éducatrices. On a travaillé aussi à avoir des primes pour inciter les éducatrices à se qualifier. Savez-vous que, dans le premier trimestre, Mme la Présidente, c'est 2 766 éducatrices, net, qui ont été embauchées justement pour permettre de remplir nos places?

C'est un problème important. Et le premier ministre l'a bien dit hier, nous allons répondre à cet engagement. Nous allons offrir les places aux Québécois et nous le ferons avec les éducatrices. Nous travaillons déjà à résoudre le problème de pénurie, nous avons déjà des résultats et nous allons continuer dans ce sens.

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! S'il vous plaît! Pas de commentaires après les réponses. Mme la députée de Robert-Baldwin, première complémentaire.

Mme Brigitte B. Garceau

Mme Garceau : Merci. Récemment, un CPE sur la Côte-Nord a dû abandonner son projet par manque d'éducatrices, 79 places perdues, c'est un cauchemar pour ces familles. La CAQ répète qu'elle va créer 37 000 nouvelles places. Ça veut dire que vous devez embaucher 18 000 nouvelles éducatrices.

Comment le gouvernement caquiste va pouvoir recruter 18 000 nouvelles éducatrices si vous ne pouvez pas en trouver une dizaine sur la Côte-Nord?

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! Je ne tolérerai pas de réaction après les questions. On respecte le règlement. Alors, Mme la ministre de la Famille, la parole est à vous, et à vous seule.

Mme Suzanne Roy

Mme Roy (Verchères) : Alors, Mme la Présidente, d'abord, les places ne sont pas perdues, en Côte-Nord. Effectivement, il y a eu un retour de places, il y a évaluation de ces places, et elles seront redonnées pour combler les besoins de services de garde. Alors, ces places-là ne sont pas du tout perdues pour les familles. Et, bien sûr, il y a des difficultés, il y a des pénuries de main-d'oeuvre, mais on a mis en place, avec le grand chantier, justement, des moyens pour pouvoir regarder... Au niveau régional, nous avons des comités pour pouvoir regarder là où c'est le plus efficace, là où on a besoin de places, là où il y a urgence.

Alors, il y a des mesures qui sont mises en place. Je les ai spécifiées, Mme la Présidente, tout à l'heure au niveau de la pénurie de main-d'oeuvre. Nous allons continuer à agir dans ce sens-là, en valorisant nos éducatrices.

La Présidente : Alors, nous poursuivons avec la complémentaire. Mme la députée de Robert-Baldwin.

Mme Brigitte B. Garceau

Mme Garceau : Mme la Présidente, les problèmes liés au manque d'éducatrices sont sérieux : bris de service, des projets de CPE qui ne sont pas faits, des parents qui ne peuvent pas retourner au travail, des entreprises qui sont privées de leurs employés en raison de cette situation critique.

Mme la Présidente, nous traversons une crise. Concrètement, que fera la ministre pour aider les familles à passer au travers?

La Présidente : Et, Mme la ministre de la Famille, en réponse.

Mme Suzanne Roy

Mme Roy (Verchères) : Merci, Mme la Présidente. Il me fait plaisir de dire à la députée de Robert-Baldwin que nous innovons. Nous ne faisons pas qu'attendre pour offrir des places. Nous offrons des places temporaires. Déjà, 2 255 places ont été offertes rapidement aux parents pour répondre à ces besoins-là.

Nous avons mis en place aussi des services de garde en milieu communautaire pour répondre aux besoins des régions, pour répondre aux plus petites municipalités où on avait effectivement des besoins urgents. Notre gouvernement n'attend pas, il agit. Il agit pour les familles au Québec.

La Présidente : Et je reconnais maintenant le chef du deuxième groupe d'opposition, en principale.

Gel des tarifs gouvernementaux

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. Bonne session, tout le monde.

Hier, le premier ministre a parlé de beaucoup de choses, pendant 1 h 15 min, il a même parlé de mes cheveux, mais il a pris seulement 1 min 30 s pour parler de la crise du coût de la vie. Moi, ce matin, je vais prendre ma 1 min 30 s pour lui parler de ce que vivent les gens en ce moment au Québec.

J'ai reçu des centaines de témoignages depuis hier. Une étudiante qui veut devenir enseignante, elle a perdu du poids parce que l'épicerie coûte trop cher. C'est rendu qu'elle n'allume presque pas le chauffage. Une jeune femme qui coupe dans ses dépenses à elle parce qu'elle doit aider sa mère, sa mère, elle, qui reporte depuis des mois sa visite chez le dentiste parce que ça coûte juste trop cher. Une travailleuse dans une grande épicerie, 14,25 \$ de l'heure, le salaire minimum du premier ministre, elle arrive à peine, de justesse. Elle m'a écrit : Ce n'est pas normal qu'un couple avec deux emplois soit aussi serré. C'est vrai que ce n'est pas normal, Mme la Présidente, mais c'est rendu normal, au Québec.

Noël, c'est demain matin. Ça fait deux ans que les Québécois n'ont pas fêté Noël comme du monde, puis là ils se demandent sur quelle Mastercard ils vont mettre les cadeaux, la dinde, le sapin de Noël. Est-ce que le premier ministre pense sérieusement que ces gens-là ont les moyens de payer 3 % plus cher d'Hydro, de garderie, d'université?

La CAQ parle beaucoup de réveil, là, ces jours-ci. Bien, est-ce que le premier ministre va se réveiller et geler tous les tarifs du gouvernement l'an prochain?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Merci, Mme la Présidente. Bien, je suis content de voir le virage du chef de Québec solidaire, là, on voit qu'il y a un recentrage qui se fait à Québec solidaire après la campagne électorale, parce que je n'ai pas entendu rien, durant campagne électorale, pour aider les gens avec leur épicerie. Encore, d'ailleurs, je l'entends dire : Il faudrait geler les tarifs d'électricité. Ça va beaucoup aider, ça, Mme la Présidente, à régler nos problèmes pour acheter l'épicerie.

On a proposé que le gouvernement donne 600 \$ pour toutes les personnes qui gagnent moins de 50 000 \$, entre autres et surtout pour les aider avec l'épicerie. Bien, j'aimerais ça que le chef de Québec solidaire me confirme son virage. Est-il maintenant d'accord avec le chèque de 600 \$?

La Présidente : Première complémentaire, M. le chef de la deuxième opposition.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Mme la Présidente, le problème, c'est que 600 \$, ça passe vite. 600 \$, en fait, c'est un peu comme un panier de Noël : c'est le fun quand tu le reçois, mais, en janvier, il ne reste plus rien. C'est ça qui va arriver aux gens qui vont recevoir le chèque du premier ministre. Puis il a dit, en plus, que ce serait le dernier chèque.

Il n'a pas répondu à ma question : Pourquoi est-ce que c'est une bonne idée d'augmenter tous les tarifs des Québécois de 3 % l'an prochain?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, le chef de Québec solidaire nous dit : La solution à l'inflation, là, c'est geler les tarifs, entre autres les tarifs d'électricité. Il me semble que, Économie 101, plus on a une grosse maison, plus on consomme d'électricité. Donc, si on gèle les tarifs d'électricité, plus les riches sont gagnants. C'est surprenant de la part de Québec solidaire.

Bon, je comprends, au moins il ne nous parle plus de ses taxes orange, là, donc on voit le recentrage de Québec solidaire. Mais je n'ai pas entendu le début du commencement d'une proposition, là. Qu'est-ce qu'on fait pour aider pour l'épicerie?

• (11 heures) •

La Présidente : Alors, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, votre deuxième complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Mme la Présidente, les propositions, on les fait, c'est juste que le premier ministre ne les écoute pas. Il dit qu'il ne faut pas aider les riches. Sa baisse d'impôt, là, elle va donner 110 \$ de baisse d'impôt à une caissière chez Metro puis 760 \$ de baisse d'impôt pour le P.D.G. de chez Metro. Le premier ministre, là, il nous a parlé, hier, à quatre ou cinq reprises des inégalités avec l'Ontario. Il serait peut-être temps qu'il commence à s'intéresser aux inégalités ici, au Québec.

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, tout le monde va avoir remarqué, là qu'il y a un changement de sujet, là. On est rendus dans les baisses d'impôt de l'année prochaine.

Là, ce que le ministre des Finances est en train de faire, c'est de donner un montant de 600 \$ aux personnes qui gagnent moins de 50 000 \$ puis 400 \$ aux personnes qui gagnent plus de 50 000 \$, des enseignants, des infirmières. Je sais que Québec solidaire est contre ça, ces chèques-là, mais j'ai hâte de voir ce qu'il va nous proposer, là. Peut-être demain.

La Présidente : Je reconnais Mme la députée de Sherbrooke, alors, pour votre question principale.

Conditions salariales des employés de la fonction publique

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Mme la Présidente, hier, l'Institut de la statistique du Québec a publié des nouvelles données qui confirment que c'est plus payant de travailler au privé que de travailler dans le secteur public. Puis, en fait, c'est pire que ça : on paie tellement mal dans le public qu'on fait baisser le salaire moyen au Québec. Et ça, ça doit déranger beaucoup le premier ministre, parce que je m'en souviens très bien, quand il a dit que toutes les personnes qui gagnaient en bas de 56 000 \$ par année, ça empirait son problème. J'ai une mauvaise nouvelle pour lui. Si la CAQ continue comme ça, elle empire son problème, et surtout elle empire la crise du coût de la vie pour la secrétaire, pour l'intervenante, pour l'ouvrier qui ont choisi de travailler dans le secteur public mais qui réfléchissent de plus en plus à aller au privé. On a même reçu un témoignage d'une employée du gouvernement qui saute des repas en ce moment parce qu'elle a peur de ne pas arriver à la fin de la semaine. C'est ça, la réalité.

Alors, moi, j'aimerais savoir si la présidente du Conseil du trésor va avoir le mandat de rattraper l'écart salarial avec le privé, parce que les mercis puis les applaudissements d'hier dans le discours du premier ministre, c'est bien beau, mais ça ne paie pas l'épicerie puis encore moins le loyer.

La Présidente : Alors, Mme la présidente du Conseil du trésor, la parole est à vous.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Bien, merci, Mme la Présidente. Je vais prendre quelque temps pour vous féliciter pour votre nomination et souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux collègues de l'Assemblée nationale. On va avoir, j'en suis convaincue, un beau quatre ans devant nous pour travailler ensemble dans l'intérêt des Québécois.

Ceci étant dit, bon, il est très intéressant, le rapport. J'ai eu l'occasion de le regarder rapidement. Malheureusement, il ne tient pas compte de toutes les données quand on calcule la rémunération d'un employé de l'État. Et je dois vous dire que, depuis plusieurs années, particulièrement depuis la dernière convention collective que j'ai eu le privilège de négocier et qui se termine bientôt, parce qu'une nouvelle ronde de négociations va commencer en mars 2023, cet écart-là s'est relativement et remarquablement rétréci. Je vous dirais même que les salaires de la fonction publique, tout confondu, se comparent très bien avec le privé.

Maintenant, ceci étant dit, je n'annoncerai pas immédiatement les priorités de la prochaine ronde de négociations, naturellement. Les syndicats ont déposé, ont complété leur dépôt gouvernemental. Je vous dirais que le cœur de la prochaine ronde, par contre, sans trahir à l'avance ce qui sera le dépôt gouvernemental, va travailler sur les conditions de travail. On en a parlé, hein? Quand on parle de pénurie de main-d'oeuvre, beaucoup l'organisation du travail. D'ailleurs, je devrai aider et accompagner mes collègues de l'Éducation et de la Santé pour s'assurer qu'il y a des enseignants dans toutes les classes et des infirmières pour l'accès aux soins de santé.

La Présidente : Alors, première complémentaire, Mme la députée de Sherbrooke.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Même si on tient compte des avantages sociaux, il y a quand même 4 % d'écart avec le privé, puis ça, ça représente des milliers de dollars de différence. Moi, je n'ai pas entendu une volonté claire de rattrapage. Puis pourtant cette semaine encore le premier ministre justifiait une prime de 450 000 \$ pour la retraite d'une P.D.G. de la SAQ en disant qu'il fallait pouvoir rivaliser avec les entreprises privées.

Pourquoi ça ne le gêne pas de mettre de l'argent sur la table pour rivaliser au privé pour les hauts dirigeants, mais que ça le gêne pour les travailleurs en bas de l'échelle dans le réseau public?

La Présidente : Le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Oui. Bien, je veux juste être clair que les contrats d'embauche des dirigeants de société d'État, c'est déterminé par les Emplois supérieurs de la fonction publique du Québec, le politique n'est pas impliqué. Et Mme Dagenais, qui a travaillé plus de 23 ans à la Société des alcools du Québec, qui gère 6 000 employés, le plus gros importateur du port de Montréal, avait une rémunération plusieurs fois plus basse que dans le secteur privé. Par contre, dans son contrat, il y a une prime de départ, et, bien sûr, nous allons honorer son contrat.

La Présidente : Et en deuxième complémentaire, je vous prie.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Je veux juste rappeler, au cas où il y en a qui auraient oublié ici, que c'est la grande désertion dans le réseau public en ce moment, là. On annule des procès parce que les greffières préfèrent aller travailler à la cour municipale. On annule des chirurgies parce que les infirmières s'en vont au privé. Il y a des milliers de personnes en détresse sur les listes d'attente parce que les psychologues préfèrent rester au privé. Et là on a l'occasion de montrer aux travailleurs du secteur public qu'on va prendre soin d'eux, qu'on va augmenter leurs salaires, faire le rattrapage avec le secteur privé, et je vois que la CAQ est en train de rater cette occasion-là.

Je n'ai pas entendu aucun signal clair qu'il allait y avoir un rattrapage important avec le secteur privé. Je n'ai pas entendu ça aujourd'hui.

La Présidente : Mme la présidente du Conseil du trésor.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Bon, naturellement, je pense qu'on vient de terminer une ronde de négociations. Donc, on est déjà rompus à l'exercice. On ne négociera pas sur la place publique. Le gouvernement aura l'occasion de faire son dépôt gouvernemental sous peu et d'expliquer ses priorités. D'ailleurs, dans la dernière ronde de négociations, on a fait des rattrapages importants dans le milieu salarial, qui touchent, d'ailleurs, majoritairement des femmes, dans le secteur de l'éducation, de l'enseignement et des garderies, pour ne pas tous les mentionner.

Donc, ceci étant dit, on aura à travailler avec les syndicats, on va travailler sur plusieurs paramètres, effectivement, mais, je vous le dis, une des clés sera l'organisation du travail. Je pense que le message est clair.

La Présidente : Je reconnais M. le député de Pontiac, en principale.

Accès aux soins de santé**M. André Fortin**

M. Fortin : Merci, Mme la Présidente. Jour après jour, il y a des témoignages de citoyens qui se disent tout simplement incapables d'avoir accès à des soins de santé. Ils ont un médecin de famille, ils sont incapables de le voir. Ils appellent la clinique sans rendez-vous; impossible, ils ont un médecin de famille. Ils appellent le 8-1-1, on leur dit : Allez à l'urgence. Ils arrivent à l'urgence, ils voient bien que ça ne va pas du tout.

À Repentigny, ce matin, Mme la Présidente, c'est 181 % d'occupation à l'urgence; à Sorel, 194 %; à Buckingham, 208 %; et, à Mont-Laurier, 300 % d'occupation à l'urgence. Alors, ils attendent, ils attendent, ils attendent encore, puis à un moment donné ils quittent. À tous les jours, c'est jusqu'à 1 500 patients québécois qui partent, qui quittent les urgences sans voir de médecin, sans solution pour leurs enjeux, ils retournent chez eux aussi malades que quand ils sont arrivés.

Rep partir de l'urgence, ne pas avoir des soins, c'est l'échec du ministre de la Santé. Est-ce qu'on peut se dire que de laisser des gens partir sans soins, ça ne se fait pas, au Québec?

La Présidente : Votre réponse, M. le ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Avec plaisir, Mme la Présidente. Je veux aussi vous féliciter et féliciter aussi mon collègue de Pontiac pour sa nomination à la santé. Je crois que son expérience parlementaire va sûrement nous aider, au cours des quatre prochaines années, à rebâtir le réseau de santé ensemble. Et j'apprécie beaucoup ses critiques constructives, ce matin, à sa première question.

Ceci étant dit, je reviens sur le mot «constructif», parce que j'ai bien dit ce matin, un peu plus tôt, comment il était important de bien comprendre la situation au Québec, dans le réseau de la santé, lorsqu'on se compare à d'autres endroits.

M. le député... ou Mme la Présidente, plutôt, c'est très important que les Québécois comprennent qu'on n'est pas les seuls à vivre cette situation-là qui est excessivement difficile. Par contre, ce qu'on a fait, depuis qu'on a déposé le plan de santé, en mars dernier, on a posé une foule de gestes. Et je résumerais, parce qu'il y aura d'autres questions, que le Dr Afilalo, un de ceux que je suis au Jewish, à Montréal, nous a dit : Une chance qu'on a eu ces mesures-là parce qu'on serait encore plus dans le trouble.

La Présidente : M. le député de Pontiac.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, savez-vous ce que ça prend à un homme de la génération de mon père pour se présenter aux urgences? Il faut que ce soit grave en s'il vous plaît pour qu'il se rende aux urgences, Mme la Présidente. Puis, s'il quitte sans voir personne, là, je ne peux pas vous garantir qu'il va y aller le lendemain.

La présidente des médecins d'urgence nous dit qu'on place les patients en situation de danger. La pédiatre en chef de l'hôpital pour enfants de Montréal nous dit qu'elle a peur d'échapper un enfant. Attendre 24 heures à l'urgence avec son bébé, avec son enfant, et quitter sans voir personne, ça ne peut pas être acceptable.

La Présidente : M. le ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Oui, monsieur... — je vais m'habituer — Mme la Présidente...

La Présidente : Oui, madame.

M. Dubé : ...Mme la Présidente, écoutez, je pense qu'on peut prendre à chaque fois des exemples où ça ne va pas bien, et tout le monde le sait, c'est très difficile. Moi, ce que j'aimerais mieux qu'on fasse, dans les prochaines semaines, c'est qu'on réalise les efforts qui sont faits partout dans le réseau pour essayer de tenir le réseau.

Pourquoi que je dis que c'est important d'être constructif? C'est qu'en ce moment ce qu'on a besoin, c'est de ramener des gens dans le réseau, de ramener des gens et de retenir, surtout, ceux qui sont fatigués en ce moment, particulièrement, Mme la Présidente, pour les prochains mois, étant donné ce qu'on vit avec le fameux trio de virus. Alors, moi, je demanderais, encore une fois, au député de Pontiac de nous aider dans ce sens-là.

La Présidente : Alors, deuxième complémentaire, député de Pontiac.

M. André Fortin

M. Fortin : Être constructif, ça ne veut pas juste dire voir ce qui va bien puis ignorer ce qui va mal. On a le même ministre au même poste, assis dans la même chaise, avec le même premier ministre qui, lui, veut continuer, il en a fait son slogan. Mais en santé, en ce moment, là, on ne peut pas continuer. Il y a 30 % des parents qui raccrochent, au 8-1-1 pédiatrique, parce qu'ils n'ont pas de service. Il y a 16 % des gens qui quittent l'urgence parce qu'ils n'ont pas de service.

Qu'est-ce que le ministre va faire pour ces gens-là incapables d'accéder à des services?

• (11 h 10) •

La Présidente : M. le ministre de la Santé, votre réponse.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Mme la Présidente, Mme la Présidente, on a mis en place le GAP, c'est une des cibles qu'on a rencontrées. Alors, quand le député de Pontiac disait, ce matin, qu'on ne respectait pas nos cibles, je peux lui donner plusieurs exemples. Dans le GAP, Mme la Présidente, on a commencé avec à peu près 1 000 appels par jour. Hier, là, au GAP, les gens qui appelaient, là, c'est 10 000 appels par jour, qui s'est passé au 8-1-1. Ça, c'est une augmentation de services que les gens n'avaient même pas il y a six mois. C'est une grande amélioration.

On est en train de discuter avec des opérateurs de téléphone, puis ça, c'est très précis comme réponse, là, pour être capables d'avoir une salle d'attente virtuelle. Au lieu que les gens attendent au téléphone, ils vont donner leurs numéros de téléphone, ils vont les rappeler, pour être capables de leur éviter d'attendre au téléphone. Mais ça, pour ça, ça nous prend du personnel, et j'espère qu'on pourra avoir de l'aide. Merci.

La Présidente : Alors, je reconnais le député de Rosemont pour sa question principale. Allez-y, on vous écoute.

Conditions de travail du personnel infirmier**M. Vincent Marissal**

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. Félicitations, d'abord, au ministre de la Santé, qui a été reconduit dans ses fonctions. Je suis content de le voir, d'autant que je lui ai écrit une lettre officiellement pour solliciter une rencontre il y a plus d'un mois, je n'ai même pas eu d'accusé réception. Ça fait que je suis content de voir qu'il est là puis qu'il a l'air bien.

Malheureusement, ce qui ne va vraiment pas bien, c'est le personnel du réseau de santé. Voici ce que j'ai entendu dans ma tournée ces dernières semaines : «Je me sens prise en otage par le TSO.» «Je n'ai plus de vie.» «Je suis au bord du burn-out.» «Je vois des collègues partir chaque semaine.» «J'ai peur de faire une erreur grave.» J'en passe et des meilleures. Pourtant, quand je leur demande : Pourquoi vous êtes encore là, pourquoi vous faites ça?, elles me répondent toutes : C'est une passion pour moi, j'aime ma job, je suis passionnée.

Elles sont passionnées, certes, Mme la Présidente, mais elles ne sont pas dupes.

Est-ce que le ministre réalise que ces femmes ne le croient plus quand il dit qu'il veut mettre fin au TSO?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Alors, quand je parlais d'un ton constructif, ce n'est peut-être pas tout à fait à ça que je faisais référence.

Mais, ceci étant dit, ceci étant dit, Mme la Présidente, j'ai rencontré plusieurs infirmières, dans les deux dernières années, et j'en ai rencontré encore plus dans les derniers mois, justement, dans plusieurs rencontres. J'ai été à une rencontre avec l'assemblée générale de l'office des infirmières, il y avait plus de 800 infirmières. Ce qu'elles m'ont dit, c'est qu'elles croient dans le plan de santé, Mme la Présidente. Tout à fait le contraire de ce qu'il vient de me dire. Oui, il y a des exceptions. Oui, il y a des gens qui vivent des situations difficiles avec le TSO. On a dit qu'on allait le régler. Mais il faut quand même reconnaître que l'ensemble de nos professionnels de la santé, incluant les infirmières, veulent qu'on réforme le système, veulent qu'on donne aux gens des horaires de qualité, veulent qu'on fasse le décloisonnement des professions, toutes des choses qui n'ont pas été faites dans les dernières années parce qu'on n'avait pas le courage de le faire.

Alors, moi, ce que je dis, Mme la Présidente : Les infirmières sont derrière nous. On va les appuyer. Ma collègue va pouvoir négocier avec eux. On va réussir.

La Présidente : Première complémentaire, M. le député de Rosemont.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Désolé pour le ministre, là, mais je n'ai pas troqué 25 ans de journalisme pour une nouvelle carrière de jovialiste. Ce que j'ai vu sur le terrain, c'est ce que je rapporte ici. Là, le ministre se cherche des nouveaux coupables. Ça va être facile, c'est ceux et celles qui critiquent dans le réseau.

Est-ce que le ministre peut au moins reconnaître que la situation s'est lourdement dégradée au cours des derniers mois malgré son plan, malgré ses vœux pieux?

La Présidente : La réponse, maintenant, du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Écoutez, Mme la Présidente, je pourrais citer, puis je vais le faire... parce qu'on aura sûrement la chance de revenir sur ces questions-là, de voir toutes les mesures qu'on a mises en place dans les derniers mois pour, justement, pallier aux enjeux qu'on a en termes de retour de personnel, en termes d'accès.

Je veux aussi saluer tout le travail qui a été fait par les médecins. Je pense, entre autres, aux omnis qui ont accepté de relever la cible de 350 000 personnes, qui ont maintenant accès à un professionnel de la santé. C'était même impensable il y a six mois de cela, Mme la Présidente.

Donc, on va continuer de poser les gestes. On a dit qu'on avait un horizon de 2025 pour notre plan de santé. On a des mesures à court terme et on a des mesures à moyen terme.

La Présidente : Votre deuxième complémentaire, M. le député de Rosemont.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : On va recadrer, là. Voici le topo. Le ministre a promis moins de recours aux agences; elles n'ont jamais été aussi présentes. Il a promis moins de TSO, puis c'est devenu la norme même là où il n'y en avait pas avant, ça se répand. Il avait promis un réseau plus humain. Les infirmières, en particulier, se sauvent en courant. Celles qui restent se sentent prises au piège.

Est-ce que le ministre pense vraiment que la réalité du terrain va disparaître juste parce qu'on n'en parlera plus ici?

La Présidente : ...

M. Christian Dubé

M. Dubé : Au contraire, Mme la Présidente, j'apprécie qu'il continue d'en parler. Mais ce que je vais lui dire à chaque fois : Voici les nouveaux succès qu'on a eus. Je pense qu'on pourrait penser, ce matin, Mme la Présidente, que le député de Rosemont nous remercie d'avoir mis une clinique IPS dans son comté, juste à côté de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. J'aurais pensé qu'il nous remercierait pour ça. Mais peut-être, peut-être que ce sera une autre fois. Mais c'est un exemple de bons gestes que nous posons, des gestes précis qui vont nous aider dans les urgences pour que nos patients, nos Québécois, puissent être traités plus rapidement. Et on va continuer, Mme la Présidente. Merci.

La Présidente : Je vous remercie. Juste à titre indicatif, attendez que je me lève et que je vous nomme, pour des questions d'enregistrement.

Et je reconnais, en question principale, le député de Pontiac. La parole est à vous et vous seul.

Listes d'attente en chirurgie**M. André Fortin**

M. Fortin : Qu'est-ce qu'on disait, Mme la Présidente, voir le bon mais ignorer tout le reste?

Hier, le premier ministre s'est tourné vers chacun de ses ministres et il leur a parlé de l'importance des résultats. Mais vous aurez noté comme moi, Mme la Présidente, qu'il ne l'a pas fait en ce qui a trait au ministre de la Santé et aux délais en chirurgie. Et je le comprends de s'être gardé une petite gêne, parce qu'en juin 2021 le ministre de la Santé actuel avait présenté des cibles de rattrapage en chirurgie et il les a toutes ratées.

Puis, en avril de l'année passée, il nous a présenté des nouvelles cibles, il voulait revenir au niveau prépandémique, il diminuerait la liste de 30 %. Ça, c'était son objectif, c'était sa cible, c'était son engagement.

Eh bien, Mme la Présidente, on est en décembre, et il a diminué la liste de patients qui attendent une chirurgie au Québec d'exactement 0 %, zéro. En fait, la liste, elle a augmenté. Alors, jusqu'à maintenant, là, sa cible, son engagement, sa promesse sur la liste d'attente en chirurgie, c'est un échec.

Est-ce qu'il peut nous dire pourquoi ça ne s'améliore pas?

La Présidente : Alors, en réponse, M. le ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Mme la Présidente, je vois que le discours du député de Pontiac a changé depuis son point de presse ce matin, parce qu'il disait, ce matin, que je ne rencontrais aucune de mes cibles, puis je peux lui en donner plusieurs, exemples qu'on a bien réussi jusqu'à maintenant.

Mais, sur les chirurgies, pour être très précis, j'ai rencontré pas plus tard que la semaine dernière les représentants de la FMSQ, parce qu'on le sait, c'est au niveau des spécialistes que l'enjeu est. Ils se sont engagés, dans les prochaines semaines, à remettre à jour le plan pour baisser les chirurgies d'un an... de plus qu'un an. Pourquoi? Parce qu'il a été excessivement difficile, durant l'été qu'on a passé, avec les différents variants, d'être capable de stabiliser nos salles de chirurgie. Il nous manque du personnel. Ce que j'ai demandé et ce qu'on va voir dans les prochaines semaines, comment on peut remettre à jour le plan de diminution des chirurgies, mais c'est une question... et je vais le répéter souvent pour que les Québécois le comprennent, on a un équilibre à faire entre les lits d'hôpitaux, qu'on se sert soit pour les urgences soit pour les chirurgies. Et, quand on a des problèmes comme on a en ce moment avec les urgences, c'est sûr que les chirurgies en souffrent. Il faut garder cet équilibre-là, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire, M. le député de Pontiac.

M. André Fortin

M. Fortin : O.K., la liste des chirurgies, c'est une chose, là, mais une liste des chirurgies qui ne peut pas en souffrir, c'est les chirurgies pour le cancer. La cible du gouvernement, c'est qu'il n'y ait aucun patient, aucun Québécois qui n'attende deux mois pour sa chirurgie de cancer. C'est normal, là, on va tous être d'accord : deux mois pour une chirurgie de cancer, c'est bien trop long.

En avril, il y avait moins de 400 patients sur cette liste-là, moins de 400 Québécois attendaient. Aujourd'hui, c'est 606 patients atteints de cancer qui attendent tous les jours. On ne peut pas accepter ça.

La Présidente : M. le ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Ce qui est intéressant, Mme la Présidente, c'est que, depuis qu'on a un tableau de bord où toutes ces listes-là sont maintenant publiques, ce qui n'était pas le cas avant... Les gens ne le savaient pas. Maintenant, on est capables... avec les différents chirurgiens, les différents chefs de spécialité, c'est d'avoir cette discussion-là puis de dire

pourquoi à tel hôpital, dans un tel secteur, les chirurgies ne se sont pas améliorées. On est capables d'avoir ces données-là maintenant. Alors, c'est exactement ce que je vais répondre encore une fois.

On s'est assis avec la Fédération des médecins récemment, dans les derniers jours, en fait, pour leur dire comment, maintenant, on va travailler pour que les priorités entre les chirurgies et les urgences soient dans le meilleur jugement professionnel de nos très bons médecins.

• (11 h 20) •

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : Merci beaucoup.

La Présidente : Deuxième complémentaire, M. le député de Pontiac.

M. André Fortin

M. Fortin : On peut parler de tableau de bord, là, mais, vraiment, on parle de gens qui ont un diagnostic de cancer. Ils ont eu peur, ils ont pleuré, ils ont embrassé leurs proches, ils ont repensé à leur vie. Leur médecin leur a dit : Mais il y a une chirurgie qui peut vous aider, qui peut vous sauver. Mais là ça fait deux mois qu'ils attendent que le téléphone sonne. Deux mois. Deux mois que leurs maris, leurs femmes, leurs enfants, leurs parents, leurs amis angoissent. Deux mois que leur vie est sur pause. Et ils sont 606, au Québec. On ne peut pas accepter un tel bilan.

Qu'est-ce que vous allez faire?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Alors, c'est exactement ce que j'ai dit. Avant, on n'avait aucune information qui coordonnait toutes les listes d'attente qu'on avait dans les différentes chirurgies en retard. On n'avait rien de ça, Mme la Présidente. Maintenant qu'on a cette information-là, on peut avoir une discussion organisée avec nos médecins pour leur demander de régler spécifiquement ces problèmes-là. C'est ce que nous faisons en ce moment.

Et, encore une fois, je reconnais qu'il y a des retards, en ce moment, dans le rattrapage des chirurgies. Tout le monde connaît la situation qu'on vit en ce moment dans nos hôpitaux. Et on va continuer de travailler à tous les jours pour l'améliorer. Merci.

La Présidente : Et je reconnais maintenant la députée de Westmount–Saint-Louis, la parole est à vous, en principale.

Décision de la Cour supérieure concernant les interceptions aléatoires

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Merci, Mme la Présidente. Le 25 octobre, un juge de la Cour supérieure déposait un jugement qui demande de mettre fin aux interpellations policières aléatoires sans motif valable, une procédure qui mène au profilage racial. Entendons-nous, ce n'est pas tous les policiers qui font du profilage racial, mais ça existe.

Vendredi, du bout des lèvres, le ministre de la Sécurité publique a annoncé que le gouvernement conteste cette décision. Dans le même communiqué de presse, il confirme que le profilage racial existe et qu'il faut mettre en place des mesures pour l'empêcher. C'est totalement incohérent, Mme la Présidente.

Si ça existe, si ça ne devrait pas exister, pourquoi refuser d'interdire des interpellations aléatoires?

La Présidente : M. le ministre de la Sécurité publique.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Mme la Présidente, merci à la députée pour sa première question. Il est important pour nous de porter en appel la décision du juge Yergeau dans l'affaire Luamba qui invalidait, donc, l'article 636. Pourquoi l'article 636 est important dans le travail des policiers? Prévention. Sécurité routière. Validité du permis de conduire. Conduite erratique, possiblement avec alcool au volant.

Maintenant, est-ce qu'on prend au sérieux aussi le profilage racial? Absolument. Est-ce qu'il y a des possibilités de profilage racial? Absolument. Et, dans ces conditions, mon collègue et moi, lors du point de presse nous l'avons annoncé, nous allons rencontrer différents corps de police, dans les prochaines semaines, différentes organisations pour préparer des lignes directrices qui vont accompagner le travail des policiers dans le cadre des interpellations, dans le cadre des interceptions. Et ces lignes directrices seront déposées dans un futur projet de loi qui sera déposé dans les prochains mois.

La Présidente : Maintenant, en principale, encore une fois, Mme la députée de Westmount–Saint-Louis.

Interceptions aléatoires et profilage racial**Mme Jennifer Maccarone**

Mme Maccarone : Mme la Présidente, c'est malheureux, mais ça ne répond pas à la question, parce qu'il n'y a pas juste le juge qui dit qu'il croit qu'on devrait l'interdire, le ministre responsable de la Lutte contre le racisme aussi, le ministre responsable des Premières Nations et le ministre responsable des Services sociaux, qui dit avoir été victime du profilage racial lui-même, c'est la première recommandation qu'ils ont faite, il y a deux ans, dans le groupe de travail pour lutter contre le racisme.

Mme la Présidente, pourquoi le gouvernement caquiste écarte les recommandations des députés caquistes? Le groupe d'action, ils ont dit que ça existe. Je vous rappelle que c'est la première recommandation de ce groupe-là, c'est d'arrêter le profilage racial.

Il y a deux ans, le député de Sainte-Rose a dit qu'il était convaincu. Maintenant qu'il est ministre, il dit le contraire, Mme la Présidente. Pourquoi?

La Présidente : Et je reconnais le ministre responsable de la Lutte au racisme.

M. Christopher Skeete

M. Skeete : Merci, Mme la Présidente. Puis, surtout, merci à la collègue de me permettre de répondre à cette question très importante.

Il est vrai, le gouvernement de la CAQ a agi en matière de racisme au Québec. On s'est rendu compte, lors de la création du Groupe d'action contre le racisme, qu'il n'y avait absolument rien qui existait. Tous les rapports étaient tablettés, sur cet enjeu très important. Nous, en l'espace de trois mois, moi et mes collègues, on a agi pour, justement, enrayer ce fléau qui est les interpellations aléatoires. Par contre, dans le jugement qu'on parle ici, il y a la notion des interpellations routières, un outil indispensable pour les policiers et un outil qu'on ne veut pas se départir, un outil qui était aussi décidé par des cours antérieures. Donc, il est totalement légitime pour le gouvernement d'aller en appel.

Par contre, il ne faut pas lire dans cette décision-là, Mme la Présidente, un désir d'abdiquer sur le profilage racial. Nous sommes tous, au Québec, déterminés pour enrayer ce fléau. Et moi le premier, à titre de ministre responsable pour la Lutte au racisme, je vais travailler avec mon collègue le ministre de la Sécurité publique justement pour encadrer cette pratique-là, dans le but, justement, de sécuriser nos communautés racisées du Québec.

Donc, on est en action, la collègue peut en être assurée, et on va agir.

La Présidente : Alors, écoutez, ceci met fin à notre première période des questions ensemble, et je tiens...

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! Je suis debout et je m'exprime. Donc, je tiens à vous remercier pour la façon dont vous vous êtes comportés, le respect dont vous avez fait preuve les uns à l'égard des autres.

Motions sans préavis

Et je poursuis maintenant en vous disant que, comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis. Et je cède le banc à ma vice-présidente. Merci à vous tous.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, nous poursuivons nos travaux. Je suis très heureuse de vous retrouver ici, au salon bleu, pour les députés qui étaient présents à l'ancienne législature, mais bravo à tous ceux et celles qui sont ici présents. J'espère que vous allez savourer votre rôle de député. Quatre ans, ça passe très très vite, alors profitez de chaque moment. Et puis félicitations, encore une fois, à vous tous!

Nous allons débiter à la rubrique des motions sans préavis. Juste, ceux qui quittent, quittez en silence, s'il vous plaît. Puis, ceux qui sont ici présents, la seule personne qui a la parole, c'est moi. Merci.

Alors, à la rubrique des motions sans préavis, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre du groupe formant le gouvernement. M. le ministre des Finances.

M. Girard (Groulx) : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse que les Québécois sont parmi les citoyens les plus taxés en Amérique du Nord;

«Qu'elle souligne que l'inflation touche durement tous les Québécois et plus particulièrement ceux à faibles revenus;

«Qu'elle réitère l'importance de mieux supporter les Québécois face à la hausse récente du coût de la vie;

«Qu'enfin, l'Assemblée nationale exprime sa volonté de limiter l'indexation des tarifs gouvernementaux à un maximum de 3 % d'ici la fin de la présente période de travaux afin de préserver le pouvoir d'achat des Québécois.» Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le ministre. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader de l'opposition officielle.

M. Derraji : Pas de consentement.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Comme il n'y a pas de consentement, nous allons poursuivre. Je suis prête à reconnaître un membre du groupe formant l'opposition officielle. M. le député de Marguerite-Bourgeoys, la parole est à vous.

M. Beauchemin : Mme la Présidente, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Maurice-Richard et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte que l'inflation et la hausse du coût de la vie ont pour effet de fragiliser la situation financière de plusieurs familles québécoises;

«Qu'elle rappelle que selon le Bilan-Faim 2022 réalisé par les banques alimentaires du Québec, ce sont 671 000 Québécoises et Québécois qui reçoivent de l'assistance d'une banque alimentaire chaque mois, une hausse de 33 % depuis 2009;

«Qu'elle constate que le contexte économique actuel a pour effet de placer les banques alimentaires devant une situation difficile qui se caractérise par une hausse de la demande, une baisse des dons et une hausse du coût des denrées;

«Qu'enfin, elle demande au gouvernement caquiste d'offrir une aide financière d'urgence aux banques alimentaires et de travailler avec celles-ci pour jeter les bases d'un financement rehaussé et prévisible.»

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : Il n'y a pas de consentement.

• (11 h 30) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Comme il n'y a pas de consentement, nous allons poursuivre avec un membre formant le...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : ... — s'il vous plaît! — formant le deuxième groupe d'opposition. M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

Exprimer le souhait de voir le serment d'allégeance au roi devenir facultatif rapidement

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Je demande le consentement de cette Assemblée pour débattre de la motion suivante conjointement avec le leader de l'opposition officielle :

«Que l'Assemblée prenne acte que tous les députés et toutes les députées de la 43e législature ont déclaré sous serment qu'ils seraient loyaux et qu'elles seraient loyales envers le peuple du Québec et qu'ils et elles exerceraient leurs fonctions de député avec honnêteté et justice dans le respect de la constitution du Québec;

«Que l'Assemblée rappelle que le gouvernement s'est engagé à déposer un projet de loi visant à ce que le serment d'allégeance au roi "devienne facultatif et que la décision d'y souscrire ou non revienne à chaque député";

«Que l'Assemblée exprime son souhait que le serment d'allégeance au roi devienne facultatif suivant l'adoption rapide d'un projet de loi, de façon que les députés qui ont prêté le seul serment d'allégeance prévu à l'article 15 et l'annexe de la Loi sur l'Assemblée nationale puissent y prendre leur siège dans les meilleurs délais.» Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : Consentement, sans débat.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Il y a consentement. Cette motion est-elle adoptée? Motion adoptée. Merci. Oui, M. le leader du deuxième groupe...

M. Leduc : Est-ce qu'on pourrait envoyer copie de cette motion à la coalition contre la monarchie?

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, ce sera fait. Aujourd'hui, il n'y a pas d'avis touchant les travaux des commissions. Maintenant, à la rubrique des renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Affaires du jour

Alors, la période des affaires courantes étant terminée, nous allons passer aux affaires du jour.

Affaires prioritaires**Débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement**

Donc, aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuilleton, l'Assemblée entreprend le débat sur le discours d'ouverture de la première session de la 43^e législature et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement.

Conformément à l'article 49 du règlement, je cède la parole à M. le chef de l'opposition officielle, en lui rappelant que son temps de parole est d'une durée maximale de deux heures. M. le chef de l'opposition officielle, la parole est à vous.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, très heureux, je vous dirais, de prendre la parole en cette Assemblée, au salon bleu, en réplique au discours inaugural prononcé hier par le premier ministre.

Nous avons d'abord à exprimer un message, un message, je vous dirais, Mme la Présidente, de félicitations. La démocratie québécoise est un exemple, je pense, pour tous dans le monde. Les Québécoises et Québécois ont exprimé un souhait, le 3 octobre dernier, et ont réélu la Coalition avenir Québec. Alors, je pense qu'il est de bon aloi de féliciter le gouvernement pour sa réélection, de leur dire également que nous leur souhaitons des succès, parce que leurs succès seraient les succès, ultimement, des Québécoises et des Québécois. Important de le réaffirmer aussi, que nous veillerons au grain, si vous me permettez l'expression, afin de toujours se poser, pour chacune des mesures qui sera proposée, la question : Est-ce que c'est dans l'intérêt de toutes les Québécoises et de tous les Québécois? Est-ce que, notamment, leurs droits et libertés fondamentales sont respectés? Est-ce qu'ils ont droit aux services? Est-ce qu'ils reçoivent le service auquel ils ont droit? Et, en ce sens-là, ce seront notamment des questions que nous nous poserons face à chacune des mesures. Les Québécois, les Québécoises ont droit d'avoir un gouvernement qui voit les vrais enjeux et qui apportera de façon très tangible les vraies solutions. Donc, nous serons toujours prompts à dénoncer les injustices qui iraient, donc, au contraire à l'intérêt des Québécois. Nous sommes au service de toute la population représentée dans toutes les régions du Québec.

Nous souhaitons également succès aux ministres qui tantôt ont vu leurs fonctions renouvelées et les autres ministres qui ont reçu pour la première fois ou pour une seconde fois des responsabilités excessivement importantes. Et là aussi nous serons vigilants et nous leur souhaitons tout le succès désiré afin que la population puisse avoir le meilleur gouvernement possible.

Mais, ceci dit, hier, le ton a été donné, Mme la Présidente. Avec le discours inaugural, le premier ministre a, d'entrée de jeu, et j'aurai l'occasion d'y revenir dans mon intervention, dit : Vous nous jugerez sur les résultats.

Nous verrons que le gouvernement n'a pas été élu pour la première fois le 3 octobre dernier. Il a été réélu, donc a déjà derrière lui, le gouvernement, un quatre ans. On va les regarder, les résultats, et on va voir, le slogan de la campagne électorale, qui était *Continuons*, est-ce que ça tient la route? Est-ce que les Québécoises, Québécois veulent continuer dans cette voie-là? Et on va le juger sur l'étalon de mesure que lui-même a identifié, à savoir les résultats.

Mais, si j'avais à résumer mon intervention, Mme la Présidente, si j'avais à résumer l'approche toute libérale des défis auxquels la société québécoise fait face, l'approche très Robert Bourassa, Mme la Présidente, je vous dirais que l'économie doit être au service du bien commun. La force économique du Québec sera toujours la première garantie de la force de notre nation québécoise. Et, en ce sens-là, il y aura toujours une évaluation du progrès social et de notre épanouissement culturel. Donc, justice sociale et épanouissement culturel, ces deux objectifs seront toujours réalisés par la force de notre économie.

Bien évidemment, et j'aurai l'occasion d'en reparler un peu plus tard, il faut voir l'économie comme étant l'outil premier pour atteindre nos objectifs de lutte aux changements climatiques. J'aurai l'occasion, je vous le dis, de m'inscrire en faux lorsque le premier ministre, avec une approche, en tout respect, très XX^e siècle, dit : On peut faire de l'économie sans nuire avec l'écologie, l'environnement et on peut se soucier de l'environnement sans nuire à l'économie, comme si les deux trains, sur des voies parallèles, pourraient cheminer sans trop se troubler l'un et l'autre. Ça, ça fait très XX^e siècle, Mme la Présidente. Il parle de concilier les deux pour ne pas qu'ils se frappent. Mme la Présidente, l'environnement est un défi mondial, un défi, aussi, que l'on vit au Québec. On a des choix très importants à faire. Nous devons nous outiller. L'économie ne doit plus être conciliée à l'environnement, et vice versa, l'économie doit être l'outil premier qui va nous permettre d'atteindre nos objectifs de lutte aux changements climatiques, et, en ce sens-là, la conciliation des deux réalités ne tient plus la route en 2022. Nous aurons l'occasion d'y revenir, donc, l'économie au service du bien commun pour la lutte aux changements climatiques, à l'environnement également, au progrès social et à l'épanouissement culturel.

J'aimerais citer Robert Bourassa, qui disait, et je le cite : «La grande priorité chez nous, ce doit être d'abord et avant tout le développement économique.» À l'époque, Robert Bourassa avait donc identifié cet outil, ce levier pour notre épanouissement culturel et notre progrès social, et, en 2022, nous devons le voir également comme l'outil premier pour atteindre nos objectifs de lutte aux changements climatiques. Pierre Fortin, l'économiste, disait de Robert Bourassa et de son action politique, en juillet 2002, il y a 20 ans, ce qui suit, et je le cite : «Il n'a pourtant jamais conçu l'économie comme une fin en elle-même. Ses objectifs ultimes étaient le progrès social et la sécurité culturelle du Québec. Il voyait le progrès économique comme un simple outil, mais un outil absolument essentiel, pour atteindre ces deux objectifs qui lui paraissaient encore plus fondamentaux.» Fin de la citation. Donc, les deux objectifs encore plus fondamentaux que le développement économique... Parce que le développement économique, en soi, n'est pas une fin, il doit nous aider à atteindre... à s'assurer de l'épanouissement de la nation québécoise et à avoir des outils très tangibles de lutte aux changements climatiques.

Donc, le premier ministre, hier, nous a invités à juger son gouvernement sur les résultats. Les résultats, Mme la Présidente, sont malheureusement insuffisants, lorsqu'ils ne sont pas carrément négatifs. Je vais aborder, dans mon intervention... et j'aurai l'occasion aussi de toucher à d'autres enjeux qui concernent tantôt l'économie, coût de la vie et la santé. Mais, sous ces trois vocables, je vais d'abord commencer par le coût de la vie, après ça je vais vous entretenir sur l'économie, et on va parler de la santé. Mais, au fil de mon intervention, vous verrez que nous aurons l'occasion de toucher à d'autres dossiers. Mais, encore une fois, notre vision économique doit être au service de nos objectifs communs.

Coût de la vie. Mme la Présidente, on sort d'une campagne électorale, tout le monde a vu, et, encore aujourd'hui, les exemples excessivement préoccupants de personnes... Puis on le vit nous-mêmes également, lorsqu'on sort de l'épicerie, lorsqu'on sort de la pharmacie, le coût de ce qu'on achète a littéralement explosé. Si bien que chaque Québécoise et Québécois doit faire encore plus de choix qu'il y a cinq ans, 10 ans. Nous devons choisir, et malheureusement, pour certaines personnes, ça peut être le choix entre des médicaments et de la nourriture. Ce n'est pas normal qu'au Québec, une société moderne, société évoluée, une grande société, Mme la Présidente, que des personnes soient obligées de faire le choix entre se nourrir ou d'acheter ses médicaments.

Le coût du chauffage, également. On le voit, l'hiver nous est tombé dessus, l'automne et l'hiver, le froid vient attaquer le Québec. On est prêts, évidemment, à y faire face, mais le coût du chauffage, c'est un autre exemple très tangible que l'on voit ces jours-ci.

• (11 h 40) •

L'hypothèque, les frais de logement sont autant de défis pour bien des familles et des Québécoises et Québécois. Nous voyons même un phénomène assez alarmant où la basse classe moyenne est en train de tomber dans la précarité, tomber carrément dans la pauvreté. Saviez-vous, Mme la Présidente, que 671 000 Québécois ont recours aux banques alimentaires? 671 000 Québécois ont recours aux banques alimentaires, et ça, chaque mois. C'est une hausse de plus de 33 % comparativement à 2019.

Nos propositions étaient récurrentes, et nous tendons encore la main au gouvernement afin qu'il puisse récupérer ce que l'on proposait. Oui, il propose un 2 000 \$ pour les personnes de 70 ans et plus, mais, nous, ce que l'on dit, c'est qu'il ne devrait pas être imposable, il ne devrait pas être sous forme de crédit, il devrait être, un, une aide à toutes les personnes de 70 ans et plus qui soit non imposable et qui ferait en sorte, dans bien des cas, dans bien des cas, de permettre à une personne ou à un couple de demeurer dans leur maison, de vieillir dans leur résidence, de faire face aux coûts que ça représente. Parce que, vous le savez, puis tout le monde à la maison vont le comprendre, la pension de vieillesse n'augmente pas au même rythme que l'inflation. Et ça, ce 2 000 \$ là, immédiatement, récurrent année après année, non imposable, donnerait de l'oxygène combien nécessaire aux personnes de 70 ans et plus.

Également, je vous parlais tantôt de la sortie de l'épicerie puis de la sortie de la pharmacie avec des sacs, où, là, vous êtes encore taxés, taxe de vente du Québec. Rappelons-nous, la taxe de vente du Québec, c'est tout près de 10 %. C'est 9,975 %. C'est 10 %, à toutes fins pratiques. Bien, il y a encore des produits de première nécessité qui ne sont pas des luxes au Québec, quand on pense au savon, brosse à dents, pâte à dents, shampoing, qui sont encore taxés, sur lesquels le gouvernement va prélever, bon an mal an, un 10 % à chaque fois que vous en achetez. Et ça, ça vient toucher plus durement les personnes ayant les plus faibles revenus. Puis ils n'ont pas le choix que d'acheter ça.

Alors, ce qu'on proposait... Et, encore une fois, on refait cette proposition, et le gouvernement aura l'occasion, durant cette courte session parlementaire, de déposer un projet de loi. Mais, s'il faut amender la loi pour faire en sorte que la taxe de vente du Québec soit désormais suspendue, éliminée de façon permanente sur des produits de première nécessité qui sont encore taxés par la taxe de vente du Québec, bien, nous voudrions faire adopter ça rapidement, d'ici le 9 décembre. Et c'est une autre proposition que nous faisons au gouvernement. Malheureusement, hier, le premier ministre n'a pas décidé d'aller dans ce sens-là.

Même chose, également, pour le crédit d'impôt solidarité. Ça, le crédit d'impôt solidarité, Mme la Présidente, vous y avez droit jusqu'à 37 000 \$ dans son maximum, qui représente un 1 055 \$, 1 055 \$ pour celles et ceux qui gagnent moins de 37 000 \$. Nous avons proposé et nous demandons au gouvernement de s'en inspirer, puis de l'appliquer, puis on va le faire adopter rapidement, une hausse de 25 % du crédit d'impôt solidarité.

Aussi, quand le gouvernement propose, Mme la Présidente, de plafonner tous les frais à 3 %, ce qu'il dit, c'est qu'il ne va pas corriger son erreur historique d'avoir collé la hausse des tarifs d'hydroélectricité sur l'inflation. Le gouvernement a commis une erreur historique. Et on se rappelle, quand ça avait été voté, ça, c'était à la fin de l'année 2019, je me rappelle que le premier ministre, à l'époque, disait : Je ne sais pas sur quelle planète vivent certains députés, notamment quelque ancien ministre des Finances — c'était notre collègue Carlos Leitão — qui pense que l'inflation pourrait atteindre des taux de 5 %, 6 %. Je me demande sur quelle planète il vit, celui-là. Bien, Mme la Présidente, il vivait sur la planète Terre, et on a largement, depuis, dépassé ces taux d'inflation. Erreur historique de la CAQ, qui, sous bâillon, avait dit : Non, non, non, sous bâillon, c'est fini, le débat, avant les fêtes, en 2019, avait imposé aux Québécoises et Québécois une hausse des tarifs d'hydroélectricité basée sur l'inflation.

Là, il dit : O.K., on va corriger notre erreur historique, on va limiter la hausse à 3 % d'ici avril prochain, prochain moment de la hausse d'Hydro-Québec. On dit et l'on propose de corriger cette erreur-là. Ce n'est pas au politique de déterminer, année après année, de combien le compte d'Hydro-Québec va augmenter. Le politique, on l'avait sorti de là. La hausse des tarifs d'hydroélectricité, ça n'appartient pas à un parti politique ou au gouvernement. Il y avait un processus indépendant, qui s'appelle la Régie de l'énergie, qui faisait en sorte que c'était fixé par des femmes et des hommes spécialisés dans le domaine, qui analysaient tout ça, les besoins en ressources financières d'Hydro-Québec, mais aussi la réalité sur le terrain et ce qui est acceptable. Là, le gouvernement dit et nous promet : Ce sera 3 %. Ce qu'on propose, c'est qu'il y ait gel des tarifs d'Hydro-Québec jusqu'à ce qu'on revienne à un processus indépendant de fixation des hausses.

Alors, au niveau du coût de la vie, vous le voyez, le premier ministre, le gouvernement de la CAQ propose, en substance, puis ça, c'est leur mesure phare, d'envoyer des chèques de 400 \$ à 600 \$, d'envoyer des chèques, des transferts

de fonds aux Québécoises et Québécois, alors que l'on sait que, le 400 \$ ou 600 \$, il est déjà dépensé ça fait belle lurette. Il y a déjà eu une première tranche de 500 \$ au printemps passé. Il était déjà dépensé. Ce 400 \$, 600 \$ là, Mme la Présidente, à l'heure où je vous parle, il est déjà dépensé. Les Québécoises et Québécois sont déjà dans le rouge. Et, à tous les jours, il y en a une énorme partie qui sont en train, justement, de tomber dans la pauvreté, et, cela, ça prend des mesures récurrentes, pas une fois par année, pas deux fois par année, mais que chacun et chacune puisse budgéter et voir les effets bénéfiques de cet ensemble de mesures là.

Alors, au niveau du coût de la vie, nous tendons la main au gouvernement. Nous leur disons que c'est nettement insuffisant. Et nous sommes prêts à travailler avec eux. Et on ne lâchera pas là-dessus, parce que l'on sait que c'est, de façon très concrète, un impact négatif dans la vie des Québécoises et Québécois.

Après le coût de la vie, évidemment, revenons à la vision économique, revenons à l'importance de lutter face aux changements climatiques en utilisant ce levier qui est l'économie. La CAQ, je l'ai mentionné plus tôt, disait, et le premier ministre, concilier économie et écologie, comme s'ils oeuvraient en parallèle.

Alors, nous avons l'ambition, au Parti libéral du Québec, que nos entreprises, nos PME, nos manufacturiers exportateurs, tous nos entrepreneurs, entrepreneuses puissent être des leaders mondiaux, des leaders mondiaux dans des technologies qui permettraient, oui, au Québec, au Canada et partout ailleurs, d'atteindre les objectifs et les cibles de réduction de gaz à effet de serre. Il faut, on n'a pas le choix, utiliser et identifier nos champions, les supporter et développer notre économie afin de s'outiller collectivement pour atteindre cet objectif-là. Et, encore une fois, je le répète parce que c'est important, et ça, c'est une distinction fondamentale, quand les gens disent : Qu'est-ce qui sépare la CAQ du Parti libéral?, c'est ça. On n'a pas un discours du XXe siècle, conciliation. On a un discours du XXIe siècle, 2022, économie aussi pour lutte aux changements climatiques.

J'ai eu l'occasion de le dire dans la campagne, Mme la Présidente, je ne serai pas celui qui va affirmer que, la CAQ, ils sont climatosceptiques. Jamais je n'irai l'affirmer. Mais ce que je constate, c'est que la CAQ est climatopassif. Il y a une incohérence lorsque le premier ministre, hier, disait qu'en substance, au Québec, par Québécois, par année, c'est neuf tonnes de gaz, de CO₂ qui est produit annuellement par Québécois, neuf tonnes, et, quand on se comparait au reste du Canada puis aux États-Unis, on était les premiers de classe, et il a dit : L'objectif, c'est de ramener ça à zéro tonne par Québécois par année.

Mais comment voulez-vous conjuguer ça... Lorsque le ministre de l'Éducation, en pleine campagne électorale, disait : Lâchez-moi avec les GES, en parlant du troisième lien, Mme la Présidente, comment voulez-vous concilier ça avec un objectif, certes, exprimé du premier ministre, mais qui, au regard de son ministre de l'Éducation, qui n'a pas confirmé que c'était une erreur, puis qui n'avait pas d'affaire à dire ça, puis qui s'amendait... Bien, il y a une incohérence. Vous ne pouvez pas, de un, avoir des objectifs, des cibles, des discours et ne pas agir en conséquence.

Je vous donne un autre exemple. L'objectif, pour le Québec, tel qu'identifié par la CAQ, c'est de diminuer, comparativement aux seuils de 1990, de 37,5 % les GES d'ici 2030. C'est leur objectif, mais la CAQ n'a même pas identifié plus que 51 % des mesures pour atteindre cette cible-là. On ne peut pas dire : On a un objectif d'ici 2030 — puis 2030, là, c'est dans huit ans, c'est demain matin, à toutes fins pratiques — en matière environnementale et de ne pas avoir, en substance, identifié plus que la moitié des moyens qui vont vous permettre d'atteindre cet objectif-là. Vous pouvez avoir un discours qui semble, oui, pro-environnement puis pro-lutte aux changements climatiques, mais, dans les faits, on voit que ça ne tient pas la route.

• (11 h 50) •

Et, aussi, l'objectif commun d'atteindre la carboneutralité en 2050, bien, il n'y a pas de plan. Il n'y a aucun plan pour l'atteindre, Mme la Présidente. Et là grand bien lui fasse pour lui, le ministre, mais, pour le Québec... Le ministre de l'Environnement a été renouvelé dans ses fonctions. Rien... Le passé n'est pas garant de l'avenir, et l'avenir se joue aujourd'hui. Et c'est ce que nous voulons faire en sorte, donc, de mettre de l'avant. Nous aurons l'occasion, durant... Les différents outils que nous avons lorsque nous débattons ici, en cette Chambre, et à l'extérieur de la Chambre, le Parti libéral du Québec, l'opposition officielle, fera en sorte, Mme la Présidente, de talonner le gouvernement sur cet enjeu, qui est un enjeu, oui, global. Puis le Québec peut bien se comparer avantageusement avec d'autres législations, mais le Québec doit demeurer un leader. On ne peut pas s'asseoir sur nos lauriers et on doit montrer la voie, et c'est notamment en ciblant nos champions en matière économique, qui vont nous aider à être outillés et à atteindre ces objectifs.

Le ministre a parlé, hier, a parlé des projets de transport collectif. Encore une fois, transport collectif — puis j'entends ma collègue de Jeanne-Mance-Viger, qui a été une avocate très, très, très efficace dans ce dossier-là jusqu'en 2018 — quand le projet de prolongement de la ligne bleue, on l'avait mis sur les rails, ça avançait, il y avait le financement. Et, pendant quatre ans, ce projet-là, contrairement, en tout respect, à ce qu'a dit le premier ministre, n'a pas avancé du tout.

J'ai participé à un débat économique avec le ministre des Finances lors de la campagne électorale puis je lui ai posé la question : Mais qu'est-ce que vous avez fait pendant quatre ans par rapport à la ligne bleue? Ils m'a répondu, textuellement et uniquement, ouvrez les guillemets : «Nous avons révisé le tracé.» Fermez les guillemets. Tout le monde dans le studio a arrêté de parler, puis, s'il y avait eu un criquet, on l'aurait entendu.

Alors, Mme la Présidente, on ne peut pas dire : L'environnement, c'est important, puis ne pas faire avancer le projet de la ligne bleue, ne pas faire aboutir le projet du REM de l'Est. Là, le REM de l'Est, on n'a pas de calendrier, on n'a pas de budget, on n'a pas de tracé puis on a encore des études. Le transport collectif est un outil majeur de lutte aux changements climatiques. Et, lorsqu'on y croit, lorsque c'est un objectif avoué, bien, il faut faire en sorte que les projets avancent. Et là le gouvernement aura eu, a toujours une opportunité en or, ils auront eu huit ans pour faire avancer ces projets-là, auront eu huit ans. Là, on vient de perdre quatre ans.

Également, au niveau du tramway de Québec, on peut dire que ça aura avancé malgré la Coalition avenir Québec. Et l'enjeu de mobilité dans la région de Québec, la capitale nationale, et en lien avec la Rive-Sud, l'enjeu de mobilité doit

prévoir une suite au tramway de Québec est-ouest, une suite qui soit nord-sud, faire en sorte d'avoir des mesures, dont un tramway nord-sud qui viendrait diminuer, qui viendrait alléger l'enjeu de mobilité dans la grande région de la Capitale-Nationale et qui s'ajouterait à d'autres mesures. Mais, là aussi, on n'a pas de plan, on n'a pas de plan. Ce qu'on a comme vision, c'est le député de Lévis, ministre de l'Éducation, encore une fois, qui nous dit : Bien, lâchez-moi avec les GES. Bien, on ne le lâchera pas, Mme la Présidente, avec les GES. On va continuer de le talonner, et ce sera faire écho des priorités pour le Parti libéral du Québec.

Donc, les propositions que nous faisons, qui sont encore d'actualité, qui sont encore prenables, et on les réitère, des défis qui sont au cœur de la viabilité de nos sociétés de transport, donc, oui, développer le réseau, mais, nos sociétés de transport, faire en sorte d'assurer la pérennité de leur financement... On a vu que la STM avait de graves problèmes de financement. Bien, que Québec puisse, le gouvernement, l'État québécois puisse aider nos sociétés de transport en entrant en dialogue avec ces mêmes sociétés de transport là, un dialogue qui serait nécessairement initié s'il donnait suite — et il y a un lien avec le coût de la vie — à notre proposition de dire : Bien, pour les étudiants puis les personnes de 65 ans et plus, ce sera gratuit, le transport en commun, à la grandeur du Québec. Bien, si le transport en commun est gratuit à la grandeur du Québec, ça représente une compensation que Québec doit donner aux sociétés de transport.

Une fois qu'on le fait, qu'on le met de l'avant, soit dit en passant, avec une seule passe acceptable partout pour tous les réseaux de transport, bien, on entre en dialogue avec ces mêmes sociétés-là pour parler de leur financement, pour pérenniser leur financement et leur donner ce qui est excessivement important, de l'oxygène pour pouvoir imaginer et penser le développement de leur réseau. Pas uniquement dire : Nous devons, parce qu'il y a une baisse de l'achalandage, réduire les services pour récupérer le manque à gagner. Bien là, c'est un cercle vicieux où il y aura moins d'usagers, parce que ce sera moins intéressant de prendre les transports collectifs. Ça tombe sous le sens.

L'État québécois a un rôle de leader à assurer en ce domaine. Les propositions sont concrètes, et nous demandons au gouvernement d'en tenir compte, la force de la société québécoise intimement liée à son économie, force de l'économie québécoise afin d'assurer le progrès social et le progrès culturel et également pour lutter efficacement face aux changements climatiques.

Je vais vous citer... Pour vous démontrer, si tant est que la nécessité se présentait une fois de plus, comment c'est au cœur de l'action libérale, comment ça a toujours été une vision libérale, je vais vous citer le premier ministre, Daniel Johnson, qui, le 17 mars 1994, disait au discours du Trône ce qui suit : «Le dynamisme économique que nous souhaitons est le seul gage de la pérennité des services que nous nous sommes donnés au fil des générations. L'éducation, la santé, notre capacité d'assurer notre développement culturel, nos possibilités de respecter notre environnement tout en nous développant sont autant de défis réels que nous ne pouvons relever qu'à la source de notre capacité à nous développer au point de vue économique...» Fin de la citation. Ça, c'est dans l'ADN du Parti libéral du Québec. Ça, c'était Daniel Johnson, avant lui, Robert Bourassa. Et ça, c'est encore notre ADN : outils, développement économique, force de la nation québécoise, outils, atteinte de nos objectifs environnementaux, justice sociale et l'épanouissement de notre culture, de notre nation et du français au Québec.

Le français et la meilleure façon de protéger le français au Québec, c'est d'avoir une économie forte. La meilleure façon d'atteindre nos cibles de lutte aux changements climatiques, c'est d'avoir une économie forte. Et la meilleure façon de soutenir nos programmes qui visent la justice sociale, c'est d'avoir une économie forte. Tout part de là. Et ça, c'est la grande différence entre le Parti libéral du Québec et la Coalition avenir Québec.

Nous avons su identifier, mais la CAQ ne l'a pas fait, malheureusement, la pénurie de main-d'œuvre comme étant la principale menace à notre force économique. Et, si la pénurie de main-d'œuvre est, Mme la Présidente, vous allez suivre la logique, la principale menace à notre force économique, elle devient aussi la principale menace à notre capacité à lutter contre les changements climatiques, à faire en sorte qu'il y ait l'épanouissement du français, et la force de la nation québécoise, et la principale menace à notre capacité d'avoir une justice sociale.

Quand le premier ministre du Québec dit : La pénurie de main-d'œuvre, c'est, ouvrez les guillemets, «une bonne nouvelle», fermez les guillemets, il fait fausse route, en tout respect. On ne peut pas dire que la pénurie de main-d'œuvre est une bonne nouvelle en disant : Bien, il y a une certaine catégorie d'employés qui vont voir leur salaire augmenter, et, moi, mon indicateur — «moi» étant le premier ministre qui parle, je le paraphrase — bien, c'est l'écart de richesse entre l'Ontario et le Québec. Et l'écart de richesse, la manière dont il calcule ça entre l'Ontario et le Québec, c'est le salaire moyen. L'Ontario est à un peu plus de 56 000 \$. Le Québec est un peu en bas de 56 000 \$. Il dit : J'ai réduit cet écart-là. Moi, c'est mon indicateur qui me préoccupe. C'est mon seul indicateur.

Il y avait un autre indicateur, il y a quelques mois, qui était le taux de chômage : Aïe! Le taux de chômage a diminué. Mme la Présidente, ça fait maintenant plusieurs mois, et c'était, quand c'est arrivé il y a quelques mois, une première historique depuis que l'on calcule ces données, depuis que l'on tient compte de ces données. Au Québec, les courbes se sont inversées. Il y a plus de postes vacants depuis quelques mois au Québec qu'il y a de chômeurs. Selon les derniers chiffres disponibles, octobre 2022, 189 000 chômeurs. Octobre 2022, 189 000 chômeurs. Juin 2022, postes vacants, pas 189 000, 255 000 postes vacants. Ça, ça a été un renversement complet de la situation.

Alors, quand le premier ministre nous dit : Non, non, non, les indicateurs sont au vert, le taux de chômage a diminué puis notre écart de richesse avec l'Ontario diminue, il fait fausse route, parce qu'il voit deux arbres mais sans voir la forêt, qui fait en sorte que la pénurie de main-d'œuvre attaque non seulement la capacité de nos PME de se développer et nos entreprises d'imaginer l'avenir, mais attaque également nos services publics.

Ma collègue a eu l'occasion de parler de la pénurie d'éducatrices, des places qui, théoriquement, existent. Puis la ministre s'est voulue rassurante, elle dit : La théorie existe toujours, puis on va revenir dans la pratique un jour, mais ce que les parents veulent ce matin, c'est que la pratique ne soit pas théorique, qu'elle soit dans la vraie vie. Quand elle dit : Je n'ai pas d'éducatrice, il m'en manque 10, il m'en manque 10 pour ouvrir nos 79 places, la ministre peut bien, puis on

la salue pour ça, se vouloir rassurante, mais les parents ne sont pas rassurés, puis ce matin, ils se cogent le nez sur la porte parce qu'ils n'ont pas le service.

• (12 heures) •

J'ai déjà eu l'occasion d'avoir un débat avec le ministre, mon très cher ami, le ministre de l'Économie, lorsque j'étais porte-parole en matière économique, et lui disais... Le ministre de l'Éducation dit : Lâchez-moi avec les GES. Moi, je pourrais lui dire : Lâchez-moi avec votre indicateur du salaire moyen. Oui, c'est un indicateur important, mais ce n'est pas le seul indicateur. Je lui disais : Vous rendez-vous compte que, lorsqu'une éducatrice ne rentre pas pour offrir le service de garde, vous avez beau avoir six parents, femmes et hommes, qui gagnent chacun 250 000 \$, si l'éducatrice, qui ne gagnera jamais, même à la fin de sa carrière, le 56 000 \$ du premier ministre, elle, elle ne rentre pas, ils sont sept à ne pas travailler? D'où l'importance de tout le monde. D'où l'importance de ne pas identifier des gagnants puis des perdants, même dans celles et ceux que l'État veut aider dans nos entreprises. L'État doit se soucier de chacun et chacune. Et, dans l'effort collectif d'avoir le développement économique nécessaire pour assurer les différentes missions de l'État, notre épanouissement culturel et la lutte aux changements climatiques, dans cet effort-là, vous n'avez pas de petits joueurs, vous n'avez pas de petites joueuses. Les infirmières sont importantes, les professeurs sont importants, les éducatrices sont importantes. Puis c'est faire fausse route, quand le premier ministre a dit — puis il ne s'est pas dédit : Bien, moi, quand je rentre un immigré qui gagne moins de 56 000 \$, j'augmente mon problème. Bien, ça, Mme la Présidente, demain matin, là, on devrait être capables d'en prendre des milliers, de nouveaux arrivants, femmes et hommes, qui sont prêts à venir au Québec, qui, peut-être, en passant, ne parleront pas le français, mais qui veulent l'apprendre, le français. C'est d'où l'importance de l'État... d'offrir les cours de francisation.

Permettez une parenthèse là-dessus. Dans la capitale nationale, où on est présentement, vous êtes un immigré, vous ne parlez pas le français, vous avez un emploi, puis on vous accommode, vous êtes capable de travailler. Vous vous inscrivez, vous voulez un cours de francisation, savez-vous ce qu'on va vous répondre? On va vous répondre : Parfait, on va mettre votre nom sur la liste d'attente, puis, selon les délais qu'on a, le premier cours que vous allez avoir, c'est dans trois mois. Ça n'ira pas avant février, mars. Ça ne tient pas la route. La première condition d'intégration d'une personne qui veut venir au Québec, qui veut être active, qui veut apprendre le français... C'est à l'État québécois de faire son bout de chemin, également. Et des milliers de femmes et d'hommes qui ne gagneraient pas 56 000 \$, qui seraient prêts à suivre des cours de français, qui seraient prêts — et, pour plusieurs, ils parlent déjà le français — bien, Mme la Présidente, on ferait en sorte de les accueillir. Ils pourraient être tantôt greffières-audiencières au palais de justice, aux différents palais de justice qui... Soit dit en passant, malgré les rattrapages salariaux qui ont été mis de l'avant par le gouvernement, au 10e et dernier échelon d'une greffière-audicière, elle ne gagnera pas 50 000 \$. Ça fait que moi, là, des problèmes à 50 000 \$... S'ils veulent venir travailler, là, le premier ministre ne peut pas l'aborder de cette façon-là, c'est réducteur, c'est injuste. Ils ont un travail essentiel à faire. Les travailleurs essentiels, ce n'est pas tous ceux qui gagnent au-dessus de 150 000 \$. On ne peut pas avoir une vision économique comme ça. Rappelez-vous de mon éducatrice, elle ne rentre pas, les six autres à 250 000 \$... personne ne travaille.

Et, lorsque l'on parle d'agir tôt — je termine sur les services de garde — bien, nous avons déposé un projet de loi qui faisait en sorte que le service de garde était un droit aussi fondamental et reconnu que le droit d'aller à l'école. Inacceptable qu'au Québec, en 2022, on vous dise, on va mettre votre nom sur une liste d'attente, puis, s'il y a de la place, si vous êtes chanceux, chanceuse, dans un an et demi, deux ans, bien, vous aurez peut-être une place. Il faut dépister rapidement pour nos tout-petits, qui tantôt peuvent avoir des retards langagiers, tantôt peuvent avoir des difficultés pour agir socialement avec les autres. Il faut dépister tôt. Et c'est là que l'on fait quoi, Mme la Présidente? C'est là où on est en train de prévenir, peut-être, un décrochage scolaire en deuxième secondaire, quatrième secondaire.

On doit voir les services de garde comme étant aussi essentiels que le droit d'aller à l'école. Jamais on n'accepterait, au Québec, puis à raison, de se faire dire... bien, moi, mon enfant est prêt à entrer en première année, de se faire dire : Bien, on va mettre son nom sur une liste d'attente, puis, s'il y a de la place dans deux ans, bien, il rentrera, sinon gardez-le à la maison. Ça ne tient pas la route. Il faut arriver avec cette vision-là.

Et on a talonné le gouvernement pendant quatre ans. Quand il dit «continuons», ça ne nous tente pas, nous autres, de continuer. Ça ne nous tente pas de continuer quand on voit... et c'était une première historique, les chiffres sont implacables, les chiffres sont ceux du ministère de la Famille, il s'est fermé plus de places en service de garde en quatre ans qu'il s'en est ouvert. Une fois que j'ai dit ça, tout le monde a compris. Il s'est fermé plus de places qu'il s'en est ouvert en quatre ans. La liste d'attente est rendue à plus de 51 000 noms, 51 000 noms.

Moi, Mme la Présidente, j'étais porte-parole de la famille. Et, si vous saviez le visage de la crise, des parents qui, la mort dans... le coeur, le coeur bouleversé, en étaient réduits à faire des C.V. de bébés avec la photo de leurs tout-petits, distribuer ça aux services de garde en disant : Bonjour, je m'appelle Héloïse, je fais toutes mes nuits, je ne suis pas un enfant à problèmes, je socialise bien, prenez-moi, priorisez-moi. De un, c'est malsain. Et je ne lance pas la pierre aux parents qui en sont réduits à ça. Jamais on n'avait vu ça avant 2018, jamais on n'avait vu ça, une crise de cette ampleur-là. Il y a même deux personnes, dans la région de Québec, qui ont passé une annonce sur Kijiji en disant : On a trois enfants... puis ils n'ont pas le droit de faire ça, mais je ne vais pas leur lancer la pierre, ils disaient : Pour le premier, si vous le prenez, on vous donne 1 000 \$; le deuxième, si vous le prenez, on vous donne un autre 2 000 \$; puis, si vous prenez les trois, on vous donne 5 000 \$ additionnels. Que les parents en soient réduits à cela, c'est inacceptable.

Continuons? Non. Il faut développer les places. Et savez-vous quoi, Mme la Présidente? À 98 % les éducatrices en service de garde, ce sont des femmes. Et la majorité des parents qui demeurent à la maison, c'est, encore une fois, des femmes qui vont mettre de côté leur carrière. Et là, avant cela aussi, on parle de l'importance pour le tout-petit de socialiser, de diagnostiquer s'il y a des retards de développement, d'agir tôt.

Et, ultimement, troisième volet, le volet économique. J'ai rencontré, pour avoir fait une tournée du Québec, des entreprises qui ouvraient leurs propres services de garde. C'étaient des services de garde privés non subventionnés pour

leurs employés. Je me rappelle d'une entreprise, je ne la nommerai pas, qui avait acheté le bâtiment à leur gauche, sur la même rue, qui était en train de le rénover. Ils allaient développer un 29 places, 29 places, service de garde privé non subventionné, et ils se réservaient, parce que c'est eux qui l'avait payé, de 15 à 17 places pour leurs employés.

Quand l'État ne répond pas présent, quand l'État a des indicateurs, comme le gouvernement caquiste, qui faussent les données, qui dit : Ça va très bien, le taux de chômage est bas, ça va très bien, l'écart avec l'Ontario se réduit, et que notre économie en est d'autant minée quant à sa non-capacité de répondre présent, bien, on ne peut pas se réjouir de ça puis on ne peut pas dire : Oui, on va continuer. Nous serons toujours très vigilants. On va arriver, toujours, avec des propositions pour, notamment, développer les places en service de garde, mais le gouvernement devra être à l'écoute. Et le gouvernement, qui nous dit lui-même : Vous nous jugerez sur les résultats, services de garde, les résultats sont catastrophiques.

Mon collègue a parlé ce matin de la santé, et j'ai eu l'occasion, moi également, d'aborder le système de santé, et j'aurai l'occasion d'y revenir un peu plus tard, mais nous ne pouvons pas, pour terminer sur la pénurie de main-d'oeuvre, continuer dans cette direction-là. Et nous avons des, évidemment, suggestions très tangibles. Oui, il faut y aller avec l'innovation, la formation, la requalification, se poser la question : Est-ce qu'il y a des métiers manuels que nous devrions pouvoir enseigner à quiconque voudrait le faire partout au Québec? Oui, il faut mieux faire là-dedans, et il y a encore une carence marquée au Québec quant à la possibilité d'offrir de telles formations. On ne compte plus les exemples où nous avons besoin de travailleurs manuels. Revaloriser les travailleurs manuels. Oui, continuer de faire en sorte de valoriser l'université, les études supérieures, ça, c'est excessivement important, mais on a besoin également d'aiguiller parfois nos jeunes sur d'excellents métiers, des métiers, oui, qui vont être payants, qui vont leur permettre de se réaliser, des véritables artisans de leur travail qui vont venir contribuer.

Au lieu de ça, on a des entreprises, j'en ai dans mon comté, qui doivent elles-mêmes, les dirigeantes, dirigeants d'entreprise, organiser leur mission à l'étranger pour engager, pour faire immigrer de nouvelles personnes. Ça leur coûte une fortune, et ce sont des travailleurs temporaires qui... bien souvent, après deux ans, ils vont perdre, travailleurs temporaires qui, peut-être, ne parlent pas le français. Et les dernières statistiques connues, là, drapeau jaune, il y en a 120 000 qui sont entrés, 120 000 travailleurs temporaires. Ce sont des travailleurs essentiels, bien évidemment, mais que faisons-nous pour s'assurer qu'ils vont rester, qu'ils vont s'intégrer puis qu'ils pourront, le cas échéant, aller en région?

• (12 h 10) •

On est rendus sur l'immigration, Mme la Présidente. Dans la charte des régions, qui avait été mise de l'avant par ma prédécesseure Dominique Anglade suite à des consultations sans précédent, la charte des régions, je vous donne ce seul exemple là, faisait en sorte de demander aux régions : Quelle est votre capacité d'accueil? Vous vous promenez — puis je l'ai faite, la tournée du Québec, deux fois plus qu'une — de Gaspésie jusqu'à en Abitibi, nos entrepreneurs en sont réduits à, oui, offrir leurs propres services de garde, mais également à ouvrir leurs propres logements. Il y a une entreprise, dans le Bas-Saint-Laurent, où ils ont acheté un ancien hôtel, ils l'ont converti en chambres pour les nouveaux arrivants, pour leurs travailleurs, aussi, du Québec qui viennent y travailler. Le Bas-Saint-Laurent achète l'ancien hôtel, fait son logement, ce n'était pas assez. Il y a une RPA qui avait fermé. Tout de suite, ils l'ont achetée. Ils ont investi là-dedans et ils ont fait en sorte de faire les rénovations pour, là aussi, faire des unités de logement dans l'ancienne RPA. Et là ils regardaient des terrains pour lever des logements puis des maisons unifamiliales. Une autre compagnie, en Estrie, que j'avais rencontrée, qui faisait en sorte... qui avait acheté récemment deux maisons unifamiliales, qui les subdivisait pour faire des unités de logement...

La crise du logement aussi... Parce qu'on parle de la crise de pénurie de main-d'oeuvre, crise des places en service de garde, on parle aussi de la crise du logement. Nos entrepreneurs, entrepreneuses qui ne sont pas dans l'industrie de faire du logement en sont réduits à faire des places en service de garde puis de chercher des logements pour leurs employés parce qu'il n'y en a pas. Et, ça, vous rajoutez au problème des citoyens et citoyennes, des familles du Québec qui sont en compétition avec les entreprises pour s'arracher les logements tellement il n'y en a pas. Ça, ça ne tient pas la route.

Quand j'entendais, durant le dernier mandat de la CAQ, le ministre des Finances nous dire : Bien, écoutez, c'est les lois du marché, «there's so much we can do», ça ne tient pas la route. On ne peut pas faire ça en matière de logement. Nous devons... Et nous avons des propositions — et, encore une fois, le gouvernement serait bien avisé de s'en inspirer — où nous devons faire en sorte qu'il y ait davantage d'accès au logement abordable. L'objectif doit être, d'ici 10 ans, 50 000 nouvelles unités. Et les outils ont été... Et vous me permettez de référer, donc, le gouvernement à ce que l'on avait déjà avancé, mais il faut faire en sorte de le développer. Il y a des outils tangibles, des propositions tangibles.

Et également favoriser l'accès à la propriété... On ne peut pas dire : L'accès à la propriété, ça, c'est le marché, c'est la main invisible, je n'ai pas, comme État, à m'inspirer de cela, parce que les entreprises, qui participent peut-être de la main invisible, bien, eux autres, ils sont rendus qu'ils utilisent la main étatique pour développer des places en garderie puis développer des places de logement. Ça, ça relève de l'État et ça participe des enjeux majeurs auxquels font face nos entreprises.

J'aimerais parler, évidemment, aussi, dans ce contexte-là... On a parlé de pénurie de main-d'oeuvre, on a parlé d'immigration, on a parlé de l'importance de la culture québécoise, l'importance de notre langue qui est le ciment de notre société, le ciment de notre nation, la langue française. Vous ne pourrez pas atteindre l'objectif d'assurer l'épanouissement de la langue française au Québec en disant : Parfait, ceux qui, selon moi, ne devraient pas parler le français à la maison, ceux qui, selon moi, ne devraient pas avoir une langue autre que le français comme langue maternelle, comment je pourrais faire en sorte de leur retirer des droits? Ce n'est pas de cette façon-là. C'est complètement contre-productif, mais, à prime abord, ce n'est pas libéral.

Le Parti libéral du Québec, c'est, d'abord et avant tout, le respect des droits et libertés fondamentaux de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, peu importe la langue que vous parlez à la maison. Puis, si le gouvernement se met en tête de dire : Moi, mon étalon de mesure du succès... Le premier ministre, qui dit hier : Vous allez me juger sur les résultats, si, lui, un résultat positif, ce serait de modifier le comportement des gens dans leur chambre à coucher puis autour de la table à manger en spécifiant la langue qu'ils ne devraient pas parler, à savoir toute autre langue que le français, si

c'est ça, son étalon de mesure, il fait fausse route. Et ça, ça se ferait sur le dos des droits et libertés fondamentaux de toutes les Québécoises et Québécois, et ça, nous ne perdrons aucune occasion de le dénoncer haut et fort.

Le gouvernement doit accompagner, accompagner nos entreprises, nos PME qui, tantôt, peinent à s'offrir les logiciels en français. C'est plus facile, au Québec, au Canada, dans un contexte nord-américain, d'avoir des outils de travail en anglais. Tout le monde les fabrique, tout le monde les achète. Il y a évidemment un volume qui fait en sorte que l'accessibilité... le coût est moindre versus en français. Que fait le gouvernement? Nettement insuffisant pour aider nos entreprises, nos PME pour avoir des outils de travail en français, des logiciels, notamment. Ça, c'est très tangible.

La sphère publique, langue d'enseignement, langue de travail, langue d'affichage, c'est ça, les indicateurs. C'est ça, les indicateurs. La situation du français aura toujours été excessivement préoccupante et elle le sera toujours. Nous avons une pression. On représente 2 % de la population en Amérique du Nord dans une mer anglophone. Nous devons être constamment vigilants, mais nous n'accepterons pas... Et on ne sera pas aveuglés, Mme la Présidente, de dire que c'est un défi de tous les instants. Oui, c'est un défi de tous les instants, mais on veut avoir les bons outils, parce qu'on y tient autant que quiconque ici, nous, libéraux, à l'épanouissement du français. Et on croit, et on en est convaincus, et c'est l'évidence même, que les outils pour l'atteindre, c'est l'accompagnement, c'est l'aide, c'est l'accès, donc, aux logiciels pour langue de travail, c'est l'accès aux cours de francisation lorsque vous êtes nouvel arrivant, et c'est de faire en sorte que le Québec ne va pas fermer ses frontières aux femmes et aux hommes de bonne volonté qui ne parlent peut-être pas le français, mais qui veulent venir travailler ici, dans une société, et apprendre le français. Nous devons toujours, donc, répondre présent.

Aussi, la qualité de la langue enseignée, qualité de la langue parlée, nous devons agir même sur celles et ceux qui sont déjà nés ici, qui sont de langue maternelle française, bien, faire en sorte que, dans nos écoles, la qualité du français demeure et que ça demeure l'épanouissement, l'éveil à la beauté de cette langue soit enseignée sur nos bancs d'école. Ça part de là aussi.

Et malheureusement, ces trois mesures-là, on en aura trop peu parlé, pour ne pas dire pas parlé, lors du contexte du projet de loi n° 96, qui ne fera pas du tout avancer, Mme la Présidente, dans les faits, de façon tangible. Parce que ce projet de loi là, pour lequel nous avons voté contre, n'est pas rassembleur, fait des gagnants et des perdants et, malheureusement, fait des distinctions entre des citoyens qui pourraient être considérés, qui pourraient se considérer, elles et eux, de second ordre, des citoyens qui diraient : Bien, moi, ma langue maternelle, ce n'est pas le français, puis je ne parle pas le français à la maison, et là on veut me retirer des droits pour me punir. L'épanouissement ne passera jamais... la garantie de l'épanouissement du français ne passera jamais avec des punitions et de retirer des droits, mais de l'accompagnement, de l'aide et l'offre de services.

I would like to take a moment to address our fellow citizens from the English-speaking communities. The modern Québec we love and cherish has been built by successfully harnessing the great potential which dwells within everyone who calls Québec home. Each and everyone of you bears hope, dreams and talent and are called upon, like every other Quebecker, to fulfill your potential and bring forth your contribution to our nation.

We, Liberals, hold as fundamental the fact that you are first-class citizens, entitled to the same considerations, rights and respect as everyone else. We believe this notion can only and truly be served by working tirelessly to find inclusive and collective solutions to our national challenges.

As such, we will refuse to engage in politics which devolve into finger-pointing rather than focusing on what brings us together and what everyone can bring to the table. Modern Québec has been built by combined efforts of all Quebeckers, and we profoundly believe that we are called upon to write the next chapter of common history together.

Mme la Présidente, nous serons toujours vigilants et nous le devons notamment à nos concitoyennes, concitoyens québécoises, québécois d'expression anglaise, mais nous le devons également envers la nation québécoise, parce que l'épanouissement du français, pour le Parti libéral du Québec, c'est une priorité, si bien que nous voulons cibler les bonnes actions, les actions qui vont nous permettre d'atteindre nos objectifs et avoir les bons indicateurs. Et le gouvernement nous trouvera toujours de leur côté lorsqu'ils agiront en ce sens-là, pas pour punir certains Québécois et Québécoises, mais pour aider celles et ceux qui seront toujours de bonne foi, qui voudront s'améliorer, qui voudront aussi avoir les services auxquels ils ont droit dans leur langue. Et, en ce sens-là, le Parti libéral sera toujours présent, Mme la Présidente.

• (12 h 20) •

La santé... Lorsque l'on a parlé du coût de la vie, priorité parmi les trois identifiées : coût de la vie, l'économie, moteur et garant premier, l'économie, moteur premier d'épanouissement de notre nation québécoise, nous allons parler de la santé. Le premier ministre, encore une fois, a dit : Vous nous jugerez sur les résultats. Bien, à ce moment-là, nous avons des défis énormes. Nous en avons parlé déjà ce matin, les urgences débordent. Les parents ont de la difficulté à faire soigner leurs enfants. Ce qui se dit sur le terrain, là, c'est que ce n'est pas des temps pour tomber malade au Québec. Ce n'est pas normal qu'on se dise : Ce n'est pas le temps de tomber malade, aïe! tu ne veux pas te ramasser aux urgences. Ce n'est pas normal, ça. Dans une société développée comme est le Québec, c'est inacceptable de se dire... Puis je rencontrais des citoyens dans mon comté, pas plus tard que dimanche dernier : Moi, M. Tanguay, je n'ai pas de médecin de famille, je prie pour ne pas tomber malade parce que je ne veux pas me ramasser dans les urgences. Combien de fois on entend ça dans nos comtés? C'est une réalité. Ce n'est pas normal, on ne peut pas l'accepter. Il faut faire en sorte, encore une fois... Le ministre de la Santé et le premier ministre n'ont pas dit, comme le soulignait mon collègue de Pontiac : Bien, les résultats, on va les évaluer aussi en matière de santé. Ce n'est pas leur premier mandat, ils en sont à leur cinquième année à la tête du gouvernement québécois. Ils sont en train de travailler sur une mise à jour économique le 8 décembre. Ils sont en train de travailler sur leur cinquième budget en mars prochain. Ce n'est pas normal que l'on en soit réduits à ne pas avoir les services pour lesquels on doit normalement avoir droit.

Là aussi, la pénurie de main-d'oeuvre frappe, oui, mais, notamment, je me rappelle les questions qui étaient posées, dès 2018, début 2019, au gouvernement caquiste, où on leur disait : Temps supplémentaire obligatoire, projets ratios.

C'est quoi, ça, les projets ratios, pour celles et ceux qui nous écoutent à la maison? C'est de faire en sorte que les infirmières, là, qui sont à bout, là, elles aient un nombre de patients qui soit humain et aient des heures de travail qui soient humaines. C'est ça, les projets ratios, être capable d'avoir une charge de travail qui vous permet de faire le métier, votre profession qui vous passionne sans tomber en burn-out ou sans dire : Pour moi, là, c'en est trop, je vais quitter un métier qui me passionne, je vais aller pratiquer ailleurs.

Et ça, tant que le gouvernement ne l'aura pas compris, tant que le gouvernement n'aura pas compris qu'il doit d'abord améliorer les conditions de travail et ainsi favoriser le recrutement, favoriser le retour au travail et faire en sorte qu'il n'y ait pas d'infirmières épuisées qui disent : Bien, ce matin, moi, je ne rentre pas, ou, ce matin, je quitte le réseau... C'est ce que l'on voit. C'est amplifié par, en tout respect, la mauvaise gestion de ce gouvernement de notre réseau de santé. Là, on entend qu'on a un comité d'experts. Ils sont à leur cinquième année. Les Québécoises et Québécois, en matière d'accès aux services de santé, méritent mieux, ont le droit d'avoir mieux, et l'opposition officielle libérale va continuer à talonner le gouvernement sur cet enjeu-là également.

On parle de santé, on parle de santé mentale également, faire en sorte que l'on puisse, au Québec, avoir accès à des services de première ligne en santé mentale. Nous avons mis de l'avant une suggestion, faire en sorte qu'il y ait un programme public de psychothérapie pour assurer un accès universel. C'est névralgique, c'est fondamental.

Je vais vous parler, également, d'éducation. Là aussi, on peut voir, Mme la Présidente, pénurie de main-d'oeuvre, manque de professionnels. Il manquait 1 400 professeurs à la rentrée scolaire. C'est ça, le défi du ministre. Le ministre vient d'arriver, mais son gouvernement ne vient pas d'arriver, c'est leur cinquième année, ils étaient là depuis quatre ans. Faire en sorte que les défis qui frappent nos écoles... on puisse offrir, oui, un milieu sain, des bâtiments qui soient dignes de ce nom, la qualité de l'air, la sécurité des jeunes, l'encadrement de nos jeunes aux besoins particuliers, mais il y a une chose, hier, qui n'a pas été mentionnée par le premier ministre, et c'est inacceptable, il n'a jamais mentionné l'un des principaux défis nationaux du Québec en matière d'éducation, qui est la lutte au décrochage scolaire. Et la lutte au décrochage scolaire, ça devrait être votre premier indicateur de succès. Mme la Présidente, je vous ai parlé de qualité de l'air, de qualité des bâtiments, de la pénurie de main-d'oeuvre. Tout ça, ce sont des garanties ou non de votre seul résultat qui compte, à savoir la réussite scolaire. Lutter contre le décrochage, le premier ministre n'en a pas dit un seul mot, n'a pas mentionné ça, alors que, priorité des priorités, c'est la réussite scolaire. Ça, nous aurons l'occasion, notamment avec notre collègue de Saint-Laurent, de talonner le gouvernement là-dessus et, notamment, aussi de faire en sorte que l'école soit réellement publique, parce que l'accès à un service d'éducation ne doit pas être tributaire des revenus parentaux. L'accès à un service d'éducation de première classe, partout au Québec, devrait être une garantie, ce qui n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui.

J'ai parlé de la justice et de faire en sorte que nous ayons un service de justice, une justice, au Québec, qui soit accessible. Là encore, «vous nous jugerez sur les résultats», c'est le ministre de la Justice, qui a été reconduit dans ses fonctions, qui est en conflit judiciaire avec la juge en chef Rondeau. Et on peut voir que, là aussi, il dit : On fait un rattrapage salarial. Elles sont rendues, en fin d'échelle, à 50 000 \$, les greffières-audiencières. Bien, nous devons faire en sorte de s'assurer que toutes les Québécoises et Québécois, qui... pas par gaieté de coeur, là. Il y a des causes qui sont remises, au Québec, à toutes les semaines, notamment des causes en matière d'agression sexuelle, où les plaignantes, les témoins se font revirer de bord parce qu'ils se cognent le nez sur la porte de la salle d'audience. C'est inacceptable. Et, avec notre collègue de l'Acadie, nous ne manquerons, là aussi, aucune occasion de le dénoncer.

Alors, Mme la Présidente, j'aimerais aussi, bien évidemment, parler et lancer un message aux Premières Nations. Les Premières Nations, citoyennes et citoyens à part entière, n'ont malheureusement pas, en quantité, en qualité et en nombre, les services publics auxquels ils auraient normalement droit, auxquels ils sont en droit de s'attendre. Il faut agir pour assurer, donc, que les services soient donnés aux Premières Nations et aux Inuits, notamment les soins de santé et services sociaux.

Le triste épisode de la mort de Joyce Echaquan nous a tous ébranlés. Et c'est pour ça qu'au Parti libéral du Québec nous continuerons de talonner le gouvernement pour qu'il reconnaisse le Principe de Joyce, qu'il reconnaisse l'importance que chaque citoyen, citoyenne puisse avoir accès également aux services essentiels offerts par l'État québécois. Et le rapport entre nation à nation, aussi, doit être amélioré. Nous devons tendre la main et nous devons, au-delà des beaux discours, répondre présent et, encore une fois, tenir le premier ministre pour ce qu'il a demandé lui-même. Vous le jugerez sur les résultats. Il y a encore énormément à faire. Et l'opposition officielle du Parti libéral du Québec va, encore là une fois, faire son travail pour défendre chacun des citoyens, chacune des citoyennes.

Vous l'avez vu, Mme la Présidente, vous avez un peu ce qui nous animera en réponse au discours inaugural du premier ministre, un discours qui contenait trop peu de mesures tangibles, trop peu de nouveautés. Il y avait certains éléments, je vais vous en mentionner un, le discours national ou la discussion nationale qu'il veut lancer, je vais mentionner ce bon point là du premier ministre, afin d'imaginer comment nous allons pouvoir développer, au Québec, la demi-Hydro-Québec dont on a besoin. Hydro-Québec, aujourd'hui, peut fournir en énergie propre 200 térawattheures. C'est la capacité totale, 200 térawattheures. Nous aurons besoin, dans les prochaines années, d'un 100 térawattheures additionnel, c'est ce que l'on dit, une demi-Hydro-Québec. Alors, nous voulons faire en sorte, oui, de participer à cette discussion nationale là. Il y a énormément à faire. Le premier ministre, lui, a déjà ciblé un barrage, la construction d'un barrage comme étant une condition sine qua non. Nous voulons avoir cette discussion pour savoir, si le Québec s'engage, comment, où, et également initier cette discussion-là avec nos concitoyens, concitoyennes des Premières Nations et issus, donc... des Premières Nations et des Inuits.

Alors, Mme la Présidente, vous avez devant vous une opposition libérale renouvelée, vous avez 10 nouveaux députés qui s'ajoutent à une équipe, qui ont chacun leur expertise, leur expérience. Nous avons chacun à apporter, comme porte-parole, à nos débats. Je suis très, très fier, à titre de chef de l'opposition officielle, de faire équipe avec ces femmes et ces hommes... un caucus très majoritairement féminin, de faire équipe avec des femmes et des hommes qui à tous les jours vont se lever en cette chambre pour dire : Ce qu'on débat, là, est-ce que c'est bon pour toutes les Québécoises et tous les

Québécois? On n'aura pas peur de dire, si c'est bon : On l'appuie, on veut le faire adopter. On n'aura pas peur de proposer, également, d'amener des solutions pour que le gouvernement s'en inspire. Puis, des solutions, on en a dans tous les dossiers. Mais également on n'aura pas peur de soulever et de dénoncer toutes les injustices, les iniquités et les inégalités, et nous le ferons toujours, Mme la Présidente, en ayant ce qui est fondamental, ce qui définit le Parti libéral du Québec : la force économique est la principale garante de l'épanouissement de la nation québécoise, de notre vitalité culturelle, des services sociaux, de la justice sociale, et le principal, l'outil pour mener à bien, à terme, atteindre nos objectifs de lutte aux changements climatiques. C'est notre vision, c'est notre ambition, et nous aurons l'occasion d'oeuvrer selon cette ligne de conduite.

• (12 h 30) •

Et, en ce sens-là, Mme la Présidente, à la lumière de ce que l'on a pu vous illustrer, et mes collègues, à ma suite, pourront également vous cibler des mesures qui sont correctes mais tantôt aussi insuffisantes, dans le discours inaugural, proposer également et d'avoir l'occasion de dénoncer certaines approches, nous nous inscrivons, donc, de façon très positive dans ce processus-là, parce que la seule chose qui nous anime, là, ce n'est pas notre prochain succès électoral. La seule chose qui nous anime, c'est de faire notre job puis faire en sorte que tous les Québécoises et Québécois soient dignement représentés, puissent avoir leur voix à l'Assemblée nationale, puissent avoir les services auxquels ils ont droit, puissent envisager l'avenir et ne jamais, jamais se considérer des citoyennes et citoyens de second ordre, Mme la Présidente. C'est ça, l'engagement libéral, et c'est ce qui nous différencie dans l'approche.

Motion formulant un grief

Alors, Mme la Présidente, en terminant, j'aimerais déposer cette motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale dénonce l'absence de vision du gouvernement caquiste pour régler les enjeux les plus criants auxquels sont confrontés les Québécoises et les Québécois, notamment la pénurie de main-d'oeuvre, la lutte à l'inflation et l'accès à des soins de santé de qualité.»

Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente : Alors, merci, M. le chef de l'opposition officielle. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Vous vous en doutiez sûrement.

Je cède maintenant la parole à M. le chef du deuxième groupe d'opposition, en lui rappelant que son temps de parole est d'une durée maximale d'une heure. Alors, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, la parole est à vous.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. À mon tour de répliquer au discours d'ouverture livré par le premier ministre du Québec hier.

Et, d'abord, je veux remercier vraiment du fond du coeur les 635 000 personnes qui ont voté pour Québec solidaire le 3 octobre dernier. À ces centaines de milliers de Québécois, de Québécoises, je veux leur dire une chose très simple : On ne vous laissera pas tomber.

Je veux, bien sûr, féliciter le premier ministre pour le mandat qu'il a reçu. C'est vrai qu'il a hérité d'une majorité parlementaire forte, mais cette majorité parlementaire est loin de représenter un chèque en blanc. La confiance qu'il a reçue le 3 octobre dernier vient, en fait, avec des attentes plus élevées que jamais.

Le premier ministre va nous dire, et il l'a dit, d'ailleurs, hier, que, le 3 octobre dernier, les Québécois et les Québécoises ont fait le choix de continuer avec la CAQ. Bien, aujourd'hui, à mon tour de lui rappeler une chose très importante. La majorité des électeurs, des électrices qui ont voté le 3 octobre dernier n'ont pas voté pour son parti. Ils ont voté pour Québec solidaire, ou le Parti québécois, ou le Parti libéral, ou le Parti conservateur du Québec. En fait, ça, c'est... presque 60 % des gens qui sont allés voter ont choisi ces partis-là.

À regarder la composition du salon bleu, on ne croirait pas ça, Mme la Présidente. Devant une telle majorité parlementaire, on pourrait dire : Bien, voilà, la majorité des Québécois et des Québécoises appuient le premier ministre, appuient le programme de son parti. Or, c'est faux. Ce n'est pas ça, la réalité du Québec de 2022. La majorité des gens qui se sont déplacés pour voter le 3 octobre dernier n'ont pas choisi le programme de la Coalition avenir Québec. La seule raison pour laquelle ce parti détient une majorité parlementaire aussi forte, c'est les distorsions épouvantables et antidémocratiques de notre mode de scrutin.

Donc, à tous ces électeurs qui n'ont pas voté pour la Coalition avenir Québec, je veux vous dire qu'ils pourront compter sur Québec solidaire. Ils pourront compter sur nous pour être une opposition forte, une opposition unie, une opposition concentrée sur les vrais problèmes des Québécois et des Québécoises, branchée sur le terrain. Puis, en termes de hockey, ils peuvent compter sur moi pour ne pas laisser le contrôle de la puck au premier ministre du Québec.

Mais je veux aussi parler, cet avant-midi, aux Québécois et Québécoises qui ont voté pour la Coalition avenir Québec. Fidèle à son habitude, le premier ministre va vous dire que le Québec est uni derrière lui. C'est ça qu'il appelle la cohésion nationale, être d'accord avec ce que le premier ministre dit. Le fait est que le Québec est pluriel, mais qu'il y a une chose qui nous unit, peu importe pour qui on a voté le 3 octobre dernier : on voit tous qu'il y a des problèmes, au Québec, on veut tous que certaines choses changent. Et entre continuer comme avant et changer les choses, le premier ministre va devoir faire des choix entre ramener notre système de santé public à flot ou le laisser dériver, entre augmenter les factures des gens ou augmenter leur salaire et leur pension, entre agir rapidement contre les changements climatiques ou pelletter ça dans la cour de nos enfants.

J'ai écouté le premier ministre, hier, j'ai écouté son discours, et il y a un mot qu'il n'a pas prononcé : imputabilité. Combien de fois avons-nous entendu, dans les quatre dernières années, le premier ministre mettre la faute sur les autres pour les problèmes du Québec? Il ne peut plus faire ça. Il ne peut plus faire ça, Mme la Présidente, pas à l'aube d'un deuxième mandat, pas avec une telle majorité parlementaire. Il ne peut plus, comme il l'a fait à chaque jour en période de questions, pendant quatre ans, blâmer les libéraux, la pandémie, les syndicats, Justin Trudeau. Ça suffit, les excuses, ça suffit, les défaites. Il gouverne de manière majoritaire depuis deux mandats, maintenant c'est à lui de livrer des résultats. Et il sera imputable devant les Québécois, Québécoises de l'absence de ces résultats-là. C'est vrai que le premier mandat du premier ministre a largement été le mandat de la pandémie. Bien, moi, je veux qu'il m'entende bien lui annoncer que le deuxième mandat qu'il a hérité, c'est le mandat de l'imputabilité et des résultats.

La priorité la plus urgente, pour Québec solidaire, je l'ai répété tout l'automne, c'est le coût de la vie. Et c'est notre priorité la plus urgente parce que c'est la priorité la plus urgente pour les Québécois et les Québécoises en ce moment. C'est de ça dont ils nous parlent dans nos bureaux de circonscription. Noël arrive dans quelques semaines. Ça fait deux ans qu'on n'a pas eu quelque chose comme un Noël normal. Dans les deux dernières années, c'est la pandémie qui a gâché bien des Noëls, au Québec. Bien, là, le prochain Noël, c'est plate à dire, mais il risque d'être encore gâché, puis cette fois-là, c'est par le coût de la vie. C'est sûr que, dans ce contexte-là, il y a beaucoup de gens qui vont être contents de recevoir le chèque du gouvernement. Sauf que, le premier ministre l'a dit, le prochain chèque, c'est le dernier. Autrement dit, c'est la dernière bouée de sauvetage. Le problème, c'est que le bateau va continuer à prendre l'eau. Après Noël, c'est quoi, le plan? Parce que, je l'ai dit ce matin, le chèque de la CAQ, c'est un peu comme un panier de Noël, c'est le fun de recevoir ça avant le temps des Fêtes, mais, rendu en janvier, il ne reste plus rien.

Mais ce n'est pas tout. Alors que la CAQ prétend vouloir aider les gens dans le contexte de la crise, le premier geste législatif que le premier ministre va poser va venir alimenter la crise du coût de la vie en permettant des hausses de tarifs généralisées. Ce n'est pas rien, quand même. C'est toute une contribution que le gouvernement va demander aux gens ordinaires. Les 4,6 millions de personnes qui gagnent moins de 50 000 \$ par année vont devoir payer chacun, chacune 3 % de plus sur chacune de leurs factures qui provient du gouvernement. Ça, c'est une augmentation de 3 % des frais de scolarité pour les étudiants et les étudiantes, une augmentation des frais de garde pour enfant, une augmentation du loyer dans les CHSLD, des factures d'électricité qui vont aller piocher directement dans les poches des aînés les plus vulnérables. Ça, Mme la Présidente, ce n'est pas un bouclier, c'est une passoire.

On va prendre un exemple. Pour une famille ordinaire qui a deux enfants à la garderie, peut-être une voiture dans l'abri Tempo, bien, les factures du gouvernement vont coûter plusieurs centaines de dollars plus cher, l'an prochain, avec une augmentation généralisée de 3 %. Les Québécois regardent leur portefeuille, à l'aube du temps des Fêtes, puis ils se disent : Est-ce que j'ai les moyens, moi, de payer ça, en ce moment? Bien, quand le panier d'épicerie coûte plus cher que jamais, ce n'est pas le temps d'augmenter le coût des tarifs, même de 3 %, parce que, pour bien des familles, ce 3 % là, c'est 3 % de trop. Quand tout augmente, la job du gouvernement, ce n'est pas de faire partie du problème, c'est de faire partie de la solution. Puis la première étape pour faire partie de la solution, c'est de ne pas empirer le problème. Ça veut dire quoi? Un gel généralisé de l'ensemble des tarifs du gouvernement.

• (12 h 40) •

Il est de coutume, pour les partis d'opposition, de regarder ce qui est mentionné dans un discours d'ouverture mais surtout de prendre en note ce qui n'est pas mentionné. Et il y a deux grands absents, dans le discours d'hier, en fait, des enjeux qui ont été à peine effleurés : le loyer, l'hypothèque. La question du logement. L'année prochaine, c'est vrai, les économistes prédisent que l'inflation va ralentir, autrement dit que les prix vont augmenter un peu moins vite qu'en ce moment, mais la crise du coût de la vie, elle, elle est loin d'être terminée, parce que ce n'est pas parce que l'inflation ralentit que les prix diminuent. Bien au contraire, les prix vont rester élevés et l'écart qui s'est créé, au Québec, entre les prix et les salaires va demeurer. Alors, c'est quoi, le premier poste de dépenses de toutes les familles québécoises? Dans tous les budgets du Québec, le premier poste de dépenses, c'est le même, c'est le loyer ou l'hypothèque. Bref, c'est le logement. Et le logement, c'est également le principal échec de la CAQ dans les quatre dernières années.

La Banque du Canada nous annonce déjà des hausses de taux d'intérêt. Ça va faire mal aux premiers acheteurs. Ça va faire mal aux propriétaires qui vont devoir renouveler leur hypothèque, et, par le fait même, par ricochet, ça va faire mal aussi aux locataires qui vont sans doute recevoir des hausses historiques de loyer l'an prochain au Québec. Les familles sont déjà poussées vers l'endettement, certaines, peut-être, vers la faillite. Et là les locataires vont devoir payer des loyers encore plus chers. Il y a déjà des centaines de milliers de familles mal logées. Il y a déjà des dizaines de milliers de logements qui devraient être, qui devaient être construits, qui ne le sont pas. Il y a déjà tant de gens sur les listes d'attente pour avoir accès à un logement. La CAQ nous en avait promis 15 000. Ils en ont fait à peu près 5 000, trois fois moins. Le gouvernement n'a pas livré la marchandise, dans son premier mandat, sur la question du logement.

Et là ce qui s'en vient, c'est encore pire. Il faut construire plus de logements sociaux et il faut que le gouvernement s'associe avec les municipalités pour mettre les chantiers en branle au plus vite, sauf que ces logements-là ne seront pas prêts en février. Ils ne seront pas prêts en mars. Ils ne seront pas prêts en juillet ni en août. Ça va prendre du temps, construire ces nouveaux logements là. Entre-temps, qu'est-ce qu'il faut faire? Limiter les hausses de loyer. Ça fait des années qu'on le répète, à Québec solidaire. C'est possible de mettre fin et c'est possible de rendre illégales les hausses de loyer abusives.

On en a vu tellement, des exemples dans les journaux, 200 \$, 300 \$, 400 \$, 500 \$ par mois de plus sur son loyer. Ça, c'était l'an passé, Mme la Présidente. Ça va être quoi cette année? Les gens ne sont pas capables de payer ça au Québec. C'est des aînés forcés à déménager, des mères monoparentales qui sont placées devant des choix cruels. Et le gouvernement du Québec n'a rien fait, rien fait pour limiter les hausses de loyer abusives. Ils ont même eu l'occasion d'amener le début de la moitié d'une solution à la fin de la précédente session parlementaire en réglementant la fameuse clause F, et, même ça, ils ne l'ont pas fait. Et, même ça, ils ne l'ont pas fait, avec la collaboration, bien sûr, du Parti libéral.

En ce moment, là, les loyers, au Québec, ils augmentent d'eux-mêmes trois fois plus vite que l'indice du Tribunal administratif du logement. Ça fait qu'à chaque fois que je parle de logement au premier ministre, le premier ministre me dit : Oui, mais il y a un indice qui limite la hausse des loyers. Ce n'est pas vrai, Mme la Présidente. Cet indice-là, il est facultatif. C'est une suggestion. Et, dans la réalité, les loyers augmentent deux, trois fois plus vite. La CAQ ne fait rien. Et c'est ce qui va se passer l'année prochaine encore. Les loyers vont augmenter plus vite que l'indice théorique du Tribunal administratif du logement. Il y a des gens qui vont se ramasser à la porte, les loyers vont continuer d'augmenter en flèche, et la CAQ sera imputable de cette situation-là.

La solution, on la connaît, elle est simple, elle existe en Ontario : limiter les hausses de loyer dès maintenant, s'assurer que cet indice du Tribunal administratif du logement ne soit plus une simple suggestion amicale, mais qu'au contraire il ait force de loi. Bien sûr, c'est normal que les propriétaires augmentent leur loyer un peu plus s'ils font des rénovations ou si les taxes foncières augmentent, mais l'augmenter de 200 \$, 300 \$, 400 \$, 500 \$ par mois, c'est immoral et ça devrait être illégal. C'est ce que propose Québec solidaire depuis des années. On va talonner le gouvernement là-dessus toute la session. Il peut compter sur moi puis sur le député de Laurier-Dorion.

Je parle de geler les factures, je parle de limiter les hausses de loyer, mais il y a aussi des choses qui doivent augmenter au Québec. Les pensions et les prestations que les Québécois, les Québécoises reçoivent du gouvernement devraient augmenter plus vite. Le premier ministre nous parle souvent de solutions constructives. Bien, ça, c'en est une, indexer, deux fois par année plutôt qu'une, l'ensemble des prestations du gouvernement. En ce moment, les prix augmentent plus vite que les aides du gouvernement. Ça ne marche pas. L'inflation, elle va tellement vite, Mme la Présidente, le monde qui vit avec des chèques du gouvernement ne peuvent pas attendre l'an prochain qu'on les indexe pour cette année, c'est en retard, ils s'appauvrissent maintenant puis ils s'appauvrissent toute l'année tant et aussi longtemps que les chèques ne sont pas indexés. Ça, là, ce n'est pas une proposition qui coûte très cher au gouvernement, ce n'est pas une proposition radicale puis ce n'est pas une proposition compliquée. Indexer deux fois par année l'ensemble des prestations gouvernementales, c'est une proposition qu'on a faite à la Coalition avenir Québec. Je la réitère. Ils pourraient le faire dans leur mise à jour économique de la semaine prochaine, ça viendrait aider les gens les plus touchés par la crise de l'inflation.

Il faut aussi augmenter les salaires. Il faut aussi augmenter les salaires, les salaires n'augmentent pas assez vite au Québec. Mme la Présidente, ça fait juste cinq ans que je suis en politique, ça ne fait pas très longtemps, mais, quand je suis entrée en politique, j'allais visiter des banques alimentaires dans ma circonscription, et les gens que je voyais faire la file, c'était généralement, pas toujours, mais généralement des gens sur l'aide sociale ou des gens en situation d'itinérance, des gens dans des situations de grande pauvreté, en fait, souvent des gens qui ne travaillaient pas. Aujourd'hui, je retourne dans les mêmes banques alimentaires, cinq ans plus tard, puis les gens que je rencontre, c'est du monde qui travaille à temps plein. Puis des fois ce n'est pas une personne qui travaille à temps plein, c'est deux personnes qui travaillent à temps plein et qui ne sont pas capables de remplir leur panier d'épicerie. Ça, ce n'est pas une anecdote, ce n'est pas un accident de parcours, c'est une situation récurrente. Les responsables des banques alimentaires du Québec nous en parlent.

Et ça, c'est le symptôme de quelque chose de profond. C'est le symptôme d'une rupture du contrat social, au Québec, parce que le contrat social, dans une économie comme la nôtre, qui est en fait assez simple, le pari qu'on fait, c'est que, si tu travailles à temps plein, là, si tu te lèves le matin, tu rentres à la job, tu ressors de la job à 5 heures, tu fais ça cinq jours par semaine à temps plein, bien, le contrat social, là, qu'est-ce qu'il dit, là, c'est que, si tu travailles comme ça, tu devrais être capable de répondre minimalement à tes besoins de base, genre se nourrir. Et, en ce moment au Québec, avec un salaire minimum à 14,25 \$ de l'heure, ce n'est pas possible. Ce n'est pas possible, en travaillant à temps plein, de répondre à ses besoins de base.

Le premier ministre me parlait d'économie 101, là. Moi, j'ai envie de lui parler de gros bon sens 101. Quand tu travailles à temps plein au Québec, tu devrais être capable de vivre dans la dignité. Je ne dis même pas vivre confortablement, vivre dans la dignité. Ce n'est pas le cas dans le Québec de décembre 2022. Le gouvernement de la CAQ doit augmenter significativement le salaire minimum parce qu'on ne peut pas accepter que des gens qui travaillent à temps plein ne soient pas capables de se nourrir. C'est un principe moral de base, Mme la Présidente.

À une certaine époque, là, à l'époque où on parlait de capitalisme sauvage, on utilisait l'image selon laquelle les ouvriers dans les usines d'automobiles construisaient des véhicules qu'ils n'étaient même pas capables de s'acheter, hein? Puis on dit souvent qu'une des réalisations de la social-démocratie, de la redistribution de la richesse, c'est le fait d'avoir permis aux ouvriers, aux ouvrières — bien, à l'époque, c'étaient pas mal juste des ouvriers qui construisaient leurs véhicules — au moins d'avoir un salaire suffisant pour acheter des véhicules qu'ils construisaient.

En ce moment, Mme la Présidente, les caissières qui travaillent dans nos grandes épicereries là ne sont pas capables de remplir leur panier d'épicerie. Ce n'est pas exactement ce que j'appelle du progrès social. Elles m'ont écrit par dizaines dans les derniers jours, ces femmes-là qui travaillent dans des grandes bannières d'épicerie, des entreprises qui viennent d'enregistrer des profits records, des profits records, et pendant que les grands patrons de ces chaînes-là s'en mettent plein les poches, pendant que les actionnaires sont morts de rire, les femmes sur le plancher qui se brisent le dos à la caisse ne sont pas capables de remplir leur panier d'épicerie. Ça, c'est une rupture fondamentale de notre contrat social au Québec. On n'a pas le droit de laisser ça aller, et je ne lâcherai pas le premier ministre d'un pouce là-dessus. Il va m'en entendre parler jour après jour, tant et aussi longtemps que le salaire minimum n'aura pas été augmenté pour vrai au Québec. Le premier ministre a ce pouvoir-là, il a le pouvoir d'augmenter les salaires de centaines de milliers de Québécois et de Québécoises le 1er mai prochain. On va être là pour lui rappeler.

• (12 h 50) •

Durant la campagne électorale, j'ai souvent dit que la crise la plus tragique auquel fait face le Québec en ce moment, c'est ce qui se passe dans notre réseau de la santé. Et à l'époque, durant la campagne, je parlais beaucoup de ce qui se passait avec nos aînés. On sortait... on sort toujours d'une phase particulièrement difficile de la pandémie où on a été beaucoup interpellés par le sort que notre société puis notre système de santé public réservent à nos aînés.

C'est toujours vrai et c'est toujours tragique, ce qui se passe avec les aînés, au Québec, mais là, dans les dernières semaines, une nouvelle forme de tragédie que l'on a vue apparaître, c'est ce qui se passe avec la santé de nos enfants. Je vous raconte une anecdote. Je suis devenu papa pour la première fois il y a quelques mois, il y a neuf mois, en fait, et, cette semaine... en fait, la semaine dernière, ma petite a fait de la fièvre pour la première fois. J'étais à Québec, la petite était à Montréal avec sa mère. Je suis en train de souper avec mes collègues députés et je reçois un message texte de ma blonde qui me dit, ah! je pense que la petite fait de la fièvre. C'était la première fois qu'elle faisait de la fièvre. Bon, c'est juste une petite fièvre de bébé, ça ne peut pas être si grave que ça, mais, quand même, quand c'est la première fois, c'est un peu inquiétant. Et là j'ai eu un flash, j'ai dit, bien là, il faudrait lui donner un petit peu de Tylenol. Et là je me pose la question, oh! on a-tu des Tylenol? Bon, mes collègues me connaissent, je suis un homme assez prévoyant, on avait des Tylenol. On en avait acheté comme trois mois avant la naissance du bébé, on n'avait pas pris de chance, et ma blonde a donc pu donner une petite dose de Tylenol à la petite, sans problème.

Et ça s'est réglé, rien de grave, là, mais ça m'a fait quand même réfléchir. Ça m'a fait réfléchir parce que j'ai pensé, à ce moment-là, à toutes les familles qui, en ce moment, vivent ces moments de stress là, ces moments d'angoisse, et sans doute des moments pas mal plus stressants, pas mal plus angoissants quand ils voient leur bébé tomber malade, qu'ils veulent commencer par le soigner à la maison en donnant une petite dose d'acétaminophène puis qu'ils se disent, je n'en ai pas. Ils vont à l'épicerie, tout ce qu'ils trouvent, c'est des tablettes vides. À la pharmacie, tout ce qu'ils trouvent, c'est des tablettes vides.

Puis ça m'a marqué parce que je me suis dit : C'est quand même incroyable que, dans un pays aussi riche que le Québec, dans une société aussi prospère, on soit en situation de pénurie d'un bien aussi essentiel et aussi simple, simple que de l'acétaminophène pour enfant. Ça, c'est une illustration d'à quel point on est rendu loin dans la fragilisation de nos institutions publiques de santé, parce qu'à une certaine époque, Mme la Présidente, on avait la capacité, au Québec, de produire ici, par nous-mêmes, des médicaments génériques, notamment le médicament générique le plus simple parmi tous à produire, mon collègue Amir Khadir l'avait même fabriqué à *Infoman*, en direct : de l'acétaminophène. On aurait ce pouvoir-là, au Québec, de le faire. Ça fait des années qu'on en parle, à Québec solidaire, on devrait être capables de produire par nous-mêmes. Bien sûr, pas tous les médicaments. Il y en a qui sont beaucoup trop complexes, qui nécessitent des ingrédients actifs qui viennent de beaucoup trop loin, qui sont trop chers, mais les médicaments essentiels, la base de la base, de la base, on devrait être capables d'en faire au Québec. On est assez riches, on a assez d'expertise pour le faire, on le faisait avant les années 90.

Ce petit stress très banal, quotidien, que j'ai vécu, moi, m'a fait prendre conscience, m'a fait penser à toutes ces autres familles-là qui, en ce moment, sont terrassées par l'angoisse et le stress de voir leur bébé malade à la maison, de ne pas être capables de le soigner. Là, j'ai prolongé ma réflexion, mais j'ai dit, oui, mais ce n'est pas bien, bien mieux mais qu'ils arrivent à l'hôpital, parce qu'en ce moment, dans les urgences pédiatriques, c'est une crise historique, historique.

Mon collègue de Rosemont et moi, on était au CHU de Québec la semaine dernière. On a passé deux enfants, avec des infirmières du CHU de Québec. Les histoires qu'on a entendues, là, c'est renversant, puis, bien sûr, des histoires, comme celles dont mon collègue a parlé ce matin, en période des questions, d'épuisement, de TSO, de gens qui craquent, de gens qui nous braillent dans les bras. Essayez de rentrer dans une salle de pause d'hôpital, là, parlez avec ces femmes-là de leurs conditions de travail, essayez qu'il n'y ait pas quelqu'un qui tombe en larmes. C'est impossible. Il n'y a pas un établissement où mon collègue est rentré où il n'y a pas quelqu'un qui n'a pas fondu en larmes. On en est là. On en est là, au Québec.

Donc, bien sûr, ils nous parlent de leur épuisement, de leur TSO, mais savez-vous aussi ce qu'ils nous disent? Puis il y a des affaires que, même, j'hésite à dire ici, parce qu'on pourrait me reprocher d'imputer des motifs, là, mais ils nous parlent d'erreurs médicales. Ils nous parlent d'erreurs médicales sur des enfants, ils nous disent : On a peur de l'échapper, d'oublier quelque chose. Mon collègue de Rosemont a donné des exemples dont on s'est fait parler ensemble, une infirmière qui me dit : Il y a quelqu'un dans la gang qui a oublié un garrot sur le bras d'un enfant pendant 24 heures.

On en est là, dans notre système de santé public, Mme la Présidente, pas juste des soignantes épuisées, mais la santé du public est fragilisée. La vie, la sécurité du public est fragilisée par le niveau d'épuisement absolument phénoménal des soignantes dans le réseau public. C'est ça qui se passe dans notre système de santé en ce moment. Et, pendant quatre ans, le ministre de la Santé et le premier ministre ont accusé tout le monde d'être responsable de ça : le PQ, les libéraux, Justin Trudeau, les syndicats. On n'a même jamais été au pouvoir puis, une couple de fois, ça a été la faute de Québec solidaire. Là, ça suffit, là, les défaites. Le premier ministre dit qu'il est un homme pragmatique, un homme de résultat, là, là, il va être imputable de ce qui se passe dans notre système de santé. Les résultats, on veut les voir. Les résultats, les Québécois et les Québécoises veulent les voir. Ils sont tannés puis ils sont en train de perdre confiance dans notre système de santé public, puis, ça, c'est une très, très, très mauvaise nouvelle.

Tous les voyants sont au rouge en ce moment. Le ministre de la Santé avait promis de sevrer les agences de placement, c'est le contraire qui est arrivé : 875 millions de dollars pour payer du personnel d'agences en un an. Le ministre de la Santé avait promis de ramener les soignantes dans le public, elles continuent de s'en aller. Il y a 20 000 personnes qui attendent pour un premier service en santé mentale, 21 000 personnes qui attendent depuis plus d'un an pour une chirurgie. Il y a une personne sur sept qui se présente à l'urgence sans voir un médecin. Et, plus on est loin des grands centres, plus ces statistiques-là s'empirent.

Mon collègue de Rosemont a trouvé les mots justes pour décrire cette situation-là, c'est de la violence institutionnelle. Il n'y a pas d'autres façons de qualifier des quarts de travail de 16 heures, des temps supplémentaires obligatoires qui s'enfilent une journée après l'autre, une culture de gestion, un environnement de travail qui envoient directement les infirmières vers l'épuisement professionnel. En fait, l'État québécois est devenu un employeur qui produit de l'épuisement professionnel à la chaîne. C'est ça qui se passe. Résultat, bien, qui est surpris, les soignantes quittent le réseau public, quittent vers les agences, vers la pratique privée ou quittent carrément la profession.

On connaît la passion du ministre de la Santé pour les organigrammes, les chiffres, les tableaux intelligents, mais le point de départ de toute réforme qui va fonctionner, il est bien simple, c'est les écouter, ces femmes-là. Puis ce qu'elles nous disent, c'est qu'elles ne veulent pas une autre réforme de structure, elles ne veulent pas un autre brassage d'organigramme. Elles veulent qu'on arrête de tourner autour du pot. Elles veulent qu'on améliore leurs conditions de travail. Puis, des solutions, elles en ont plein. Quand on prend la peine d'aller leur parler, comme l'a fait mon collègue de Rosemont, là, elles en ont plein, des solutions. Puis, quand on rentre dans les salles de pause en se disant : On va essayer de passer juste une demi-heure, on n'est pas capables de sortir parce que, ces femmes-là, elles nous donnent une solution après l'autre, puis ça prend 1 h 30 min, puis ça prend deux heures. Puis chaque nouvelle personne qui rentre a à la bouche plein de solutions.

Ça fait que je vais conclure là-dessus, Mme la Présidente. Je ne demande au premier ministre ni au ministre de la Santé d'avoir une baguette magique. Je ne lui demande pas de régler tous les problèmes pour le 1er janvier. Je lui demande une chose, de faire ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'a jamais fait : écouter les soignantes du Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Compte tenu de l'heure... Il reste quelques secondes, à peine 20 secondes. Je vous remercie, M. le chef du deuxième groupe d'opposition. Votre groupe pourra poursuivre. Vous avez au total une heure d'intervention qui vous est possible dans ce débat.

Donc, nous allons suspendre, il est 13 heures maintenant, pour que nous puissions reprendre à 15 heures, cet après-midi. Merci à tous. Bon appétit.

(Suspension de la séance à 13 heures)

(Reprise à 15 h 02)

La Présidente : Vous pouvez vous asseoir. Bon après-midi à tous. Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée va poursuivre le débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur la motion de grief présentée par M. le chef de l'opposition officielle. Et je cède maintenant la parole à M. le chef du deuxième groupe d'opposition, en vous rappelant, M. le chef, qu'il vous reste un maximum de 33 min 8 s pour terminer votre intervention. A vous la parole.

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente, j'ai eu l'occasion plus tôt de parler du coût de la vie, de logement, brièvement de santé. Je veux poursuivre en parlant des services publics au Québec. Le premier ministre aime parler d'identité québécoise, de cohésion nationale. Il en a parlé hier, lors de son discours. Pour moi, parler de services publics au Québec, c'est indissociable, en fait, de notre identité comme peuple, de notre parcours et de nos choix historiques que nous avons faits comme nation québécoise. En fait, au moment de la Révolution tranquille va se conclure, au Québec, un pacte entre les citoyens et citoyennes du Québec et l'État québécois. Et ce pacte-là était assez simple, ça reposait sur l'idée selon laquelle les Québécois et les Québécoises, les travailleurs, travailleuses allaient avoir une contribution fiscale importante. On allait payer des impôts de manière importante, peut-être même un peu plus qu'ailleurs, mais, en échange, l'État québécois a mis sur pied des services publics qui étaient garants de l'égalité entre les citoyens et citoyennes partout sur le territoire du Québec.

Ce pacte-là, c'est un des éléments, un des fondements de notre vivre-ensemble au Québec depuis la Révolution tranquille. On l'a mis sur pied, donc, en vertu de ce pacte-là, des services publics gratuits et universels sur lesquels les gens étaient censés pouvoir compter, peu importe leur condition sociale et peu importe où ils sont sur le territoire du Québec.

Ce pacte-là, en ce moment, il est en train de se briser. C'est quoi, les services publics dont je parle? Bien, c'est bien sûr le réseau de la santé. Ça a été par la suite le réseau de CPE, un bond de géant pour les droits des femmes au Québec. C'est l'école publique elle-même, qui a sorti le peuple québécois de la «grande noirceur». Toutes ces institutions là, aujourd'hui, sont menacées. Elles sont toutes affaiblies. Et qu'est-ce qui les affaiblit? Qu'est-ce qui est en train de gruger de l'intérieur ces services-là qui sont au coeur du pacte social québécois depuis la Révolution tranquille? Bien, c'est une dynamique de privatisation historique. Et, au lieu de réparer ce pacte social là, au lieu d'essayer de renforcer ces services publics, depuis quatre ans, la Coalition avenir Québec a contribué à cette lente mais durable tendance à la privatisation. Si la privatisation marchait, Mme la Présidente, on le saurait. Il y en a plus que jamais. Le privé, il est déjà partout dans le réseau de la santé. Ça fait 20 ans que les choix idéologiques des partis au pouvoir lui ont ouvert la porte toujours plus. Est-ce que le réseau de la santé est devenu plus efficace? La réponse, c'est non. Il n'a jamais été aussi inefficace qu'avant. Est-ce qu'il est devenu moins cher, le système de santé? Non, parce que, des agences privées de placement à l'incorporation des médecins, rien n'est gratuit, le premier ministre devrait le savoir. C'est les contribuables qui paient, et ça leur coûte de plus en plus cher, pendant que le privé s'infiltrer un peu partout dans notre système de santé.

Le premier ministre parle souvent du recours au privé comme si c'était quelque chose de périphérique au système de santé public. C'est faux. On est dorénavant dépendants du privé. L'État québécois, son système de santé public est devenu complètement dépendant du privé. Et plus on sous-traite au privé, au lieu de bien traiter le système public, bien, on alimente la bête, plus le privé vient gruger les ressources du système public. On le voit en santé, c'est largement documenté. On parle depuis combien de temps des agences privées de placement, de l'incorporation des médecins, des cliniques médicales privées? Mais ce n'est pas tout. Là, on est en train de commencer à le voir en éducation. C'est dorénavant l'aide aux enfants en difficulté qui, dans nos écoles publiques, est de plus en plus sous-traitée au privé. Ça aussi, ça nous coûte une fortune. On apprendait récemment que ça pouvait coûter jusqu'à 4 000 \$ l'évaluation, 4 000 \$ l'évaluation pour un enfant dans une école publique.

Donc, cette logique de privatisation de l'intérieur, on en voit aujourd'hui les résultats catastrophiques en santé. Les agences de placement, à elles seules, rendent dysfonctionnel notre système de santé public. Et, pendant qu'on voit les résultats de la logique aboutie en santé, on la voit apparaître en éducation. C'est extrêmement inquiétant, Mme la Présidente, et ça va prendre une opposition ici, au salon bleu, pour défendre le système public. Québec solidaire sera cette opposition. Parce qu'à chaque fois qu'on finance le privé pour concurrencer le public, et c'est exactement ce que la Coalition avenir Québec a annoncé qu'elle allait faire dans le domaine de la santé, bien, on alimente le cercle vicieux qui est en train de briser le pacte social de la Révolution tranquille dont je vous parlais plus tôt. Parce que les Québécois, Québécoises continuent à payer des impôts, à payer des taxes, à contribuer à l'État québécois, les contribuables, eux, continuent à remplir leur part du pacte, mais, pendant ce temps là, l'État québécois ne remplit plus sa responsabilité à lui, celle de donner des services, je le répète, publics, gratuits et universels.

Il y a de plus en plus deux classes d'utilisateurs des services publics, au Québec, deux classes d'utilisateurs du système de santé et deux, voire trois classes d'utilisateurs et d'utilisatrices du système d'éducation, au Québec. C'est un détournement massif de ressources publiques vers le privé. C'est en contravention du principe de l'égalité des chances, c'est en contravention de ce pacte social qu'on s'était donné lors de la Révolution tranquille.

• (15 h 10) •

La bonne nouvelle, c'est que le premier ministre a une occasion en or de freiner cette dérive-là. Ma collègue de Sherbrooke en parlait ce matin en période de questions. Négociation qui s'en vient dans le secteur public, c'est l'occasion en or pour la Coalition avenir Québec de démontrer qu'elle croit aux services publics et qu'elle veut freiner la tendance à la privatisation, la tendance à l'exode du personnel vers le privé.

Il y a des nouveaux chiffres qui l'ont encore une fois démontré dans les derniers jours, la rémunération des travailleurs, travailleuses de l'État québécois, elle est en retard par rapport au secteur privé. Puis, quand vient le temps d'embaucher des gestionnaires de haut niveau, là, les amis du ministre de l'Économie, par exemple, ah! bien là, il n'y a aucun boni à la performance, aucune condition de travail, aucun tapis assez rouge qu'on ne déroule pas, Mme la Présidente, pour les faire entrer au sein de l'État québécois, parce qu'on nous dit : Il faut les meilleurs gestionnaires; on veut la crème de la crème. À la Caisse de dépôt, là, il faut qu'on soit capables de compétitionner les grosses banques en ouvrant la bourse, en déboursant des millions de dollars pour trois, quatre bonhommes, parce qu'on nous dit que c'est les meilleurs, parce qu'on nous dit que c'est les meilleurs. Puis, quand vient le temps de rémunérer les femmes, qui constituent le socle des services publics québécois, ah! bien là, compétitionner le privé, tout d'un coup, ça ne fait plus partie des arguments qu'on entend. Ah! bien là, c'est la capacité de payer, Mme la Présidente, il faut être responsable. Il ne faudrait quand même pas exagérer puis donner un rattrapage salarial aux salariés du secteur public qui sont en retard par rapport à leurs homologues du secteur privé. Quand vient le temps d'engraisser le haut de la pyramide, il n'y a jamais de limite. Il faut se comparer aux meilleurs, nous dit-on. Puis, quand vient le temps de donner des conditions de travail dignes aux femmes en bas de l'échelle, là, ça devient toujours beaucoup plus compliqué du côté du gouvernement.

Les travailleurs, travailleuses du secteur public peuvent compter sur nous pour talonner le gouvernement, pour dénoncer ce double discours, comme l'a fait ma collègue de Sherbrooke ce matin, puis s'assurer que ce gouvernement-là enfin procède au rattrapage salarial que les travailleuses et les travailleurs du secteur public méritent au Québec. Ils le méritent depuis tellement longtemps, et j'espère qu'enfin le premier ministre du Québec va les écouter.

Je vais dire quelque chose de positif, Mme la Présidente, sur le discours du premier ministre hier. J'invite le député de La Peltre à me donner toute son attention. C'est un moment qui va être fugace. Alors, il faut le capter pendant qu'il passe. Le premier ministre a beaucoup parlé d'environnement hier. Il en a parlé longuement. Il en a parlé en détail. Et, par rapport à son discours de 2018, c'est une amélioration, parce que le premier ministre a été élu en 2018 sans avoir l'ombre du début de la moitié de 1 % d'un programme à l'environnement. Quatre ans plus tard, il a cheminé. Je suis capable non seulement de le reconnaître, mais de saluer ce progrès-là. Je pense que les faits et la science ne nous laissent pas le choix d'évoluer sur cette question-là.

Je vais aussi souligner le travail de ma formation politique pendant quatre ans pour talonner le gouvernement sur cette question-là. À chacun son mérite. C'est le résultat qui compte. Quatre ans plus tard, le premier ministre du Québec nous a parlé plus d'environnement qu'il ne l'avait à peu près jamais fait en quatre ans. C'est une bonne chose.

Par contre, quand on s'attarde aux détails, on se rend compte que, bien qu'il y avait une amélioration sur le plan de la quantité de choses dites, sur le fond des choses, on entend grosso modo le même discours que dans les quatre dernières années. Ce discours-là, il est assez simple, le premier ministre l'a répété à quatre ou cinq reprises hier, c'est : On est déjà bons, on est déjà, et c'est une citation du premier ministre, les meilleurs.

Bien, Mme la Présidente, ça, c'est toujours une question de comparaison. Ça dépend toujours à qui on se compare. Le premier ministre, hier, a choisi de nous comparer à deux des pires États à travers le monde, deux États producteurs de pétrole, de cancrs de la lutte climatique, les États-Unis et le Canada. Et là il compare le Québec à ces deux pays qui sont parmi les pires au monde et il dit : Aïe! franchement, on n'est pas si pires. Le premier ministre et moi, on est des fans de hockey. Ça, c'est comme si le Canadien de Montréal était très content de gagner un match préparatoire contre une équipe atome B. C'est facile.

Ce qu'on souhaiterait, à Québec solidaire, c'est qu'on se compare aux meilleurs États à travers le monde. Et, quand on fait cet exercice-là, on se rend compte que l'État québécois fait partie du top 20 des États qui émettent le plus de gaz à effet de serre per capita à travers le monde. Quand on se compare aux pays de l'Union européenne, la comparaison est pas mal moins flatteuse, Mme la Présidente. Le premier ministre choisit de nous comparer aux pires et il en conclut qu'on est les meilleurs. C'est facile.

On pourrait prendre d'autres comparaisons. Je vais prendre une comparaison avec un pays que le premier ministre aime bien, la France. La France émet deux fois moins de gaz à effet de serre par habitant que le Québec. De l'autre côté

de la Manche, le Royaume-Uni a réduit, depuis 1990, ses gaz à effet de serre de 44 %. Au Québec, on fait du surplace depuis des décennies. Le premier ministre dit souvent qu'il est pragmatique. Bien, c'est quoi, la définition d'être pragmatique? Bien, c'est de se donner des objectifs et de prendre les meilleurs moyens, objectivement, pour y arriver. Être pragmatique, c'est viser l'atteinte de résultats. Bien, en environnement, nos résultats, c'est nos cibles de réduction de gaz à effet de serre. Puis, en environnement, la CAQ n'a pas livré la marchandise et n'a pas l'intention même de livrer la marchandise parce que son propre plan ne prévoit l'atteinte que de la moitié de ses objectifs. Ces objectifs-là, par ailleurs, sont considérés par tout ce qui bouge d'experts climatiques au Québec comme étant absolument insuffisants. Et, même ces cibles insuffisantes là, la CAQ s'enligne pour ne pas les atteindre. Ce n'est pas ce que je dis, c'est ce que le Plan pour une économie verte chiffre, leur plan chiffre l'atteinte de la moitié de leur cible.

On a tendu la main au premier ministre à plusieurs reprises, on l'a invité à organiser un sommet national sur le climat. On l'a invité à piger dans notre plan climat pour bonifier le sien, pour atteindre au moins ses cibles à lui, au moins ses cibles à lui. Si j'étais plein d'audace, je dirais : Prenez notre cible. Je ne m'essaierai même pas. Je vais me contenter de l'inviter à atteindre ses propres cibles, insuffisantes, ce serait déjà un bon début.

On n'arrivera pas à relever le défi climatique avec des demi-plans et des vœux pieux. Ça va prendre du courage, de la franchise, notamment la franchise de dire aux Québécois, Québécoises ce qu'il faut faire puis ce qu'on ne peut plus faire. C'est comme ça qu'on va gagner la lutte aux changements climatiques, en agissant maintenant. Le premier ministre veut faire rêver les Québécois en promettant des barrages dans 15 ans. On ne sait pas sur quelles rivières, on ne sait pas à quel prix. On ne sait pas comment ça va se faire, mais, pendant ce temps-là, la STM, aujourd'hui et maintenant, réduit ses services. Moi, je ne m'oppose pas par principe, un jour, à des barrages quelque part, au Québec, mais j'aimerais ça qu'on commence par avoir un plan pour s'assurer que le transport collectif arrête de décroître, de décroître, comme c'est le cas en ce moment dans la grande région de Montréal. C'est ça, la réalité du terrain.

Les prix des billets de métro, les prix des billets d'autobus augmentent, en ce moment, c'est le monde à l'envers, mais il ne nous a pas parlé de ça hier, le premier ministre. Il nous a inventé un consensus imaginaire au sujet du tunnel Québec-Lévis. D'ailleurs, il n'appelle plus ça le troisième lien, il appelle ça le tunnel Québec-Lévis. Vous savez, Mme la Présidente, on a beau appeler ça du jambon de Bologne, du baloné, c'est du baloné. Malheureusement, non, il n'y en a pas, de consensus sur le troisième lien. Ce consensus-là est aussi imaginaire que les experts d'aménagement du territoire qui appuient le troisième lien. Il y a d'ailleurs un consensus, à la ville de Québec, pas mal contre le troisième lien. Il y a deux élus solidaires, élus dans la ville de Québec, sur un programme contre le troisième lien. Bref, dans la ville de Québec, dans la région de Québec, il n'y a même pas de consensus sur le troisième lien. Alors, on est encore loin, Mme la Présidente, d'un consensus national sur cette question-là.

• (15 h 20) •

Il y a un consensus sur une chose, par exemple, et ça, même les électeurs caquistes le disent dans les sondages, le gouvernement du Québec doit en faire plus en environnement, doit en faire plus en lutte aux changements climatiques. C'est sa responsabilité historique. Et je vais répéter ici aujourd'hui ce que j'ai dit le 3 octobre au soir : À chaque fois que le premier ministre va vouloir aller de l'avant en matière de lutte aux changements climatiques, à chaque fois qu'il va faire ça, je serai à ses côtés, je vais être son partenaire, je vais être son allié. Et, à chaque fois qu'il voudra poser des gestes qui nous éloignent de nos objectifs de lutte aux changements climatiques, à chaque fois, je serai son adversaire le plus acharné. Il va me trouver gossant, Mme la Présidente, vous n'aurez jamais vu ça. Mais je vais faire les deux. Je n'aurai pas peur de souligner les bons coups et, à chaque fois qu'il voudra nous amener dans la mauvaise direction, je serai, avec mes collègues solidaires, sur son chemin.

En conclusion, Mme la Présidente, je veux revenir, je veux boucler la boucle avec ce avec quoi j'ai ouvert mon intervention d'aujourd'hui, la composition de notre Assemblée nationale pour cette 43e législature. Il y a un grand premier ministre qui a déjà dit, il y a à peu près 50 ans, je cite : «Notre mode de scrutin continue d'être simpliste, brutal [...] taillé sur mesure pour assurer la prépondérance de gentlemen privilégiés et des groupes d'intérêt que sont les vieux partis.» Fin de la citation. Il a raison. Il a raison, le système politique québécois, il est brisé. Et la dernière élection, comme le disait ma collègue de Sainte-Marie—Saint-Jacques, c'est l'élection de la grande distorsion, c'est l'élection qui a mis en lumière, d'une des manières les plus spectaculaires de l'histoire de notre démocratie, les travers épouvantables de notre mode de scrutin. Le système politique québécois est brisé.

Notre démocratie est prisonnière d'un mode de scrutin qui tord la volonté populaire des Québécois, et ce défaut de notre mode de scrutin, c'est, en fait, un élément parmi d'autres qui rend dysfonctionnelle la démocratie québécoise, qui fait en sorte que notre démocratie québécoise reste, encore aujourd'hui, inachevée. Parce que les ambitions du Québec, aussi, malgré la composition de son Parlement, sont systématiquement freinées d'une relation avec Ottawa qui ressemble toujours à un cul-de-sac. On l'entend, ces temps-ci, le premier ministre, en santé, revendique fort, en immigration, il revendique fort, mais il revient toujours bredouille, parce qu'Ottawa va dire non si Ottawa veut dire non.

Le premier ministre parlait de cohésion sociale, hier. Pour moi et pour Québec solidaire, la vraie cohésion sociale, le meilleur moyen d'atteindre une authentique cohésion sociale au Québec, ce serait de s'asseoir tout le monde ensemble, pour la première fois de notre histoire, pour écrire pour le Québec un nouveau système politique, bien sûr avec un nouveau mode de scrutin, mais avec, en fait, de nouvelles institutions politiques. Ce serait d'écrire ensemble, pour la première fois de l'histoire du Québec, la constitution d'une république québécoise. Dire oui à notre identité, à nos acquis sociaux, à un avenir vert, à une démocratie en pleine santé, ce serait dire oui à un autre système politique pour le Québec.

Le premier ministre, hier, nous a parlé de ses travaux pour la prochaine législature. Il nous a parlé de santé, d'éducation, d'environnement, de bien des choses. Je sais qu'il n'a pas une tâche facile et je veux lui dire, comme je l'ai souligné à plusieurs reprises depuis le début de l'élection, qu'il pourra à chaque fois compter sur mon caucus et moi quand il avancera dans la direction d'un Québec plus juste, plus vert, plus égalitaire, d'un Québec réconcilié avec les peuples autochtones.

À chaque fois qu'il ira dans cette direction-là, il pourra compter sur ma formation politique. Puis, à chaque fois qu'il fera reculer le Québec, bien, il sera imputable. Là, ça suffit, les excuses, il est aux commandes pour vrai, c'est lui qui est responsable, il doit livrer des résultats, puis on sera là pour s'en assurer. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Alors, merci, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

Juste avant de céder la parole à un prochain intervenant, je vous informe de la répartition du temps de parole pour l'ensemble des 25 heures de débat sur les discours d'ouverture : 60 minutes sont allouées au représentant du gouvernement pour sa réplique, 12 heures sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, incluant le discours du premier ministre, 6 h 53 min 32 s sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, incluant le discours de son chef, 3 h 52 min 56 s sont allouées au deuxième groupe d'opposition, incluant le discours de son chef, 1 h 3 min 32 s sont allouées au troisième groupe d'opposition, et 10 minutes sont allouées à la députée de Vaudreuil. Dans ce cadre, le temps non utilisé par la députée indépendante ou par l'un des groupes parlementaires sera réparti selon les dispositions prévues à l'entente déposée le 29 novembre 2022. Enfin, mis à part les consignes mentionnées précédemment, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Alors, je suis maintenant prête à céder la parole à un prochain intervenant. Je reconnais Mme la vice-première ministre. La parole est à vous.

Mme Geneviève Guilbault

Mme Guilbault : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Très heureuse d'intervenir cet après-midi, après les oppositions. Donc, je fais suite à notre premier ministre sur ce discours qui a été livré hier, un excellent discours. Bien sûr, vous me direz, je ne suis peut-être pas totalement objective, mais je pense objectivement, néanmoins, que c'est un très bon discours qu'a livré notre premier ministre hier. Donc, j'interviens, bien sûr, comme vice-première ministre, comme vous l'avez dit.

Je vais commencer, moi aussi, par vous féliciter, Mme la Présidente. Je trouve ça émouvant de voir qu'une deuxième femme occupe cette fonction en tant d'années de parlementarisme. Deux, c'est peu. Mais, donc, très heureuse de votre nomination. Et je suis certaine que c'est partagé par les 124 autres élus. Nous sommes de plus en plus nombreux à militer pour la parité dans toutes les sphères d'activité de la société. J'inclus les hommes là-dedans, qui militent tout au moins autant que les femmes. D'ailleurs, votre vice-président, qui vient de vous succéder subrepticement, je suis certaine, est aussi très content qu'une femme soit élue à la présidence. Et félicitations à vous, M. le vice-président de l'Assemblée nationale, collègue de la Capitale-Nationale, avec qui j'ai partagé tant de choses, dont certains projets, le travail sur certains projets, dont j'aurai l'occasion de parler tout à l'heure. Bref, bravo aux président et vice-présidents de l'Assemblée nationale!

Bravo à tous mes collègues élus aussi, dont les nouveaux, certains nouveaux visages, certains avec qui... Je vois le député de Taschereau, et il y aura d'autres collègues aussi avec qui on aura l'occasion de travailler en commission parlementaire et autrement, mais le député de Taschereau sera mon vis-à-vis aux Transports, aussi, pour la deuxième opposition. Alors, bravo, tout le monde, et très heureuse de travailler avec vous.

Donc, je le disais, je suis contente d'intervenir cet après-midi. On le fait toujours après les discours d'ouverture, on le fait aussi après les budgets, on le fait à ces occasions marquantes du parcours parlementaire, marquantes pour un gouvernement, marquantes pour une assemblée législative. Et donc ce moment, hier, en était un. Quoi qu'on en dise, je l'ai dit tout à l'heure, moi, je pense que c'est un excellent discours qu'a livré notre premier ministre hier, et c'était, finalement, un peu le plan de match qu'on aura, comme gouvernement, pour quatre ans. Quand je dis «comme gouvernement», bien sûr, on forme l'Exécutif, mais, pour arriver à livrer les résultats... Et j'entendais le chef de Québec solidaire dire, citer, là : Ça suffit, les excuses, on doit livrer des résultats. Pour livrer les résultats, il y a évidemment beaucoup de choses qu'on peut faire par nous-mêmes, comme membres de l'Exécutif, comme gouvernement, mais on a besoin, à l'occasion, de collègues parlementaires. On a besoin du législatif pour être capables de faire des changements dans la société, pour faire avancer notre Québec, pour mettre en oeuvre ce plan ambitieux qu'on a pour notre Québec. Donc, j'en profite, d'entrée de jeu, pour faire appel à cette collaboration qui semble être souhaitée par tous, ou, en tout cas, qui a été nommée par tout le monde, à date, dans les allocutions qu'on a eu la chance d'entendre depuis la récente reprise des travaux. Alors, j'espère bien qu'elle va se matérialiser et qu'on sera capables, ensemble, en commission, de faire avancer nos projets de loi, qui sont, bien sûr, le symbole et le nécessaire passage pour faire ces changements qu'on a besoin de faire au Québec pour être toujours plus efficaces, pour avoir un État de plus en plus efficace et pour livrer toujours de meilleurs services, plus rapides, plus accessibles, de meilleure qualité à nos citoyens, qui paient des impôts et qui sont en droit de s'attendre à des services de qualité, qui, d'ailleurs, paieront moins d'impôt à partir de l'année prochaine, mentionnons-le.

Et peut-être que je vais commencer par ça. Je pourrais parler d'une foule de choses, mais mon temps ne sera pas infini, mais je vais peut-être insister un petit peu sur l'aspect coût de la vie, économie parce que c'est quelque chose qui est très important. On a déposé ce matin, le ministre des Finances, notre tout premier projet de loi de la 43e législature. Et ce n'est pas un hasard s'il portait sur une des mesures du bouclier anti-inflation, comme on l'a appelé pendant la campagne électorale, donc, ce projet de loi qui va nous permettre de limiter les tarifs, et les chèques qu'on va envoyer aux Québécois, aussi, d'ici Noël, donc 400 \$ pour les gens qui gagnent de 50 000 \$ à 100 000 \$ et 600 \$ pour ceux qui gagnent de 0 \$ à 50 000 \$.

• (15 h 30) •

Bon, on entend des critiques. Il y a des gens, bon, on ne sait pas trop, les commentaires varient pour certains membres de l'opposition, mais nous, on est d'avis que, dans un contexte où, effectivement, le coût de la vie a augmenté, où les gens ont besoin de payer que ce soit un loyer, que ce soit une voiture, que ce soit du transport collectif, que ce soit l'épicerie, que ce soient les services de garde, que ce soit n'importe quoi... services de garde qui, par ailleurs, vont être plafonnés dans ledit

projet de loi, mais donc même des tarifs plafonnés, ça reste des tarifs, les gens ont besoin d'argent, ont besoin de liquidités immédiates pour être capables de payer certaines choses, et ces chèques qu'on va distribuer d'ici la fin de l'année vont aider les Québécois à pouvoir affronter le coût de la vie. Alors, c'est une bonne chose, c'est combiné au plafonnement des tarifs. Il y aura aussi, on le sait, incluant pour Hydro-Québec. Et il y aura les baisses d'impôt l'an prochain, au prochain budget. Et il y aura, bien sûr, le 2 000 \$ pour nos aînés, parce que, quand on parle qu'on doit être capables d'aider les Québécois qui paient des impôts, on doit aussi être capables d'aider les Québécois qui en ont payé longtemps et qui ont bâti ce dont on profite, nous, aujourd'hui. Les aînés font partie de ce groupe. Alors, 2 000 \$ pour les aînés qui gagnent jusqu'à un certain revenu, bref, c'est dégressif, mais, bref, il y a plusieurs aînés qui vont recevoir de l'argent avec cette mesure.

Donc, le bouclier anti-inflation, les quatre mesures du bouclier qui vont aider les Québécois à affronter le coût de la vie... Mais, plus globalement, comment est-ce qu'on fait pour être capables d'affronter ce coût de la vie, pour être capables de financer nos projets, pour être capables de rénover nos écoles, pour être capables de financer nos maisons des aînés, nos CPE, pour être capables de faire tout ce qu'on a à faire?

Le plan santé est sur cinq ans, des milliards qu'on met pour le plan santé sur cinq ans, avec notre collègue ministre, qui travaille pratiquement jour et nuit depuis trois, quatre ans, qui est ministre de la Santé... trois ans, quatre ans, enfin, et qui travaille jour et nuit là-dessus pour essayer de redynamiser ou, en tout cas, littéralement refaire notre réseau de la santé, parce qu'il y a plusieurs problèmes structurels dans le réseau de la santé, donc, que ce soit avec la création de l'agence, avec les minihôpitaux, une place croissante au privé, attirer des gens, les bourses qu'on a mises en place pour attirer des gens en soins infirmiers. On a plus d'inscriptions pour former des médecins. Donc, il y a plein de choses qui sont faites sur plusieurs fronts.

Mais donc, pour être capables de financer tout ça, M. le Président, on n'a pas le choix, et le premier ministre en parle toujours, il faut être capables de créer de la richesse. Il faut absolument être capables de créer de la richesse. Il faut qu'il y ait plus d'argent qui entre au Québec pour que nos Québécois puissent avoir un meilleur niveau de vie et qu'on soit capable, comme État, comme gouvernement, de financer les nombreux projets qu'on a.

Et, des fois, puis c'est un peu ça, des fois, qu'on se disait à la dernière législature, et là, bon, je vois que les discours s'ajustent un peu de chaque côté de la Chambre... mais, des fois, on pouvait se questionner sur le réalisme de certaines propositions, notamment de la deuxième opposition, qui voulait baisser les gaz à effet de serre de 55 % en n'ayant aucun plan, parce que, je veux dire, les gaz à effet de serre, comment tu veux les diminuer? C'est le transport, les industries qui sont responsables de 75 % des gaz à effet de serre. À un moment donné, si tu veux les diminuer miraculeusement du jour au lendemain, c'est soit que tu fermes des industries soit tu empêches les gens de circuler en voiture. Tu sais, ça prend des plans réalistes, et, pour être capables d'avoir des plans réalistes, ça prend des moyens.

Et donc, pour créer de la richesse, comment est-ce qu'on fait? Bien, le premier ministre, encore une fois, en a parlé, c'est toute la question de l'économie, du développement économique, mais du développement économique concilié avec la lutte contre les changements climatiques. Et il y a là une occasion non seulement emballante, je pense que le premier ministre disait emballante, excitante, mais une occasion, de toute façon, qui est inévitable.

Qu'on le veuille ou non, on n'a pas le choix. Toutes les nations sur la planète, en ce moment, font face aux mêmes défis et cherchent à atteindre les mêmes objectifs, cherchent à développer des projets qui vont limiter, voire éliminer la production de gaz à effet de serre, tout en créant de la richesse chez eux, tout en créant des emplois qui vont être des emplois intéressants pour leurs citoyens, tout en développant des partenariats, que ce soit entre nations, que ce soit entre entreprises, que ce soit au sein des États comme tels. On a besoin de développer des projets qui vont nous permettre d'être plus riches, et qui vont nous permettre de faire notre juste part, et même plus, et de demeurer un leader en matière de lutte contre les changements climatiques.

Et, dans ces nombreux projets-là, on parle souvent d'électrification de notre économie. Je pourrais parler de la filière batterie. Je pourrais parler de tout ça, mais j'aurai sans doute des collègues qui vont venir en parler. Mais un des volets importants de l'électrification... Et là je vais faire le lien avec mes nouvelles responsabilités, de moins en moins nouvelles, mais quand même assez récentes, depuis un mois, un mois et demi, de ministre des Transports et de la Mobilité durable. Et, je l'ai dit souvent, le bout mobilité durable, c'est moi qui ai demandé d'ajouter ces mots-là dans le titre du ministère des Transports parce que je trouve qu'à terme, en fait, ce ministère-là va éventuellement, je pense, s'appeler, probablement après moi, le ministère de la Mobilité durable ou le ministère de la Mobilité, dans le sens où la mobilité durable va devenir une espèce de notion macroscopique qui va tout englober, que ce soit le routier, le vélo, le transport intelligent, à pied, n'importe comment, et, bien sûr, en transport collectif.

Et donc, là, je fais le lien avec l'électrification. Je l'ai dit, les gaz à effet de serre, ils sont émis par diverses sources, et une source importante, et ce n'est pas une fierté comme telle, mais, en même temps, il faut la nommer si on veut être capables de régler le problème, c'est les transports, 43 %. Il y en a qui disent 45 %. Bon, ça varie, là, disons, entre 40 % et 45 % des gaz à effet de serre qui sont liés aux transports. Alors, une des façons... En fait, il y a plusieurs façons, mais essentiellement la façon de diminuer les gaz à effet de serre qui sont liés au transport, c'est, bien sûr, d'électrifier ou de convertir les modes de transport, d'inciter les gens soit à renoncer à la voiture ou à renoncer à la voiture solo.

Et je vais faire une miniparenthèse sur le tunnel Hippolyte-La Fontaine. J'avais des chiffres, tout à l'heure, le bilan. Ça fait à peu près un mois. Les travaux ont commencé le 31 octobre dernier. Littéralement, au lendemain de ma nomination, donc, on a tous été plongés là-dedans, et le tunnel Hippolyte-La Fontaine, je ne veux pas minimiser le désagrément pour les gens qui doivent le prendre et les déplacements autour de ça, pour les transports de marchandises, pour les entrepreneurs puis le camionnage, etc., il y a toutes sortes d'enjeux liés à ça, mais, au-delà de ça, l'occasion, si on veut être positif et constructif, l'occasion qu'on avait, c'est d'inciter les gens très fortement à renoncer à leur voiture, justement, et à adopter le transport collectif. Et là je pense que mes collègues de la deuxième opposition, tout le monde dans la Chambre, vont être contents d'apprendre que, depuis un mois, l'utilisation du transport collectif, l'utilisation des stationnements incitatifs et

l'utilisation des navettes fluviales a augmenté continuellement depuis le début des travaux sur le tunnel Hippolyte-La Fontaine. Donc, ça, en soi, c'est une bonne chose, puis on peut raisonnablement penser qu'il y a des gens là-dedans qui vont l'adopter à long terme parce qu'ils vont se rendre compte que c'est pratique, c'est commode, ça ne coûte pas si cher que ça, surtout qu'en ce moment c'est gratuit parce qu'on finance les mesures d'atténuation, mais donc vont peut-être l'adopter à long terme. Alors, ça, c'est une bonne nouvelle.

Et, au-delà du tunnel, donc, je le disais, il faut susciter l'adhésion aux transports collectifs. Il faut être capables d'avoir des projets de transport. Alors, les projets de transport collectif, on en a. Depuis qu'on est au gouvernement, on en a fait avancer. Je vois mon prédécesseur, qui est juste ici, à ma droite, qui a pris ma place, j'ai pris la sienne, donc qui a fait avancer beaucoup de choses pendant les quatre dernières années, sa collègue aussi, notre collègue qui était ministre déléguée aux Transports maritimes aussi ont fait beaucoup de choses. Mais, si je les nomme en rafale, M. le Président... parce que c'est très important, là, de le dire, on n'a rien à envier à d'autres nations ici, quand on regarde le nombre et l'ampleur des projets en transport collectif qu'on finance au gouvernement ou qu'on fait avancer au gouvernement. Des fois, c'est en partenariat, par exemple, avec la caisse, mais prenons donc seulement la grande région métropolitaine, le REM qui va être en fonction l'année prochaine, le REM qui est très attendu, qui va nous permettre de sortir beaucoup de voitures des routes.

La ligne bleue, la ligne bleue, j'entendais, je pense que c'est le chef... je ne sais pas comment... le chef intérim, là, enfin, du Parti libéral, qui disait : La ligne bleue, c'est long, c'est long, c'est long. M. le Président, la ligne bleue, ça ne fait pas des années, ça fait des décennies qu'on en parle. Et, à notre arrivée, qu'est-ce qu'on a fait? Oui, il y avait de l'argent qui avait été provisionné par le précédent parti, mais ce n'est pas assez. Les coûts ont augmenté. Alors, nous, on a débloqué l'argent, on a fait avancer les choses, on a donné les autorisations à la ville de Montréal, à la STM pour faire avancer. Vous voyez, lundi, là, dans trois jours, quatre jours... on est quel jour, là? Enfin, le 5 décembre, les appels d'offres vont être lancés pour le tunnelier dans la ligne bleue, le tunnelier dans la ligne bleue. Ça ne peut pas être plus concret, là. Les choses vont se faire. La ligne bleue, elle va être en fonction. J'ai inauguré, l'autre fois, le SRB Pie-IX, ça faisait 13 ans que les gens l'attendaient, une ligne d'autobus.

Tu sais, des fois, moi, je me promène, de plus en plus, dans ce milieu-là, les gens disent : Ça n'a pas de bon sens qu'on attende 15 ans, 10 ans des projets. Et ça, c'est un enjeu. Et je l'ai nommé tout à l'heure, donc, la ligne bleue, mais, juste pour terminer, le REM de l'Est, qui, maintenant, s'appelle projet structurant pour l'Est, qu'on a repris, on aura un premier rapport en décembre et le rapport final en juin prochain qu'on veut faire avancer, et non seulement pour la partie de l'est de Montréal, les potentiels prolongements, notamment dans Lanaudière, à Rivière-des-Prairies. Alors, ça, ce sont tous des bons projets, M. le Président.

Il y a un projet sur la Rive-Sud, il y a des projets de transports collectifs à Laval. Et là je ne parle même pas de tout ce qu'on fait dans la capitale nationale. J'en ai parlé beaucoup pendant les quatre dernières années, mais maintenant je me montréalise, M. le Président. Alors, je commence par la métropole, mais ce n'est pas moins important de mentionner le Réseau express de la Capitale, que vous connaissez bien aussi, sur lequel on a tellement travaillé, le Réseau express de la Capitale. Puis là j'entendais Québec solidaire, ils disent : Maintenant, on ne dit plus le troisième lien, on dit le tunnel Québec-Lévis. Je pense qu'ils n'étaient pas dans nos 43 Teams pendant quatre ans sur le tunnel Québec-Lévis pour savoir que ça fait longtemps qu'on l'appelle comme ça, qu'on l'a toujours appelé comme ça, de mémoire, même dans le dernier mandat. Mais, peu importe, il fait partie du Réseau express de la Capitale, le tunnel Québec-Lévis, dont on aura des nouvelles l'année prochaine quand on aura les études mises à jour.

Bon, enfin, avec le tramway, et, ça aussi, on nous a toujours dit : Vous ne le faites pas avancer, ta, ta, ta. Il avance, le tramway de Québec, M. le Président. Les voies dédiées sur la Rive-Sud, les voies dédiées sur la Rive-Nord. Bref, on aura une foule de projets en transport collectif. Et là je ne parle même pas du routier, parce que je n'ai plus le temps et mon leader me dit que je dois abrégé.

Mais, bref, M. le Président, moi, je suis fière de tout ce qu'on fait comme gouvernement pour créer de la richesse et pour développer l'offre de transport collectif. Tu sais, c'est souvent la poule ou l'oeuf, les gens ne le prennent pas parce que l'offre n'est pas intéressante. Donc, il faut donner un coup, il faut avoir cette offre et les gens vont finir par le prendre. Mais, pour être capables de faire avancer nos projets puis de livrer les changements auxquels les Québécois s'attendent et auxquels les oppositions s'attendent de nous, on va avoir besoin de la collaboration de tout le monde. Puis j'espère que cet empressement à avoir des résultats va être contagieux pour les 125 et qu'en commission et autrement tout le monde sera d'accord pour qu'on fasse avancer les choses ensemble. Merci, M. le Président.

• (15 h 40) •

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup. Merci beaucoup, Mme la ministre des Transports et de la Mobilité durable. Le prochain intervenant, M. le député de Viau. La parole est à vous.

M. Frantz Benjamin

M. Benjamin : Merci. Merci, M. le Président. Je commencerai par vous saluer, vous féliciter pour votre présence ici, à ce trône, à titre de président de la séance mais vice-président de l'Assemblée nationale. Je salue tous les collègues, donc, qui sont en cette enceinte et vous félicite, vous présente mes plus vives félicitations pour votre élection et vous souhaite à toutes et à tous une excellente 43^e législature.

M. le Président, je suis porté par toute une gamme d'émotions en prenant la parole aujourd'hui au salon bleu. Je me revois, petit gars de Saint-Michel, avec d'autres jeunes de ce quartier, et me voilà aujourd'hui, pour une deuxième fois, représentant cette belle circonscription de Viau pour les quatre prochaines années. Je puis vous assurer, M. le Président, que je suis très fier, mais aussi très humble devant cette responsabilité, devant cette noble responsabilité. Quel honneur que les gens de la circonscription de Viau me font en me demandant de les représenter ici, en cette enceinte, pour une deuxième fois!

Mes premiers mots vont à l'endroit des citoyennes et citoyens de la circonscription de Viau, vous qui m'avez toujours accompagné, vous qui m'avez toujours soutenu, vous qui êtes le ferment de mon engagement citoyen. Ça vaut la peine que j'en nomme quelques-uns, seulement quelques-uns, M. le Président : Antonio Del Sono, Manuel, Dades Abdelghani, Marie-Dominique Dorvelus, Asséfie Anélus, Tony Clarizio... Hannibal Cruz, Wanite Time, Caraballo, Maude Rosclair, Anielo Infante, Manuel, Toufik Lalouche, Wahid. Et aussi je ne veux pas passer sous silence celles que j'appelle affectueusement ma gang de Ginettes, Ginette Tremblay, Ginette Simon, Ginette Allen, et aussi Solange Allen, et sans oublier mon équipe en circonscription : Nadine, Edwidge, Pénélope et Bobby. Vous êtes nombreuses et nombreux, j'aurais pu nommer chacun d'entre vous, mais le temps, hélas, qui m'est imparti ne suffirait pas. Merci à chacun de vous. Merci, Saint-Michel. Merci, Viau.

M. le Président, la semaine dernière, j'ai publié une lettre ouverte aux résidentes et résidents de la circonscription de Viau. Cette lettre renferme, à mon sens, la quintessence de mon propos. Avec votre aimable indulgence, j'en lirai un extrait.

«Chers résidentes et résidents de la circonscription de Viau,

«Depuis maintenant un peu plus de 13 ans, vous me confiez le mandat de vous représenter — dans un premier temps — sur la scène montréalaise à titre de conseiller municipal du district de Saint-Michel — de 2009 à 2018 — et comme député depuis 2018 à l'Assemblée nationale[...]. Tout au long de ces années, conscient de l'honneur que j'ai de vous représenter, j'ai toujours travaillé afin de faire valoir vos priorités. Et, avec vous, nous avons pu obtenir de nombreux résultats dans plusieurs dossiers. De 2013 à 2017, j'ai été président du conseil municipal de Montréal, mais j'ai été avant tout conseiller municipal de Saint-Michel.

«Le 3 octobre dernier, au sein de l'équipe libérale, vous m'avez renouvelé votre confiance pour les quatre prochaines années. Tout en vous remerciant pour cette confiance, je tiens à vous réitérer mon engagement entier à travailler pour les enfants, les jeunes, les familles et les aînés de notre circonscription. Je suis un [...] petit gars de Saint-Michel, et ce quartier est au coeur de ma trajectoire personnelle. Vous êtes la raison même de ma présence sur la scène publique depuis les 13 dernières années.

«Et déjà, comme promis, depuis le 4 octobre dernier, plusieurs dossiers en éducation, infrastructures et en développement économique ont été travaillés dans la perspective de résultats tangibles pour bientôt — nous l'espérons tous. J'ai déjà rencontré plusieurs organismes oeuvrant auprès des familles et des aînés de Viau afin de faire une mise à jour de nos prochaines actions communes pour la collectivité micheloise.

«Chers citoyens de Viau, au-delà des turbulences et [...] des turpitudes, je vous réaffirme que rien, mais absolument rien ne peut détourner mon regard et ma détermination de vos priorités. Mon équipe de circonscription et moi sommes à votre service. Plusieurs défis comme le coût de la vie, la crise du logement, la sécurité, l'accès à la santé et la réussite éducative commandent un effort concerté de tous les élus. Vous pouvez compter sur moi.»

La politique, M. le Président, est un sport d'équipe, et, ce sport-là, j'ai appris à le pratiquer en respectant les adversaires et mes coéquipiers. Le respect de chacun est partie intégrante de ce que je suis, tout comme la justice est un idéal perpétuel guidant mes actions. Évoquant ces valeurs qui me sont chères, je dois ici rendre hommage aux parents formidables que j'ai eus. Ma mère, Marie Desilia Desravines, paix à son âme, et mon père, Antoine Benjamin, que je salue.

Parce que la politique est un sport d'équipe, je dois souligner en caractères gras l'apport et la contribution des bénévoles, de tous les bénévoles et de mes amis de toujours. Une campagne électorale est aussi une occasion de tisser des liens, de nouveaux liens, et, croyez-moi, je ressors de cette campagne riche de plusieurs amis. Vous qui êtes venus marcher, téléphoner, pointer et que sais-je encore bien plus, vous étiez là pour une heure ou à chaque jour, vous étiez plus de 300, et je sais que demain vous serez encore plus nombreux, parce qu'au coeur du projet politique que nous portons ensemble, le respect, l'ouverture et l'écoute sont des ingrédients de cette démarche.

Parce que la politique est un sport d'équipe, M. le Président, j'aimerais saluer certains coéquipiers avec lesquels j'ai eu le bonheur de siéger lors de la 42e législature et saluer aussi leur contribution à la vie démocratique québécoise : Carlos Leitão, Saul Polo, Isabelle Melançon, Jean Rousselle, Monique Sauvé, Nicole Ménard, Pierre Arcand, Kathleen Weil, David Birnbaum, Francine Charbonneau et Dominique Anglade. Je vous remercie tout en souhaitant un franc succès aux collègues dans cette Chambre qui vous ont remplacés.

Parce que la politique, M. le Président, est un sport d'équipe, j'ai la chance d'avoir en ma famille des coéquipiers extraordinaires, eux qui connaissent, dans l'intimité du regard, les jours de joie comme ceux de désespoir, eux qui m'aident à panser les morsures qu'auront laissées les petites trahisons et les vilénies hélas! inhérentes, malheureusement, à une certaine façon de faire de la politique. Au-delà de la campagne électorale, ma famille constitue le socle qui soutient mon implication politique. Pour cela, et plus encore, je vous dis merci. Merci, mes amours.

M. le Président, au-delà des images tronquées, la circonscription de Viau est à l'image de plusieurs autres circonscriptions, c'est-à-dire une circonscription qui donne à voir au monde le meilleur, mais je dis bien le meilleur de ce que nous sommes. Et ce que nous sommes avant tout, c'est un peuple debout qui fait vibrer le monde par sa culture.

La circonscription de Viau, c'est la capitale mondiale du cirque avec le Cirque du Soleil, la Tohu, l'École nationale du cirque, le festival Montréal complètement cirque et plusieurs autres compagnies établies chez nous, dans Viau.

C'est aussi une plateforme culturelle théâtrale extraordinaire réunie au Théâtre aux Écuries, qui est un incubateur théâtral, un centre de création à l'écoute des rythmes, des besoins et des rêves des créatrices et créateurs, un lieu de diffusion pour les compagnies émergentes, un théâtre qui offre au grand public des découvertes toujours plus singulières, étonnantes et poétiques, hébergeant des compagnies comme Jamais Lu, le Théâtre I.N.K., le Théâtre de la Pire Espèce, les Porteuses d'Aromates, les Productions Menuentakuan et Système Kangourou.

Viau, c'est aussi la capitale canadienne du café, M. le Président, avec des entreprises comme Keurig, Van Houtte. Et, depuis peu, nous sommes devenus aussi une des trois plus grandes plateformes de distribution des produits maraîchers en Amérique du Nord avec l'arrivée du centre de distribution de l'Association des producteurs maraîchers du Québec chez nous, dans Viau.

Viau, c'est aussi Marco Calliari. C'est Jenny Salgado. C'est Bruny Surin. C'est la circonscription qui a donné au Québec deux champions du monde de boxe, Joachim Alcine et Junior Ulysse.

Viau, ce sont des jeunes qui fréquentent le Centre Lasallien de Saint-Michel, les Loisirs communautaires de Saint-Michel, le Forum jeunesse de Saint-Michel, la Maison d'Haïti, Carrefour jeunesse-emploi Centre-Nord, les Monarques de Saint-Michel.

Viau, ce sont des femmes et des hommes fiers parce que travailleurs. Hommage à vous, préposés aux bénéficiaires, préposés à l'entretien, préposés... commis d'entrepôt. Vous qui partez de Saint-Michel tous les matins pour vous rendre sur la Rive-Nord, sur la Rive-Sud, pour aller prendre soin des Québécois, d'autres Québécois comme vous, vous connaissez par coeur les mots de Félix Leclerc : La meilleure façon de tuer un homme — ou une femme — c'est de l'empêcher de travailler. Je vous salue et je vous remercie pour votre courage et votre sens du devoir.

• (15 h 50) •

Viau, ce sont des parents de toutes origines qui souhaitent le meilleur pour leurs enfants et qui parfois ont besoin de ce coup de pouce gouvernemental et communautaire pour y arriver. Pour eux, il y a la Maison de la famille de St-Michel, La Maison bleue, le Carrefour populaire de Saint-Michel, le Centre éducatif communautaire René-Goupil, Mon Resto.

Au cours de cette année, j'ai eu le bonheur de faire de manière plus intensive, M. le Président, ce que j'aime le plus de mon travail, de mon travail de député, c'est-à-dire aller à la rencontre des citoyennes et citoyens de la circonscription. Merci à chacun de vous pour votre accueil, pour la générosité, pour la sincérité de nos conversations sur un perron d'église, dans votre cuisine, devant un magasin ou dans une ruelle, tant de lieux où nous nous sommes rencontrés pour jaser du quotidien et de l'avenir. Vous m'avez exprimé vos inquiétudes, vos préoccupations, et parfois même votre colère, et aussi, quelquefois, oui, quelquefois, votre satisfaction aussi dans un ou des dossiers.

Vous avez partagé avec moi vos rêves pour vos enfants et vos proches, vos espérances pour notre circonscription et le Québec. À mon tour, maintenant, de les porter haut et fort dans cette enceinte afin que ce Québec que vous avez contribué à bâtir, ce Québec auquel vous contribuez au quotidien et ce Québec territoire d'espérance pour plusieurs d'entre vous ne vous oublie pas.

Vous m'avez parlé d'éducation parce qu'il nous faut rattraper la moyenne québécoise du taux de qualification pour les jeunes, et, pour cela, vous m'avez dit souhaiter plus d'investissement dans la réussite des jeunes, dans les infrastructures scolaires, comme dans les écoles secondaires Louis-Joseph-Papineau et Joseph-François-Perrault, et cette dernière qui attend depuis longtemps — M. le Président, c'est une confiance que je partage avec vous — une salle de concert. Et je salue les jeunes de cette école qui donnent à voir le Québec sous les beaux atours du Québec à l'échelle internationale, dont, entre autres, au Carnegie Hall Center.

Vous m'avez aussi parlé de santé, particulièrement du besoin de soutien et d'accompagnement des aînés pour une plus grande autonomie, de l'accès difficile parfois aux ressources de la santé et de la pauvreté grandissante des aînés. C'est le cas de cette dame, rencontrée sur la rue Iberville, qui a partagé avec moi sa frustration due à un délai d'attente élevé pour une chirurgie et des choix économiques difficiles qu'elle doit faire pour tenter de garder encore un peu son autonomie.

Plusieurs d'entre vous ont partagé avec moi leurs inquiétudes en matière de sécurité. Peur d'une balle perdue, peur de sortir dans les parcs le soir. Vous avez l'impression parfois que nous, les élus, nous nous renvoyons la balle quand vient le temps de régler ce qu'il convient de qualifier de fléau. Vous souhaitez une police plus agile, vous souhaitez surtout aussi plus de ressources en prévention pour les jeunes et les parents.

La circonscription de Viau, M. le Président, je l'appelle affectueusement un quartier berceau, un quartier berceau pour le Québec. Depuis des décennies, c'est chez nous, dans Viau, que des milliers d'hommes et de femmes atterrissent au Québec, atterrissent pour naître de nouveau, pour refaire leur vie. Ils et elles arrivaient jadis d'Italie, de Grèce, du Portugal et, plus tard, de l'Amérique latine et d'Haïti, et, aujourd'hui, du Maghreb, du Congo, du Sénégal, d'Angola, du Cameroun et d'ailleurs du continent africain. Ils sont aussi du Cambodge, du Vietnam, du Laos et de l'Asie du Sud-Est. Vous le savez plus que toute autre personne, la nécessité d'avoir des ressources appropriées afin de favoriser l'intégration des immigrants à la société québécoise, des services de francisation en milieu communautaire et en entreprise. Comme par exemple ce modèle extraordinaire, dans ma circonscription, une entreprise comme Peerless, qui est une entreprise dans ma circonscription qui, justement, soutient par des cours de français en milieu de travail l'intégration des immigrants à la société québécoise en français. Je tiens à saluer des initiatives comme celle-là. Nous en avons besoin de plus dans la circonscription.

Certains d'entre vous, comme ceux rencontrés dans un parc à l'est de la circonscription, m'ont exprimé les difficultés grandissantes que vous connaissez pour avoir accès à un logement salubre ou tout simplement pour payer votre loyer. Il y a aussi ces jeunes travailleurs, rencontrés sur la 32e rue, qui rêvent un jour de devenir propriétaires mais qui sont sur le point d'abandonner ce rêve, ou encore ce résident de la 13e avenue, propriétaire d'un humble duplex pris à la gorge par les taux hypothécaires variables.

M. le Président, il y a quelques lunes, avec des compagnons de route qui sont devenus des amis, nous nous sommes mis à interroger les institutions autour de certains enjeux névralgiques pour le vivre-ensemble. Et ces enjeux tournaient autour de certains thèmes, comme l'inclusion, l'égalité des chances, l'équité, la justice sociale et la lutte contre le racisme et toutes les formes de discrimination. Nous avons agi ensemble dans différents dossiers, et, au fil des ans, ce que nous sommes aujourd'hui va au-delà de l'amitié bavarde. Sans devoir les nommer, et reprenant cette formule toute québécoise, je leur dis, à vous, chers amis, l'amitié, la nôtre, est l'amour en habit de semaine.

En ce début de la 43e législature, j'éprouve une grande fierté d'agir comme député de Viau, mais aussi à titre de troisième vice-président de cette Assemblée. Mais, avant de parler de ce nouveau rôle, je tiens à saluer le travail réalisé par le prédécesseur comme président de l'Assemblée à ce poste, M. François Paradis, qui nous a permis, tous, de pouvoir faire notre travail de parlementaires. Je tiens à saluer sa classe et son professionnalisme. J'ai eu l'occasion de m'adresser directement à notre ancien collègue, Marc Picard, afin de le remercier pour son travail à titre de vice-président.

Je tiens à saluer, en cette enceinte, M. le Président, une ancienne collègue pour qui j'ai la plus grande admiration. À titre de vice-présidente de l'Assemblée nationale de 2014 à 2022, elle aura été présidente du Cercle des femmes parlementaires de 2014 à 2018, présidente de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, présidente du comité zéro harcèlement, chargé de la mise en place de la Politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement au travail à l'Assemblée nationale. Avant la vice-présidence, elle aura présidé la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité. Les travaux de cette commission ont mené, d'ailleurs, au projet de loi adopté en juin 2014. Je veux ici nommer Mme Maryse Gaudreault. Merci, Maryse, pour ta générosité. Merci pour ton sens de l'engagement envers toutes les Québécoises et tous les Québécois. Merci pour ta grande loyauté. Tu es une grande dame. Merci pour tous celles et ceux que tu as soutenus et accompagnés dans ta circonscription et partout ailleurs au Québec. Merci.

Je suis heureux, M. le Président, de pouvoir servir l'ensemble des collègues de cette enceinte à titre de troisième vice-président et je remercie d'avance celles et ceux qui m'accompagneront déjà dans cette tâche. Un grand merci à Anne-Marie D'Amours, qui a accepté de relever ce défi avec moi. Merci au personnel de l'Assemblée nationale, compétent et avisé dans leur soutien.

• (16 heures) •

Au coeur de mon engagement citoyen, M. le Président, se trouve la nécessité que les espaces publics, que les institutions, que la parole politique deviennent des territoires d'humanité. Et le dernier mot, je l'adresserai en poésie, si vous permettez, aux résidents de Viau et à vous qui, partout au Québec, portez avec moi cette promesse toute québécoise. Et c'est au coeur même de ce que nous sommes, et qui de mieux que le grand Gilles Vigneault pour nous le rappeler?

«Dans la blanche cérémonie
Où la neige au vent se marie
Dans ce pays de poudrière
Mon père a fait bâtir maison
Et je m'en vais être fidèle
À sa manière, à son modèle
La chambre d'amis sera telle
Qu'on viendra des autres saisons
Pour se bâtir à côté d'elle.
«[...]De ce grand pays solitaire
Je crie avant que de me taire
À tous les hommes de la terre
Ma maison, c'est votre maison
Entre ses quatre murs de glace
Je mets mon temps et mon espace
À préparer le feu, la place
Pour les humains de l'horizon
Et les humains sont de ma race.»
Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Viau. Prochaine intervenante, Mme la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés. Merci.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : M. le Président, chers collègues, permettez-moi d'abord de souligner toute la fierté que j'ai à prendre parole aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Je me sens très privilégiée d'être devant vous à titre de députée de Prévost.

Mes premiers remerciements iront d'abord aux citoyens de Prévost qui m'ont accordé leur confiance. C'est un rôle important qui vient avec de nombreuses responsabilités. Ma priorité sera d'être à la hauteur des attentes des citoyens de Prévost et d'être une députée en action et disponible.

Permettez-moi de remercier tous les bénévoles qui m'ont appuyée lors de ma campagne électorale et un merci particulier à mes proches collaborateurs : d'abord, mon directeur de l'organisation de campagne, M. Jean-Christophe Lambert, qui a eu le courage, la ténacité de faire campagne avec moi, et je le remercie parce que j'ai appris énormément; à Mme Chantal Lepage, qui est maintenant ma directrice de bureau de circonscription; à M. Charles Vézina, notre jeune président du Comité d'action locale de Prévost et à plusieurs bénévoles.

À ce moment-ci, M. le Président, j'aimerais adresser mes remerciements plus personnels pour ma famille. J'ai une pensée, en ce moment, toute particulière pour mon père qui a vécu les dernières années de sa vie en CHSLD et qui est décédé il y a quelques années. Je me permets de dire à mon père : Je pense, comme tu me le disais souvent, que tu serais très fier de ta grande fille aujourd'hui.

Je ne peux aussi m'empêcher d'avoir un remerciement spécial pour ma mère et je sais qu'elle nous regarde tous parce qu'elle est une habituée du canal de l'Assemblée nationale. Alors, bonjour, maman. Ma mère a été un modèle pour moi. C'est une battante, c'est une féministe avant même peut-être que le terme existe. Ma mère, elle a aussi, dans sa vie, servi des citoyens à titre de maîtresse pendant plusieurs années dans un petit village du Québec, et je crois qu'elle a été une des premières à transformer l'église du village en centre communautaire. Le curé du village avait dit : Ce que Mme Bélanger veut, Dieu le veut. Alors, merci, maman, je suis tes traces.

Finalement, j'aimerais remercier les trois hommes de ma vie, Charles, Laurent, mes deux fils adorés qui m'ont aidée à forger mon caractère, et mon conjoint, Hervé, qui m'accompagne depuis plusieurs années dans tous mes projets. Excusez-moi.

En plus d'être députée de Prévost, le premier ministre m'a accordé une importante marque de confiance en me nommant ministre déléguée à la Santé et aux Aînés. À cet égard, nous avons d'emblée beaucoup de défis à relever tous ensemble, et je travaille déjà sur des dossiers qui seront prioritaires pendant mon mandat.

Vous le savez sans doute, actuellement, il y a 1,8 million de personnes âgées au Québec de 65 ans et plus. Et dans cinq ans, excusez-moi... et en 2030, donc dans huit ans, c'est plus de 500 000 personnes qui s'ajouteront. Donc, en 2030, près de 2,3 millions de personnes de 65 ans et plus au Québec, près de 26 % de la population. Nous avons donc une réelle prise de conscience collective à faire à cet égard et nous devons travailler ensemble à mettre en place des solutions.

Comme vous le savez, il a été mentionné hier dans le discours du premier ministre que j'ai comme mandat de réaliser un virage majeur vers le soutien à domicile. Pour y arriver, il devra y avoir une mobilisation collective, une mobilisation des organismes, des partenaires de soins à domicile, des proches aidants, des OBNL, des équipes de gériatrie sociale, des entreprises d'économie sociale en soins à domicile, des équipes de paramédecine communautaire, et j'en passe. J'en profite d'ailleurs pour saluer la députée de La Pinière de la première opposition, critique en matière des aînés, et à saluer aussi Mme Christine Labrie, critique en matière des aînés, donc...

Une voix : ...

Mme Bélanger : Excusez. Oui, d'accord. De Sherbrooke. Oui, d'accord, excusez, je n'aurais pas dû nommer les noms. D'accord. Alors, je vais avoir besoin de travailler avec vous tous et toutes, parce que la question des aînés au Québec, elle concerne tout le monde, et on ne pourra arriver à améliorer les services si on ne travaille pas ensemble.

Au Québec, c'est près de 1,5 million de personnes qui sont proches aidantes. Un important jalon a été franchi l'an dernier avec l'adoption de la première Politique nationale des personnes proches aidantes. Le soutien qu'apportent ces personnes à leurs proches a une valeur inestimable, et c'est pourquoi j'ai l'intention de mettre en place des mesures qui feront en sorte que cet appui gouvernemental et cette reconnaissance des proches aidants puissent exister au-delà des cycles électoraux.

Alors, je l'ai mentionné tantôt, pour que le virage en soutien à domicile puisse s'effectuer et qu'il puisse s'effectuer avec réussite, nous aurons besoin de bonifier les soins et services, d'augmenter le nombre de personnes rejointes et d'augmenter le nombre de travailleurs en soutien à domicile. Cette année, nous avons réussi à offrir des soins à domicile à 380 000 Québécois et Québécoises. Depuis les quatre dernières années, c'est une augmentation constante du nombre de personnes rejointes en soutien à domicile. Nous allons continuer d'augmenter nos services en soutien à domicile. D'ailleurs, j'aimerais mentionner que notre gouvernement a investi 2 milliards de dollars au cours de son précédent mandat, et, actuellement, c'est 900 millions de dollars de plus qui seront ajoutés pour bonifier notre service à domicile.

Notre gouvernement a également mandaté la Commissaire à la santé et au bien-être, Mme Joanne Castonguay, pour faire l'évaluation de la performance des programmes gouvernementaux de soutien à domicile. Je m'engage naturellement à en faire le suivi, faire un suivi serré des recommandations lorsqu'elles seront déposées, mais je tiens à préciser que nous nous mettrons tout de même en action pour améliorer les services à domicile.

Sur un autre front, nous devons aussi améliorer l'hébergement en soins de longue durée pour les personnes aînées. Ainsi, nous poursuivrons la construction des maisons des aînés ainsi que la rénovation des CHSLD vétustes afin de créer de nouvelles places. À terme, c'est plus de 3 000 nouvelles places qui seront offertes en maisons des aînés et en CHSLD. Une autre priorité sera également de conventionner les CHSLD privés, et notre engagement pour l'année 2022-2023 est de conventionner plus de 15 CHSLD privés.

Un autre défi auquel nous faisons face est la nécessité de freiner les fermetures des résidences privées pour aînés, communément appelées RPA. Et je veux mentionner qu'en particulier nous accompagnerons les petites RPA pour les soutenir dans les différentes communautés afin qu'elles puissent continuer d'offrir des services aux aînés.

Finalement, un de nos engagements électoraux sur lequel je travaillerai pendant ce mandat est l'implantation de l'hospitalisation à domicile. Nous déploierons cinq projets d'hospitalisation à domicile au cours de la prochaine année. À terme, d'ici 2026, l'hospitalisation à domicile sera déployée dans tous les CISSS et les CIUSSS du Québec. Nous allons également étendre le programme de soins intensifs à domicile, qu'on appelle communément SIAD, un programme qui est présentement mis en place au CLSC de Verdun. Nous allons étendre ce modèle qui fonctionne bien à d'autres secteurs du Québec pour nous aider à répondre à la volonté des Québécois de rester à la maison le plus longtemps possible.

Ce sont de grands changements que je souhaite mettre en place, M. le Président, mais ce sont des changements nécessaires qui auront un réel impact dans la vie des personnes aînées. Je suis persuadée que mes collègues des oppositions et moi travaillerons tous vers le même but, celui d'améliorer la qualité de vie des personnes aînées, et je sais que je pourrai compter sur leur collaboration au cours des prochaines années.

Encore une fois, permettez-moi de remercier les citoyens pour leur confiance. Et j'ai bien hâte de débiter mon travail. Un grand merci, M. le Président.

• (16 h 10) •

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés. Et, simple rappel pour les collègues, c'est important de nommer les collègues par leur titre et non par leur nom. Alors, je suis prêt à reconnaître le prochain intervenant, M. le député de Rosemont.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Merci. Merci, M. le Président. Heureux de vous retrouver ainsi que les visages connus au cours des quatre dernières années puis les nouveaux qu'on va finir par apprendre par connaître par leur petit nom. Ne pas m'en vouloir

si ça ne se fait pas automatiquement dans les premières semaines. Je vieillis, j'ai du mal avec ma mémoire parfois, mais sachez que vous avez déjà tout mon respect. Ayant été déjà élu une fois, je sais ce que ça veut dire, je sais ce que ça représente. Mes collègues, pour la plupart, qui sont dans la même situation et parfois même des doyens de l'Assemblée nationale savent de quoi je parle aussi. Félicitations pour votre engagement. Bravo pour votre présence, pour vos combats, même si nous ne sommes pas nécessairement du même bord. Quoique, là, je ne le sais plus, là, ça vient mêlant, ce n'est plus le salon bleu, c'est le salon bleu poudre. Cela dit, sachez que nous travaillerons ensemble. Je vois des visages de gens avec qui j'ai travaillé, la députée de Roberval notamment, avec qui j'ai bien travaillé, on a bien travaillé. Hâte de reprendre, d'ailleurs, ce fameux dossier de l'aide médicale à mourir. C'est quelque chose qu'on n'a pas eu le temps de finir la dernière fois, qu'on peut finir rapidement pour le bénéfice de nos concitoyens et concitoyennes qui nous attendent d'ailleurs là-dessus.

Je pourrais même, d'ailleurs, commencer là-dessus parce que c'est là-dessus qu'on avait fini la dernière législature. Un petit message au ministre de la Santé là-dessus. Il aura ma pleine collaboration puisque, parfois, il semble dire que je ne marche pas tout à fait au pas. Là-dessus, il aura ma pleine collaboration. On n'a pas beaucoup de travail à finir, mais il faut bien le finir, et on est capables de le faire rapidement. Ce serait bien qu'on ait un projet de loi avant l'ajournement de la semaine prochaine pour qu'on soit capables d'entamer ça rapidement au départ de la nouvelle session en février, pour être capables de donner à la population quelque chose qui est attendu et qui est nécessaire. Je parle évidemment de l'extension de la loi sur l'aide médicale à mourir, autrement appelée les soins de fin de vie.

Alors, salutations particulières à vous, M. le Président. C'est la première fois qu'on a le bonheur de travailler comme ça dans cet accouplement. Je vais tenter de vous rendre ça facile, ne pas vous faire fouiller dans le livre des mots à l'index. En tout cas, pas aujourd'hui. Je voudrais être positif aujourd'hui parce que c'est un beau moment, quand on revient à l'Assemblée nationale, qu'on reprend les affaires. Moi, ça m'a manqué, d'ailleurs. Un petit reproche ici au gouvernement, on aurait pu revenir plus tôt, je pense. C'est sûr qu'on avait du travail en circonscription et on en a toujours à faire, mais mettons qu'on revient très tard et pour deux semaines. J'aurais souhaité qu'on reprenne les travaux plus tôt. En tout cas, c'est ma perception de la chose.

Qu'est-ce qu'on apprend d'un deuxième mandat, en tout cas, d'une deuxième élection? Je ne le sais pas encore. J'apprends tous les jours avec ce nouveau métier. Il y a une chose qui est sûre, c'est que l'émotion de la première fois a fait place cette fois-ci à une forme d'urgence, parce que ça passe vite en titi, quatre ans. Il faut dire qu'on s'est fait voler la moitié ou à peu près par la COVID, mais même à ça, ça passe vite, quatre ans. Et, contrairement à la dernière fois, j'ai déjà l'impression que je repère déjà la prochaine élection, ce qui est bizarre parce que je ne sais même pas si je vais me représenter, mais je sens l'urgence de faire quelque chose et de produire rapidement.

Autre changement, je pense, de sentiment, c'est que la candeur n'est pas complètement disparue, mais elle a fondu un peu et a fait place à l'expérience. On a beaucoup plus d'expérience après quatre ans ici. C'est normal, sinon je me demande ce qu'on aurait fait, et c'est utile. C'est utile parce que l'endroit a ses codes. Si on veut faire avancer les dossiers, on doit nécessairement fonctionner dans les codes qui sont parfois un peu rigides, tout le monde en conviendra, mais ce sont les codes avec lesquels on fonctionne, et je crois qu'ils nous permettent quand même d'avancer. Tout le monde connaît ou connaîtra bientôt le fameux dicton : Ici, avec le consentement, on peut tout faire. Alors, quand on réussit à s'entendre les uns et les autres, on est capables de travailler sur des dossiers et de les faire avancer.

Un petit mot rapidement, M. le Président, je ne pourrais pas m'empêcher de faire un petit clin d'oeil à mes nombreux anciens et anciennes collègues journalistes. Je sais qu'il y a beaucoup d'élus qui n'aiment pas tant ça, les journalistes, mais je voudrais juste vous signifier qu'il y en a 12 dans la pièce ici, au moins, peut-être j'en ai manqué un ou deux. Il y a 10 % de cette Assemblée qui est composée d'anciens journalistes. On va finir par prendre le contrôle. On continue. On va l'avoir de l'intérieur, quitte à l'avoir de l'extérieur aussi. D'ailleurs, je pensais demander à la FPJQ de créer une branche parlementaire dont je pourrais être le vice-président. J'en ai parlé d'ailleurs avec votre collègue présidente qui est elle-même une ancienne journaliste.

Alors, je disais, pourquoi se représenter après quatre ans? Pourquoi prendre la décision de se représenter? Bien, évidemment, le service public, ça va de soi. C'est un peu cliché, mais c'est quand même ça beaucoup. Je pense que tout le monde partage ma position là-dessus. Il y a deux façons de voir la chose, en tout cas, ça a été très clair en campagne électorale. On peut soit vouloir continuer, ce n'est pas mauvais, c'est le choix de certains, ça va, puis visiblement ça a marché parce qu'ils sont assez nombreux, ou alors le choix de vouloir changer les choses. Moi, c'est le choix que j'ai fait, peut-être vouloir continuer de changer les choses, mais je veux changer les choses. J'ai cette tendance un peu étrange à devenir de plus en plus révolutionnaire en vieillissant. J'ai probablement été trop sage toute ma vie et j'ai envie de changer des choses.

La première motivation, évidemment, pour moi, de me représenter, bien, c'est Rosemont. Rosemont, c'est mon coin, c'est mon patelin, c'est mon «hood», c'est mon quartier, c'est chez moi. Je connais ce coin-là, je l'adore depuis des années. Je connais les gens qui y habitent, je les aime, et, apparemment, ils me le rendent bien. Alors, tant qu'on sera capables d'avancer comme ça, ensemble, on le fera, d'autant que Rosemont, comme plusieurs circonscriptions très urbaines, a des particularités. Le vieillissement de la population, c'est une préoccupation constante à travers tout le Québec, ça l'est plus dans certaines circonscriptions très urbaines. À Rosemont, on dirait qu'on vieillit plus vite. En tout cas, il y a une forte proportion de gens qui sont déjà dans le grand âge et qui avancent en âge. Et de plus en plus de ces gens sont seuls. C'est assez troublant, d'ailleurs, quand on fait du porte-à-porte dans une circonscription comme Rosemont, le nombre de portes qui cachent une personne seule et souvent une femme, et souvent une femme malade, souvent une femme malade, seule, peu fortunée, souvent une femme malade, seule, peu fortunée, qui n'a pas de réseau. Alors, que ça, ce serait déjà une formidable raison de se présenter en politique, pour essayer d'améliorer la vie de ces gens-là tous les jours.

Et ce genre de milieu vient avec un tissu social, notamment des groupes communautaires qui ont besoin de notre aide, qui ont besoin d'avancer, qui ont besoin d'être là. Et on leur doit bien, parce qu'on l'a vu, dans la COVID, à quel point,

nous, on avait besoin d'eux. Ça a été toffe, la COVID, ça a été difficile, la COVID. On a tous souffert. On en a bavé, de la COVID. Mais moi, je peux vous dire que dans Rosemont, en tout cas, là, enlevez les groupes communautaires, là, puis on n'en aurait pas bavé, on en aurait arraché. On serait à terre aujourd'hui. Alors, j'en profite pour saluer ma collègue députée, justement, des groupes communautaires, la députée de Pointe-aux-Trembles, avec qui j'ai bien hâte de m'asseoir pour qu'on discute des projets, notamment, de pérennisation des budgets de ces groupes qui font un travail non seulement extraordinaire, mais essentiel, M. le Président.

Dans Rosemont, aussi, on a besoin d'infrastructures de transport, en particulier dans l'axe est-ouest, qui est un désert de transport collectif. La vice-première ministre, tout à l'heure, ministre des Transports, parlait évidemment de la ligne bleue. C'est un peu plus haut que chez nous, mais ça finit par se toucher, le REM de l'Est, dont on attend la nouvelle mouture. Besoin d'écoles aussi. C'est une population qui vieillit, mais, paradoxalement, il y a aussi beaucoup de jeunes familles qui s'y installent, du moins celles qui ont encore les moyens d'acheter une maison à Montréal. Elles sont, malheureusement, de moins en moins nombreuses.

Le gros morceau d'infrastructures dans Rosemont, les gens qui ont siégé avec moi au cours des quatre dernières années ne seront pas étonnés de m'entendre prononcer les trois lettres HMR, comme dans Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Je suis gâté, moi, dans Rosemont, j'ai l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, j'ai Santa Cabrini, j'ai le centre de cardiologie, toutes sortes de cliniques, 11 CHSLD. Mais je dis souvent à la blague que je suis le député de Rosemont, mais que je pourrais aussi être le député de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, parce que cet hôpital-là peut occuper un député à lui seul. Cet hôpital est vétuste. Il est, quant à moi, non seulement inadéquat, mais dangereux.

• (16 h 20) •

J'ai fait des représentations au cours des quatre dernières années pour avoir... Je ne suis pas exigeant, là, j'ai juste demandé un plan. J'ai juste demandé un plan avec un échéancier puis un vrai budget. Je n'ai toujours rien obtenu. Puis, quand je dis «je», là, je me fais ici l'humble porte-parole de toutes les communautés de Rosemont, mais de l'est de Montréal, qui voient cet hôpital tomber littéralement en morceaux, là. Ça tient avec de la broche, là, je l'ai déjà dit ici, mais je le redis, là, ça tient avec de la broche. Ce n'est même pas une figure de style, c'est de la vraie broche sur de la brique qui tombe. Alors, cet hôpital, il est dangereux. On en a besoin... ça fait 20 ans, à cor et à cri, qu'on réclame une vraie infrastructure hospitalière dans l'est de Montréal. Ce n'est pas un luxe, ce n'est pas un caprice. Comme je le dis souvent à la blague, le jour où cet hôpital-là sera construit, il n'y aura pas de pavillon Vincent-Marissal. Ce n'est pas pour ça que je fais ça, ce n'est pas pour ça que je fais cette bataille-là, c'est parce qu'on en a besoin. Ce n'est pas un luxe. Je ne demande pas la construction d'un salon de thé puis d'un salon de coiffure, c'est un hôpital, un hôpital qui dessert 750 000 personnes, qui non seulement tombe en ruine mais fait fuir, sans grande surprise, le personnel, qui ne veulent pas vraiment travailler là, et je les comprends.

Alors, encore une fois, deuxième appel au ministre de la Santé, ministre des Finances, la présidente du Conseil du trésor, il est plus que temps qu'on se mette à l'ouvrage. En ce moment, pour cet hôpital de 720 lits, le budget proposé est de 2,5 milliards. En ce moment, à Vaudreuil, ils ont commencé la construction d'un hôpital, et tant mieux pour les gens de Vaudreuil puis l'ouest de cette partie de Montréal, tant mieux pour eux, ils ont commencé la construction d'un nouvel hôpital dans Vaudreuil, là, de 400 lits. Ils sont déjà rendus à plus de 3 milliards de dollars. Bien oui, évidemment, l'inflation, ça touche tout le monde, y compris les grands projets gouvernementaux et d'infrastructures hospitalières. À 2,5 milliards, c'est une farce, il n'y a personne qui y croit, sauf que c'est une farce plate.

Puis, quand vous parlez à la communauté, le personnel soignant, les patients, les médecins de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, ils en ont marre. Moi aussi. Je ne sais pas pourquoi qu'on tête avec ça, je ne sais pas pourquoi qu'on niaise avec le puck avec ça. C'est un hôpital dont il s'agit, nous en avons besoin. Les patients ne vont pas disparaître, puis ce n'est pas les deux mini-hôpitaux promis par le gouvernement pendant la campagne électorale... à l'ombre de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, d'ailleurs, j'ai trouvé ça assez baveux. Ce n'est pas les deux mini-hôpitaux privés promis par le gouvernement qui vont désengorger l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Alors, je vais juste continuer à le dire, mais je vais juste changer de ton, parce que, plus les mois passent puis plus j'en ai marre d'attendre, moi aussi.

Dans l'est de Montréal, on n'est pas nés pour un petit pain, puis ce qui est bon pour l'ouest de Montréal, avec le CUSM, et tant mieux pour la communauté de l'ouest de Montréal, ils en avaient besoin, puis ce qui est bon pour le Quartier latin, avec le CHUM... puis tant mieux, on en avait besoin, bien, c'est bon pour l'est de Montréal aussi. Et il n'y a pas de raison de continuer de niaiser avec le puck. Ça ne coûtera pas moins cher si on attend, ça va coûter plus cher, je vous l'annonce en primeur. À moins que le plan, ce soit d'attendre que ça se désagrège bien comme il le faut puis qu'on construise partout une infrastructure privée, comme le gouvernement semble vouloir le faire.

Ça fait partie de notre frustration, de ce côté-ci de la Chambre. En tout cas, le petit côté ici, là, ça fait partie de notre frustration quand, par exemple, le premier ministre, dans son discours inaugural, hier, nous parle des hôpitaux privés qui ne coûteront rien au monde. De un, ce n'est pas vrai, c'est faux, ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai. Un hôpital privé, par définition, comme une clinique privée, ce n'est pas un OBNL, ça fait de l'argent. Ça fait que peut-être que vous allez payer avec votre carte puis vous ne vous en rendez pas compte, votre carte d'assurance maladie, mais combien cet hôpital privé, cette clinique privée, ces orthopédistes privés, combien vont-ils facturer au gouvernement? Ça, on ne le sait pas, parce que, quand on fait les demandes, on ne les a pas, ces chiffres-là. Mais c'est un mirage de dire que le privé gratuit... ça n'existe pas, le privé gratuit.

Alors, c'est pour ça que mon chef parlementaire hier... non pas qu'il s'arrachait les cheveux, ce serait tiré par les cheveux de dire ça, puis moi, je ne peux pas m'arracher les cheveux, je n'en ai presque plus... C'est pour ça qu'on réagit, parce qu'on assiste, et le discours inaugural, malheureusement, hier, va dans ce sens-là, on assiste à une déconstruction rapide de notre système de santé public, ce pour quoi on envoie de plus en plus de patients vers le privé. Puis savez-vous quoi? Il y a une ironie, là-dedans. On n'arrête pas de dire : Ça va mal dans le réseau de la santé parce qu'il manque de personnel.

C'est-tu drôle, les agences de placement de personnel ne manquent absolument pas de personnel, elles en refusent. C'est-tu drôle, il manque de personnel juste au public.

Le nouveau mini-hôpital privé, là, qui vient d'ouvrir à côté de chez nous, dans les shops Angus, dans Rosemont, là, avec sept nouvelles salles d'opération flambant neuves, là, fine pointe de la technologie, elles ne manquent pas de personnel. Bien non, elles ont siphonné le personnel de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Il ne manque pas d'infirmières, il n'y en a jamais eu autant au Québec. Il manque d'infirmières et de personnel dans le réseau public. Ça, il faut avoir le courage de le dire. Il faut avoir le courage de le dire puis, si on veut vraiment les garder, et les retenir, et les faire revenir, bien, il faut avoir le courage de faire ce qu'on aurait dû faire depuis longtemps, c'est-à-dire de mettre fin à ce régime inique et scandaleux de temps supplémentaire obligatoire. Puis vous allez m'entendre parler de ça au cours de la prochaine session. Celle-ci est courte, mais faites-vous-en pas, il y a assez d'histoires que je vais pouvoir toffer jusqu'aux prochaines élections. Le temps supplémentaire obligatoire, je l'ai dit, je le redis, là, c'est de la violence institutionnelle, en particulier envers les femmes qui travaillent dans le réseau de la santé public.

Puis suivez-moi bien, là, je vais avoir quelques petits scoops à vous raconter, au cours des prochaines semaines, là-dessus. Parce que, tant mieux, le réseau commence à parler, le réseau commence à s'ouvrir, parce que, je les comprends, ils en ont marre de vivre dans ce régime-là. Alors, quand j'entends le premier ministre vanter les vertus des mini-hôpitaux privés gratuits, je ne sais même pas par quel bout prendre ça pour le déconstruire. Puis ce qui est d'autant plus fâchant, c'est que le gouvernement parle des deux côtés de la bouche. Revaloriser le secteur public, faire revenir notamment les infirmières dans le secteur public, leur donner des conditions, leur donner des primes avec 50 000 conditions, là... puis c'est assez difficile d'avoir les primes, c'est peut-être plus facile de gagner à la loterie, là, puis, en même temps que le gouvernement dit ça, il est en train de signer des contrats avec un paquet de fournisseurs de services privés. J'ai posé la question à plusieurs reprises au ministre de la Santé : Vous pensez que le privé, il les prend où? Il le prend où, son personnel? Il n'y a pas deux bassins de personnel en santé, il n'y en a rien qu'un. S'il y en a un qui est plus attractif que l'autre, bien, pas besoin de faire un doctorat en mathématiques ou en astrophysique pour comprendre qu'il va y avoir un phénomène très simple de déplacement de personnel.

Alors, je dois m'arrêter là-dessus, parce que je laisse du temps à mes collègues. J'aurais pu en parler jusqu'à demain matin. Mais moi, j'entrevois cette nouvelle session avec bonheur, parce qu'on arrive à un moment charnière d'un dossier et d'un débat charnière dans notre société, l'avenir de notre système de santé. Et moi, je l'attendais, ce débat-là, je serai là pour le faire, je suis sûr que mes amis caquistes seront là aussi pour le faire, mais on pourra enfin se dire les vraies affaires puis débattre des vraies affaires.

Motion formulant un grief

Là-dessus, avant de me faire chicaner par les travaux parlementaires, parce que j'oublie toujours de le faire, j'aimerais, M. le Président, déposer une motion de grief. J'ai pris ça pour un oui. Très bien. Alors :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son manque de volonté politique afin d'agir contre la violence institutionnelle que vivent nos professionnelles de la santé en mettant fin au temps supplémentaire obligatoire et au recours aux agences privées ainsi qu'en proposant un projet de loi instaurant des ratios en soins infirmiers.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Rosemont. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Alors, merci beaucoup. Maintenant, prochaine intervenante, Mme la ministre... Non. Ah! Pardonnez-moi. Donc, je vais y aller avec Mme la députée de Westmount—Saint-Louis. La parole est à vous.

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Merci beaucoup, M. le Président. Félicitations à vous, et je partage le bonheur de mon collègue. Souvent, je me pince parce que je trouve que j'ai de la chance d'être parmi seulement 125 personnes dans la province du Québec pour occuper le rôle de députée à l'Assemblée nationale. Ce n'est pas n'importe quoi, c'est un rôle prestigieux, c'est un rôle qui amène énormément de responsabilités. «With great power comes great responsibility.»

Alors, j'aimerais commencer en disant que je félicite, évidemment, tous mes collègues de l'Assemblée nationale et tous ceux et celles qui se sont présentés lors des élections provinciales. En particulier, évidemment, de féliciter tous mes collègues qui font partie... vous me permettez, M. le Président, de faire un peu de partisanerie, tous mes collègues du Parti libéral du Québec, avec qui je suis ravie de faire équipe. Je veux féliciter tout le monde, parce que c'est sûr, porter la voix de tous les concitoyennes et concitoyens, d'avoir le courage de se présenter comme candidat ou candidate, mérite notre respect et aussi notre admiration. Dans un climat, surtout, que nous faisons face, M. le Président, c'est de plus en plus difficile d'être dans le service public, évidemment, encore de plus en plus important de protéger notre démocratie.

• (16 h 30) •

So, it's not lost on me that with each new legislature we're renewing our faith in rights and freedoms, in our ability to be better and to do better. And, most importantly, it's the privilege of being the voice of your community.

De porter la voix de notre communauté, ça, c'est un privilège fondamental. Et, personnellement, j'ai le privilège de porter la voix des citoyens de Westmount—Saint-Louis, le plus beau comté parmi les 125 comtés à l'Assemblée nationale. Ah! je vois des gens qui ne sont pas en accord avec moi, M. le Président, mais, évidemment, j'ai un biais. Je suis très fière de porter la voix du comté de Westmount—Saint-Louis.

En ordre alphabétique, Westmount—Saint-Louis est peut-être la dernière, mais je vous jure que ma circonscription est l'une des plus belles, des plus diverses et plus riches en culture et en éducation. C'est un comté qui comprend la ville de Westmount et tout le centre-ville de Montréal, qui comprend aussi les secteurs de Ville-Marie, de Shaughnessy, Golden Square Mile, Milton Park, Victor-Hugo, le seul quartier chinois francophone dans l'Amérique du Nord, une partie du Vieux-Montréal, une partie de Plateau de Montréal ainsi que la montagne de... mont Royal.

Et évidemment je pourrais parler pendant des heures et des heures en ce qui concerne la beauté du comté de Westmount—Saint-Louis, surtout à propos du centre-ville de Montréal, qui est vraiment le moteur économique de la province du Québec, du Quartier des spectacles, des universités dont ils sont très riches à Westmount—Saint-Louis. Je suis fière d'être la députée pour les universités de McGill, de Concordia, de l'Université du Québec à Montréal, de l'ETS ainsi que HEC, qui vient tout nouvellement de s'installer chez nous. Aussi deux cégeps, c'est les cégeps de Dawson ainsi que Marianopolis. J'ai aussi la fierté d'être la députée où résident le Musée des beaux-arts, le Musée McCord... the Montreal General Hospital, the Montréal Neurological Institute... L'Hôpital chinois et évidemment plein de restaurants extraordinaires... like the Tavern on the Square... surtout ceux qui servent mes plats préférés tels que les crustacés. Mais plus impressionnants sont nos citoyens vraiment incroyables.

Et, en parlant de gens incroyables, M. le Président, je veux remercier tous ceux et celles, évidemment, qui m'ont permis de pouvoir être ici aujourd'hui. Ils disent que, puis c'est sûr puis c'est vrai, la politique, c'est un sport d'équipe, et ma présence ne serait pas possible ici si je n'avais pas une armée de personnes dévouées et extraordinaires derrière moi, dont je suis très fière d'appeler mes amis, ma famille ainsi que mes citoyens.

En premier lieu, évidemment, un grand merci à l'Association libérale de Westmount—Saint-Louis pour la confiance qu'ils ont témoignée en me permettant pour la deuxième fois d'être la candidate pour le Parti libéral à Westmount—Saint-Louis, qui m'ont épaulée pendant... tout le long de la campagne, pendant quatre ans, et là on embarque dans notre cinquième année ensemble. Un gros merci à la présidente de cette association, Elisabeth, ainsi que ma directrice de campagne, Nour, je sais qu'elles nous regardent maintenant, toutes les deux, mais surtout Nour a travaillé vraiment sans relâche, toujours avec un sourire. «You ensured that our campaign was foolproof, that there was always food, that everybody was always happy, that we were a destination location and that we lacked nothing.» Mais le plus important, c'est qu'on a eu du plaisir. Alors, je veux sincèrement te remercier pour ça, surtout ton dévouement, qui a été remarqué par tout le monde.

Merci aussi aux bénévoles de ma campagne : Wendy, Claudette, Jeff, Suzanne, Michael, Nicolas, Steve, Victor, Véronica, Marie-Chantal, Adelka, Daphné, Darryl, Peter, Charles, Roger, Laurent, Philippe, Judy, Marissa, Deanna. Et il y en a encore plus, mais j'ai seulement 20 minutes. Alors, je veux juste vous dire sincèrement un gros merci d'être là à côté de moi. Je suis vraiment chanceuse d'en avoir plusieurs, bénévoles, plusieurs gens qui sont impliqués dans mon comté, et je suis très reconnaissante de ceci.

And, of course, a special shout-out to Sophie, to Sarah and to Theo, who are also extraordinary volunteers and are members of my team in my riding office.

Je compte vraiment sur vous. Et je sais que je suis chanceuse de vous avoir non seulement dans le bureau de comté, mais tous les citoyens de Westmount—Saint-Louis sont chanceux aussi de vous avoir.

I want to... Thank you to my secret weapon, whom I love very much, and also a special thank you to my children, Samuel and Bianca... qui sont ma source d'inspiration. Plusieurs collègues qui me connaissent depuis les quatre dernières années savent que je parle régulièrement de mes enfants parce que c'est les deux raisons pour lesquelles que je me suis impliquée en politique et pour qui je suis ici.

Samuel and Bianca are a perfect example of what's possible when we don't put limits on ourselves and when we embrace our differences. My children have taught me patience, they've taught me a lot of patience, they've taught me courage, and they've taught me persistence. They've taught me to see past labels and diagnosis and to respect differences.

C'est des outils que, je trouve, ils sont très utiles pour moi ici, à l'Assemblée nationale.

They've taught me, most importantly, that what makes them special is not their diagnosis, but who they are as people in their hearts. Et, pour ça, je suis vraiment reconnaissante.

But above all, my children have taught me to advocate, they've taught me that I have a voice and that I need to use it, and that the power of words and action for positive change... c'est vraiment une raison d'être puis, je pense, la raison pour laquelle plusieurs collègues lèvent la main pour la politique active puis qu'ils sont ici, avec nous, aujourd'hui à l'Assemblée nationale.

Alors, à tous les collègues, vous pouvez compter sur moi de m'engager, de me battre corps et âme pour assurer que les intérêts non seulement de mon comté, mais de mes citoyens et de mes dossiers sont non seulement entendus, mais surtout respectés.

Il y a plusieurs besoins, dans le comté de Westmount—Saint-Louis, M. le Président. Non seulement on a un besoin criant d'avoir une école primaire publique... nous n'en avons pas une, on a une école à projet particulier qui n'a pas de zone scolaire, alors qui est ouverte à tous les citoyens de Montréal d'y assister pour leurs projets scolaires. Ça fait que, pour le centre-ville de Montréal, où nous trouvons beaucoup de jeunes familles, nous n'avons aucune école primaire publique et aucune école secondaire publique non plus. Alors, c'est quelque chose dont nous devons changer. C'est une priorité majeure.

Malheureusement, mon comté compte un taux trop élevé des personnes en situation d'itinérance. Ils me disent que c'est 50 % de tous les itinérants dans la province du Québec, incluant la population la plus importante des personnes autochtones et inuites en milieu urbain qui se trouvent dans la rue, qui est surtout des enjeux qu'on voit dans les milieux urbains, évidemment, M. le Président. Alors, du carré Cabot à Milton Park, je représente des citoyens et des citoyennes qui font face à des énormes difficultés, que je vais régulièrement rencontrer, qui habitent en dessous de la Ville-Marie ou bien qui sont logés, alors en situation d'itinérance ou non. C'est tous les gens ensemble qui souhaitent trouver une solution pour la cohabitation, pour trouver des moyens pour le vivre-ensemble, puis de respecter les droits de tout le monde, peu importe la situation où ils se retrouvent.

Alors, nous avons évidemment un besoin criant du logement social, dans le comté de Westmount—Saint-Louis, des soins 24 heures sur 24, sept jours sur sept, des soins spécifiques pour la communauté autochtone, en termes de santé et services sociaux, surtout qu'ils peuvent être très bien offerts dans l'ancien hôpital, l'Hôtel-Dieu, parce qu'on a besoin d'avoir un milieu sécuritaire pour tous, qu'ils soient des gens qui sont logés ou des gens qui se retrouvent sans logement. Et je mentionne l'ancien site de l'Hôtel-Dieu, pourquoi? Parce que la requalification de ce site, de cet hôpital, est une priorité. C'est urgent qu'on réutilise les bâtiments qui sont vacants, vides, qui sont coûteux, parce qu'il n'y a personne qui ne réside là-dedans, parce qu'on ne les utilise pas.

• (16 h 40) •

Je veux reconnaître quand même le comité de Saint-Urbain pour leurs travaux parce qu'ils ont déposé plusieurs propositions, vraiment, une oeuvre d'art, en ce qui concerne le potentiel de ce site, avec tous les pavillons qui peuvent venir reconnaître les besoins de tous les citoyens, tous les citoyens, non seulement ceux qui résident dans cette partie du comté, qu'ils soient dans un logement, qui sont propriétaires, ou qui louent, ou qui sont sans-abri. Parce que ça, c'est quelque chose qu'ils veulent travailler ensemble. C'est des gens de coeur de mon comté qui souhaitent trouver des solutions, mais des solutions pérennes qui vont être bonnes pour notre société québécoise, pas juste bonnes pour ce secteur de mon comté.

Une autre priorité, évidemment, pour Westmount—Saint-Louis, M. le Président, puis plusieurs de mes collègues l'ont mentionné puis vont continuer à le mentionner, c'est le manque de médecins de famille. Je dois avouer, M. le Président, chaque fois que je reçois un appel dans mon bureau de comté d'une personne, un aîné, 70 ans, 90 ans qui dit : Est-ce que je dois mourir avant que je vais voir quelqu'un?, ça me lève le coeur. Je suis frustrée et fâchée pour eux parce que je comprends la nécessité puis je veux aider. Les soins à domicile, c'est la demande numéro un que je reçois. Et, encore une fois, je veux remercier mon bureau de comté, tous les gens qui travaillent là-dedans, parce qu'ils sont là, ils répondent à chaque appel, ils répondent à chaque courriel. Mais c'est un enjeu, c'est un enjeu, puis il faut dire que, depuis que la CAQ est au pouvoir, les listes d'attente ont doublé, les Québécois attendent pour des services, ils attendent à l'urgence, ils attendent pour des chirurgies. Les Québécois vivent les résultats de la CAQ depuis les quatre... et maintenant on embarque dans la cinquième année. Alors, c'est clair, c'est important, ça va être un enjeu pour notre comté.

L'abolition du programme d'agrandissement pour le collège Dawson, c'est un enjeu fondamental non seulement pour le comté de Westmount—Saint-Louis, mais pour vous tous ici parce que c'est un projet qui a été mis de côté, qui était pour diplômer plusieurs jeunes professionnels qui pouvaient prêter main-forte dans nos besoins de pénurie de main-d'oeuvre en ce qui concerne la santé et services sociaux. Alors, le gouvernement a la responsabilité de revoir ce projet.

Puis je veux ajouter que tous les citoyens de Westmount—Saint-Louis, parce qu'on parle beaucoup du centre-ville de Montréal, sont 100 % en faveur de la protection de la langue française... but not at the deficit of their rights and freedoms. Évidemment... They will never accept a government that is going to dictate to them what language they are to speak around the dinner table with their children. C'est inacceptable. Mais vous pouvez compter sur moi, vous pouvez compter sur tous mes citoyens de prêter main-forte et d'être là pour protéger la langue et de faire le nécessaire. Nous sommes tous des Québécois de première classe.

Étant donné que je suis la porte-parole, la nouvelle porte-parole pour l'opposition officielle en matière de sécurité publique, évidemment, je veux que les gens sachent que je m'engage à porter la voix de tous les partenaires en ce qui concerne ce dossier majeur, important et très sensible. Je suis reconnaissante de ceci et je veux partager avec les gens qui nous écoutent. Je suis très contente d'avoir ce dossier, M. le Président, je le souhaitais. Pourquoi? Parce qu'il y a quelques personnes qui sont au courant, mais, moi, mon père, c'est un ancien sergent-détective des crimes majeurs pour le SPVM. Alors, j'ai été élevée dans une maison où je connais l'environnement, je sais le stress, je l'ai vu, je l'ai vécu en voyant mon père. Je sais que c'est difficile.

La réalité policière, c'est quelque chose qui est très, très toffe. I saw the toll it takes on them first hand. And, if my dad was still here, I hope he would be proud of me... que j'ai quand même levé la main pour dire que je voulais prêter ma voix en ce qui concerne les changements qui sont nécessaires pour le virement de la réalité policière, parce que je suis préoccupée, je suis très préoccupée de la santé de nos policiers, le taux trop élevé de suicide, les difficultés en recrutement, la charge de travail, la formation, la santé mentale, et j'en passe. Depuis la pandémie, on peut dire que c'est encore plus difficile. Puis c'est un travail, il faut le dire, M. le Président, de fou, vraiment. Il faut s'occuper de nos policiers et toutes les instances de sécurité publique. Je n'aurai pas assez de temps de faire mention du coroner, Bureau des enquêtes indépendantes, les pompiers, aussi un service essentiel, le milieu carcéral. Nous avons entendu aujourd'hui le Protecteur du citoyen, qui a fait mention que le milieu carcéral, surtout pour les femmes, M. le Président, il faut agir et agir maintenant. Nous sommes préoccupés.

Le 9-1-1, parce que le moment, le moment que la sécurité publique n'est pas là pour s'occuper de nous, ça va aller mal, et nous aurons des graves problèmes. Le rôle de la police et les pompiers, c'est de protéger la population. Si nous, comme élus, ne nous occupons pas de les protéger, c'est qui qui va le faire? La réalité policière, M. le Président, le rôle de la police, il faut l'amener à 2022. Pourquoi? Puis vous l'avez mentionné vous-même, M. le Président, la violence qu'on fait face. Ce n'est pas facile, ce qu'on voit dans nos comtés actuellement. Depuis le début de cette année scolaire seulement, au moins 13 écoles ont dû être confinées ou évacuées en raison de menaces de tout genre. En moyenne, il s'agit de plus d'un déploiement policier par semaine dans nos établissements scolaires. Ce n'est pas n'importe quoi. C'est épeurant. Le cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, collège Montmorency, école polyvalente Le Carrefour à Gatineau, ça fait que ce n'est pas restreint dans une place ou une ville dans notre province, c'est vraiment à travers la province que nous voyons la violence. Les élèves et les étudiants ont peur d'aller à l'école. Les parents, moi inclus, j'ai peur, quand mes enfants quittent la maison parce que je ne sais pas à quoi ils peuvent s'attendre. Puis mes enfants, veux veux pas, c'est des personnes qui sont vulnérables parce qu'ils ont des déficits intellectuels, ça fait qu'ils ne vont pas tout comprendre qu'est-ce qui arrive. Alors, il faut accompagner et il faut changer notre façon de faire. Pourquoi? Parce qu'en général les Québécois ont peur.

Les féminicides, M. le Président, sont trop nombreux. Un, c'est trop, mais, cette année seulement, nous avons vu 14. Le premier ministre, dans son discours inaugural, a dit : On va prendre les moyens, et il a parlé du projet pilote des bracelets

antirapprochement, mais on sait très peu de choses sur le déploiement des bracelets antirapprochement. Combien ont été utilisés? On sait qu'ils ont été déployés, mais combien ont été utilisés? Il n'y a pas de l'information qui est sortie de la part du ministère de la Sécurité publique, alors je m'attends à avoir plus de l'information pour mieux comprendre si c'est une mesure qui a fonctionné et si nous pouvons l'améliorer ou la déployer ailleurs ou changer notre façon de faire. Pourquoi? Parce qu'il est primordial de s'assurer de ne pas donner un faux sentiment de sécurité aux victimes. C'est une mesure, mais ce n'est pas quelque chose qui va corriger les problèmes que nous faisons face ou qu'on voit en ce qui concerne la violence.

Alors, je veux m'assurer, comme le premier ministre a dit, qu'on va vraiment prendre les moyens, parce que la violence, partout dans la province, est en croissance. La lutte contre la violence armée, les trafiquants de stupéfiants, les armes à feu, la lutte contre les crimes haineux, le gouvernement a vraiment dormi au gaz les quatre dernières années. C'est un enjeu de société, il faut agir rapidement. Nous avons besoin d'investir en prévention, des programmes pour soutenir et accompagner notre jeunesse, plus des agents de «désescalation», plus de liens et subventions pour nos services communautaires, services sociaux et, en particulier, santé mentale.

Puis ça, ce n'est pas pour faire mention du fameux livre vert, que le premier ministre n'a pas mentionné dans son discours hier. Et je suis surprise parce que ça fait un an et demi depuis le dépôt de ce document sur la réalité policière et un projet de loi qui a été déposé dans l'ancienne législature, qui est mort au feuilleton. Alors, j'ai des attentes. Le ministre l'a dit, il va le déposer, et je serai là pour faire un débat et de l'accompagner dans la réalité de ce projet de loi.

Le premier ministre n'a fait aucune mention en ce qui concerne le profilage racial. Puis j'ai posé une question juste ce matin en Chambre, M. le Président. Le gouvernement a pris la décision de contester la décision de la Cour supérieure qui interdit aux policiers de procéder à des interpellations aléatoires de véhicules sans motif viable. Driving while black. Il faut l'adresser. C'est un gouvernement qui manque de cohérence. D'un côté, il dit : Oui, oui, oui, on sait que le profilage racial existe, on a dit : Ça a été parmi les premières recommandations du groupe contre le racisme qu'on a sorties, mais, quand ils ont quand même les leviers et les moyens d'agir, ils disent : Non, non, non, là, on n'est pas prêts. Ça fait qu'il faut être cohérent, il ne faut pas parler des deux côtés de la bouche, il faut trouver des vraies solutions. Quand on fait face à des solutions, il faut le faire.

Avec le très peu de temps qu'il me reste, M. le Président, je veux aussi porter la voix de la communauté 2SLGBTQIA+. Pourquoi? J'ai fait une recherche, c'était fascinant, M. le Président, parce que... J'ai dit : Ah! bien, je voulais quand même aller voir mon homologue la ministre qui sera responsable pour la lutte contre l'homophobie et la transphobie. Vous savez quoi, M. le Président? Il n'y a aucune nomination, nulle part, il n'y a aucune annonce, nulle part, de la part du gouvernement de la CAQ, qui disent: Ah! oui, oui, bien, dans le fond, ça va être la ministre responsable de la Condition féminine. Parce qu'auparavant c'était sous la responsabilité de la ministre de la Justice, mais la seule façon que j'ai su que c'était peut-être cette collègue, c'est parce que j'ai lu *La Tribune*.

• (16 h 50) •

Alors, je veux mieux comprendre, parce que je présume, comme le reste de la population, que, si c'est la collègue responsable de la Condition féminine, ça veut dire que la lutte contre l'homophobie et la transphobie passe aux mains de ministres sans ministère. Parce qu'on se comprend que tous les deux, c'est des secrétariats, ce n'est pas un ministère. Alors, je veux mieux comprendre pourquoi la communauté a quand même été «downgrade» en ce qui concerne la justice puis la responsabilité qui est très importante. Surtout qu'on voit tout ce qui se passe mondialement en ce qui concerne les droits des communautés qui sont quand même vulnérables. Ça va prendre une grande voix pour s'assurer qu'on va continuer à protéger leurs droits et de s'assurer qu'on les respecte. Et aussi d'amener ça sur la place publique, ça va être important.

Il y a des priorités, pour la communauté LGBT, M. le Président, le financement, évidemment, c'est évident, tout le monde veut de l'argent, mais c'est nécessaire, pour une communauté très vulnérable, d'en faire plus pour adresser la cyberintimidation, cyberhomophobie et la cybertransphobie. Depuis 2019, il n'y a rien qui s'est passé en ce qui concerne ce dossier. Les personnes âgées LGBT, je vois la collègue, la ministre déléguée pour les personnes âgées, bien, je veux savoir c'est quoi, la stratégie de la nouvelle ministre pour rendre les milieux des aînés plus inclusifs dans le contexte où le programme, qui était financé auparavant, est terminé. Alors, c'est une question. Je lance la perche parce que j'ai hâte à avoir une réponse. J'ai hâte à avoir des discussions en ce qui concerne ceci, parce qu'on peut imaginer pour une personne âgée qui fait partie de la communauté, c'est un coming out deux fois, M. le Président, si on ne l'adresse pas. Ça fait qu'il faut... prévoyez le coup, il faut être... You need to be... you need to plan for it, instead of just react to it.

L'intimidation à l'école pour les jeunes qui font partie de la communauté, ça va prendre beaucoup de sensibilisation. Réforme du droit de la famille, on s'attend que le gouvernement tienne la parole pour déposer la deuxième mouture de la réforme du droit de la famille, qui va quand même adresser gestation pour autrui, qui est quand même un enjeu fondamental pour la communauté LGBTQ.

En terminant, M. le Président, parce que le temps est quand même écoulé, je veux rassurer les collègues que, malgré ma passion de vouloir amener toutes les priorités non seulement de mon comté, mais aussi de mes dossiers sur la place publique et d'avoir des débats constructifs, je veux assurer mes collègues du gouvernement que je vais respecter ma parole de travailler avec eux pour avancer les causes de tous les citoyens que nous sommes en train de porter la voix ensemble ici, à l'Assemblée nationale. Et j'espère que le gouvernement va être là pour respecter leur engagement et administrer sagement les finances publiques.

Motion formulant un grief

M. le Président, avant de terminer mon discours, je veux déposer une motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son silence et son manque de reconnaissance envers la communauté 2SLGBTQIA.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Westmount-Saint-Louis. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Alors, prochain intervenant, Mme la députée de Brome-Missisquoi.

Mme Isabelle Charest

Mme Charest : Merci, M. le Président. À mon tour de saluer les collègues, de souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus et de féliciter évidemment tout le monde pour cette campagne et même ceux qui n'ont pas été élus. Bravo de vous être investis dans ce parcours!

C'est un honneur aujourd'hui de prendre la parole pour la première fois dans cette 43e législature. Et c'est toujours évidemment particulier de se lever au salon bleu, dans cette enceinte, qui a vu évidemment tous les grands et les grandes de l'histoire politique du Québec. C'est évidemment aussi un honneur pour moi de pouvoir m'adresser à vous en tant que députée de Brome-Missisquoi pour la deuxième fois.

Et vous allez me permettre, tout d'abord, de remercier les gens de ma circonscription, la vraie plus belle du Québec, pour leur appui et leur support qu'évidemment j'ai pu ressentir chaque jour lors de la dernière campagne électorale. Je voudrais remercier aussi très chaleureusement mon équipe du bureau de comté, Johanne, Maryse, Sarah et Julia. Je veux remercier tous les bénévoles aussi qui se sont investis dans ma campagne. Et un petit merci spécial à Ellie et Noah, qui sont toujours très conciliants et de grands supporteurs de leur maman. Donc, je prends cette élection avec beaucoup d'humilité et aussi comme une tape dans le dos pour me dire qu'on peut continuer ensemble et je la prends aussi comme une belle dose d'énergie. Et merci de me permettre de vous représenter. Et je vous promets que je vais le faire du meilleur de mes capacités.

Je tiens aussi à remercier le premier ministre pour sa confiance renouvelée à mon égard en tant que ministre responsable du Sport, du Loisir et, désormais, du Plein air. Et c'est tellement agréable de travailler pour un gouvernement qui valorise autant la pratique d'activité physique, le loisir, le plaisir de bouger, le contact avec la nature et qui comprend tous les bienfaits que peuvent avoir ces activités pour la population, évidemment, pour la santé physique mais aussi pour la santé mentale.

Au cours du dernier mandat, on a dû composer avec une pandémie mondiale sans précédent. Ça a été une période très difficile pour les jeunes, pour les aînés, pour certaines personnes plus vulnérables. Et, comme l'a dit notre premier ministre hier, nos jeunes ont fait d'énormes sacrifices pendant la pandémie, et, je suis d'accord avec lui, on leur en doit une. Il faut faire tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'ils puissent aller au maximum de leur potentiel. C'est pourquoi je suis très fière de voir notre gouvernement investir massivement en matière d'infrastructures sportives, soit 1,5 milliard sur 10 ans pour un accès à des infrastructures sportives de qualité. Évidemment, ça va servir à nos jeunes, mais ça va aussi servir à toute la population parce que, pour accrocher la population au sport et à l'activité physique, on doit aussi continuer de créer des espaces verts, favoriser l'accès à la nature, développer nos sentiers et on doit le faire en collaboration avec tous les acteurs du milieu. On veut aussi déployer une offre sportive qui réponde mieux aux besoins, aux aspirations des femmes et des filles. Et ça, je vais y veiller personnellement.

L'un de mes principaux objectifs pour les quatre prochaines années est donc de raccrocher les Québécoises et les Québécois à l'activité physique et de mettre tout à leur disposition pour leur donner le goût de bouger, de profiter de notre nature et d'intégrer l'activité physique dans leur mode de vie.

Malgré le contexte sanitaire difficile dans lequel on a été plongés dans le dernier mandat, je demeure extrêmement fière des pas de géant que nous avons faits en matière d'accessibilité, de démocratisation, de sécurité et d'intégrité dans le sport. Nos chiffres parlent d'eux-mêmes. Jamais les investissements en matière de loisirs et de sports et en infrastructures sportives ont été aussi élevés dans l'histoire récente du Québec, des infrastructures modernes dans toutes les régions du Québec pour une plus grande accessibilité. Et on va continuer.

Aussi, en tant qu'ancienne athlète, l'une des conditions sine qua none, pour moi, pour la pratique du sport, c'est la protection de l'intégrité des personnes et leur sécurité, qui doivent être au cœur de toutes nos actions. C'est primordial pour que nos jeunes puissent évoluer au sein de milieux sportifs sains et exempts de tout type de violence, d'abus et de harcèlement. Nous avons, à ce chapitre, été les premiers au Canada à mettre en place l'officier indépendant pour le traitement des plaintes, un mécanisme totalement indépendant, comme je le disais, où les victimes peuvent porter plainte de façon confidentielle, sans crainte de représailles. Et l'ensemble des fédérations sportives ont désormais l'obligation d'y adhérer et de se doter d'une politique en matière d'intégrité. Je porte plainte, c'est majeur, on l'a fait et on va continuer à poser des gestes concrets pour la sécurité de nos jeunes.

Bref, le changement de culture nécessaire est loin d'être terminé, mais on est sur la bonne voie. Et je suis contente de savoir que je fais partie d'un gouvernement qui se veut partie prenante de ce changement et qui reconnaît l'importance de ces enjeux. Je fais une priorité, lors des prochaines quatre années, de continuer à développer le loisir, le sport et le plein air de façon positive et de prévenir les abus. Des changements au niveau législatif, au niveau de la gouvernance, de la formation des entraîneurs, de la professionnalisation du milieu sportif, notamment, sont à prévoir.

Finalement, une priorité plus globale, qu'un mode de vie actif devienne une seconde nature pour plus de Québécois possible. Malgré tous les efforts des dernières décennies pour accroître le niveau de pratique d'activités physiques, on constate un recul. Les conséquences de ça sont multiples, mais, forcément, l'une d'elles est une pression immense sur le système de santé. Pour moi, investir dans le sport et faire de l'activité physique une priorité gouvernementale, c'est également agir en prévention sur notre réseau de la santé à moyen et à long terme.

Pour parvenir à tous ces objectifs, on a besoin de personnes dévouées. C'est d'ailleurs à eux que j'aimerais adresser ces derniers mots, aux bénévoles, aux fédérations, aux entraîneurs, aux intervenants, aux parents, aux arbitres, aux professeurs

d'éduc, aux gestionnaires, au personnel de soutien, bref, à tous les acteurs du réseau du sport, du loisir et du plein air. J'aimerais vous dire merci. Merci d'avoir tenu à bout de bras le milieu et, malgré le vent qui soufflait fort, d'avoir résisté. Et rien qu'on construit présentement ne serait possible sans votre contribution, sans vous. Alors, merci, merci à tous et merci aux gens de la circonscription. Merci, M. le Président.

• (17 heures) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Brome-Missisquoi. Maintenant, le tour à Mme la députée de Mont-Royal—Outremont.

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : Merci, M. le Président. Avant de débiter, j'aimerais faire comme mes collègues avant moi et vous féliciter pour votre nomination, ainsi que votre réélection, ainsi que chacun des députés élus à cette 43e législature.

C'est avec beaucoup de fierté et quelques papillons dans le ventre que je prends la parole aujourd'hui. Siéger à l'Assemblée nationale est un énorme privilège et une fonction importante à laquelle je me dévouerai pleinement. En tant qu'avocate je dois dire que je suis particulièrement fébrile à l'idée de participer au processus législatif de notre province, lequel revêt une grande importance dans une société démocratique comme la nôtre.

Je remercie les électeurs de Mont-Royal—Outremont qui m'ont témoigné leur confiance. Je suis fière et émue d'avoir été élue pour représenter les résidents de cette belle circonscription où j'ai le bonheur d'y vivre depuis 30 ans et à laquelle je suis très attachée.

I want to thank the voters of Mont-Royal—Outremont who supported me. I will represent all the residents of the riding at the National Assembly, no matter their background or origin, and I will work hard for the betterment of our community.

Je succède à M. Pierre Arcand, qui fut député de Mont-Royal de 2007 à 2018 et ensuite député de Mont-Royal—Outremont de 2018 à 2022, suite au redécoupage. Je me dois de souligner sa contribution exemplaire à la société civile québécoise. Que ce soit au travers de ses rôles de ministre, de chef par intérim ou député, dans tous les rôles qu'il a occupés, Pierre a rempli ses fonctions dignement et avec un don de soi.

Appelé respectueusement par ses pairs la force tranquille, les citoyens de Mont-Royal—Outremont ont été très chanceux de compter sur ses services pendant plus de 15 ans. Je suis honorée d'avoir le privilège de lui succéder. M. le Président, il a conclu son dernier discours en cette salle en s'adressant aux nouveaux députés : «Ne vous gênez pas pour être [...] meilleurs que nous l'avons été.» Vous pouvez compter sur moi pour tout donner en ce sens, bien que je réalise que j'ai de grandes chaussures à remplir.

J'en profite pour remercier tous les bénévoles qui m'ont accompagnée tout au long de la campagne électorale. Je ne peux pas tous vous nommer, mais je sais que vous vous reconnaîtrez. Ce fut un travail d'équipe exaltant, et nous avons eu beaucoup de plaisir. Je tiens à remercier ma famille aussi pour leur soutien et leur patience. Ils n'ont pas choisi ce sport extrême qu'est la politique, mais la politique est entrée dans leur vie et chamboule la routine familiale lorsque je dois me rendre à Québec. Michael, Émilie, Anne et Charles, je vous remercie de me soutenir et de m'encourager. Je vous aime.

Je suis nouvelle sur la scène politique provinciale, mais mon désir de servir ma communauté ne date pas d'hier, loin de là. C'est surtout lorsque je suis devenue maman pour la troisième fois et que j'ai mis ma carrière d'avocate sur pause que j'ai commencé à m'impliquer bénévolement dans ma communauté. Je me suis impliquée auprès des écoles publiques francophones de quartier à ville Mont-Royal, les écoles Saint-Clément, où j'ai eu l'honneur de présider la fondation. J'ai également contribué à différentes activités des fondations du CHU Sainte-Justine et du collège Jean-de-Brébeuf, de grandes institutions de ma circonscription.

Cette implication m'a menée à la politique municipale. J'ai siégé comme conseillère municipale à ville Mont-Royal pendant cinq ans, cinq belles années à apprendre le fonctionnement de ma ville et le rôle d'une élue, et, surtout, qui m'ont donné l'opportunité d'être à l'écoute et d'aider mes concitoyens sur des enjeux de proximité. Plus récemment, je me suis impliquée auprès de Multicaf, un organisme communautaire basé dans le secteur Côte-des-Neiges, qui lutte contre l'insécurité alimentaire. C'est la somme de toutes ces expériences enrichissantes qui ont allumé en moi la flamme pour la politique et le désir de poursuivre mon implication afin de contribuer au bien commun.

Il est important pour moi de vous parler, d'entrée de jeu, de ma circonscription, celle qu'on a simplement nommée Mont-Royal—Outremont parce qu'elle inclut toute la ville de Mont-Royal et pratiquement tout l'arrondissement d'Outremont. Cette appellation est toutefois incomplète et peut entraîner des préjugés. Ma circonscription comprend aussi une très grande partie du secteur Côte-des-Neiges, un des quartiers les plus défavorisés de l'île de Montréal, si ce n'est du Québec tout entier, avec des enjeux importants liés à des besoins essentiels comme le logement et la sécurité alimentaire. Je tiens à ce que cette réalité soit connue, nommée, et qu'on y pense lorsqu'il est temps d'allouer l'aide gouvernementale ou de mettre en place des mesures pour faire face aux enjeux auxquels notre société est confrontée.

Mont-Royal—Outremont est loin d'être homogène, M. le Président, et ce, non seulement en raison de son multiculturalisme. Comme dans tout autre quartier à Montréal, il y a des familles de divers horizons. On y retrouve de nombreuses familles qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts, de nouveaux arrivants qui font de leur mieux pour s'intégrer et subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, et même de l'itinérance. Les inégalités sociales sont flagrantes et elles ont été exacerbées avec la pandémie. Imaginez l'impact que la hausse du coût de la vie a eu sur ces familles qui se retrouvent à faire des choix déchirants quant à leurs besoins essentiels. Comme députée de Mont-Royal—Outremont, je serai une voix forte pour toutes ces familles.

Ville Mont-Royal et Outremont ont aussi leurs défis et des zones plus défavorisées, et j'aimerais qu'on tienne compte de ces réalités et qu'on ne rejette pas les demandes d'aide et de soutien qui émanent de ma circonscription en raison d'une

idée préconçue et inexacte que cette circonscription est cossue et autosuffisante. Au final, cela peut créer des injustices en privant des résidents et résidentes de la circonscription de services et d'installations dont tous les Québécois et Québécoises devraient pouvoir bénéficier dans leurs communautés respectives.

Je souhaite aussi préciser que ma circonscription a une forte proportion d'ainés et de nombreuses RPA. Il faut que notre gouvernement puisse répondre à leurs besoins, notamment en santé et en services sociaux. Elle inclut aussi un bon nombre de centres de soins comme la Maison de soins palliatifs St-Raphaël, la Maison Gilles-Carle Évasion et le Centre Philou, pour ne pas tous les nommer.

Je ne peux passer sous silence que Mont-Royal—Outremont comprend aussi de grandes institutions, certaines reconnues mondialement. Je nomme ici le centre hospitalier mère-enfant CHU Sainte-Justine, dont l'urgence vit actuellement une crise sans précédent. Pensons aussi à l'Université de Montréal, incluant son nouveau Campus MIL, à laquelle sont affiliées l'École polytechnique et les HEC. Le Centre hospitalier de St. Mary, un hôpital communautaire dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges—NDG ayant une affiliation universitaire et desservant une population socioculturellement diversifiée, est aussi comprise dans Mont-Royal—Outremont. Notre territoire comprend aussi un secteur industriel important à l'ouest de Décarie, à proximité duquel le site de l'ancien hippodrome sera redéveloppé. De nombreuses artères commerciales contribuent également à la vitalité économique de la circonscription.

Ayant dressé un portrait sommaire de la circonscription, permettez-moi, M. le Président, d'énoncer certains de ses enjeux prioritaires. Il est urgent et primordial d'être à l'écoute et d'agir concrètement pour nos organismes communautaires. Ils sont en première ligne des besoins de la communauté et connaissent mieux que quiconque la réalité de nos plus vulnérables. Cela peut passer notamment par une bonification des fonds versés à ces organismes, en ciblant particulièrement ceux dont les bénéficiaires sont les familles dans le besoin et les aînés. Les multiples organismes dont bon nombre sont concentrés et oeuvrent dans le secteur Côte-des-Neiges ont peine à suffire à la demande. Les besoins sont grandissants, et nous devons nous assurer que le financement qu'ils reçoivent leur permette de remplir leur mission, remplir leur personnel... retenir leur personnel, dis-je, et assurer leur pérennité.

Au niveau des infrastructures, les résidents et résidentes de Mont-Royal—Outremont pourront compter sur moi pour porter la voix de nos villes, arrondissements et institutions visant la réalisation des mises à niveau et autres projets d'infrastructure touchant nos hôpitaux, écoles, garderies, installations sportives, récréatives, et autres. En ce sens, j'accueille très favorablement l'enveloppe financière de 1,5 milliard de dollars promise par le gouvernement pour des projets d'infrastructures sportives et récréatives. D'ailleurs, la députée de Brome-Missisquoi, ministre du Sport, vient de le rappeler il y a quelques instants.

Par ailleurs, je me suis engagée à intervenir sur la pénurie de main-d'oeuvre en étant une interlocutrice efficace pour nos entreprises locales et l'Université de Montréal, notamment dans le but d'améliorer les mesures visant à attirer, intégrer et retenir les travailleurs et étudiants étrangers. Nul doute que je serai épaulée à cet égard par mes collègues du caucus libéral, car pour nous, cet enjeu national de la pénurie de main-d'oeuvre est prioritaire. Il représente un frein à notre économie, nuit à nos entreprises et aux consommateurs et affecte les services auxquels la population québécoise a droit, notamment dans le domaine de la santé et de l'éducation, des secteurs névralgiques au coeur de la mission du gouvernement. Dans son discours inaugural, le premier ministre a démontré une ouverture vis-à-vis les étudiants étrangers et la formation d'un plus grand nombre d'étudiants. Encore faut-il que les infrastructures soient adéquates pour les accueillir.

• (17 h 10) •

Je me dois de soulever un autre enjeu que j'ai entendu durant la campagne. À maintes reprises, les résidents de Mont-Royal—Outremont m'ont exprimé leurs inquiétudes vis-à-vis les lois n^{os} 96 et 21. Certains volets de ces lois sont discriminatoires et briment les droits et libertés de plusieurs de mes concitoyens. M. le Président, ces personnes sont soit des nouveaux arrivants venus ici pour améliorer leur sort, ou des Québécois et Québécoises issus de l'immigration dont les enfants ont souvent un meilleur niveau de français que les parents, ou encore des Québécois d'expression anglaise parlant plus souvent qu'autrement un excellent français. Soyons indulgents envers ces personnes, donnons-leur le temps et les outils pour apprendre le français. Ce n'est pas la volonté qui manque, c'est que bien souvent leur assiette est pleine, ils se trouvent en mode survie, mais leur désir de s'intégrer, de participer au futur de notre nation et d'apprendre le français est bien réel. Je serai toujours là pour porter leur voix dans cette enceinte. Mon arrière-grand-père et mon grand-père paternels, qui ont fui l'Arménie il y a plus de 115 ans, ont eux aussi eu une grande volonté de s'intégrer et de redonner au Québec qui les a accueillis. Ils ont appris le français, mais pas en six mois. Cela n'a pas empêché leurs descendants, dont moi, de vivre et de travailler en français aujourd'hui.

Je défendrai fièrement les valeurs libérales d'inclusion et de justice sociale et je dénoncerai fermement des projets de loi qui briment les libertés individuelles, a fortiori lorsque la clause dérogatoire est utilisée de façon préventive. N'allez pas penser que je ne suis pas fière de ma langue maternelle, le français, et que sa protection et sa promotion ne sont pas importantes pour moi, loin de là. Ce que je dis, c'est qu'il nous faut tenir compte de la réalité montréalaise où le multiculturalisme et la diversité sont indéniables et où le plurilinguisme est à la hausse dans les foyers. Je crois que la richesse de notre société repose sur sa diversité, et ma circonscription représente bien cette pluralité inclusive et ce vivre-ensemble dont nous pouvons être fiers comme société. Défendre les intérêts de toutes les communautés sera au coeur de mes priorités comme députée de Mont-Royal—Outremont.

M. le Président, j'aimerais maintenant aborder certains éléments des dossiers qui m'ont été confiés. Parlons d'abord de culture et de communications, un dossier qui m'est cher. La culture québécoise est exceptionnellement riche et elle est essentielle à l'affirmation de notre spécificité québécoise. Partout dans le monde, des Québécois brillent par leur talent, leur créativité et leur originalité. Nous pouvons être fiers de leur rayonnement.

Je tiens d'abord à saluer l'effort qui a été fait de la part du gouvernement pendant la pandémie grâce aux programmes mis en place et à l'aide financière versée aux différentes organisations du domaine des arts au Québec, bien que l'implantation

de ces derniers ait été attendue et retardée. Toutefois, je suis surprise que le premier ministre, dans son discours inaugural, ne se soit pas avancé quant à un plan de relance du secteur culturel. On sait que le milieu culturel et ses artisans, notamment ceux des arts vivants, ont été durement frappés pendant la pandémie. On peut penser, par exemple, aux milliers d'emplois du secteur culturel qui ont disparu au Québec seulement ainsi qu'aux nombreux artistes qui ont décidé de réorienter leur carrière et qui n'y reviendront plus. La relance de ce secteur doit passer par le déploiement de mesures adéquates et concrètes. La pénurie de main-d'oeuvre touche aussi le milieu culturel et affecte particulièrement les régions du Québec. Il est désolant de voir que, dans certaines d'entre elles, des spectacles ont dû être annulés par manque de techniciens.

Le gouvernement a aussi un rôle à jouer dans la découvrabilité des artistes et artisans québécois sur les plateformes numériques. La création québécoise doit être mieux soutenue, et, au Parti libéral du Québec, nous croyons qu'il est temps que les géants du Web fassent leur part pour contribuer à notre culture. Il sera intéressant de voir comment le ministre va rendre notre culture plus accessible aux jeunes. Je lui offrirai, bien sûr, mon aide sur cet enjeu. On pourra travailler ensemble, s'il le veut bien, sur des propositions concrètes qui pourraient avoir un impact positif sur l'industrie. En somme, rappelons-nous que le milieu a besoin de considération et d'écoute pour la suite des choses avec comme objectif que la culture reprenne la place qu'elle a toujours occupée dans nos vies.

Protéger et faire briller notre culture, ça passe aussi par la valorisation de notre patrimoine. Malheureusement, le nombre de bâtiments patrimoniaux détruits ou menacés n'a cessé d'augmenter dans les dernières années en raison du manque de leadership du gouvernement caquiste. Récemment médiatisée, la situation relative à un site patrimonial sur l'île d'Anticosti, menacé de démolition, est un bon exemple du laxisme de la CAQ à ce sujet. Pensons aussi à notre patrimoine religieux qui a tant besoin d'amour. De façon plus spécifique, l'état de nos églises fait couler beaucoup d'encre. Certaines sont déjà tombées sous le pic des démolisseurs, d'autres sont fermées ou ont changé d'usage, et plusieurs autres ont besoin de travaux majeurs de rénovation. Qu'attend le gouvernement pour agir? Et quel est son plan de match? En juin 2021, la CAQ annonçait la création des Espaces bleus, un réseau de lieux culturels et patrimoniaux planifié pour la promotion et la transmission de notre héritage culturel. Pour un projet d'une telle ampleur, je me serais attendue à ce que le premier ministre en fasse mention dans son discours. Au-delà du coup de marketing, je suivrai avec intérêt la suite du dossier.

Je suis également porte-parole du dossier des relations internationales et de la francophonie. C'est un portefeuille important car il permet au Québec de démontrer et d'affirmer son leadership en termes de protection, de promotion et d'apprentissage de la langue française, incluant la promotion de la culture québécoise. Or, le premier ministre a très peu élaboré sur le sujet. Il a simplement évoqué le potentiel dans le dossier. Alors, permettez-moi d'élaborer. En général, la francophonie dans le monde se porte plutôt bien, et les projections indiquent que le nombre de francophones va continuer d'augmenter, principalement en raison des pays d'Afrique. Malheureusement, le constat est différent au Québec, et, oui, il faut s'en préoccuper.

Cependant, le Québec se trouve tout de même dans une position fort enviable dans le monde de la francophonie. Étant membre à part entière dans ce milieu, le Québec peut et doit jouer un rôle actif au sein de ce forum exclusif. À l'opposition officielle et à titre de porte-parole en la matière, on s'attend à ce que le gouvernement de François Legault renforce le poids diplomatique et l'influence du Québec dans le monde francophone. Au sein de notre formation politique, nous sommes particulièrement favorables au maintien et au renforcement de ce rôle.

Lorsque l'on parle de jouer un rôle de premier plan au sein de la francophonie, on ne parle pas uniquement de développement économique ou d'échanges commerciaux. L'Organisation internationale de la Francophonie, certes, peut nous offrir des opportunités économiques, mais le gouvernement a, selon nous, une responsabilité de démontrer la force de notre diversité culturelle et linguistique, l'application des meilleures pratiques de développement durable, la promotion de l'égalité hommes-femmes et des droits humains, favoriser la coopération internationale et la protection de la jeunesse. Bref, il faut aller au-delà de notre diplomatie économique, il faut également accroître notre diplomatie d'influence.

Nous savons que, sur les plateformes numériques, notre contenu culturel se trouve noyé dans l'offre internationale. Il faut donc redoubler les efforts visant à promouvoir la culture et les artistes québécois dans le monde. Dans un marché global ultracompetitif, dans un marché où les frontières ne représentent plus les barrières d'avant, il faut continuer notre marche vers l'innovation et la productivité. L'exportation du savoir-faire québécois, attirer les investissements étrangers et l'exportation de produits et services québécois doivent demeurer une de nos priorités. Mettons sur pied davantage de missions économiques à la conquête de nouveaux marchés étrangers.

Considérant le marché hautement concurrentiel dans lequel nous évoluons, nous devons plus que jamais positionner le Québec comme destination touristique de choix dans le monde. Les relations et les ententes internationales faites par le Québec peuvent nous permettre d'atteindre des objectifs ambitieux.

Finalement, dans le dossier d'Haïti, étant donné les liens qui unissent le Québec à Haïti depuis des décennies et l'importante diaspora haïtienne qui fait partie intégrante de la société québécoise, le Québec doit aider le pays à se sortir de la grave crise sécuritaire et sanitaire qu'il traverse. Offrir du matériel de santé pour lutter contre le choléra qui refait surface, contribuer financièrement dans un effort multinational, fournir de l'aide technique dans le domaine des infrastructures, voilà des propositions concrètes. On s'attend à ce que la ministre des Relations internationales exerce son leadership au-delà d'un appui tacite au fédéral.

Un autre dossier simplement effleuré dans le discours du premier ministre est celui de la cybersécurité et du numérique, alors que c'est un enjeu d'actualité important. Tandis que la première phase du projet de Service québécois d'identité numérique, promise pour juin dernier, est en retard, l'échéance du prochain volet destiné aux entreprises, annoncée pour 2023, sera sûrement, elle aussi, repoussée. Force est de constater que la protection des données des Québécois ne fait pas partie des priorités du gouvernement.

Pourtant, il y a un an, les propos du premier ministre semblaient aller dans la bonne direction lorsqu'il affirmait qu'il était indispensable, de nos jours, que l'État soit à l'avant-garde en matière de cybersécurité et de numérique. Il semblerait

que, concrètement, les actions du gouvernement pour améliorer nos systèmes de données ne soient pas au rendez-vous. S'ajoutent à cela les informations contradictoires que l'on a pu lire récemment par rapport au SQIN que le gouvernement souhaite implanter.

Par ailleurs, le premier ministre a abordé le dossier de l'accessibilité Internet à haute vitesse comme une de ses grandes fiertés. Or, il faut rectifier les faits. En 2018, le gouvernement Legault avait promis que, d'ici la fin de son premier mandat, tous les Québécois auraient...

• (17 h 20) •

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Oui?

M. Caire : Je l'ai laissé passer, la dernière fois, mais vous savez très bien qu'on doit s'adresser aux gens de cette Assemblée par leurs titres et non pas par leurs noms. Votre prédécesseure l'a mentionné. Là, ça fait deux fois. La première fois, je pouvais laisser aller, mais pas la deuxième.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Oui, absolument. Merci. Donc, je vais faire le rappel, donc, pour tous les collègues. Donc, en cette enceinte, on nomme les collègues par leurs titres, donc, et non par leurs noms. Merci. Mme la députée de Mont-Royal—Outremont, poursuivez.

Mme Setlakwe : C'est noté. Vous m'en trouvez très désolée.

Donc, je poursuis. En 2018, le gouvernement avait promis que, d'ici la fin de son mandat, tous les Québécois auraient un accès à Internet à haute vitesse au sein de leur foyer. Cinq ans plus tard, la réalité est tout autre puisque l'on a appris, dernièrement, que des milliers de Québécois en région attendent toujours la fibre optique. La solution de rechange retenue, le service par satellite Starlink, ne semble pas fonctionner pour tous. Cela a un impact direct sur la qualité de vie de ses résidents et sur l'économie puisque plusieurs d'entre eux sont en télétravail et doivent se tourner vers des alternatives.

En terminant, M. le Président, je m'engage à travailler de façon collaborative et constructive, de bonne foi, en posant des questions et en mettant de l'avant des propositions visant à bonifier les projets de loi et mesures gouvernementales, toujours dans le meilleur intérêt des Québécoises et Québécois.

Je souligne d'ailleurs au passage que les députés de Groulx, le ministre des Finances, et la députée de Bertrand, ministre de l'Habitation, habitent ma circonscription. Je les côtoie depuis des années et je les considère des amis. Bien qu'ils se trouvent de l'autre côté et que nous n'occupions pas les mêmes banquettes, j'ai confiance qu'on puisse collaborer ensemble dans le meilleur intérêt des Québécois.

Je mettrai à contribution mes expériences professionnelles et personnelles, et je serai à l'écoute de mes concitoyens et présente sur le terrain afin de relayer adéquatement leurs préoccupations. Et, tout spécialement, je ferai équipe avec les membres de mon caucus composé de femmes et d'hommes ayant tous la passion du Québec et tous animés par le même désir de contribuer à l'essor des Québécoises et des Québécois, tout comme moi. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Mont-Royal—Outremont. Au tour du député de Trois-Rivières.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, M. le Président. Mes premiers mots sont pour vous féliciter, hein, bien sûr, M. le Président. On a travaillé ensemble en commission parlementaire et j'ai un excellent souvenir de votre capacité de faire preuve de rigueur et de justice.

J'aimerais ça aussi souligner le fait que le 3 octobre dernier, j'étais particulièrement fier d'être un Trifluvien. C'est un comté qui regorge de potentiel. Et la reconnaissance et la confiance que les Trifliviens m'ont accordées m'ont profondément touché. J'étais assez heureux et, en même temps, à partir de cette date-là, je réalisais que nous allions tous travailler en équipe. Et c'est ce que les Québécois et les Québécoises veulent, que nous travaillions dans un esprit de collaboration, toutes les personnes qui ont été élues, indépendamment du parti politique.

J'aimerais aussi remercier les membres de ma famille, ma conjointe Marie-Hélène, mon fils François, ma fille Sophie et ceux qui ont contribué aussi à mon élection, Jean-Philippe De Choinière, Ivana Labouba puis Claudia Boisvert. C'est des personnes qui ont joué un rôle constant et ont été présentes du début à la fin de la campagne. Mais ils ont donné énormément, et leurs familles, évidemment, méritent aussi d'être remerciées.

J'aimerais ça aussi souligner, quand je parle de travail d'équipe, l'engagement des porte-parole des partis d'opposition en matière de travail. D'abord, mon collègue d'Hochelaga-Maisonneuve avec qui j'ai fait six commissions parlementaires, on a appris à se connaître, et c'est un fin négociateur, un habile parlementaire, j'aime beaucoup travailler avec lui, collègue de Bourassa-Sauvé, aussi la collègue de Saint-Laurent, je vais parler un peu plus tard du travail des enfants, avec laquelle j'ai une excellente relation, et aussi le collègue des Îles-de-la-Madeleine.

Remercier aussi nos adjoints parlementaires et gouvernementaux. Je pense que l'ensemble de la députation veut jouer un rôle, veut contribuer. J'ai un adjoint gouvernemental au travail qui est la députée de Laporte, j'ai un adjoint gouvernemental pour la région du Nord-du-Québec, le député d'Ungava, et ça me fait énormément plaisir de pouvoir travailler de façon intense avec ces personnes.

Dans le discours du premier ministre d'hier, il y a de quoi qui a aussi retenu mon attention, quand le premier ministre faisait référence à la fonction publique québécoise. C'est important de réitérer l'importance que les personnes jouent

dans chacun des ministères du Québec et l'ensemble de la fonction publique québécoise. On réalise, en les côtoyant, qu'il y a énormément de dévouement, de volonté, d'ambition et surtout de compétence. Et ça, ça m'apparaît souvent peu compatible avec la perception que plusieurs peuvent avoir au Québec. Donc, un sincère merci à ces personnes-là.

Enfin, vous le savez, je pratique, j'ai une passion pour les relations de travail. Donc, que le premier ministre m'ait accordé sa confiance pour assumer ce ministère-là, ça m'a rendu aussi extrêmement emballé.

Il y a quelques sujets que je veux aborder, là, qui sont des priorités qui m'apparaissent compatibles avec le contenu du discours du premier ministre. D'abord, on parle beaucoup de l'importance de lutter contre l'inflation. Il y a beaucoup de vulnérabilité dans notre société, des personnes qui sont marginalisées, qui vivent dans la pauvreté. Le bouclier anti-inflation qui a été présenté par notre parti va jouer, à mon avis, un rôle extrêmement important pour soutenir ces personnes-là, mais il y a un ensemble de mesures.

Et je pense ici au salaire minimum. J'étais extrêmement étonné, l'année dernière, de constater, quand on a augmenté le salaire minimum de 13,50 \$ à 14,25 \$, que 302 000 personnes au Québec en bénéficiaient, et la majorité, c'est des femmes et des jeunes, parce qu'on retrouve beaucoup le salaire minimum dans le commerce de détail, dans l'hébergement, la restauration, où il y a une prépondérance de femmes et de jeunes. Donc, ce salaire minimum là... Vous le savez, avec la pénurie de main-d'oeuvre, il y a eu une forte pression sur l'augmentation des salaires, et je suis convaincu qu'encore cette année on va être en mesure d'annoncer une augmentation importante de ce salaire. Il joue un rôle important pour aider les personnes qui ont des plus faibles revenus.

Évidemment, il faut s'assurer que ça permette une rémunération équitable, mais tout en protégeant aussi la compétitivité et la capacité de payer des entreprises, particulièrement les petites et moyennes, qui ont été aussi très affectées par l'augmentation du taux directeur de la Banque du Canada. Et donc il faut trouver un équilibre. Et je suis constamment en train d'analyser la situation, de consulter les associations patronales et les syndicats pour trouver un équilibre qui va être respectueux de l'augmentation du pouvoir d'achat des personnes à faibles revenus et la capacité de payer des petites et moyennes entreprises. C'est important de souligner que 7 % des personnes au Québec sont au salaire minimum.

Un deuxième sujet qui me préoccupe, puis c'est encore une fois une retombée de la pénurie de main-d'oeuvre, c'est le travail des enfants. Tu sais, on réalise qu'il y a une forte pression pour recruter. Il y a des personnes qui ont moins de 16 ans, qui occupent des emplois qui ne sont pas compatibles avec leur obligation de fréquenter l'école, avec leur parcours académique, et qui ne les protègent pas suffisamment. En 2021, on a d'ailleurs réalisé qu'il y avait eu une augmentation de 36 % des réclamations pour obtenir des indemnités de remplacement de revenu de la CNESST de la part de travailleurs, travailleuses en bas de 16 ans. Il y a eu des cas documentés par les médias où des personnes de 11 ans, 12 ans travaillaient dans des cuisines de restaurants, qui étaient exposées à des risques pour leur santé, sécurité, intégrité physique ou psychique.

• (17 h 30) •

On a, au Québec, plusieurs articles dans plusieurs lois, règlements, la Loi sur les normes, la Loi sur l'instruction publique, des règlements sur les chantiers de construction, dans les mines. Essentiellement, ça revient à l'obligation, quand tu as en bas de 14 ans, d'obtenir un consentement écrit d'un de tes parents. En bas de 16 ans, comme tu es tenu d'aller à l'école, le travail ne peut pas coïncider avec des heures d'étude. Tu ne peux pas non plus travailler entre 23 heures un jour et 6 heures le lendemain.

Il y a quand même un amalgame d'articles qui font qu'il y a un certain encadrement, mais je pense qu'il faut, au Québec, s'assurer de rencontrer deux objectifs, donc la fréquentation scolaire, la protection des enfants qui ont un certain âge, et, bien sûr, penser à établir un âge minimum de travail et un nombre d'heures maximum par jour ou par semaine. Et c'est la raison pour laquelle j'ai demandé au Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, où siègent les leaders des associations patronales et les leaders des centrales syndicales, pour essayer d'établir un consensus qui pourrait justifier que nous encadrons de façon beaucoup plus globale et compréhensive le travail de ces jeunes personnes là qui, évidemment, constituent notre relève. Et c'est dans ce dossier-là, notamment, que j'ai été interpellé et discuté à quelques reprises avec la collègue de Saint-Laurent. Et il y a une rencontre, d'ailleurs, prévue la semaine prochaine, et notre collègue de Bourassa-Sauvé sera aussi présente. Et je vais les informer de nos objectifs gouvernementaux et des intentions que nous avons pour les semaines et les mois à venir.

Un autre sujet qui m'intéresse énormément et qui rejoint aussi certaines des priorités établies par le premier ministre dans son discours d'ouverture, c'est la santé et sécurité, intégrité physique et psychique. Vous le savez, on a complété une modernisation en profondeur de ce régime-là, qui était inclus dans deux lois, une loi de nature préventive, santé et sécurité, et une loi qui vise à indemniser les travailleurs accidentés, la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles, et ça n'avait pas été entrepris depuis 40 ans. C'est des lois qui étaient coulées dans le béton et qui n'étaient pas adaptées à l'émergence de nouveaux risques, notamment les risques psychosociaux, et au phénomène de tertiarisation de l'économie, où de plus en plus de femmes ont intégré le marché de l'emploi et dans des secteurs qui n'étaient couverts par aucun mécanisme de prévention et de participation des travailleurs. Donc, on est passés d'un stade où 25 % des travailleurs étaient protégés par des programmes de prévention et des comités de santé et sécurité à 100 % des travailleurs et des travailleuses, et j'en suis extrêmement fier.

Et la construction est un des secteurs où il y a un pourcentage important d'accidents de travail, où il y a à peu près le tiers des décès par année dans les milieux de travail. Donc, il y avait des dispositions de la loi en santé et sécurité, qui n'étaient pas mises en vigueur depuis ce 40 ans là, qui vont entrer en vigueur le 1er janvier prochain. Et je travaille beaucoup en collaboration avec la CNESST, les associations patronales, les syndicats du secteur de la construction afin que ça puisse s'appliquer de façon harmonieuse pour le bénéfice de tous les Québécois et les Québécoises, parce qu'on le répète souvent, la construction, c'est un secteur névralgique de l'économie du Québec. Il y a des écoles, il y a des hôpitaux, il y a des routes, il y a des logements qui ont besoin d'être rénovés, qui ont besoin d'être construits et construits, et les travailleurs et travailleuses de la construction vont jouer un rôle extrêmement important. Et cette modernisation à laquelle faisait

référence le premier ministre dans le secteur de la construction, elle est fondamentale pour assurer un accès à ce secteur-là plus facile pour améliorer l'efficacité, la productivité et s'assurer qu'on allège les processus pour le bénéfice de tous les partenaires.

Enfin, dernier sujet, je veux m'attarder à la Mauricie puis le Nord-du-Québec. J'ai tellement de priorités. Je travaille tellement en collaboration avec les villes, les MRC, les sociétés de développement économique. La Mauricie devient la vallée de la transition énergétique. On veut contribuer à l'atteinte de la carboneutralité. Il y a énormément de projets périphériques qui vont être bénéfiques pour l'environnement et qui vont faire en sorte que la Mauricie s'inscrive et s'imprègne bien dans le mouvement québécois visant à diminuer et éliminer l'émission des gaz à effet de serre.

Le Nord-du-Québec, c'est une région que je découvre. C'est un microcosme de la société québécoise, où tout est souvent plus aigu. Le taux de mortalité des nourrissons, la pénurie de main-d'oeuvre, le manque d'effectifs policiers, le manque de logement, tout est aggravé, alors que c'est une région qui a un potentiel hydroélectrique majeur. Le secteur minier représente à peu près 35 % de ce qui se fait dans ce domaine au Québec, la foresterie, les ressources humaines... et donc, de s'attarder à cette région-là, en collaboration avec mon collègue d'Ungava, est un privilège qui va me nourrir continuellement.

Je reviens à la Mauricie. Ça va être aussi un objectif fondamental pour moi d'accompagner les personnes âgées vulnérables, d'aider les institutions culturelles et muséales à se développer, d'assurer la mise en place d'un bureau d'accueil pour les nouveaux arrivants, de contribuer à tous les projets qui ont une valeur environnementale bénéfique non seulement pour la région, mais pour le Québec. Et je vais continuer dans cette direction-là.

Donc, M. le Président, je vois qu'on est tous limités dans le temps. Je veux remercier, féliciter l'ensemble des personnes qui ont été élues le 3 octobre dernier. Et je veux vous assurer de mon entière collaboration. Et j'anticipe de pouvoir travailler avec tous et toutes. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Trois-Rivières. Au tour, maintenant, du député de Marguerite-Bourgeoys. M. le député.

M. Frédéric Beauchemin

M. Beauchemin : Avant toute chose, M. le Président, je veux vous féliciter pour votre nomination. J'aimerais aussi saluer mes collègues députés et ainsi que tous les 124 élus qui ne sont pas tous présents ici aujourd'hui mais qui ont été élus. Donc, bravo à vous tous pour votre excellent travail effectué au cours des derniers mois pour aller à la rencontre des citoyens et citoyennes, en plus de vous être prêtés à cet exercice démocratique.

J'aimerais prendre un moment plus particulier, particulièrement pour féliciter mes collègues qui, comme moi, portent ce rôle de parlementaire pour la première fois. Je suis reconnaissant et fébrile à l'honneur qui m'est réservé de prendre parole dans ce haut lieu de la démocratie, ce lieu qui a été témoin de l'histoire politique du Québec moderne et des avancées de notre société. J'aimerais souligner le travail des anciens députés aussi qui, avant nous, se sont investis corps et âme à façonner le Québec d'aujourd'hui. Merci à vous.

J'ai l'immense honneur de représenter la circonscription de Marguerite-Bourgeoys. Il est certain que je ne pourrai commencer ce discours sans remercier ardemment les LaSallois et LaSalloises qui m'ont octroyé leur confiance le 3 octobre dernier. Et, dignement, je leur assure mon écoute, ma présence, ma détermination, mon service à titre de député ainsi qu'une représentation des plus rigoureuses.

Au passage, il serait important de souligner la première députée élue par les électeurs de ville LaSalle à la création de la circonscription de Marguerite-Bourgeoys en 1966, soit Mme Marie-Claire Kirkland-Casgrain, une pionnière qui a su paver le chemin pour plusieurs autres femmes en plus de marquer le paysage politique à jamais. Cette circonscription que j'ai l'honneur de représenter ici, au salon bleu, fut représentée par des femmes et des hommes qui ont su contribuer, par leur don de soi, leur bonté, leur ardeur et leurs connaissances à la création d'un Québec moderne, inclusif et prospère. J'aimerais souligner le travail de Fernand Lalonde, Gilles Fortin, Liza Frulla, Monique Jérôme-Forget, Clément Gignac, Robert Poëti et Hélène David. Je prends avec honneur cette responsabilité de contribuer à la société québécoise.

La richesse de Marguerite-Bourgeoys prend toute son importance en côtoyant les gens qui la composent. LaSalle est un arrondissement unique à Montréal, voire au Québec. Cette mixité culturelle sans pareil constitue le point de rencontre d'une multitude de cultures créant de ce fait un noyau d'une valeur inestimable, tourné vers le monde et qui est un présage du Québec du XXI^e siècle.

• (17 h 40) •

La campagne dans Marguerite-Bourgeoys, toute une campagne! J'aimerais remercier tous les bénévoles qui ont levé la main et qui se sont impliqués dans notre campagne. Je vous dirais qu'au début de la campagne, de la précampagne, devrais-je dire, Qc125 nous positionnait, dans la circonscription de Marguerite-Bourgeoys, CAQ, Parti libéral, pivot à 2 % et 3 % de différence. On peut dire qu'on avait de l'eau dans la cave, mais on a relevé le défi et on a fait une campagne d'équipe, et les résultats de cette course découlent du travail que nous avons fait ensemble.

J'aimerais prendre un moment pour nommer personnellement les bénévoles, et c'est un coup qui va être un petit peu long, c'est la clip, mais c'est important. Merci, Amel. Merci, Annette. Merci, Annie. Merci, Armelle. Merci, Aysha. Merci, Carole. Merci, Carmello. Merci, Charlotte. Merci, Dodo. Merci, Edmond. Merci, Ephrem. Merci, Elizabeth. Merci, Éric. Merci, Franco. Merci, Georges. Merci, Ghulam. Merci, Gina. Merci, Hinsley. Merci, John. Merci, Johnny. Merci, Judy. Merci, Laurel. Merci, Linda. Merci, Luciano. Merci, Marc-Antoine. Merci, Manjeet. Merci, Marguerite. Merci, Mehdi. Merci, Merheen. Merci, Paolo. Merci, Patricia. Merci, Rodrigue. Merci, Sébastien. Merci, Steven. Merci, Surinder. Merci, Sylvain. Merci, Raymonde. Merci, Resham. Merci, Vas. Merci, Toby. Et merci, Tony.

Je veux aussi, évidemment, remercier mes deux enfants, Alicie et Max, ainsi que ma conjointe Danielle, ainsi que tous mes amis qui m'ont supporté. Je veux particulièrement remercier William Des Marais, une personne extraordinaire, un jeune dynamique, plein d'énergie qui a été le meilleur directeur de campagne que je n'aurais pu souhaiter avoir. William, tu as 21 ans et tu as un boulevard d'opportunités devant toi. Merci d'avoir fait équipe avec moi, merci de le faire pour encore longtemps. J'aimerais aussi prendre quelque temps pour remercier mes collègues de mon bureau de circonscription, dont William, Kelly, un autre William. Et merci, Hudnel.

M. le Président, c'est 45 personnes, 45 bénévoles. À vous tous, vous les 45 super bénévoles, vous avez fait des sacrifices, vous vous êtes investis à mes côtés durant toute la campagne pour rendre possible cette victoire dans Marguerite-Bourgeoys. J'en suis énormément reconnaissant, et ce, à jamais.

Nous avons décidé de faire cette campagne autrement. J'ai fait le choix de m'entourer de jeunes énergiques, dynamiques, avec ou sans expérience en politique, avec le but commun de faire de la politique différemment et véhiculer nos valeurs libérales, ce que je n'ai point regretté. Le mot d'ordre était de faire une campagne terrain à la rencontre de nos citoyens et concitoyennes. Outre cette victoire, nous avons réussi à promouvoir les valeurs qui nous animent et motivent à s'impliquer en politique. Au fil de nos rencontres en porte-à-porte, qui par ailleurs s'élèvent à plus de 3 000 portes, nous avons discuté de ces valeurs d'inclusion, de justice sociale, de développement économique, et d'environnement, et de prospérité, bref, ces valeurs qui nous animent intrinsèquement.

Par exemple, lors de ma première rencontre au HLM des Rapides, une dame m'exprimait si candidement le cynisme qu'elle avait développé envers la politique. Vous savez, chers collègues, il nous impose... il repose sur nos épaules de rebâtir ce lien avec la population en général. Nous devons aller à leur rencontre, et ce serait par la force de notre travail, de la sincérité que nous pourrions briser ce cynisme. Mme Girard a pris la décision de s'impliquer à nos côtés, devenant membre pour la première fois de sa vie à l'âge de 83 ans.

Dans leur ensemble, toutes ces rencontres auront forgé mon entrée en politique et me guideront pour les prochaines années. On s'activait, depuis le mois d'avril, à être sur le terrain. Ces incroyables discussions ont eu lieu au cours de divers événements : au festival grec de LaSalle, qui regroupe une communauté tissée très serrée portée par des leaders comme Vals et Johnny; le Club d'âge d'or de Margherite d'Oro et de Mille Fiori nous ont ouvert leurs portes avec un si généreux accueil; Mme Guilbault, qui par son dynamisme inégalé m'a accompagné à cogner à chacune des portes de son HLM des Rapides; Risham, Surrender, Manjit pour leur formidable hospitalité au Gurdwara Nanak Darbar, le temple sikh, à ville LaSalle, l'accueil de la communauté sikhe a été à mon égard d'une rare chaleur humaine; l'organisme Bienvenue à l'immigrant, pour vos innombrables projets qui façonnent la vie communautaire de LaSalle; la rencontre avec les divers restaurateurs LaSallois qui m'ont fait aussi découvrir leurs talents.

M. le Président, j'aimerais prendre un petit moment ici juste pour vous dire qu'à ville de LaSalle, il y a une avenue qui s'appelle l'avenue Dollard. L'avenue Dollard, elle est aussi reconnue comme étant le boulevard des saveurs. Il y a à peu près 18 restaurants de toutes les origines imaginables. J'ai passé toute la campagne à me nourrir là et j'ai pris 11 livres durant la campagne. C'est les meilleurs mojitos en ville, en passant.

Le 3 octobre au soir, j'ai pris acte du mandat que m'ont confié les citoyens et citoyennes de Marguerite-Bourgeoys. Les engagements que j'ai pris auprès de vous, LaSallois et LaSalloises, je les tiendrai et les accomplirai pour vous tous. Vous avez ma parole.

Au fil de mes rencontres, l'enjeu du transport collectif à LaSalle est criant. Tous les acteurs du milieu me l'ont souligné, à une époque comme aujourd'hui, la lutte aux changements climatiques est une priorité. Il est inconcevable que l'arrondissement de LaSalle se retrouve le seul arrondissement de Montréal sans transport collectif structurant suite au REM et suite à la ligne bleue. Les LaSallois se doivent d'avoir une offre de transport compétitive qui permet d'améliorer la fluidité sur le territoire. J'ai arrêté de compter le nombre d'étudiants et d'utilisateurs d'autobus dans la circonscription qui, à tous les jours, doivent cohabiter avec des solutions de transport déficientes.

Nous avons pris le temps d'aller à la rencontre du milieu communautaire de LaSalle. Nous avons une multitude d'organismes ancrés dans les besoins du comté. Le dévouement de ces hommes et femmes, qui portent trop souvent à bout de bras ces projets collectifs, m'impressionne grandement. Le milieu communautaire est tellement important dans notre société. Malheureusement, la difficulté à pérenniser leur financement est le plus grand défi. Nous travaillerons main dans la main avec eux afin d'accroître leur financement, et je pourrai même, espérons-le, compter sur la contribution de tous les collègues concernés dans cette Chambre pour le faire.

J'ai la volonté de faire contribuer les acteurs économiques de ville LaSalle et du sud-ouest de Montréal au développement économique de ma circonscription, un développement cohérent, qui prend en considération l'environnement et qui assure des retombées pour les LaSallois. Le dynamisme de la communauté lasalloise, un bassin de main-d'oeuvre très qualifiée, et le positionnement géographique central et idéal de la circonscription ont tout pour plaire pour des entreprises novatrices. Des entreprises comme Taiga ont déjà choisi l'arrondissement de ville LaSalle pour cette raison.

Je porterai sur la scène nationale des enjeux qui me sont très chers : les finances publiques, l'économie et l'innovation. Les raisons qui m'ont poussé à faire le saut en politique sont simples, belles, et sincères, et, par-dessus tout, empreintes d'optimisme pour l'avenir. J'ai décidé de faire le saut en politique pas pour moi, pas pour ma génération, pour ma fille, mon fils, et surtout leur génération. On se doit de laisser un Québec vert, fort économiquement, à cette génération, aux suivants. La vie, elle m'a souri. Je veux contribuer de façon positive maintenant à l'avancement de notre société.

Avec une carrière de plus de 30 ans dans le milieu financier, ça me permet de mettre à profit mon expérience sur des dossiers prioritaires pour les Québécois au cours des prochaines années et des prochains mois. Quand je pense à la prochaine génération, je veux leur laisser une économie et des finances prospères et plus responsables, qui ne laisseront personne en arrière.

Nous devons leur laisser un État qui prendra en compte la lutte aux changements climatiques comme un des éléments prépondérants... le plus prépondérant, devrions-nous dire, l'environnement comme moteur de l'économie, du même coup,

un gouvernement qui travaillera pour tous les Québécois et Québécoises, qui va nous rendre plus riches, et ce, tout en assurant de meilleurs services à l'ensemble de la population.

• (17 h 50) •

Nous allons traverser une période qui sera économiquement difficile. En tant que parlementaires, en tant que législateurs, nous nous devons tous d'aider les Québécois et Québécoises à passer à travers en les aidant directement et efficacement.

En prononçant ces lignes, je pense à nos aînés, à nos bâtisseurs et nos bâtisseuses du Québec moderne. Ce sont eux, les premiers à être impactés par l'inflation. Nous devons rapidement leur fournir une aide, voire celle que nous proposons, de 2 000 \$, une allocation et non un crédit, pour leur permettre à tout le moins d'être en mesure de leur assurer des fins de mois dignes de ce nom. La période difficile, économiquement parlant, dans laquelle nous sommes touché encore plus sévèrement les gens à faibles revenus. Il en va de notre responsabilité de ne laisser personne derrière, et c'est pour cette raison que nous voulons une augmentation du crédit à la solidarité.

Il existe plusieurs autres ciblées qui peuvent aider les Québécois à passer au travers. Je mentionne le qualificatif «ciblées» car il est important d'aider ceux qui en ont le plus besoin sans stimuler outre mesure l'inflation que la banque centrale essaie de résorber avec la hausse de son taux directeur. C'est aussi notre responsabilité de s'assurer que nous ne mettons pas plus de pression sur les contribuables. Nous sommes déjà l'État le plus taxé en Amérique du Nord. On se doit d'adopter une gestion responsable des finances publiques en tenant compte des coûts de la dette qui augmentent, en optimisant nos ressources financières et d'y aller de façon focus.

En matière d'économie et d'innovation, je crois fermement que nous pouvons changer de paradigme en faisant croître notre économie tout en protégeant l'environnement. Nous nous devons d'entreprendre un grand chantier énergétique, nous positionner comme un leader en hydrogène vert et accompagner les États européens dans leur décarbonisation. Le Québec n'est pas inconnu aux grands projets alliant économie et écologie. Nous n'avons qu'à penser aux années Bourassa et cette belle réussite que constitue toujours, à ce jour, Hydro-Québec. Nous avons su démontrer notre leadership mondial au niveau de la production d'hydroélectricité. Les Québécois sont prêts à mettre l'épaule à la roue pour participer à cet effort mondial en produisant l'énergie du XXIe siècle. Tous et toutes ici, en cette Chambre, s'entendent pour dire que nous devons travailler de près avec la société d'État afin de revoir nos pratiques en termes de consommation d'électricité, prôner pour une plus grande efficacité énergétique et, par-dessus tout, collaborer afin de mettre en branle des projets qui feront du Québec une province exemplaire. Il est impératif de faire le choix responsable et de remettre le contrôle du prix de l'électricité entre les mains de la Régie de l'énergie.

Nous le savons, plus que jamais, les entreprises québécoises auront à faire un virage important au cours des prochaines années. Cela s'avérera crucial. Cette transition devra être tant numérique qu'écologique. Il ne fait nul doute que nous, parlementaires respectifs, aurons un rôle à jouer pour les accompagner. Les entrepreneurs d'ici le scandent, cette transition devra se faire d'ici deux à trois ans, sinon le Québec aura manqué sa chance. Nous devons agir maintenant. Grâce à une volonté politique moderne, le Québec pourra devenir le chef de file de la transition économique et écologique. Il suffit de se donner les moyens de nos ambitions. L'État devra donc travailler de pair avec les acteurs et actrices des différents milieux concernés et en venir à des échéanciers, des objectifs qui allieront tant le développement économique que la préservation de notre environnement. Nous le savons, nous pouvons le faire. Pour ce faire, nous devons, bien évidemment, remédier à cette crise de la pénurie de main-d'œuvre, bonifier l'aide offerte aux entreprises souhaitant faire la transition nécessaire et travailler à déposer un plan national de transition énergétique à la fois concret, pragmatique et ambitieux puisque les défis auxquels nous ferons face nous concernent tous et toutes.

Nous nous devons d'accompagner nos entreprises en favorisant les échanges commerciaux. Avec New York, nos échanges étaient de 10 milliards canadiens en 2021. Il est clair que le marché nord-américain est plus qu'à notre portée. Encore, l'Europe se présente aussi comme un partenaire de choix, avec des échanges de marchandises totalisant une valeur de près de 40 milliards en 2021. Nous arriverons à nous positionner habilement sur la scène internationale si nous accompagnons et donnons les moyens nécessaires de prospérer à nos différentes industries, qu'elles soient l'industrie minière, forestière, de l'aluminerie ou encore du métal.

Cependant, nous devons faire face aux conséquences provoquées par la pénurie de main-d'œuvre, qui est un frein à la croissance de nos entreprises. Elles doivent refuser des contrats, malheureusement, voire même se délocaliser. Ce n'est pas enviable. Ce n'est pas un problème qui va se régler en claquant des doigts, mais il est impératif d'agir rapidement pour donner un souffle à nos entrepreneurs. Six entreprises sur 10, au Québec, trouvent que le gouvernement n'en fait pas assez. Nos entreprises sont confrontées à des pertes de revenus car elles n'ont pas le personnel pour répondre à la demande. C'est un problème qui touche toutes les régions du Québec. Depuis un an, c'est 4 milliards de contrats refusés et des retards accumulés de 3 milliards en investissements retardés ou annulés, donc 7 milliards qui traînent sur la table, M. le Président. On veut être porteurs de solutions. Il faut accueillir la main-d'œuvre étrangère pour qu'elle vienne contribuer à l'essor du Québec. Il faut accompagner nos entreprises dans l'automatisation et la robotisation. On doit faciliter le retour au travail de nos jeunes parents en s'assurant de places en garderie. Si on veut s'attaquer sérieusement à cette crise, il faut mettre en place toutes ces solutions.

Au cours de ce prochain mandat, il sera impératif que nous ayons une pensée pour les générations futures. Les décisions que nous prendrons dans cette Chambre auront des répercussions importantes sur le quotidien de ceux qui nous suivront. Le Fonds des générations est d'une importance capitale. Leur courbe démographique est insoutenable, ils auront des dépenses extraordinaires à subir. Nous devons contribuer pleinement au Fonds des générations.

C'est pour cette raison que ma formation politique et moi souhaitons contribuer à cette idée de léguer une société responsable, équitable, prospère pour nos jeunes. Tant des choix économiques, sociaux qu'environnementaux s'offriront à nous, chers collègues, mais nous ne devons écarter aucun de ces éléments. Il sera de notre devoir de combiner tous ces derniers dans notre vision de l'avenir.

En somme, M. le Président, je serai déterminé à mettre mes compétences à profit et à travailler en étroite collaboration avec mes collègues de toutes les formations politiques afin de faire une différence auprès de tous les Québécois et Québécoises, puisque, plus que jamais, il est nécessaire de s'unir. Notre rôle est de critiquer, de proposer et de souligner les avancées réalisées par le gouvernement.

Motion formulant un grief

M. le Président, à ce moment-ci, je dépose une motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de mesures ciblées pour aider les Québécois et les Québécoises à lutter contre la hausse du coût de la vie.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : M. le député de Marguerite-Bourgeoys, votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Alors là, maintenant, nous sommes à moins de... de 18 heures, donc nous allons suspendre les travaux. Et de retour à 19 h 30.

(Suspension de la séance à 17 h 58)

(Reprise à 19 h 30)

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions de griefs présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le député de Rosemont, Mme la députée de Westmount—Saint-Louis et M. le député de Marguerite-Bourgeoys.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 5 h 32 min 58 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. La répartition du temps de parole est la suivante : 9 h 58 min 25 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 h 28 min 45 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 2 h 46 min 20 s au deuxième groupe d'opposition, 1 h 3 min 32 s au troisième groupe d'opposition, 10 minutes à la députée de Vaudreuil et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prêt à céder la parole au prochain intervenant, et c'est le député de Masson.

M. Mathieu Lemay

M. Lemay : Alors, M. le Président, je suis très heureux d'être de retour ici, au salon bleu, avec vous tous et tous. Et félicitations pour votre nomination au titre de vice-président, et félicitations à tous les nouveaux collègues qui sont ici avec nous lors de cette 43^e législature!

Alors, ce moment marque ainsi le début d'un troisième mandat pour moi, et c'est un grand honneur que j'assume, les responsabilités de député de Masson, et je vais le faire avec détermination et passion. Et je tiens donc à adresser mes premiers mots aux électeurs de ma circonscription. Alors, chers citoyens, je tiens à vous dire merci. Merci du fond du coeur pour votre confiance renouvelée, merci pour votre soutien inébranlable et merci pour votre accueil chaleureux lors de nos échanges sur le terrain. Alors, sachez qu'au cours de ce mandat je travaillerai sans relâche avec mon équipe de circonscription pour vous servir et pour faire avancer les grands dossiers locaux qui visent à assurer le bien-être de notre communauté. Alors, il n'y aura aucun effort qui sera ménagé, M. le Président, afin d'être à la hauteur du mandat que vous m'avez confié.

Et j'aimerais aussi prendre un moment pour remercier ma famille. Donc, je remercie Nancy, ma conjointe, et mon fils, Félix-Antoine, sans qui tout cela n'aurait pas été possible et qui me soutiennent depuis déjà deux mandats. Donc, merci, c'est un travail familial, de faire ça. La politique, vous le savez, c'est une décision qu'on prend en famille. Donc, merci à vous deux de m'épauler dans ce troisième mandat.

Alors, j'aimerais aussi remercier les militants et les bénévoles de la circonscription de Masson. Vous étiez près de 40 à m'avoir épaulé lors de la dernière campagne électorale, et ensemble nous allons mettre de l'avant les idées de la Coalition avenir Québec, j'en suis persuadé, et ça n'aurait pas été possible sans l'effort que nous avons fait tous ensemble lors de la dernière campagne, donc merci à vous tous encore.

M. le Président, j'ai eu l'opportunité d'être nommé adjoint parlementaire au député de Deux-Montagnes et ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques et de la Faune et des Parcs pour le volet Électrification, et je suis très fier d'occuper cette fonction parlementaire parce qu'il s'agit d'un dossier qui est passionnant, aussi qu'il y a beaucoup de travail à faire, mais aussi qu'il y a des possibilités, elles sont innombrables.

Alors, bien que le Québec, on le sait, M. le premier ministre l'a mentionné, nous sommes l'État nord-américain avec les plus faibles émissions de gaz à effet de serre, les Québécois, on le sait, ils ont à coeur la lutte contre les changements climatiques, et c'est pourquoi que notre vision pour réussir la transition climatique est de miser sur les forces du Québec. Et c'est quoi, ces forces-là, en premier? Bien, c'est son électricité propre. Et cette électricité propre, en plus d'être une opportunité de développement économique et de création de richesse, elle permettra de lancer un grand chantier d'électrification du secteur des transports, qui est le principal secteur émetteur de gaz à effet de serre, un secteur qui est fortement dépendant des énergies fossiles.

Alors, comme Mme la ministre des Transports et de la Mobilité durable l'a mentionné lors de son allocution, ce grand chantier implique notamment l'électrification du transport collectif, dont les autobus urbains et les autobus scolaires. Il implique aussi la construction de projets structurants de transport en commun, comme le REM et le tramway, l'électrification des véhicules légers, pour atteindre 100 % de ventes de véhicules automobiles d'ici 2035. Il inclut aussi la mise en place des infrastructures de recharge avec des batteries à travers tout le territoire du Québec ainsi qu'une nécessité de repenser l'aménagement de nos milieux de vie dans une perspective de mobilité durable.

Alors, ça, là, c'est juste pour les transports, mais il y a d'autres grands chantiers, M. le Président, tels que la décarbonisation de nos industries, l'efficacité énergétique de nos bâtiments, et plus encore. Alors, il faudra d'ailleurs travailler sur tous ces plans pour atteindre la carboneutralité totale en 2050. Ceux qui disaient qu'on n'avait pas de plan, je crois qu'on a un plan qui est solide, on va y arriver.

Alors, pour rendre possible cette transition, le gouvernement ainsi qu'Hydro-Québec, ils vont s'appuyer sur une planification rigoureuse pour assurer une production d'électricité propre et renouvelable en adéquation avec les besoins découlant d'une électrification accrue de l'économie québécoise. Et cette planification, elle tiendra également compte de la volonté du Québec d'accroître les exportations d'électricité afin de soutenir la décarbonisation du Nord-Est du continent, tout en respectant notre environnement, en créant de la richesse ici, pour nous. Ce mandat sera déterminant pour la création d'un Québec plus prospère, plus vert et plus fier, et je suis convaincu que nous saurons nous concerter afin de relever les défis des prochaines années. Ensemble, je suis persuadé qu'on va livrer les résultats très concrets.

Alors, comme vous le voyez, M. le Président, ce n'est pas le travail qui manque pour atteindre nos objectifs de l'électrification, de lutte contre les changements climatiques. Mais, si vous me permettez, j'aimerais aussi prendre quelques instants pour revenir sur les engagements que nous avons pris pour le Québec, et plus particulièrement pour la circonscription de Masson, et pour lesquels les citoyens m'ont élu.

Premièrement, on s'est engagés à protéger les Québécois contre l'inflation en remettant plus d'argent dans leur portefeuille. Et je suis très heureux de voir que notre gouvernement a déjà adopté un règlement pour limiter à 3 % la hausse des prix pour les permis de conduire, les droits d'immatriculation, les tarifs des chambres individuelles et semi-privées dans les CHSLD dès le 1er janvier prochain et qu'il a déposé un projet de loi, le projet de loi n° 1, pour que cette mesure soit effective pour toute la durée de ce mandat.

Deuxièmement, on s'est aussi engagés à rendre les soins de santé plus accessibles et humains grâce au plan Dubé. Et déjà notre ministre de la Santé a mis en place des mesures proposées par la nouvelle cellule de crise pour soulager les urgences et envisage maintenant des mesures qui vont permettre d'éliminer le temps supplémentaire obligatoire.

En troisièmement, dans nos engagements, on s'est engagés à étudier la réfection et le réaménagement de l'échangeur de l'autoroute 40/640 à Terrebonne, parce qu'avec le développement rapide de la région et du quartier de La Croisée urbaine cet échangeur qui est névralgique pose maintenant des problèmes au niveau de la fluidité des déplacements. Mais la réalisation de l'étude, elle va aussi permettre d'obtenir les données nécessaires à la réfection de cet échangeur et d'améliorer la fluidité, mais également la sécurité des milliers d'usagers de la route qui l'empruntent quotidiennement.

Quatrièmement, dans nos priorités, on s'est engagés à bonifier l'offre de transport collectif. Et, pour la circonscription de Masson, cela signifie qu'on va étudier le prolongement du REM de l'Est jusqu'à Mascouche. Donc, on attend avec impatience, justement, les résultats de cette étude tout comme nos partenaires municipaux, qui sont impatients d'avoir les résultats.

Et, cinquièmement, dans notre dernier engagement principal, on s'est engagés à offrir plus de programmes universitaires pour le sud de Lanaudière, parce que la région de Lanaudière a un taux de diplomation universitaire inférieur à la moyenne provinciale, et cette statistique, elle est conjuguée à l'absence d'une réelle desserte universitaire qui permet de former les jeunes lanauois dans leur région et ainsi contribuer au maintien d'une main-d'oeuvre qualifiée sur le territoire. D'ailleurs, M. le Président, le 24 août dernier, le CRUL, qui est notre Centre régional universitaire de Lanaudière, il a lancé un appel de candidatures pour l'implantation d'un futur campus dans Lanaudière. Il y a présentement cinq propositions qui sont à l'étude. Elles sont analysées par le Groupe DDM, qui est une firme indépendante sélectionnée pour mener à terme les travaux de cet appel de candidatures.

Et, en ce qui concerne la circonscription de Masson, rappelons que la ville de Terrebonne a déposé un projet de quartier universitaire situé dans le pôle de La Croisée urbaine, un secteur de Lachenaie en pleine effervescence, et bordé par le joyau écologique du parc du Ruisseau-de-Feu, qui... on a un certain accès à la nature, pour d'autres collègues intéressés, et on bénéficie des infrastructures municipales. Ce serait un quartier universitaire qui serait à distance de marche de commerces de proximité, de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur. C'est un emplacement qui est retenu pour accueillir le site du quartier universitaire. Et d'ailleurs, dans ce centre névralgique de la région, il est facile d'accès par la gare, la ligne de train de banlieue de Mascouche, de Terrebonne, les axes autoroutiers, etc. On a bien hâte de voir les résultats de l'étude que le CRUL dévoilera prochainement, soit à la fin du mois de décembre ou au début janvier. À suivre. On a bien hâte de voir les conclusions de leurs analyses.

Alors, comme vous pouvez le voir, M. le Président, je serai bien occupé à travailler pour faire avancer ces dossiers prioritaires pour ma circonscription et assister le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs en ce qui a trait au volet de l'électrification au cours de cet actuel mandat.

Et j'aimerais terminer en rappelant à tous les citoyens de Masson que la porte de mon bureau, elle est toujours ouverte, que moi ainsi que mes attachés politiques, nous sommes prêts à vous recevoir, à vous écouter et à faire avancer vos dossiers qui sont prioritaires. Merci, M. le Président.

• (19 h 40) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Masson. Le prochain intervenant, Mme la députée de Mille-Îles.

Mme Virginie Dufour

Mme Dufour : Merci, M. le Président. J'aimerais d'abord féliciter notre nouvelle présidente de l'Assemblée nationale. Devenir la deuxième femme à occuper la présidence de l'Assemblée nationale, c'est un exemple pour nombre de femmes du Québec, mais démontre du même coup qu'il y a toujours une trop grande disparité entre les hommes et les femmes lorsqu'on parle de postes de pouvoir. Louise Harel avait brisé la glace en 2002. Cette glace semblait malheureusement être en train de se refermer, mais Mme la Présidente l'a brisée à nouveau. Bravo!

Parlant de briser la glace, je souhaite également vous féliciter, M. le Président, M. le Président, oui, en ce moment, député de Viau, puisque vous êtes devenu la première personne issue de la communauté haïtienne à occuper un poste de vice-présidence à l'Assemblée nationale. Tout comme les femmes l'ont vécu pendant trop longtemps, les personnes issues de l'immigration doivent frayer leur chemin et prouver leur valeur face à de trop nombreux préjugés. Vous êtes donc une inspiration pour tout un pan de la population québécoise qui voit aujourd'hui que toutes les portes peuvent aussi s'ouvrir pour elles.

Et je dois avouer, M. le Président, que j'ai beaucoup d'émotions à m'adresser pour la première fois dans cette institution où tant de géants sont passés. Un de vos prédécesseurs, Jean-Noël Lavoie, est un de ces géants. Premier maire de Laval, c'est lui qui a rêvé et mis en oeuvre la fusion de la ville de Laval, les anciennes villes de l'île Jésus. Il a fait ça alors qu'il était député à l'Assemblée nationale, parce qu'à l'époque le cumul des fonctions était permis. En 1970, Jean-Noël Lavoie est devenu premier président... est devenu président de l'Assemblée nationale, pardon, et le restera pendant six ans.

La première fois où moi, j'ai siégé au conseil municipal de la ville de Laval, en 2013, bien, j'ai ressenti cette grande émotion d'avoir le privilège de devenir législateur, de représenter l'institution ainsi que de porter la voix des citoyens. Mais, neuf ans plus tard, donc, je constate qu'à l'Assemblée nationale, bien, il y a définitivement beaucoup plus de caméras et de journalistes, et on a plus de probabilités de passer à *Infoman*.

J'aimerais maintenant prendre le temps de remercier ceux sans qui je n'aurais jamais pu être ici, évidemment, les électeurs de Mille-Îles. Pendant des mois, je suis allée à votre rencontre en porte-à-porte ou dans des événements. Vous m'avez fait part de vos préoccupations, notamment la forte inflation, le manque de services en éducation et en santé dû à la pénurie de main-d'oeuvre. J'ai pu constater à quel point ma prédécesseure, Francine Charbonneau, était appréciée dans le comté. Je la salue donc et la remercie pour ses 14 ans de service à la communauté de Mille-Îles. Je lui souhaite maintenant de profiter au maximum de ses petits-enfants, dont elle a si souvent parlé.

Aux gens de Mille-Îles, c'est un immense honneur pour moi que vous m'ayez choisie pour être votre députée. Vous serez toujours ma première priorité, et je porterai votre voix haut et fort à l'Assemblée nationale. Je porterai également la voix des organismes communautaires, qui travaillent sans relâche pour que notre société soit plus juste, pour que la vie de quartier soit plus harmonieuse, que nos plus démunis soient soutenus ou que nos jeunes et nos aînés restent actifs.

En plus de porter la voix des citoyens de Saint-François, Saint-Vincent-de-Paul, Duvernay, Duvernay-Est, Val-des- Arbres et Val-des-Brises, eh bien, j'aurai à coeur, également, l'ensemble des citoyens de Laval en tant que porte-parole de l'opposition officielle pour la région de Laval. Pendant huit ans, mon rôle d'élue municipale responsable de l'environnement et de l'urbanisme m'a amenée à être à l'écoute de l'ensemble des Lavallois en ces matières. Je serai donc également la voix des organismes régionaux, et particulièrement les groupes qui se préoccupent de laisser un meilleur legs environnemental aux générations futures de Laval.

Je ne serais pas ici non plus, n'eût été du support d'une équipe de bénévoles extraordinaires. Je n'oserais pas vous nommer parce que j'aurais peur d'en oublier, mais vous savez qui vous êtes. Vous avez mis de côté du temps en famille et vos engagements pour m'accompagner en porte-à-porte, faire des appels ou aller avec moi dans des événements. Votre enthousiasme a rendu cette campagne électorale beaucoup plus agréable.

J'aimerais également remercier ma famille, qui m'a soutenue au-delà des attentes, mes filles, mes parents, mon conjoint, surtout mon conjoint. Votre patience a été remarquable. Et puis, je vous le dis, j'ai hâte, j'ai vraiment hâte d'avoir du temps avec vous pour tirer une bûche autour d'un feu. À mes deux belles puces, qui grandissent malheureusement trop vite, je m'excuse d'avance pour toutes les fois où je serai absente, mais vous savez que maman est ici pour travailler à ce que votre avenir, celui de toute votre génération soit le meilleur possible. À vous tous qui m'avez supportée de près ou de loin, mon objectif est maintenant de ne pas vous décevoir et d'être... que vous soyez fiers de mon travail de députée.

Je ne pourrais terminer cette portion de mon discours sans remercier la première personne qui m'a convaincue de faire le grand saut, Dominique Anglade. Dominique, je te serai toujours reconnaissante de m'avoir fait confiance et de m'avoir permis de faire partie de ton équipe. Tu as en moi une alliée et une amie pour toujours. Merci pour tout.

Comme je le disais plus tôt, la campagne électorale aura été pour moi l'occasion d'échanger de manière privilégiée avec les électeurs de Mille-Îles. Entre juillet et octobre, j'ai cogné à des milliers de portes et visité des dizaines et des dizaines de commerces. Et je dois dire que nous avons la meilleure poutine, d'ailleurs, à Laval, une poutine aux patates à l'ail, pour ceux qui ont de l'intérêt. J'ai vraiment pris le temps de vous écouter et de comprendre les enjeux de tout le monde. Les restaurateurs m'ont parlé des impacts dramatiques des fermetures pendant la pandémie. Des commerçants m'ont mentionné qu'ils ont dû réduire leurs heures d'ouverture faute d'employés, et ça, ça résulte en des pertes importantes de profits. Les parents m'ont signalé être exaspérés par le manque d'accès à des TES. Les proches aidants m'ont paru épuisés par le manque de soutien de la part du CISSS, et là ce n'est pas par manque de volonté, mais c'est vraiment par manque d'employés et par l'attente interminable pour obtenir une place en CHSLD pour leurs proches en perte d'autonomie. Et tous les organismes du comté m'ont fait part du manque de financement pour soutenir leur mission. Ils sont épuisés du financement par projets, qui les fragilise, crée trop d'incertitudes quant aux revenus futurs et rend pratiquement impossible la rémunération adéquate des employés et leur rétention à long terme.

Nos organismes communautaires sont pourtant des piliers du tissu social de nos communautés. Ils font des miracles avec des faibles moyens. Sans eux, il en coûterait beaucoup plus cher à l'État. Mais ils sont en train de tomber épuisés. Une

maison des jeunes de mon comté est d'ailleurs présentement fermée parce qu'elle n'a pas été capable de remplacer deux de ses trois employés qui ont quitté lorsqu'ils ont été recrutés par le CISSS. On sait pourtant tous que la prévention est essentielle pour réduire les épisodes de violence chez nos jeunes et que les maisons des jeunes jouent un rôle primordial dans cette prévention. Et, on l'a vu les dernières années, hein, la violence coûte cher, ainsi le manque de financement des organismes communautaires finit par coûter plus cher à notre société. C'est pour cette raison que le financement des organismes de ma circonscription était au coeur de mes engagements, avec l'environnement et la mobilité. Je crois en effet qu'il est nécessaire de bonifier substantiellement le financement des organismes communautaires, particulièrement ceux qui soutiennent les plus démunis. On voit d'ailleurs, ces jours-ci, à quel point les banques alimentaires ont de grands besoins.

J'entendais hier le premier ministre mentionner avec fierté la mise en fonction du SRB Pie-IX dans l'est de Montréal, mais je dois dire que, pour l'est de Laval, c'est une grande déception. Le service n'est offert aux Lavallois qu'aux heures de pointe et que dans une seule direction. C'est ainsi qu'en testant le service le premier jour de la mise en fonction, bien, je me suis ramassée à devoir prendre le taxi pour revenir à Laval. Ce n'est pas ce que j'appellerais un système de transport en commun adéquat pour la région, disons. De mon côté, en campagne électorale, bien, j'avais proposé un projet de transport collectif moins pharaonique, mais plus probable qu'il se réalise rapidement, soit des ajouts de navettes rapides qui emprunteraient les voies réservées des autoroutes pour relier le quartier Saint-François-de-Laval au hub névralgique de transport en commun lavallois. Je compte d'ailleurs interpeler la Société de transport de Laval pour analyser la faisabilité de tels liens collectifs.

L'environnement a toujours été au coeur de mon engagement politique. Et, comme Mille-Îles est au bout d'une île, l'île Jésus, bien, les berges y prêtent une... y revêtent une importance particulière. Je compte donc appuyer la mise en oeuvre des... la mise en valeur, pardon, des berges existantes en bordure de la rivière des Prairies et de la rivière des Mille Îles. Comme bien d'autres régions, nous avons, à Laval, aussi des enjeux d'érosion des rives. D'ailleurs, il y a quelques années, là, il y a une portion du boulevard... d'un boulevard important qui s'est effondrée à la suite d'un glissement de terrain, ce qui avait forcé la fermeture du boulevard pendant des semaines, puis c'est le seul lien dans ce secteur-là, donc c'était rendu un enjeu de sécurité publique. Et donc, même si le boulevard a été réouvert, la rive a besoin maintenant d'être stabilisée sur plusieurs kilomètres. Le gouvernement a déjà été sollicité pour participer financièrement au projet de 48 millions, mais cela doit maintenant se réaliser pour assurer la sécurité des citoyens lavallois.

• (19 h 50) •

Soucieuse de l'impact environnemental d'une campagne électorale, je m'étais engagée à mener une campagne carboneutre complètement, et, au lieu de simplement acheter des crédits de carbone, bien, j'ai décidé d'enraciner ma campagne dans ma communauté en plantant des arbres avec un organisme lavallois qui s'appelle CANOPEE. Je suis donc heureuse de dire que la plantation a eu lieu en octobre dernier sur la rive de la rivière des Prairies, à Saint-Vincent-de-Paul. En plus d'enjoliver, évidemment, le paysage du comté, bien, les arbres plantés vont permettre de capter du carbone pendant leur croissance.

J'aimerais maintenant revenir sur le discours inaugural du premier ministre d'hier. Ce discours a touché à bien des aspects de notre société, mais j'ai été extrêmement surprise et déçue du peu d'attention accordée à l'enjeu de l'habitation. Consternée, je me suis demandé si j'avais manqué un bout, là, un moment. Alors, je suis retournée l'écouter, puis mon constat premier, là, s'est avéré, le premier ministre n'a parlé d'habitation que durant quelques secondes, en citant, en fait, un exemple d'amélioration de l'efficacité de l'État. Les seuls mots prononcés par le premier ministre concernant l'habitation, je vais le citer, il a dit : «Il y a des milliards qui sont disponibles pour construire des logements sociaux et abordables, puis on n'arrive pas à les construire. Bien, il va falloir trouver le moyen d'aller plus vite.» Un gros neuf secondes. Aucune constatation de l'enjeu de pénurie de logements, de ses conséquences terribles pour les plus démunis, aucune constatation des enjeux pour les entreprises et les municipalités qui n'arrivent plus à attirer des travailleurs parce qu'ils n'ont pas de logement pour les loger, aucun objectif non plus de construction de logements sociaux abordables, aucune mention d'ajout d'argent pour rénover les logements sociaux trop vétustes et toxiques pour être habités. Par exemple, à Laval, on a 200 logements, seulement dans un projet, le projet Val-Martin, qui sont inhabitables à cause de la moisissure qu'on trouve à l'intérieur. Bref, la pénurie de logements ne semble tout simplement pas exister dans le monde caquiste. En comparaison, le premier ministre a parlé pendant presque trois minutes de transformation numérique. J'ose espérer qu'on accordera plus d'importance à l'enjeu du logement qu'à la transformation numérique, parce qu'on va s'entendre que, dans la pyramide de Maslow, le premier se classe pas mal plus à la base des besoins vitaux d'une société que le deuxième.

Je l'ai d'ailleurs dit la semaine dernière pour la Journée nationale de l'habitation, se loger n'est pas un luxe. Et pourtant c'est actuellement le cas pour nombre de familles et de personnes seules. On lisait, la semaine dernière, qu'une partie des Montréalais les plus pauvres consacraient plus de 80 % de leurs revenus à se loger. C'est inacceptable dans une société comme la nôtre. L'équation est pourtant simple : le manque de logement presque partout au Québec fait monter les prix de l'immobilier, et avec la rareté viennent les hausses de loyer. Radio-Canada titrait, en juin dernier, je vous le lis textuellement : «Partout au Québec, les temps sont durs pour les locataires. Les loyers ne cessent d'augmenter alors que le nombre de logements disponibles diminue.» Et il titrait également *Il manque 100 000 unités d'habitation à l'échelle du Québec, selon l'APCHQ*. 100 000 logements manquants. Avec l'arrivée de nouveaux arrivants, vous comprendrez que l'écart ne va que se creuser.

Mais pourquoi manque-t-il autant de logements? Pourquoi on n'arrive pas à combler l'écart? Un indice, bien, c'est un enjeu que le premier ministre a qualifié de bonne nouvelle pas plus tard qu'hier encore. Eh oui, on en revient à la pénurie de main-d'oeuvre. Hier, le premier ministre parlait qu'il fallait former plus de personnes dans le domaine de la construction. Mais d'où vont-ils venir, ces travailleurs-là, surtout si on souhaite limiter l'immigration puis on veut se concentrer sur les travailleurs étrangers? Ceci dit, même si l'éducation pouvait... pourrait être... pardon, même l'éducation pourrait être touchée par la pénurie de logements, parce que *Le Soleil* nous disait, pas plus tard qu'en août, que «le manque de logements abordables

pourrait poser bientôt un risque grave pour l'accessibilité aux études postsecondaires des jeunes Québécois». Bref, la pénurie de logements a des impacts majeurs, mais le premier ministre ne semble pas reconnaître qu'il s'agit d'une crise. Il ne propose aucune mesure concrète pour pallier ses effets.

J'aimerais, M. le Président, faire un aparté pour saluer la députée de Bertrand et la féliciter pour son élection de même que sa nomination à titre de ministre de l'Habitation. Vous l'aurez compris, les défis en habitation sont nombreux, et la ministre devra donc être créative. J'en profite donc pour revenir sur quelques mesures que nous avons proposées dans notre programme électoral. Si certaines de ces solutions-là pouvaient inspirer la ministre, bien, il me fera plaisir d'en discuter avec elle plus en détail, et ce sera seulement pour le bien des citoyens.

D'abord, il est évident que de construire de nouveaux logements, ça prend du temps puis beaucoup de capitaux. Or, convertir des espaces existants non occupés permettrait de raccourcir énormément les délais tout en réduisant la facture totale. C'est pourquoi nous croyons que la conversion d'espaces de bureaux libérés par le travail en mode hybride permettrait de libérer rapidement des nouveaux logements. Comme l'a démontré, d'ailleurs, l'organisme Entremise, la reconversion de lieux vacants est une solution qui peut fonctionner. On parle d'églises abandonnées, d'anciennes usines, de secteurs commerciaux vacants. Le potentiel de requalification est énorme, en autant qu'on ait des lois pour assurer la flexibilité de telles conversions.

Une autre façon de remettre sur le marché locatif des unités existantes serait la mise en place d'une taxe sur les propriétés inoccupées qui appartiennent à des non-résidents, des étrangers. Actuellement, 14 % des transactions à Montréal impliquent des étrangers. Il y a une loi fédérale qui va entrer en vigueur dans un mois, la loi C-8, qui attaque ce problème-là, mais elle va être en place seulement pour deux ans. Alors, on peut imaginer que, si le gouvernement provincial faisait la même chose, bien, l'impact serait doublement bénéfique pour l'offre de logement au Québec.

Les prix de l'immobilier ayant monté en flèche dans plusieurs régions, il devient de plus en plus difficile pour un jeune couple d'économiser suffisamment pour couvrir les coûts liés à l'achat d'une première propriété. Et c'est pour cette raison que nous avons proposé d'éliminer les droits de mutation, la fameuse taxe de bienvenue, pour l'achat d'une première propriété. Évidemment, l'idée n'est pas de priver les municipalités de revenus précieux, nous proposons donc plutôt que cette mesure vient avec pleine compensation pour les municipalités.

Nous croyons également que le régime d'accès à la propriété, le RAP, doit être amélioré en majorant le montant admissible à 50 000 \$ et en offrant plus de souplesse pour permettre de l'utiliser pour l'achat d'une deuxième propriété ou pour des rénovations majeures, comme la transformation en maison bigénérationnelle, et en permettant même aux parents d'y contribuer.

Exiger plus de transparence de la part des propriétaires, lorsqu'ils affichent un logement à louer, quant au coût du bail précédé, bien, ce serait aussi une façon de contrer les hausses de loyer abusives.

Et la modernisation du programme AccèsLogis nous paraît vraiment essentielle. Compte tenu des besoins identifiés par le milieu, nous croyons que le programme devrait inclure un volet régional pour le logement étudiant, les résidences privées pour aînés et le logement pour itinérants.

M. le Président, j'aimerais maintenant parler d'un domaine que j'affectionne particulièrement, les affaires municipales. C'est l'occasion pour moi, d'abord, de féliciter la députée de Chicoutimi pour sa réélection et sa reconduction à titre de ministre des Affaires municipales. Je dois dire que je trouve rassurant de savoir que celle qui a piloté les travaux menant à l'adoption de la première Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire, eh bien, qu'elle soit toujours en poste pour travailler sur le plan de mise en oeuvre qui doit en découler. Pour avoir participé aux consultations menant à la politique, il est clair que j'attends avec impatience le plan de mise en oeuvre, qui deviendra un grand chantier pour le Québec. Ça va affecter l'agriculture, l'environnement, les espaces commerciaux, industriels, le transport et, bien évidemment, le logement. On parle donc d'un impact à long terme pour nos générations futures.

Parlant du futur, on doit mettre plus d'emphasis pour protéger la ressource naturelle la plus précieuse du Québec, l'eau. De grands défis nous attendent concernant l'or bleu. Ce n'est pas sexy, mais on doit parler de traitement des eaux usées. Il faut arrêter de déverser, dans nos égouts, dans nos rivières... On doit aussi se préoccuper de l'approvisionnement en eau potable, c'est une question d'équité. Pendant que des villes gaspillent involontairement l'eau potable par des fuites souterraines, d'autres sont confinées à s'abreuver par des puits artésiens de plus en plus profonds, et c'est sans compter le vieillissement des infrastructures existantes, qui vont nécessiter des milliards en investissements. Juste pour vous donner une idée, là, la dernière mise aux normes qui a été faite à Laval pour l'usine... une usine d'eau potable, bien, ça a coûté 100 millions de dollars. Vous comprendrez que, des usines d'eau potable, il n'y en a pas qu'une seule au Québec, il y en a beaucoup.

• (20 heures) •

Alors, c'est des investissements qui sont aussi nécessaires pour assurer une meilleure gestion de risques de nos infrastructures face aux changements climatiques. D'ailleurs, à cet effet, les grandes villes ont proposé au gouvernement un pacte vert, au coût de 2 milliards de dollars par année, pour adapter leurs infrastructures aux changements climatiques et assurer la sécurité de leur population... de notre population, pardon. Pour avoir été sur le terrain à Laval lors des grandes inondations de 2017 et 2019, là, il n'y a aucun doute que ça coûte très cher à la société de ne rien faire et de ne pas être adaptés aux changements climatiques. Précipitations, inondations, chaleur extrême, verglas, c'est le genre d'impacts que subissent les municipalités puis qui... ils doivent en assumer les coûts. L'adaptation des infrastructures municipales doit... pour devenir plus résilientes, s'avère donc essentielle pour prévenir des surcoûts futurs beaucoup plus importants.

Ce qui m'amène au pacte fiscal. Tout le monde le dit, les municipalités ont besoin de nouvelles sources de revenus. Le pacte fiscal actuel se termine dans un an. Une renégociation importante aura donc lieu dans les prochains mois. Alors qu'on transfère de plus en plus de responsabilités vers les municipalités, elles ne voient pas leurs revenus augmenter à leur juste mesure. Avec l'inflation, le gouvernement a vu ses revenus augmenter de façon importante, alors que les gouvernements de proximité ont vu leurs dépenses augmenter. Le nouveau pacte fiscal devra aussi permettre un meilleur équilibre entre le risque assumé par les municipalités et le gouvernement quant au transport collectif.

Et, sur ce, je vais citer le maire de Shawinigan, Michel Angers, qui a parlé dans un journal, qui disait : «L'inflation, dans la dernière année, a rapporté 7 milliards de dollars [...] dans les coffres du gouvernement du Québec, [alors] qu'elle en [a] coûté 1 milliard aux municipalités. On a demandé une aide de 2 milliards [...], et le gouvernement nous a dit non. Il va plutôt envoyer des chèques de 400 \$ et 600 \$ aux citoyens.» Voilà dans quel état d'esprit se trouvent présentement les maires et mairesses du Québec, qui doivent déposer ces jours-ci des budgets municipaux. Et je peux vous assurer, M. le Président, que je serai derrière les villes, dans le but d'avoir le meilleur pacte fiscal possible pour les villes.

En terminant, M. le Président, j'entame ce mandat avec l'intention d'être une porte-parole de l'opposition qui travaille de façon constructive, autant avec le gouvernement en place qu'avec les autres oppositions. Lorsque j'étais élue municipale au pouvoir, j'ai souvent travaillé en collaboration avec les conseillers de l'opposition et je n'ai jamais hésité à souligner leur apport positif aux projets présentés aux citoyens. Maintenant que je suis dans un rôle inverse, j'adopterai la même attitude constructive. Mmes les ministres de l'Habitation et des Affaires municipales pourront donc compter sur une alliée lorsque les projets seront clairement dans l'intérêt des citoyens. Je serai toutefois vigilante lors des études de projets de loi et des crédits pour que le gouvernement respecte ses engagements et la capacité de payer des Québécoises et des Québécois. J'invite tous les députés de l'Assemblée nationale à adopter cette attitude constructive, nous en serons tous gagnants.

Sur ce, je vous remercie de votre écoute. Bonne soirée.

Motion formulant un grief

Oh! Et, M. le Président, M. le Président, je termine, je m'excuse, j'ai une motion de grief que je dois déposer, et que je lis comme suit :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui ne mentionne pas la crise du logement qui sévit toujours au Québec touchant des milliers de familles vulnérables à la recherche d'un logement décent et abordable.» Voilà.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Mille-Îles. Donc, votre motion est déposée, en attendant l'étude de sa recevabilité.

Alors, je vais passer à un autre intervenant. C'est au tour du député de Beauce-Sud.

M. Samuel Poulin

M. Poulin : Merci beaucoup, M. le Président. Très heureux de vous retrouver au salon bleu ce soir. Évidemment, mes premiers mots seront pour vous, pour vous féliciter pour votre élection comme vice-président de l'Assemblée nationale. Je connais votre amour pour le décorum, le respect du parlementarisme et, certainement, votre doigté à travailler avec l'ensemble des formations politiques, alors je suis certain que vous allez assumer cette fonction-là de façon exceptionnelle. Et félicitations également à vos collègues à la présidence et à la vice-présidence.

C'est réellement un plaisir de revenir au salon bleu aujourd'hui avec mes collègues, que j'apprécie, chacun et chacune. Vous savez, être élu député, c'est quelque chose, mais être réélu, c'est encore plus touchant, et vous me permettez d'adresser mes premiers mots, évidemment, pour les citoyens de Beauce-Sud, pour les remercier pour leur confiance au cours de l'élection du 3 octobre dernier. 44 %, c'est au-dessus de la moyenne de la Coalition avenir Québec, mais une opposition très centralisée, l'autre côté. Alors, somme toute, ça a été une élection postpandémie assez exceptionnelle et un dernier mandat qui, dans mon cas, a tout sauf été une balade dans le parc, M. le Président. Je peux vous dire que ça a été fort chargé, mais on en ressort, somme toute, grandis, renseignés et avec encore plus d'expérience pour affronter les défis qui sont à venir.

Je profite de l'occasion pour remercier, évidemment, les gens qui nous supportent dans ces élections-là, les membres de ma famille, mes amis, mon équipe, ma brigade de militants, des gens qui nous aident à traverser les bons et les moments les plus difficiles d'une campagne électorale. Et je vais les nommer. Tout d'abord, ma directrice de bureau, Stéphanie Toulouse, qui assumait pour une deuxième fois la direction de ma campagne électorale. Elle était enceinte jusqu'aux oreilles, M. le Président, elle a accouché quatre semaines après le scrutin. Stéphanie, qui nous regarde, merci pour ton excellent travail. Je veux saluer également Paule, Lise, France, Justin, Yvon, Marco, une autre France, Réal, André, David, Chantal, Bruno, Patricia et tous celles et ceux qui ont donné de leur temps pour cette victoire électorale dans Beauce-Sud. Je veux remercier, évidemment, les gens du national, qui nous accompagnent de façon exceptionnelle, Natacha, Cédric, Émilie, Stéphane, Denis, Martin. Plusieurs sont venus également m'aider dans la circonscription de Beauce-Sud. Ils sont là pour nous écouter, gérer nos stress, nos angoisses, et, vraiment, grâce à eux et grâce à tous les gens qui sont derrière nous, ça nous permet de pouvoir arriver aux objectifs que l'on souhaite.

Être député, c'est un grand privilège, on le dit, 125 qui ont la chance de représenter 8 millions de Québécois, et c'est une occasion, M. le Président, de pouvoir poser des gestes concrets dans nos circonscriptions. Et on se valorise également avec les réalisations que l'on porte. On a organisé un complexe multisports à Saint-Georges, qui sera inauguré dans les prochaines semaines; l'autoroute 73, dont le chantier sera lancé dans ce mandat-ci. On a une maison des aînés qui sera ouverte au mois de mai prochain, la Maison Gilles-Carle qui est déjà ouverte, l'unité de cancer dont les travaux débutent en 2023. J'étais aujourd'hui avec le ministre délégué aux Services sociaux, on a inauguré la première aire ouverte en santé mentale et santé physique pour les jeunes de 12-25 ans en Beauce. On a rénové le pont patrimonial pont Perrault, qui est un emblème pour la Beauce. Et on a également annoncé cinq nouveaux CPE.

C'est exceptionnel, M. le Président, ce qui s'est passé dans la circonscription de Beauce-Sud au cours des quatre dernières années, non seulement parce qu'on a mis du coeur, parce qu'on a travaillé en équipe et surtout parce qu'on a un gouvernement qui est à l'écoute des régions. Et le premier ministre, dans le cadre de son discours inaugural hier,

l'a le bel et bien exprimé lorsqu'il a parlé de la couverture cellulaire, de l'aide aux municipalités, il a et... il a, il a été au rendez-vous à plusieurs reprises pour les dossiers de la circonscription de Beauce-Sud.

Mais, vous savez, on n'est pas réélu sur le passé, hein, ça, on nous le dit souvent, on est réélu pour ce qu'on va faire dans l'avenir. Et les attentes des citoyens du Québec envers leur gouvernement, eh bien, elles sont grandes. De mon côté, dans Beauce-Sud, j'ai promis... Puis là il faut que je le respecte, là. Vous savez, quand on promet quelque chose, ça nous empêche de dormir par moments, et, moi, ça m'empêche de dormir, mais j'ai bien l'intention de la réaliser, qui est une urgence neuve à l'Hôpital de Saint-Georges, un projet de plusieurs millions de dollars que l'on souhaite voir inscrit au Programme québécois des infrastructures au cours du prochain mandat, parce que notre urgence est désuète, parce qu'on souhaite attirer le maximum de professionnels de la santé en Beauce. J'ai pris l'engagement et je vais le respecter.

J'ai eu la chance également, au cours des dernières semaines, de me voir confier d'autres responsabilités par le premier ministre : d'agir comme adjoint parlementaire au ministre de la Culture et des Communications et d'adjoint parlementaire au ministre responsable de la Jeunesse. Tout d'abord, c'est un réel plaisir de travailler avec le ministre, qui est également député de Papineau, qui est un ami, un gars extrêmement vaillant, travaillant, avec qui, certainement, nous accomplirons énormément au cours des prochaines semaines. Mais, pour la Culture, bien, je vous le dis, c'était un rêve, c'était un objectif, parce que je crois sincèrement qu'on peut faire davantage pour nos artistes, que la culture en région a des retombées économiques majeures et qu'on se doit, comme gouvernement, d'y investir les sommes nécessaires mais de propulser ce que l'on produit au Québec encore plus loin. Et de pouvoir retrouver les dossiers jeunesse, un plan de 300 millions de dollars, que vous connaissez, M. le Président, où on aide 500 000 jeunes à travers le Québec via différents organismes, ça, M. le Président, ça m'enchantait aussi, de pouvoir retrouver ces dossiers-là et de pouvoir le faire d'autant plus avec le ministre qui porte ces dossiers.

Je veux vous parler du premier ministre, parce que j'ai une admiration incroyable envers cet homme qui fait le choix de faire de la politique active à la tête d'un Québec avec de nombreux défis, alors qu'il le sait, et on le sait tous, qu'il pourrait faire autre chose. Mais il a fait le choix, il y a 10 ans, de fonder une formation politique, de changer le Québec, d'arriver avec un programme audacieux, de rassembler des hommes, des femmes de toutes les régions du Québec et de porter, si on veut, les espoirs des Québécois. Et je pense qu'on lui doit beaucoup. On lui doit beaucoup pour le mandat que l'on vient de traverser dans un contexte extrêmement difficile de pandémie. Et on lui doit beaucoup également dans sa détermination à redonner la fierté d'être Québécois à l'ensemble des Québécois, de tous les âges, ne serait-ce que dans la sauvegarde du français, ne serait-ce que dans la culture dont je vous parlais il y a quelques secondes. Mais, tout ça, M. le Président, les actions que le premier ministre met en place, bien, c'est un leader. Et moi, je suis convaincu que l'histoire va retenir énormément du premier ministre du Québec, et certainement le premier ministre qui nous aura redonné la fierté d'être Québécois. Et son discours d'hier, bien, plaçait très bien les travaux qui nous attendent.

• (20 h 10) •

M. le Président, en terminant, parce que le temps passe si vite, faire de la politique, c'est une histoire également de famille. Et, le 17 septembre dernier, j'ai perdu mon père en pleine campagne électorale. Et c'était lui qui, à l'âge de 12 ans, me faisait des lifts pour m'amener dans des rassemblements politiques à Montréal. Et, si, aujourd'hui, je suis là avec vous, c'est beaucoup grâce à mon père, qui a toujours cru en moi et qui a toujours fait en sorte que je puisse atteindre mes buts, mes rêves et mes objectifs. Et, même s'il n'est plus avec moi de façon physique, je sais qu'il est à mes côtés, je sais qu'il m'écoute, je sais qu'il m'entend et je veux lui dire que je l'aime beaucoup.

Je terminerai, M. le Président, vous citant une citation, que mon père aimait beaucoup également, d'un politicien fédéral, non pas par accointance politique mais plutôt pour l'espoir et l'image que Jack Layton donnait à l'ensemble de la classe politique, et ça inclut également la politique au Québec. Jack Layton nous disait : «Mes amis, l'amour est 100 fois meilleur que la haine. L'espoir est meilleur que la peur. L'optimisme est meilleur que le désespoir. Alors, aimons, gardons espoir et restons optimistes. Et nous changerons le monde.» Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Toutes nos sympathies, M. le député de Beauce-Sud. Merci pour votre intervention. Et la prochaine intervention, Mme la députée de Les Plaines.

Mme Lucie Lecours

Mme Lecours (Les Plaines) : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, à mon tour de vous féliciter pour votre réélection dans votre circonscription. Pour avoir l'honneur de siéger ici, au salon bleu, il faut avant tout que nous soit accordée la confiance des citoyens et des citoyennes de notre circonscription. Mes félicitations aussi pour votre élection, cette fois-ci, à la vice-présidence. C'est un mandat important que... Vous avez un devoir de réserve parce qu'il vous incombe de diriger les travaux et les débats en vous assurant que chacun d'entre nous, toutes formations politiques confondues, puisse avoir le droit de manifester son opinion, et ce, en tout respect des collègues. Je suis certaine que vous allez réaliser ce mandat avec brio.

Cela dit, je tiens à mon tour à m'adresser, cette fois-ci, à mes concitoyens et concitoyennes, c'est-à-dire les personnes qui font vivre et qui font vibrer la belle circonscription de Les Plaines. Pour une seconde fois, vous m'avez accordé votre confiance, et j'en suis honorée. Je me suis présentée à vous en 2018 avec une grande humilité, mais aussi avec une passion et beaucoup de détermination. Ce sont ces sentiments... plutôt ces valeurs qui m'habitent encore aujourd'hui, valeurs auxquelles j'ajoute maintenant le respect, la bienveillance et la rigueur. Pour ce deuxième mandat, je suis d'autant plus prête à relever les nouveaux défis qui sont les vôtres et qui sont, bien évidemment, les miens puisqu'à titre de député je suis une législatrice, mais je fais également partie des contrôleurs de l'action gouvernementale, donc de l'État, et surtout je suis l'intermédiaire entre vous et l'administration publique.

Au cours des quatre dernières années, je vous ai écoutés, j'ai dressé la liste de vos besoins et de

vos attentes. J'ai proposé des solutions à vos défis et je me suis assurée d'être présente auprès de vous. Au lendemain de ma réélection, j'ai tout de suite su que j'avais emprunté le bon chemin et que je me devais de poursuivre dans cette voie. Toutefois, à mes yeux, pour travailler dans la bonne direction, il fallait définir une vision et faire connaître mes valeurs pour atteindre ces buts. Avec ma belle équipe de circonscription, que je remercie d'ailleurs — je prends l'occasion de les remercier infiniment, ils travaillent très fort au quotidien — nous nous sommes donné comme objectif d'être reconnus comme un service direct de soutien et d'accompagnement aux citoyens.

Les Plaines est une toute jeune circonscription née en 2017 et mise en service avec l'élection de 2018. Je suis fière d'être la première députée, et dotée, donc, d'un second mandat, c'est... Cette page d'histoire restera tatouée à jamais sur mon cœur. Je pourrais dire ce que chacun et chacune des 124 autres élus soulignent toujours avec passion : Ma circonscription, c'est la plus belle. Mais c'est moi qui ai raison, désolée pour les autres. La Plaine est d'une beauté unique, avec ses terres agricoles à proximité, ses grands centres, avec son noyau villageois que représente le secteur de Saint-Janvier, de Mirabel, avec la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines et le secteur de La Plaine à Terrebonne. Pour moi, La Plaine est la circonscription qui a le plus grand potentiel de développement, de développement économique, de développement résidentiel harmonisé avec sa trame urbaine, de développement sociocommunautaire aussi. Au cours des quatre prochaines années, c'est d'ailleurs ce sur quoi je compte travailler, c'est-à-dire développer encore plus son plein potentiel. Les Plaines, c'est beau, c'est vaste, c'est aussi paisible, inspirant et prometteur.

Mais nous avons des enjeux aussi, dans Les Plaines, qui sont les mêmes que partout au Québec : la santé, l'éducation, l'économie et l'environnement. Je dois ajouter, bien évidemment, le maintien à domicile pour nos aînés, l'achat local, le transport collectif, les places en garderie. Des enjeux importants et fort légitimes. Dans Les Plaines, l'inflation est également devenue une préoccupation de tous les instants. Dans Les Plaines, les citoyens veulent avoir accès à des services de santé de proximité, à des services éducatifs adéquats, répondant à leurs besoins. Dans Les Plaines, on veut développer, on veut soutenir l'économie locale et vivre dans un milieu respectueux de l'environnement, de l'eau, des boisés et des terres agricoles. Ce sont tous ces défis qui occupent mes pensées et qui les occuperont encore tant et aussi longtemps que toutes les solutions n'auront pas été étudiées et que tous les résultats ne se seront pas fait sentir. Pour ce faire, il faut toutefois travailler en équipe. Tout ne relève pas que du palier provincial. Par exemple, il faut travailler avec les villes, les MRC et les institutions de nos territoires. Nous devons être des partenaires. En ce sens, je dois souligner l'excellent travail et l'excellente relation que nous avons notamment avec la mairesse et les deux maires qui composent ma circonscription. Il faut aussi travailler avec les organisations communautaires, les organisations sociales de la circonscription. Je pense aux banques alimentaires, aux carrefours jeunesse emploi, aux centres de la petite enfance, au cercle des fermières, aux Chevaliers de Colomb, au club de l'âge d'or, au Club Optimiste, tous des OBNL qui sont dévoués pour la population, aux entreprises d'économie sociale aussi, qui jouent un rôle important au sein de nos communautés.

Il faut s'assurer que notre jeunesse soit bien, qu'elle puisse s'épanouir, qu'elle puisse être en sécurité. En ce sens, je vais m'assurer que les recommandations contenues dans le document déposé par la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs puissent être mises de l'avant. Certaines de ces recommandations sont déjà en place, mais je veux m'assurer que le travail se poursuive.

Il faut aussi soutenir nos petites et nos moyennes entreprises, et nous en avons de très belles dans le cœur de ma circonscription. Nous savons, il n'y a pas que des solutions miracles à la pénurie de main-d'œuvre. Toutefois, nous ne devons pas baisser les bras et nous devons poursuivre nos actions. Lorsque j'ai eu le privilège d'occuper les fonctions de ministre délégué à l'Économie, au cours de la dernière législation, nous avons mis en place des programmes visant l'automatisation, la numérisation, la robotisation, sans oublier la requalification, de même que des initiatives visant à redorer notamment le blason de la formation professionnelle. Il faut les faire connaître davantage. Il faut travailler pour que ce soit encore plus connu, notamment grâce à des nouvelles ressources qui sont implantées grâce à Entreprises Québec, une initiative dont je suis fière et qui prend actuellement sa pleine mesure. Il faut aussi écouter nos entrepreneurs, leur offrir les moyens de poursuivre leur mission au sortir des années de pandémie qu'on a connues. Avec le Plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025 que j'ai déposé au printemps dernier, je constate que des actions ont déjà été prises, et ça se voit sur le terrain, ça se sent sur le terrain, mais on doit poursuivre notre travail à cet égard-là.

Je compte également poursuivre de près les actions d'une toute nouvelle OBNL qui me tient à cœur, une OBNL en certification Les produits du Québec. Nous avons contribué à sa création en tant que gouvernement pour répondre aux demandes des consommateurs qui cherchent de plus en plus à acheter des produits d'ici, des produits québécois. Leur certification représente donc un gage de confiance pour les consommateurs.

Nous pouvons être fiers des entreprises de chez nous, qui contribuent au rayonnement du Québec ici et au-delà de nos frontières.

• (20 h 20) •

La fierté. Je vais terminer avec ce sujet, M. le Président, un sujet important, un sujet sensible et, disons-le, un sujet passionnant. Je suis une francophone qui aime sa langue, une francophone qui parle une seconde langue, une francophone qui tient à ce que ses enfants, ses petits-enfants aient toutes les chances de s'épanouir dans leur vie. Et cela peut passer par l'apprentissage d'une seconde, pourquoi pas, même, une troisième langue. Mais, parce qu'il y a un mais, je tiens à ce que je puisse et que mes enfants, mes petits-enfants puissent se définir comme faisant partie d'une société qui respecte sa belle langue, le français. Pourquoi? Parce que notre langue est présente au cœur de notre quotidien. Elle est dans notre culture, dans nos arts, dans notre musique, dans nos écrits, dans nos échanges. Pourquoi? Parce que nous devons nous assurer que le Québec restera encore et pour toujours fier de sa langue, fier de sa communauté tissée serré.

Je vais terminer, M. le Président, sur une petite note personnelle, qui est tout à fait en lien aussi avec la fierté. Je suis fière de mon conjoint, Alain, de mes enfants, Isaac, Andréann, de mon gendre, Erfan, de ma bru, Marilou, de mon petit-fils aussi, parce qu'ils ont été à mes côtés non seulement tout le long de la campagne électorale, mais aussi dans le

quotidien. On le sait, ce n'est pas facile, une vie de politicien, c'est un gros challenge, un de mes collègues l'a dit, c'est aussi une histoire de famille, parce qu'on doit justement avoir le soutien de notre famille pour poursuivre notre mandat, les défis qu'on s'est donnés en tant que gouvernement, en tant qu'équipe, en tant que formation politique.

Alors, merci beaucoup, M. le Président. Je termine en disant : Je vous aime.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Les Plaines. Je suis prêt à reconnaître le prochain intervenant, Mme la députée de Jean-Talon. La parole est à vous.

Mme Joëlle Boutin

Mme Boutin : Merci beaucoup, M. le Président. Premièrement, permettez-moi de vous féliciter pour vos nouvelles fonctions, qui sont pleinement méritées. C'est toujours un peu émotif de parler pour la première fois dans une nouvelle législature au salon bleu. On l'oublie un peu... Je pense qu'on prend notre démocratie un peu pour acquise au Québec, mais, quand on regarde un peu les nouvelles internationales, on voit des gens qui se battent pour avoir le droit de parole, pour avoir le droit de vote, même pour avoir le droit d'aller à l'école, surtout quand on est une femme, je trouve ça... Je trouve que c'est un privilège extraordinaire d'être ici et pouvoir s'exprimer au nom de nos citoyens. On est seulement 125, au Québec, qui représentons un peu plus de 8 millions de Québécois. Donc, il ne faut jamais l'oublier, il ne faut jamais la prendre pour acquise, cette démocratie-là.

Je ne peux pas passer à côté des citoyens de Jean-Talon qui, encore une fois, pour une deuxième fois en fait, m'ont choisie. Alors, j'aimerais vous remercier. C'est une grande responsabilité, et je m'engage auprès de vous à rester humble, accessible, mais surtout à me battre pour vous. Vous le savez, peu importe, les gens m'appellent, comme tous les députés ici, et je m'engage toujours à me battre pour eux, à me battre pour leurs enjeux et les aider.

J'aimerais prendre le temps de remercier mon équipe, mon ancienne équipe, parce qu'elle a bougé un petit peu. Donc, je pense à Marc-Antoine Bélanger, qui a fait deux campagnes électorales, 38 jours sur 40 les deux fois, avec moi, Jean-Philippe Provost également. Ils sont restés dans notre famille politique, donc c'est merveilleux, mais ils avaient besoin de nouveaux défis. Et j'aimerais accueillir et souhaiter la bienvenue à Tommy Labonté et Cora-Lee Gauvin, qui sont des nouvelles recrues. Et je ne peux pas ne pas remercier ma superdirectrice de bureau de comté, qui fut également ma directrice de campagne, Anne-Marie Mongrain, qui me supporte au quotidien, qui est une vraie complice. J'ai une confiance absolue en elle. Alors, merci, Anne-Marie, d'être là.

Je vais également remercier, comme mes collègues l'ont fait, nos militants, parce qu'on ne peut pas gagner une campagne électorale sans militant. J'ai une superbe équipe, on a eu du plaisir. Une campagne électorale, c'est vraiment une expérience humaine extraordinaire. On va tous les jours à la rencontre de nos citoyens. On le fait quand on est élu, mais là c'est en accéléré, on cogne carrément aux portes. Alors, merci aux militants qui m'ont accueillie puis qui ont vraiment milité avec moi.

Mais Jean-Talon, ce n'est pas seulement mon équipe, ce n'est pas seulement moi, bien entendu, c'est tout un écosystème d'organismes communautaires, d'écoles primaires, secondaires, cégeps, universitaires, j'ai tout ça dans mon comté, je suis très chanceuse, un écosystème d'entreprises, j'ai énormément d'entreprises dans mon comté également, et tous ces gens-là contribuent à la vitalité sociale et économique de la Capitale-Nationale. Alors, je veux juste souligner votre apport, vous remercier. Aussi, n'hésitez jamais à me contacter s'il y a quoi que ce soit.

C'est très important pour moi d'être engagée dans mon comté, comme à l'instar de plusieurs de mes collègues, bien entendu, et, bien que j'ai été élue... — demain, je vais fêter mon troisième anniversaire — bien que j'ai été élue en 2019, mon équipe et moi, accompagnées par les collègues de la Capitale-Nationale aussi, on a fait beaucoup dans mon comté, vraiment, je suis extrêmement contente, malgré la pandémie, malgré... contre vents et marées. J'aimerais quand même partager avec vous quelques accomplissements dont je suis très fière.

Ma maison des aînés, qui est la première qui a été annoncée, et probablement la première qui va être livrée... Incessamment, là, elle sera ouverte, donc. J'ai le collègue qui a aussi une maison des aînés qui va être bientôt livrée.

La promenade Samuel, phase III. Je pense que la promenade Samuel-De Champlain... c'est important de le dire, qui a été annoncée maintes et maintes fois par nos prédécesseurs, mais nous, on l'a faite. Moi, je passe devant presque tout le temps, en fait... bien, je passe régulièrement devant et je sais que, l'été prochain, cet endroit-là va être un des plus beaux endroits au Québec. C'est un attrait touristique incroyable, là. Nous redonnons l'accès au fleuve aux citoyens. Et je suis fière de dire également qu'on accomplit la promenade Samuel-De Champlain en respectant l'échéancier et le budget. Donc, ça, c'est superimportant.

L'été dernier, on a eu l'exposition internationale les Mosaïcultures, qui a attiré des centaines de milliers de touristes dans mon comté, au Bois-de-Coulonge. Donc, je suis très fière de ça.

On a annoncé l'agrandissement de deux écoles par l'ajout de 23 classes supplémentaires.

Il y a un projet dont je suis très fière, c'est le projet UTILE, qui est un projet de logements abordables pour les étudiants, donc... Et ce projet-là a mené à la création du programme de logements abordables... habitation, donc je suis très fière de m'être battue bec et ongles pour ce projet-là.

L'Aquarium de Québec, qui est l'aquarium au Québec, qui est le seul aquarium que nous avons, donc on a fait une annonce récemment pour revitaliser et contribuer à cet attrait touristique qui est également dans Jean-Talon.

À l'Université Laval, on les a soutenus, on va les soutenir pour le centre de tennis, un centre de tennis international, et également le centre international Brian-Mulroney, très bel accomplissement. Donc, je suis très, très fière de ça.

Par contre, le travail n'est pas terminé. Je me suis engagée en campagne à augmenter un accès à la santé, les soins à domicile également. Je pense que c'est une préoccupation de beaucoup de mes concitoyens mais de mes collègues

également. J'ai le CHSLD Saint Brigid's Home et la Maison Michel-Sarrazin, également, qui ont des projets, et je me suis engagée à les soutenir. Vous le savez, vous pouvez compter sur moi.

Quand on parle aux familles, on sait que les familles veulent une place en garderie, mais une place équitable. Donc, avant la campagne, on a fait l'engagement de faire la conversion des garderies non subventionnées en subventionnées. Je trouve... enfin, de compléter le réseau des garderies, c'est un très bel engagement, et je vais suivre ce projet-là de près, parce que c'est important pour mes citoyens.

Je l'ai mentionné, le logement abordable, bien, pour les jeunes, c'est important. Moi, j'ai beaucoup de jeunes dans mon comté, M. le Président, et je vais... je me suis engagée à soutenir le projet UTILE phase II. Donc, j'ai la ministre du Logement qui est là. Elle va m'entendre bientôt à ce sujet-là.

J'aimerais revenir brièvement sur le discours du premier ministre qui a mis de l'avant les priorités gouvernementales. On pense à l'économie, à l'environnement, à l'éducation, la santé, à notre identité. La députée des Plaines en a parlé avec cœur, et je partage également, là, ce désir de protéger notre identité. Mais un sujet qui me tient particulièrement à cœur, et elle en a parlé également, la députée des Plaines, c'est l'importance de réduire notre écart de richesse avec nos voisins, nos voisins ontariens mais également avec nos voisins américains. Je pense qu'on a énormément de potentiel au Québec. Et, le premier ministre l'a dit, la richesse n'est pas une finalité en soi, mais la richesse permet de se payer des programmes sociaux et permet de pérenniser nos programmes sociaux. Elle permet également, justement, d'assurer un futur plus prometteur à nos jeunes, qui sont notre futur.

Donc, dans les prochains mois, en tant qu'adjointe parlementaire du ministre de l'Économie, je vais avoir l'occasion, justement, de soutenir les entrepreneurs et les repreneurs du Québec, notamment en assurant que le Plan québécois en entrepreneuriat soit déployé. Je pense que les entrepreneurs du Québec peuvent faire rayonner le Québec mais contribuer à la riche création de richesse au Québec.

Je vais également m'attarder aux enjeux qui touchent l'économie sociale, dont les parties prenantes sont de réels acteurs de changements sociaux. Ils ont souvent des idées incroyables qui peuvent contribuer à l'amélioration, justement, des conditions de vie de plein de gens.

Puis je vais m'intéresser particulièrement aux enjeux liés à l'innovation. Je vous mentionne beaucoup ma députée ici parce qu'elle en a parlé avec conviction, ma collègue députée. Je pense que l'innovation a un potentiel extraordinaire pour nous aider à rattraper notre retard en matière de productivité, à mieux positionner nos entrepreneurs mais également à aider à pallier à l'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre, parce que c'est un réel enjeu. On ne va pas inventer de nouvelles personnes, mais je pense qu'avec l'automatisation, la robotisation, l'innovation, on peut mieux soutenir nos entreprises au Québec puis les aider à mieux se positionner.

Donc, en conclusion, les défis sont nombreux au Québec, mais je crois fondamentalement qu'on a une équipe extraordinaire. On ne se met pas la tête dans le sable. On les comprend, ces enjeux-là. On a des plans de match qu'on met à exécution. Je pense que, dans les quatre prochaines années, on va travailler très fort tous ensemble.

Et je terminerai en disant que, demain, c'est mon troisième anniversaire comme députée de Jean-Talon. Je vais toujours me souvenir de ce moment-là, un 2 décembre 2019, comme un des moments les plus extraordinaires de ma vie, où est-ce que les citoyens m'ont accordé leur pleine confiance. C'était comme gagner une médaille olympique, en fait. Alors, je voudrais remercier encore une fois les citoyens de Jean-Talon. C'est toujours un privilège et un immense bonheur de vous servir. Merci, M. le Président.

• (20 h 30) •

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Jean-Talon. Je suis prêt à reconnaître le prochain intervenant, et c'est M. le député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue. M. le député.

M. Daniel Bernard

M. Bernard : Merci, M. le Président. Je suis très content de voir que, déjà, quand même, vous me reconnaissez avec mon comté d'où je viens, merci beaucoup. Puis j'en profite pour vous féliciter pour votre élection à titre de député puis votre nomination à titre de président. Et également je voudrais saluer, là, tous les collègues députés et tous les députés qui ont été élus ou bien réélus à cette dernière campagne électorale.

M. le Président, vous savez, la vie fait des drôles de choses. Il y a 10 ans, à peu près, à un mois exactement, je quittais la politique. Puis, s'il y a quelques mois quelqu'un m'avait dit que j'allais revenir en politique, j'aurais été le premier à lui rire puis m'esclaffer à son nez. Mais, comme quoi il ne faut jamais dire jamais, me voilà de retour devant vous ici pour... avec cette 43e législature. Vous savez, c'est mon amour de Rouyn-Noranda puis du Témiscamingue qui m'a ramené ici, en politique. Et les gens, le 3 octobre dernier, bien, me l'ont rendu très, très bien. Et je désire profiter du moment pour vraiment les remercier de m'avoir fait confiance après 10 ans d'absence en politique, et on m'a donné une belle majorité. J'en suis vraiment content. Je vais également remercier, naturellement, tous les bénévoles qui ont été présents et ainsi que les membres du national qui m'ont accompagné de très près, Pascale, Léonie, Laurence et Alexandre.

Non, mais je désire absolument... il ne faut pas que je l'oublie, le premier ministre qui a décidé, il m'a fait confiance pour me joindre à l'équipe de la Coalition avenir Québec. Ce qui fait que, ce soir, bien, j'ai rejoint mes collègues d'Abitibi-Est et d'Abitibi-Ouest ici, à l'Assemblée. Puis, on peut représenter fièrement la région de l'Abitibi et du Témiscamingue ensemble.

Cet appui de la population, par exemple. M. le Président, ça relève beaucoup de responsabilités. Les attentes sont élevées non seulement envers le député qui a été élu, mais aussi envers notre parti. Puis ça, là, je tiens à le dire, notre collègue de Masson l'a dit tantôt, on est le député de tous ceux... les électeurs de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, même ceux qui n'ont pas voté pour nous. Et je veux, je prends le temps, ce soir, de vraiment, encore une fois, comme dans le passé,

rassurer la population que les portes de mon bureau vont toujours être ouvertes et que mon équipe qui est en place à Rouyn-Noranda et Témiscamingue sera là pour répondre à leurs besoins autant personnels que pour les entreprises corporatives et l'ensemble de la population.

Avant de parler de défis, bien, je voudrais vous parler un petit peu de Rouyn-Noranda puis du Témiscamingue, parce qu'on en a entendu parler beaucoup ces dernières années, mais je veux vraiment faire le point avec vous. Rouyn-Noranda puis le Témiscamingue, l'Abitibi en général, on est la plus jeune région du Québec d'un point de vue administratif. Rouyn-Noranda va fêter son 100e anniversaire en 2026. Les deux plus vieilles... La plus vieille ville, c'est Ville-Marie, au Témiscamingue, à 136 ans. Et l'ensemble des villes de la région ont été fondées avec le plan Vautrin, ceux qui connaissent un peu ça, qui ont à peu près, les villes, 80 ans. Alors, ça vous donne une idée. Puis, dans les mandats précédents, c'était toujours plaisant de rencontrer des gens qui étaient des pionniers, ils étaient plus vieux que la municipalité, que j'allais visiter et rencontrer.

Mais ça, je vous parle de cette étape-là, mais il ne faut pas oublier qu'il y a plus de 6 000 ans d'histoire en Abitibi-Témiscamingue avec la présence des Anichinabés qui ont été là, qui ont joué un rôle important lors de l'arrivée des Européens qui sont arrivés ici en région. Il ne faut pas oublier que la rivière des Outaouais est un axe de communication majeur au Québec et l'Ouest canadien. C'est cette rivière-là qui mène, avec le bassin versant, qui fait le transfert du bassin du Saint-Laurent à la Baie-James avec les portages, donc il y a eu beaucoup de commerces autochtones qui ont eu lieu sur place. Et le lac Abitibi était un lieu de rencontre culturelle et commerciale vraiment important au niveau des peuples des Premières Nations.

Quand les Blancs sont arrivés, les Européens, les Anichinabés ont servi de guides pour le commerce de la fourrure et également les prospecteurs. La première mine qui a été trouvée en Abitibi-Témiscamingue a été trouvée grâce aux Anichinabés en 1668, la plus vieille mine de l'Abitibi, contrairement à tout qu'est-ce qu'on peut penser pour l'histoire de la ville. La suite, le développement de la région s'est fait par l'industrie forestière et l'agriculture avec la colonisation.

Le point majeur de la région est arrivé dans les années 20 avec la découverte des grands gisements de cuivre et d'or dans l'axe de Rouyn et Val-d'Or. Et c'est à ce moment-là que les assises de l'Abitibi actuelle se sont mises en place. Un volet qui est important dans l'histoire, puis mes collègues à l'époque l'oubliaient, ça a été l'importance de l'immigration. Ce sont... c'est les immigrants qui ont ouvert l'Abitibi-Témiscamingue et le nord de l'Ontario et vers l'Ouest canadien, principalement relié à l'industrie minière.

On peut noter quatre vagues importantes d'immigration en région. La première, suite à la dépression ou les arrivées des premiers Européens avec les mines; par la suite, la deuxième, après la Seconde Guerre mondiale.

Quand le cégep s'est mis en place, il n'y a personne qui voulait venir enseigner en région. Alors, encore une fois, ce sont des Européens qui sont venus, des Français et des Espagnols qui sont venus enseigner en région. Quand l'université est arrivée, même dynamique encore une fois, peu de Québécois voulaient venir. Alors, ce sont encore une fois des gens, cette fois-ci du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest, qui sont venus comme chercheurs et qui ont développé l'université. Et la reconnaissance qu'elle a actuellement, c'est grâce à eux. Et encore une fois, maintenant, au niveau de la médecine, c'est beaucoup de médecins, des spécialistes qui sont venus de l'Europe, beaucoup de Libanais, entre autres, il y a une communauté importante. Et finalement, encore une fois, on a encore de besoin des immigrants, l'industrie minière, et, cette fois, la vague vient du Mexique et de l'Amérique du Sud. Et l'immigration a toujours fait partie de l'histoire du développement de l'Abitibi-Témiscamingue, et nous en aurons besoin encore une fois au cours des prochaines années.

Pourquoi je vous dis ça? Encore une fois, c'est que la région sera toujours une région de ressources : les mines, la forêt et l'agriculture. On ne peut pas changer l'ADN de la région. Maintenant, grâce aux collègues, l'université, il y a une économie du savoir qui se développe, mais cette économie du savoir là demeure autour de nos ressources premières et naturelles.

Où qu'en sont rendus Rouyn-Noranda puis le Témiscamingue maintenant? Bien, durant la campagne électorale, à peu près comme nous tous, on a vu qu'on fait face aux mêmes enjeux et défis que nos collègues précédents ont tous énumérés. Que ce soit la pénurie de main-d'œuvre, l'inflation, le logement, les services de garde, on a tous les mêmes difficultés et, encore une fois, sans oublier l'éducation, comme je vous ai mentionné.

Maintenant, il faut que je vous parle de Rouyn-Noranda. Comme je vous ai dit, on en a entendu beaucoup parler, surtout dans les événements des médias des dernières années. On a un problème, à Rouyn-Noranda, qui a été rapporté avec le dossier de la Fonderie Home et la qualité de l'air. On en a toujours entendu parler au cours des deux dernières années. Rouyn-Noranda, c'est une ville collégiale, une ville universitaire, c'est une ville de recherche, mais il ne faut pas oublier que Rouyn-Noranda ne deviendra jamais Le Plateau—Mont-Royal. Rouyn-Noranda, on est une base de ressources, on a une économie large, alors il faut revenir puis ne jamais oublier les racines qui ont fondé cette ville-là, et la nature, et le travail de la population qui l'habite.

Dans le dossier de la fonderie, le gouvernement s'est engagé fermement, durant la campagne électorale, à corriger la situation. On a pris des engagements fermes, j'ai pris un engagement ferme à cet égard-là, et, prochainement, notre nouvelle autorisation ministérielle sera dévoilée par le ministre de l'Environnement. J'ai entièrement confiance au ministre, qu'il va mettre en place les outils, et, dans quelques années, la situation actuelle sera une situation du passé.

Le discours du premier ministre, j'étais vraiment rassuré, et le dépôt du projet de loi qui a eu lieu aujourd'hui répond aux attentes de la population de Rouyn-Noranda—Témiscamingue telles qu'ils l'ont exprimé durant la campagne électorale. Alors, c'est pour ça que je suis fier d'être leur représentant au sein de notre gouvernement, et il n'y a rien qui va changer ça. Et je suis ici avec mes nouveaux collègues et je sais pertinemment que je suis à ma place pour la population de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue.

En terminant, les derniers mots pour ma conjointe, celle, sinon, par laquelle je ne serais pas ici. On avait un plan de match de fait pour les prochaines années, puis la route va dévier un peu, on prend une petite voie de détour pour revenir.

Si je n'avais pas eu son appui, M. le Président, je ne serais pas ici, devant vous, ce soir. Elle aime la région autant que je l'aime parce qu'elle est née dans cette région-là, elle lui tient à coeur, et c'est pourquoi qu'elle a accepté que je replonge pour revenir, pour travailler pour notre belle région. On dit tout le temps que, derrière un homme, il y a une grande femme, mais, moi, elle est à côté de moi puis elle m'accompagne tout le temps. Merci, M. le Président.

• (20 h 40) •

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue. Le prochain intervenant, M. le député de Portneuf. La parole est à vous.

M. Vincent Caron

M. Caron : Merci beaucoup, M. le Président. À mon tour, bien entendu, de vous féliciter et de vous dire à quel point je suis heureux de vous voir accéder à cette fonction. Je veux vous dire aussi que, sur un ton plus humoristique, votre tenue convient parfaitement au décorum qui est autour de vous actuellement. Écoutez, c'est un plaisir, parce que je sais à quel point vous êtes un homme engagé. Ma collègue députée de Jean-Talon, tout à l'heure, le précisait, à quel point nous avons, jusqu'à maintenant, déjà effectué un grand travail au sein de la capitale nationale. Vous y avez contribué pour beaucoup. Malheureusement, il va falloir qu'on se fasse un petit peu à l'idée de vous voir un petit peu moins présent, mais on sait que vous ne serez jamais loin lorsqu'il s'agira de défendre les dossiers de la capitale nationale, et, pour tout ça, je voulais vous remercier.

Écoutez, il y a quatre ans, j'obtenais pour la première fois ce privilège de pouvoir me lever en cette Chambre et m'adresser devant mes collègues. Je me souviens que ma collègue d'Argenteuil était à l'époque ma voisine. J'imagine que, lors de ma première intervention, elle devait entendre mes genoux s'entrechoquer tellement j'étais stressé par cette première expérience. Aujourd'hui, le stress a disparu, mais l'émotion est toujours là.

Et plusieurs de mes collègues le disaient tout à l'heure, à quel point le décorum et, justement, le lieu empreint d'histoire et empreint de toute cette action qui a existé depuis de longues années ici, au salon bleu, eh bien, nous rappelle toujours cette nécessité d'être habité par l'humilité, mais aussi par cette reconnaissance à l'endroit de nos électeurs et de nos électrices, ce sentiment de se retrouver dans un lieu chargé où, en effet, comme je le disais, les législateurs d'hier et d'aujourd'hui font avancer la nation québécoise. Nous avons toutes et tous cet insigne honneur d'accomplir une noble tâche au service de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

Le 3 octobre dernier, les électeurs de Portneuf m'ont renouvelé leur confiance pour un second mandat. Je profite, bien entendu, de l'occasion pour les remercier, pour leur dire à quel point je suis sincèrement honoré de la confiance qu'ils m'accordent et pour leur témoigner de mon extrême reconnaissance. Ils peuvent compter sur moi pour leur faire honneur, pour mener à bien les différents projets de la circonscription avec la plus farouche des déterminations.

Je voudrais également remercier l'ensemble des bénévoles comme beaucoup de mes collègues l'ont fait tout à l'heure. Sans ces bénévoles, sans ces précieuses femmes, ces précieux hommes, eh bien, nous n'aurions pas pu parcourir tout ce chemin, remercier ces militants qui se sont impliqués avec moi lors de la récente campagne. Ils l'ont fait avec conviction, avec plaisir, dans le plaisir aussi, en mettant du coeur à l'ouvrage, en m'épaulant pendant ces 36 journées d'affilée. C'était parfois rude. Moi aussi, j'ai vécu des moments d'incertitude, il faut l'avouer. Mais le principal, c'est qu'aujourd'hui on puisse être là à nouveau rassemblés, autant que nous sommes, pour former ce gouvernement et aller de l'avant avec autant d'ambition. Sans eux, donc, rien n'aurait été possible.

Je profite également de ce moment pour remercier publiquement Claire Lessard, qui a été, durant les deux dernières élections, ma directrice de campagne. C'est un travail qui est compliqué. Il faut être déterminé. Il faut être volontaire. Il faut être disponible. Et, vraiment, je voulais remercier Claire de sa grande disponibilité, mais principalement pour sa précieuse collaboration.

Pour moi, la politique, M. le Président, ça a commencé en France avec mon grand-père qui revendiquait tellement et tellement souvent que ça a éveillé en moi le goût du débat, ce goût de mener des projets, ce goût de participer aux décisions. Mon grand-père était communiste, M. le Président. Donc, c'est vous dire si ça a brassé un petit peu avec mes oncles, ses enfants, qui ne partageaient pas ses opinions. Mais je conserve de lui celui de l'esprit d'un grand homme et celui de l'esprit de quelqu'un qui se battait pour ses convictions. Cette passion ne m'a jamais quitté ni même quand je suis arrivé ici, au Québec, il y a maintenant 25 ans.

Je vous rendais hommage, M. le Président, il y a quelques minutes, mais je voulais rendre hommage aussi au second vice-président, qui est issu, lui aussi, de l'immigration. C'est toujours une fierté de voir quelqu'un... troisième vice-président, pardon, de voir quelqu'un qui est issu de l'immigration accéder à des responsabilités telles que celles-là.

Pourquoi je me suis lancé en politique? Eh bien, parce que j'ai tellement été bien accueilli au Québec, mais j'ai tellement été bien accueilli dans Portneuf, puisque je me plais toujours à dire que j'ai choisi de m'installer dans Portneuf, mais qu'aujourd'hui Portneuf m'a choisi. C'était donc important et nécessaire pour moi de m'impliquer en politique, de rendre à ma manière ce que je pouvais donner à l'ensemble de la population.

Portneuf, Mmes, MM. les députés, c'est un concentré... je vais décevoir ma collègue des Plaines, mais c'est un concentré de ce que le Québec fait de mieux et a de meilleur à offrir. Portneuf, c'est un peu la quintessence de ce que le Québec peut offrir de mieux. Nous avons un magnifique littoral qui borde notre majestueux Saint-Laurent, 77 kilomètres de littoral impressionnant, une multitude de petits quais, de villages tous plus typiques les uns que les autres. Nous avons des terres agricoles avec un riche savoir-faire qui se transmet de génération en génération. Nous avons de vastes territoires, dans le contrefort des Laurentides, qui font le bonheur des chasseurs et des pêcheurs. Vous savez, M. le Président, que la chasse et la pêche, c'est dans l'ADN des Portneuvois. J'étais d'ailleurs, hier, avec le ministre responsable de ce dossier pour défendre la position des chasseurs qui veulent absolument qu'on préserve et qu'on mette tout en oeuvre pour s'assurer que le cheptel d'originaux sera toujours aussi vivant d'ici quelques années.

Mais Portneuf, c'est aussi et surtout des femmes et des hommes fiers, accueillants et travaillants qui sont animés par un fort esprit de communauté et d'entraide. Ce sont des entreprises dynamiques qui innovent sans cesse et qui rayonnent au-delà de nos frontières. Ce sont des organismes, des bénévoles qui ne comptent pas leurs heures et qui réalisent chaque jour des petits miracles pour soutenir la population. Nous avons également de jeunes sportifs qui vont jusqu'à se distinguer aux Jeux olympiques. Nous avons des artistes doués qui remportent de nombreux prix, ici ou ailleurs, ainsi que des artisans de talent qui sont de véritables ambassadeurs du savoir-faire portneuvois. Parmi les artistes, je noterais tout particulièrement le fait que Portneuf a vu naître Luc Plamondon, par exemple, Lynda Lemay, Denys Arcand et, plus récemment, le jeune David Thibault.

Oui, Portneuf, j'ose le dire et je vais peut-être manquer un peu d'originalité, mais c'est la plus belle circonscription de Québec. Je l'affirme avec la plus grande sincérité. Et je vous invite d'ailleurs, Mmes et MM. les députés, à y venir et ne serait-ce que pour quelques heures ou pour de plus longs moments. Pour prendre une marche, peut-être, dans le parc naturel régional de Portneuf, avec les gorges de la rivière Sainte-Anne et la fameuse grotte du Trou du Diable, l'une des plus longues grottes accessibles au Québec. Pour une randonnée en vélo dans la vallée Bras-du-Nord, qui offre des centaines de kilomètres de sentiers, que ce soit pour les cyclistes débutants ou avertis, été comme hiver. Pour savourer les plaisirs de la motoneige, car, le savez-vous, M. le Président, Portneuf, c'est la capitale de la motoneige au Québec, ou encore pour manger, par exemple, comme l'a fait notre premier ministre, par exemple, une bonne poutine chez Ti-Oui. Au risque de décevoir ma collègue, qui prétendait tout à l'heure que la meilleure poutine se trouvait dans Laval, eh bien, non, elle se trouve à Saint-Raymond. Ou bien pour découvrir de nombreux, innombrables produits du terroir dans l'une de nos nombreuses haltes gastronomiques et aussi dans nos restaurants réputés. Pour goûter aux délicieux fromages de la Fromagerie des Grondines ou Alexis de Portneuf, qui ont, à maintes et maintes fois, été primés. Pour déguster, M. le Président, je suis sûr que vous l'avez déjà fait, un épi du meilleur blé d'Inde au Québec, le maïs sucré de Neuville. C'est aussi dans la circonscription de Portneuf. Pour admirer un coucher de soleil sur les rives du Saint-Laurent ou depuis les hauteurs du mont... du mont Laura, pardon, à Saint-Raymond. Pour découvrir un riche patrimoine bâti avec des municipalités qui font partie des plus beaux villages du Québec, je nommerai Neuville, Cap-Santé et Deschambault-Grondines. Ou tout simplement, mesdames et messieurs, pour venir me rendre visite, pourquoi pas, chez moi. Vous le savez, d'ailleurs, M. le Président, ceux qui viennent à la maison en gardent toujours un bon souvenir.

• (20 h 50) •

Vous l'aurez compris, je suis un fier défenseur de Portneuf et je vais continuer de l'être durant les quatre prochaines années. Mais Portneuf, c'est aussi, et j'en suis bien conscient, une circonscription où il y a aussi de nombreux défis à relever. Qu'il soit question d'accessibilité aux soins de santé, de transports, d'amélioration de nos infrastructures ou de développement du tourisme, la tâche est immense. Mais je m'engage ici, comme je l'ai fait il y a quatre ans, à porter chaque projet avec mon cœur et à ne jamais renoncer à faire la différence pour les Portneuvoises et les Portneuvois.

Si je suis ici devant vous, je le dois, bien évidemment, aux électeurs de Portneuf qui m'ont accordé leur confiance. Je veux dire : Merci, Portneuf. Mais je le dois aussi à plusieurs personnes qui ont toujours été là pour moi, qui me motivent et qui me poussent à être meilleur chaque jour. Je dis toujours à la rigolade que je suis poussé par le talent, M. le Président, au bureau. Il y a aussi mes parents, mes frères, ma famille, ceux que j'ai laissés de l'autre côté de l'Atlantique mais que j'embrasse tendrement et qui ont toujours cru en moi et avec qui j'ai toujours grand bonheur à échanger tout au long de la semaine.

Il y a, je le disais, ma précieuse équipe de bureau de circonscription, Joëlle, Guillaume, Nicole, Benoît, Sabrina et Ginette. Ce sont des collaborateurs formidables. Et n'oublions jamais que, sans nos attachés politiques, on ne serait pas grand-chose. Il faut vraiment, il faut vraiment reconnaître leur travail. Je veux enfin saluer mon compagnon de vie Guillaume, ce roc sur lequel je m'appuie depuis maintenant plus de 25 ans.

Et, pour conclure, M. le Président, je voudrais souhaiter à l'ensemble de mes collègues le meilleur des succès dans leur fonction. Je sais à quel point c'est prenant, à quel point c'est... Il faut travailler fort quotidiennement, mais on est tous capables de faire mieux, de faire la différence. Et puis, bien entendu, moi qui suis un grand amoureux de la langue française, je suis bien conscient qu'il faut prendre à bras-le-corps cette grande question qui nous anime, et c'est avec grand plaisir que je vais y contribuer.

Merci de m'avoir écouté. Et au plaisir de collaborer avec vous.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Portneuf. Maintenant, la parole est à Mme la députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata.

Mme Amélie Dionne

Mme Dionne : Alors, un bonsoir sincère à vous, M. le Président, et bravo pour votre nomination. Il y a des journées qu'on se rappelle pour toujours, et c'est certain que, ce soir, c'est avec émotion que je m'adresse à vous. Oui, c'est un véritable honneur et un privilège de siéger à l'Assemblée nationale et me retrouver ici, au salon bleu, en compagnie de mes collègues de la CAQ qui ont à cœur, tout comme moi, la qualité de vie et le bien-être de nos citoyens. J'en profite aussi pour saluer l'ensemble des élus.

Et c'est d'autant plus une grande fierté, à titre de députée, de porter la voix de la population de la circonscription de Rivière-du-Loup-Témiscouata, incluant Les Basques. Je souhaiterais d'entrée de jeu remercier très sincèrement notre premier ministre pour la confiance qu'il m'a accordée en me choisissant comme candidate. Merci à ma famille qui a été d'un immense soutien lors de la dernière campagne. Un merci tout spécial à ma fille Camille, ma plus grande fierté, mes parents, Jean-Guy et Aline, littéralement mes plus grands admirateurs, ma soeur Anne-Marie, mes frères Jean-Philippe

et Manuel, ma filleule Raphaëlle qui, malgré son jeune âge, a suivi ma campagne avec grand intérêt. Je tiens aussi à remercier les citoyens de Rivière-du-Loup-Témiscouata qui ont fait le choix de m'accorder leur confiance le 3 octobre dernier. Durant cinq mois, je suis allée à leur rencontre en les visitant dans chacune de leurs municipalités, une porte à la fois. Je suis engagée à défendre leurs intérêts et je serai toujours à leur écoute. Le premier ministre nous le répète souvent, on doit tout mettre en oeuvre, M. le Président, pour être et demeurer près de nos citoyens.

Un énorme merci aux bénévoles qui ont mené avec moi cette campagne. Ce qui me remplit d'émotions, c'est d'avoir pu remporter cette belle victoire en équipe avec eux. Pendant plusieurs semaines, ils m'ont offert en cadeau leur temps, leur implication et leur dévouement. J'aimerais aussi saluer le travail accompli par Denis Tardif, à qui je succède dans mes fonctions de députée. Nous sommes tous très reconnaissants du travail de M. Tardif, de son dévouement et de sa loyauté à l'endroit des citoyens de Rivière-du-Loup-Témiscouata. Je profite également de ce moment privilégié pour saluer les 43 maires et mairesses ainsi que les trois préfets de ma circonscription. Je tiens à souligner tout le dynamisme et le leadership dont ils font preuve pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens et contribuer au développement économique et social de notre circonscription.

M. le Président, sachez que je suis très fière d'être députée, mais, par-dessus tout, je suis fière d'être la toute première femme élue députée dans la circonscription de Rivière-du-Loup-Témiscouata. En tant que femme, j'ai toujours eu ma place dans les postes que j'ai occupés. Je sais aussi que je l'aurai comme députée et j'ai vite compris qu'aux yeux de la CAQ et de l'ensemble des partis présents à l'Assemblée nationale les femmes ont autant leur place que les hommes.

Dans le cadre de nos fonctions de député, il est plus qu'essentiel de s'entourer d'une équipe solide et de confiance. M. le Président, j'aimerais vous présenter la mienne. Mme Nathalie Caouette occupe la fonction de directrice du bureau de circonscription et d'attachée politique. Sa rigueur, son leadership, son sens de l'anticipation ainsi que son expérience acquise au sein de l'équipe du député Denis Tardif seront un atout majeur dans l'organisation. Elle est soutenue par Mme Chantal Lévesque, qui occupe le poste d'adjointe administrative. Son empathie, sa courtoisie, sa grande capacité d'écoute sont des atouts importants qui seront profitables à tous. M. Yves Lebel occupe la fonction d'attaché politique pour les MRC du Témiscouata et Les Basques. M. Lebel affiche un parcours professionnel de plus de 35 ans dans le domaine de l'employabilité, de l'entrepreneuriat et de la politique fédérale. Il a occupé également la vice-présidence du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec.

Finalement, Mme Amélie Martineau agit à titre de responsable des communications et attachée politique dans la MRC de Rivière-du-Loup. Ayant l'être humain et le développement régional au coeur de ses priorités, Mme Martineau est très heureuse de faire partie de l'équipe et saura mettre à profit son bagage créatif et professionnel auprès des citoyens.

Mes actions et tout ce que j'ai accompli au cours des dernières années prennent tout leur sens dans mes nouvelles fonctions. Il faut dire que chez nous, dans ma famille, l'implication, ce n'était pas une option, mais bien un devoir. J'ai fait mes débuts en politique à Rivière-du-Loup comme présidente de l'association des étudiants du cégep et, plus tard, à titre de conseillère municipale et candidate à la mairie. J'ai passé les quatre dernières années en politique à mettre mon expérience et mes compétences à contribution pour ma circonscription, d'abord avec le député et puis ensuite auprès des ministres de l'Économie et du Tourisme. J'ai beaucoup appris et j'ai eu l'occasion de contribuer concrètement dans différents dossiers.

Je suis fière de ma région et je l'ai dans le sang, fière des gens qui l'habitent, fière de son leadership, de sa fibre entrepreneuriale, fière de sa culture et de son grand potentiel de développement. Je souhaite poursuivre l'excellent travail entamé, et le développement économique régional sera ma grande priorité. Comme l'a mentionné le premier ministre, on doit créer de la richesse pour se donner les moyens de nos ambitions. Si l'on souhaite augmenter la qualité des services de proximité pour nos familles, nos aînés, nos enfants, il faut aussi, localement, se donner les moyens de nos ambitions et faire prospérer notre économie locale, et je ferai partie de la solution.

Le premier ministre a également mentionné que notre gouvernement a vraiment à coeur le développement de toutes les régions du Québec. C'est d'ailleurs la raison première pour laquelle je me suis présentée pour la CAQ. On s'est engagés, entre autres, à revitaliser nos villages, à prendre soin de notre patrimoine religieux, à déplacer des emplois de l'État vers les régions. Ces engagements feront toute une différence dans ma circonscription.

À titre d'adjointe gouvernementale au Tourisme, c'est avec fierté que je souhaite appuyer la ministre dans l'exercice de ses fonctions et apporter ma contribution pour soutenir la croissance et la promotion du tourisme au Québec dans une perspective de prospérité économique et de développement durable. Je tiens d'ailleurs à remercier la ministre du Tourisme de m'accorder ce privilège. Le premier ministre l'a bien exprimé, on va continuer de faire la promotion du Québec comme destination internationale. Le Québec n'a rien à envier aux plus beaux endroits du monde, surtout quand on regarde nos magnifiques régions qui longent notre majestueux fleuve, comme le Bas-Saint-Laurent. C'est ma région et c'est la plus belle.

J'ai consacré le plus clair de mon parcours professionnel à servir ma région et mes citoyens et, M. le Président, je souhaite maintenant le faire encore plus concrètement à titre de députée. Merci.

• (21 heures) •

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Rivière-du-Loup—Témiscouata. Maintenant, je suis prêt à reconnaître un prochain intervenant, un prochain député. Alors, M. le député d'Abitibi-Est, la parole est à vous.

M. Pierre Dufour

M. Dufour : Merci, M. le Président. Premièrement, félicitations pour votre élection et votre nomination, ainsi que félicitations aux 125 élus et partenaires, ici même ce soir, et qu'on va côtoyer pendant toute la prochaine session.

Mais ça a-tu fait du bien rien qu'un peu, M. le Président, tantôt, d'entendre mon collègue de Rouyn-Noranda—Témiscamingue : du positif sur cette région. Très heureux de l'avoir avec moi. C'est un ami de longue date, et je peux juste vous dire une chose, je suis fier aussi pour lui parce qu'à sa troisième élection il vient de réaliser un haut fait d'armes

dans son territoire en ayant la plus grande majorité dans le secteur de Rouyn-Noranda—Témiscamingue depuis que cette circonscription-là existe. Donc, félicitations, cher collègue!

Donc, laissez-moi vous dire que je suis très fier de pouvoir prendre quelques minutes pour souligner la dernière période électorale qui me permet, pour un deuxième mandat consécutif, de représenter les gens de ma circonscription, soit celle d'Abitibi-Est. Et, quand même, je pense à un fait notoire aussi, c'est la première fois qu'un député est réélu depuis une vingtaine d'années dans ce territoire-là. Donc, moi aussi, je suis très heureux de cette résultante.

Débutons par le plus important, soit les personnes qui nous ont aidés à accomplir cette réussite. Et en haut de la liste, naturellement, on l'a entendu avec d'autres collègues, ma conjointe Carole et mes garçons, Alexandre et William. Suivent mes acolytes de campagne, qui méritent que je nomme leurs prénoms par cette marque d'attention aujourd'hui au salon bleu, et je leur avais dit que, si ça arrivait, je le ferais, donc, Gérald, Karo-Lyn, Danielle, Brigitte et Tom, Alain et Daniel, Martin et Geneviève, Claude, Annie, Aude, Sylvain, P.-A., Réal, mon indispensable personnel de mon bureau, Sandra, Nicole et Jacques, et je ne peux oublier deux de mes tantes qui me supportent dans cette aventure, soit Rollande, qui a eu 88 ans le 22 novembre, et Denise, encore très active, qui, sans vous tous, il serait difficile de réussir ce qu'on a réussi encore une fois.

C'est d'ailleurs grâce à cette entraide que j'ai été en mesure d'augmenter ma majorité, versus 2018, de près de 2 000 voix et d'obtenir 47,2 % de l'électorat de mon comté, 5 % de plus qu'en 2018 et 6 % de plus que le résultat provincial du parti, ce qui est quand même un bon indicateur de l'influence qu'un candidat peut avoir dans son comté en région. Par le fait même, j'aimerais ici profondément remercier mes concitoyens et concitoyennes d'avoir contribué à cette réussite et de me faire confiance à cette hauteur pour un autre mandat.

Je pourrais vous entretenir sur les enjeux de la santé, des garderies, du logement, de la main-d'oeuvre, etc., tous importants, mais maintenant, au-delà de l'élection, permettez-moi de présenter mon coin de pays comme d'autres l'ont fait. Région de lacs et de rivières, l'Abitibi-Témiscamingue est un endroit méconnu, mais où la qualité de vie est un élément essentiel. Vivre chez nous, c'est de pouvoir bénéficier d'un milieu de vie où la nature domine, tout comme les activités extérieures que sont la pêche, la chasse, la navigation, la motoneige, le trekking, le tout agrémenté d'innombrables festivals en plein air et des différents pow-wow de nos communautés autochtones.

Petite anecdote à cet effet. En période estivale, je pense qu'il n'y en a pas beaucoup ici qui peuvent dire qu'en l'espace de 15 minutes ils peuvent quitter le bureau et se retrouver sur l'eau à être en train de souper. C'est ce qu'on a la chance de faire lorsqu'on réside en Abitibi-Témiscamingue.

D'ailleurs, j'encourage les gens à venir y découvrir nos attraits tels que la Cité de l'or, le Musée minéralogique, le Refuge Pageau, les deux beaux parcs de la SEPAQ, qui sont Aiguebelle, et le tout dernier que j'ai eu le plaisir d'inaugurer au Témiscamingue, soit Opémican, nos différentes voies navigables, nos sentiers de motoneige, le tout agrémenté de chaleureuses rencontres dans nos différentes microbrasseries, dont celle de Val-d'Or, Le Prospecteur de Val-d'Or, qui est une renommée.

Maintenant, au-delà du bien-être d'y vivre, passons à l'impact économique de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Région de grandes ressources naturelles, comme mon confrère l'a dit tantôt, premièrement, la région est traversée par une route transcanadienne, soit dit en passant, le trajet le plus court d'est en ouest, soit la route 117. Celle-ci mérite beaucoup plus de considération et d'investissement pour en assurer sa sécurité. Ceci en fait un axe incontournable aussi pour alimenter les communautés du Nord-du-Québec. Les attentes envers le bureau de projet mis en place par notre gouvernement en 2022 sont grandes, et nous allons suivre les travaux de façon très sérieuse pour, justement, faire en sorte que cette voie routière là mérite le titre de Transcanadienne.

Bien que méconnue, l'Abitibi-Témiscamingue contribue à 10 % du PIB québécois, même si elle ne représente que 1,7 % de la population du Québec. Le taux de chômage est à son plus bas et les salaires sont supérieurs à la moyenne québécoise. Naturellement, le domaine minier et forestier sont au coeur du développement de la région, et l'expertise acquise par nos différents entrepreneurs dans ces milieux font en sorte que le savoir des Abitibiens et Témiscamiens est exporté dans le domaine minier international. Donc, il n'est donc pas rare de voir des gens de l'Abitibi se retrouver en Scandinavie, en Afrique, en Australie, au Mexique, etc., et être actifs dans les mines sur ces différents continents. Au niveau forestier, la compagnie Eltec de Val-d'Or est un modèle manufacturier en foresterie qui se retrouve à l'international.

Quelques mots sur ma circonscription directement, soit d'Abitibi-Est. Sept municipalités la composent et deux communautés autochtones y sont actives, à savoir : Belcourt, Senneterre, Senneterre paroisse, Cadillac — situation particulière, parce que Cadillac, au niveau de sa nomenclature des villes, appartient à Rouyn-Noranda, mais, dans le comté, il m'appartient — Rivière-Héva, Malartic, Val-d'Or, comme ville principale, et deux communautés autochtones, soit Kitecisakik et Lac-Simon, pour une population de près de 44 000 personnes. 66 % du territoire est forestier, 20,2 % en milieux humides, 11 % en eau, 2,3 % en terres agricoles et seulement que 1 % bâti. À la lecture de ces chiffres, il est de mise de comprendre que la demande d'agrandissement des périmètres urbains que sollicitent certaines municipalités se doit d'être considérée, car la région est en effervescence, et ce type de barrière doit être enlevé pour en assurer son développement.

Pour terminer, je voudrais aussi remercier les gens qui m'ont accompagné durant les quatre dernières années, au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, des gens pour qui j'ai une grande estime et qui méritent davantage de considération pour le travail qu'ils ont accompli à travers un mandat où l'on a vécu un épisode surréal d'une pandémie. Je leur souhaite de retrouver un défi à leur mesure.

Je me permets aussi d'exprimer mes sentiments sur le vécu de mes dernières semaines en vous faisant la lecture d'un poème que j'ai composé antérieurement et qui représente, par contre, très bien l'état d'âme avec lequel j'ai dû composer. Donc, le poème — donc, vous voyez qu'il n'y a pas simplement les anciens députés de Taschereau qui sont capables d'en faire :

«La raison des opinions
N'est pas toujours proportionnelle
Au respect que se transmettent les ions
Pouvant exister comme tels
«La pression du temps présent
Ne se vit pas pareille pour tous
Mais comme le petit mousse
Elle combat la mer et le temps
«L'événement passé
Tout redevient passif
Comme si le récif
N'avait jamais été.»

Aux gens de chez nous, merci, encore une fois, de votre confiance, et soyez assurés que je vais poursuivre mes efforts avec mon équipe pour poursuivre l'amélioration des services à notre population et aux familles, dont mon petit-fils, Éthan, qui va avoir, demain, 10 mois. Merci.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député d'Abitibi-Est. La prochaine intervenante, Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. La parole est à vous.

Mme Kariane Bourassa

Mme Bourassa : Merci, M. le Président. D'abord, je voulais, comme mes collègues, vous féliciter pour vos fonctions, sincèrement.

Je vous avoue être un peu fébrile aujourd'hui et je crois que mes mains en témoignent en tenant mes feuilles. C'est, pour moi, un moment très spécial. Je crois que j'étais l'une des seules adolescentes à regarder le canal de l'Assemblée plutôt que la télévision quand j'étais jeune, avec peut-être le député de Beauce, mais, effectivement, c'est un rêve de petite fille pour moi. Et c'est encore plus important dans cette législation, où les femmes occupent une place importante, on est 46 % de l'Assemblée nationale, et c'est encore plus marquant, puisque la présidente, cette législation, est une femme. Et je suis particulièrement fière de voir plein de jeunes mères de famille, qui ont des enfants et qui, malgré tout, ont décidé de se lancer en politique pour tenter d'améliorer leurs milieux et également pour tenter d'assurer un avenir adéquat pour leurs enfants. Ce sont des inspirations.

La politique, pour moi, c'est intrigant, c'est inspirant, pour l'instant, un peu terrifiant. Toutefois, je vais citer l'ancien politicien, Jean-Paul L'Allier, qui disait que la politique, c'est probablement le métier le plus exigeant mais aussi le plus beau qu'on puisse imaginer au sein d'une communauté démocratique. Pourquoi? Parce que c'est basé sur la confiance. Si j'ai la chance, encore une fois très fébrile, de me trouver devant vous aujourd'hui, c'est qu'il y a beaucoup de gens qui m'ont accordé leur confiance. D'abord, comme tout le monde l'a fait... les citoyens de ma circonscription, Charlevoix-Côte-de-Beaupré. Et je fais une promesse, ils le savent, je leur ai répété, je vais défendre les intérêts et les gens de chez nous. Laissez-moi vous dire que les gens des régions éloignées, comme on peut les appeler, n'ont rien à envier aux grands centres.

Charlevoix—Côte-de-Beaupré, c'est quatre MRC, c'est 27 municipalités, ce sont deux îles, également, ce sont des artistes talentueux, ce sont des entrepreneurs créatifs, inspirants, c'est 11 000 kilomètres carrés, beaucoup de routes, mais je promets d'être une femme de terrain, j'ai déjà commencé. Je promets d'être présente et de prendre le temps d'aller à la rencontre des citoyens et de les servir. Comme ma grand-mère maternelle me disait, le temps, ce n'est pas quelque chose que l'on a, c'est quelque chose que l'on prend, et je vais prendre le temps.

Dans la longue liste des personnes, M. le Président, que j'ai à remercier, d'abord, l'équipe qui constitue mon pilier dans mes bureaux de circonscription : Samuel Lachance, Jean-Luc Simard, Rock Lavolette, Marie-Noël Gagnon, mais aussi ceux et celles qui ont été à mes côtés pendant ma première campagne électorale, donc mon doc, Sébastien Noël, Hélène Dufour, Anne-Renée, Ian. Ils sont plusieurs, ils vont se reconnaître. J'avais couvert des campagnes électorales, dans ma vie de journaliste, mais laissez-moi vous dire que vivre ça de l'intérieur, c'est totalement différent. Le stress, l'anxiété, l'intensité, je vais assurément m'en souvenir toute ma vie.

• (21 h 10) •

Je tiens à remercier ma famille d'avoir été mon équilibre, à mon conjoint d'avoir été mon pilier et d'avoir su m'écouter, me réconforter et me motiver. Merci à mes parents et mes soeurs, que j'appelle maintenant des poseurs de pancartes officiels et professionnels. Je l'ai dit, c'est une première fois, pour moi, en politique, et les valeurs que j'aimerais défendre sont la rigueur, le dévouement puis l'efficacité. Je veux, comme je l'ai mentionné plusieurs fois, mettre de l'avant l'environnement et la réduction de gaz à effet de serre.

Je veux, bien sûr, supporter l'industrie touristique, qui est si importante dans notre région, mais je souhaite aussi stimuler et diversifier l'économie. Je veux que nos enfants, que mes enfants puissent vivre, étudier et travailler dans Charlevoix—Côte-de-Beaupré en ayant un bon salaire et de bonnes conditions de travail.

Je vais tout faire pour favoriser l'achat local, l'achat, oui, de biens, mais aussi l'achat d'aliments de chez nous. Vous savez, M. le Président, Charlevoix—Côte-de-Beaupré est reconnue pour sa gastronomie. On fait de très bonnes viandes. On fait également de très bons festins. Et j'ai besoin de plus de produits de chez nous dans nos assiettes. On veut également plus d'autonomie alimentaire, parce que la pandémie nous a rappelé à quel point l'agriculture est essentielle. Alors, prenant-z-on soin.

En parlant d'agriculture, savez-vous que l'île d'Orléans, c'est à 90 % des terres agricoles? C'est non seulement du très bon vin, que je vous suggère d'essayer, mais c'est également des aliments essentiels, comme des pommes de terre,

des haricots, production de volaille, et j'en passe. C'est l'un des plus importants garde-manger de notre province. Alors, il faut le préserver et le valoriser. Il faut soutenir les agriculteurs, que ce soit, bon, pour leur permettre de prendre un virage plus vert, mais également pour aider leurs enfants à prendre le flambeau des entreprises qui nous sont chères.

D'ailleurs, l'une des raisons qui m'a poussée à me présenter pour la CAQ, c'est l'importance qu'occupent les régions au sein de notre équipe. Je l'ai toujours dit, je suis une fille de région. J'ai été élevée dans un petit village, et c'est important pour moi de défendre les intérêts, les particularités de nos régions. Il faut aider financièrement les villages qui sont dévitalisés. Il faut garder les épicerie, les dépanneurs et même les écoles en région, tout ça pour garder nos jeunes familles chez nous.

Maintenant, en 2022, ça peut sembler anodin à plusieurs, mais je vais me battre pour un bon réseau de téléphonie cellulaire. Ce n'est pas normal que, quand on décide d'aller faire un tour dans le parc des Grands-Jardins et qu'il arrive un incident, qu'on ne soit pas capable d'appeler à l'aide. Ce n'est pas normal que, quand on habite à Saint-Urbain, on soit obligé de monter sur une roche à l'arrière de sa cour avec son téléphone pour essayer de capter du réseau. Alors, effectivement, ce sera l'une de nos promesses, l'un de nos engagements. Il faudra s'y attaquer.

En parlant de parcs, je vais tout faire pour concrétiser le parc de la Côte-de-Charlevoix, un projet qui va non seulement apporter des touristes dans l'est de ma circonscription, mais qui va permettre également de protéger nos ressources naturelles, tout en donnant accès à la nature. Vous allez le voir, si vous passez par là, Baie-Sainte-Catherine, Saint-Siméon offrent une vue imprenable sur le fleuve. On gagne à découvrir ces endroits méconnus. Et, je vous le dis, l'essayer, c'est l'adopter. Vous ne voudrez plus passer vos vacances ailleurs.

Mais, pour développer des projets, M. le Président, il faut de la main-d'oeuvre. On sait déjà également que les logements sont manquants dans ma circonscription. On est déjà en communication avec les maires, effectivement, pour travailler sur ces enjeux si importants. Il ne faut pas se mentir, ce sera un gros défi. Il faut travailler ensemble. Que ce soit pour les dossiers du mont Sainte-Anne, ou du quai de L'Isle-aux-Coudres, ou avec des initiatives citoyennes, je promets d'être à l'écoute et d'être proactive.

Maintenant, il me reste quelques secondes. Je veux terminer sur une dernière citation qui m'inspire : «Il y a ceux qui disent que c'est trop difficile, ceux qui disent que c'est impossible, et il y a ceux qui s'acharnent jusqu'à ce que le travail soit fait.» Je promets d'être au coeur de l'action. Maintenant, M. le Président, travaillons.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré. Maintenant, je reconnais Mme la députée de D'Arcy-McGee.

Mme Elisabeth Prass

Mme Prass : Je suis honorée d'être, excusez-moi, ici, aujourd'hui, à l'Assemblée nationale du Québec, pour m'adresser à vous en tant que la première femme députée de la circonscription de D'Arcy-McGee.

J'ai passé la majeure partie de ma carrière professionnelle en politique en tant que membre de personnel de députés et de ministres. Être ici, aujourd'hui, en tant qu'élue est un privilège, et ce privilège est rendu possible grâce aux électeurs de D'Arcy-McGee, que je remercie humblement de m'avoir élue comme leur représentante ici, à Québec, et aux bénévoles, sans qui je n'aurais pas pu obtenir cet honneur.

I humbly thank those that trusted in me to vote for me as the MNA for D'Arcy-McGee. I thank all those who volunteered and supported me. To all the residents of D'Arcy-McGee, I promise to represent you proudly and strongly.

I have been lucky to share the last 18 years with my best friend and partner, Deric, who always believed and encouraged me. It is you who convinced me to take on this endeavor, even though he is now taking on the task of caring for our two boys, Jonathan and Ilan, while I'm gone. To them I say : I love you and thank you for always believing in me. I wouldn't be here without you.

Je remercie également mon personnel du bureau de comté, Gabriel Alves, Alex Copeman et Lisa Cohen, qui m'appuie au quotidien. And make me look good.

As the child of Jewish Moroccan and Latvian immigrant parents, I'm a proud product of the D'Arcy-McGee riding. Having grown up and lived in Côte-Saint-Luc, my roots in that riding run deep. My mother still lives there, my husband works there, and my special needs son attends school in the riding at the Yaldei development center.

En 1967, ma mère avait quitté Casablanca et vivait à Paris depuis quelques années. Elle a décidé de rendre visite à sa famille nouvellement immigrée à Montréal et de visiter l'Expo 67. En atterrissant à l'aéroport, c'est la première fois qu'elle voyait de la neige... Malgré la neige, elle est tombée en amour avec Montréal et n'a jamais quitté. Elle s'est installée dans le quartier de Côte-des-Neiges et ensuite Côte-Saint-Luc et s'est fait des amis de tous les horizons culturels. Mais malheureusement elle ne s'est jamais habituée aux hivers. Je la remercie d'avoir choisi Montréal et de m'avoir donné la chance de grandir dans une ville, une province, un pays aussi unique et libre.

Je me souviens d'être en secondaire cinq et d'avoir visité l'Assemblée nationale pour la première fois dans le cadre d'un cours d'histoire et d'avoir été émerveillée par la beauté et... d'histoire de ce bâtiment historique. Je me souviens qu'on m'a offert mon premier emploi en politique et qu'on m'a dit que j'avais 10 jours pour déménager à Québec. C'était une évidence. Je me souviens que, lorsque j'étais chercheuse dans les catacombes de l'Assemblée nationale, je me sentais privilégiée de pouvoir marcher et de travailler dans ce bâtiment. Et me voilà maintenant, en tant qu'élue, assise dans le salon bleu.

J'ai choisi une carrière en politique parce que je voulais contribuer à quelque chose de plus grand que moi et je voulais apporter mes principes et mes convictions à la table. J'ai choisi le Parti libéral du Québec, dont les valeurs fondamentales, comme les droits universels de la personne, raisonnaient en moi. Au cours de ma carrière en politique, j'ai

travaillé à plusieurs niveaux du gouvernement provincial : comme chercheuse et traductrice pour l'aile parlementaire du gouvernement, comme conseillère politique en matière de condition féminine et pour les ministres du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Raymond Bachand et l'actuel sénateur Clément Gignac, comme collaboratrice à l'élaboration de missions économiques à l'étranger et comme participante à la promotion du Québec, et ensuite comme directrice du bureau de comté de D'Arcy-McGee. J'ai tellement appris au fil des ans auprès de personnes aussi brillantes, sincères et expérimentées. Ces années vraiment gratifiantes, épanouissantes m'ont donné l'occasion de comprendre la politique sous tous ses angles, tant au cabinet que sur le terrain.

All of these experiences that embody me are what make me the person I am today as a Québec legislator and allow me to bring all of my knowledge and identities to the Québec National Assembly.

Je continuerai à militer pour un Québec plus inclusif, plus juste et plus prospère, dans le respect de sa majorité francophone et des autres communautés qui forment aussi la société québécoise.

As a product of D'Arcy-McGee, I couldn't be prouder to stand here representing the riding which reflects the diversity of Montréal that makes it so rich and attractive, bringing together French and English-speaking Quebecers as well as Allophones from various faiths and dozens of different cultural heritages. The Québec Liberal Party is the one party where all of us can feel at home, and I am deep proud to be able to represent the D'Arcy-McGee riding.

The D'Arcy-McGee riding was established in 1965 and today consists of Côte-Saint-Luc, Hampstead, Snowdon and part of Côte-des-Neiges. It has one of the largest concentration of seniors in Québec, the largest concentration of Jewish people in Québec and has residents coming from over 80 countries.

I would like to thank my predecessors, Victor Goldbloom, Herbert Marx, Robert Libman, Lawrence Bergman and David Birnbaum, for having represented the riding and the Jewish and English-speaking communities with pride and conviction. I have big shoes to fill.

I myself am honored to be the first woman elected as the MNA for D'Arcy-McGee and for being the first Jewish woman to be elected to the National Assembly along with my colleague across the aisle, the MNA for Repentigny. I think it's about time.

I am proud to be the MNA for a riding that includes such institutions as the Jewish General Hospital, l'institut de gériatrie de Montréal, the Mount Sinai Hospital, the Miriam center, the Holocaust museum of Montréal, the Cummings Centre for seniors and the Segal Centre for Performing Arts, amongst many others. We should be proud to have such renowned institutions in our backyard.

• (21 h 20) •

Because we have people from so many cultural backgrounds and new immigrants, D'Arcy-McGee has a high number of community organisations that toil effortlessly on the ground to better understand and accompany those that turn to them. These include FAMAS, of the Filipino community, l'Association de la communauté noire de Côte-des-Neiges, Federation CJA, Ometz, la corporation de développement Côte-des-Neiges, les Femmes du monde à Côte-des-Neiges, Food banks Mada and Multicaf, the Friendship Circle of Montreal, Prevention Côte-des-Neiges, and those representing the Bangladeshi, Tamil, Iraqi and a host of other cultural communities.

En ces temps difficiles, les organismes communautaires peuvent être le facteur entre la survie et le désespoir. Ils ont besoin de plus de financement, car ils sont souvent le dernier recours pour de nombreuses personnes et familles.

Lorsque nous nous demandons si notre situation est meilleure aujourd'hui qu'il y a quatre ans, je pense que nous pouvons convenir que le gouvernement Legault a manqué à ses engagements en matière de soins de santé et d'extension du réseau des CPE. Comment est-il possible que le nombre de Québécois qui attendent un médecin de famille ait doublé depuis l'arrivée au pouvoir de la CAQ? Les temps d'attente aux urgences sont plus longs, de plus en plus de parents attendent une place en CPE afin de réintégrer le marché du travail, les listes d'attente pour les chirurgies se sont allongées.

Je comprends que nous ayons tous dû faire face à une pandémie sans précédent au cours des dernières années, mais ça ne peut pas devenir l'excuse pour tout. Le premier ministre estime qu'il doit être jugé sur les résultats. Depuis quatre ans, les résultats ne sont pas au rendez-vous. Il faut que ça change.

Les mesures proposées par le gouvernement Legault pour aider les Québécois à faire face à la hausse du coût de la vie...

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Mme la députée, permettez-moi seulement de vous dire qu'ici, en cette Chambre, on doit absolument appeler les députés par leurs fonctions. Alors, je vous demanderais simplement d'être prudente.

Mme Prass : Parfait.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci.

Mme Prass : Les mesures proposées par le premier ministre pour aider les Québécois à faire face à la hausse du coût de la vie et de l'inflation sont incomplètes et ne sont pas assez ciblées. Un chèque de 400 \$ ou 600 \$ une fois ne fera pas la différence pour une famille ou l'individu qui n'arrive pas à conjuguer le loyer et les coûts inflationnaires des produits et services.

Nous croyons qu'il faut prioriser les mesures pragmatiques qui touchent les Québécois les plus vulnérables, comme nous nous le proposons en campagne électorale, avec notamment une bonification du crédit d'impôt pour solidarité et en retirant la taxe de vente du Québec sur les biens de première nécessité.

J'ai eu l'honneur d'être nommée porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé mentale pour les personnes handicapées ou sur le spectre de l'autisme, des services sociaux et pour la lutte contre le racisme. Parlons maintenant de la santé mentale.

Nous devons normaliser les discussions ouvertes et enlever les tabous autour du sujet de la santé mentale, qui affecte un Québécois sur quatre. Nous sommes tous humains et, à un moment donné de notre vie, nous avons tous connu des moments de tristesse ou de dépression. Ce qui n'est pas normal, c'est de stigmatiser ces situations, de ne pas encourager le dialogue à leur sujet et de ne pas les traiter en temps utile. Certaines personnes rebondissent mieux que d'autres. Pour certaines, cela devient la norme. Pour d'autres, des circonstances atténuantes peuvent faire en sorte que leurs problèmes de santé mentale soient la rampe de lancement de leur exclusion de la société.

Mental health was an important issue of concern prior to the pandemic with its seemingly endless waiting lists. Post-pandemic, the situation has become critical, exacerbated by periods of isolation and insecurity due to the pandemic.

La santé mentale doit être reconnue au même terme qu'une maladie physique. Quand on a un malaise physique, on se fait traiter par un médecin dans un certain délai. La situation n'est pas pareille pour un enjeu de santé mentale. Quand on ne va pas bien, c'est important d'en parler, c'est encore plus important d'être soigné.

Contrairement à ce que le premier ministre dit, lors de son discours d'hier, depuis l'arrivée au pouvoir de la CAQ, les temps d'attente pour obtenir des services en santé mentale et surtout une consultation auprès d'un psychologue n'ont cessé de s'allonger. De l'aveu même du ministre des Services sociaux, il faut attendre deux ans, y compris pour des dépressions sévères avec risque suicidaire. Les délais d'attente pour voir un psychologue s'allongent, atteignent jusqu'à 24 mois dans plusieurs régions. Le ministre des Services sociaux lui-même a reconnu une disparité de services entre les régions, qui peut faire en sorte de dépasser les temps d'attente prescrits par le ministère. Malgré les besoins, les soins et les services ne suivent pas. Au moins 20 000 personnes sont en attente d'un service en santé mentale.

On a appris, dans les médias ce matin, par l'entremise de données recueillies par la Coalition des psychologues du réseau public québécois, que le recrutement de psychologues dans le réseau public souffre, et les psychologues se tournent plutôt vers la pratique privée. Entre 2011 et 2021, 719 professionnels ont décidé de se consacrer exclusivement à la pratique privée. Durant la même période, le réseau public a définitivement perdu 367 psychologues. Dans un mémoire publié en septembre dernier, la coalition affirme que les professionnels du secteur privé ont un salaire supérieur de 44 % à celui de leurs collègues du public, un écart qui a tendance à se creuser avec les années, ce qui donne un système de santé mentale à deux vitesses.

L'engagement du Parti libéral est un antidote à la crise et à l'explosion des délais. Il y a une solution. Nous proposons de mettre en place un programme public de psychothérapie qui permettrait à tous de consulter gratuitement un psychologue pratiquant en cabinet privé pour tous les citoyens qui ne peuvent consulter dans les délais raisonnables dans le secteur public sans obstacle financier.

Regarding people with disability or on the autism spectrum, we're all different in our own way. When it comes to the disabled, whether physical or neurological, it is the same. We are all human beings and deserve to be treated as such and with dignity. We are all different, not less. What we need is for people to embrace diversity and inclusion.

Il faut favoriser la compréhension des handicaps et du spectre de l'autisme pour combattre la stigmatisation et pour célébrer toutes les personnes de notre société. Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité en 2007, environ 1 053 000 personnes âgées de 15 ans et plus au Québec ont au moins une incapacité. Il s'agit de 16,1 % de la population de 15 ans et plus. Ils veulent être utiles et se sentir valorisés. Nous devons leur donner cette chance et faire en sorte qu'il soit plus facile plutôt que plus difficile pour les employeurs de se tourner vers cette population. Nous ne pouvons et nous ne devons pas les ignorer. Ce gouvernement n'a pas assez fait pour reconnaître l'apport potentiel de cette population et de mettre en place des ressources et outils pour accommoder leur réalité.

As the mother of a child with autism, I can attest that it is an experience that teaches us patience an empathy and allows us to accept that we are all different. The pure joy of hearing your child say a word or a new word or having them reach out for a hug is beyond measure. It's the little things that count, more than one can imagine.

Le trouble du spectre de l'autisme, qui se caractérise par des difficultés neurologiques du développement, est souvent qualifié de handicap invisible. Il est rare que deux personnes atteintes de l'autisme soient pareilles, et cet état se manifeste très différemment d'un individu à l'autre. Certaines personnes atteintes d'autisme peuvent avoir des surcharges sensorielles, alors que d'autres peuvent avoir des comportements et des mouvements répétitifs ou des routines très rigides. Nous avons besoin de plus de sensibilisation sur la diversité des personnes autistes.

Le plus grand défi des personnes autistes est le manque d'accès aux services de soutien par le gouvernement. Je peux témoigner que les services actuels ne sont pas suffisamment financés par la province et sont souvent très dispendieux pour les familles. Selon un rapport publié en 2018 par l'Agence de la santé publique du Canada, un enfant canadien sur 66 reçoit un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme. Le Parti libéral du Québec souhaite créer un secrétariat aux personnes vivant avec un handicap ou le spectre de l'autisme pour lequel serait nommé un ministre responsable. En plus de permettre une meilleure coordination des différents services gouvernementaux offerts aux personnes handicapées, une telle entité leur procurerait une réelle voix au Conseil des ministres, ce qui serait une belle avancée.

La transition entre enfance, adolescence et ensuite à l'âge adulte est déjà un temps précaire pour les jeunes et leurs parents. Imaginez comment cette situation est accentuée quand la personne en question a un handicap ou est sur le spectre de l'autisme.

We want to establish a commission of experts and parliamentarians in order to collectively establish a road map that will allow us to better support young people on the spectrum and their transition to adulthood, up to their senior years.

Nous proposons de mettre en place une carte d'identité avec photo officielle pour les personnes ne détenant pas de permis de conduire. Mettez-vous à la place d'une personne handicapée ou sur le spectre de l'autisme qui ne conduit pas et ne reçoit pas de courrier à leur nom, mais doit fournir des preuves d'adresse pour quelque raison. Nous sommes le seul endroit au Canada qui ne l'a pas encore fait. Il faut que le gouvernement se réveille et agisse.

Des projets phares et innovateurs tels que la Maison intelligente, initiative de la Fondation des Petits Rois, qui se construit dans mon comté à Côte-des-Neiges... cet immeuble accueillera les jeunes adultes sur le spectre de l'autisme qui feront leur premier saut vers l'indépendance.

This is an incredibly stressful time for their parents who want to encourage their kids' autonomy, but to do it with a heavy heart, fearful that they won't have the right environment to do so. This project responds to those concerns and has created partnerships and innovations that ensure that these young people will be in a modern and safe environment that caters to their realities. We need more projects like these and should be proud that they are being conceived and realized in Québec. I hope that the CAQ Government will understand how ground-breaking of a project this is and help the foundation complete its financing and make it an example to reproduce around the province.

Parlons maintenant de l'enjeu de l'itinérance.

The face of homelessness can be that of a friend or a family member going through a hard time. Many people in Québec live paycheck to paycheck, and it can take one personal incident to miss work and lose that paycheck. It can be that easy, especially with inflation and the housing crisis.

• (21 h 30) •

Il est difficile d'avoir un chiffre précis sur le nombre de personnes en situation d'itinérance, mais force est de constater qu'il en est de plus en plus question dans les médias, et que la crise de logement n'aide pas la situation. Il faut aussi dire que ce fléau n'est pas uniquement à Montréal. Ce phénomène d'accès au logement se vit un peu partout au Québec.

La lutte contre la pauvreté et l'itinérance est un travail en continu. Depuis l'arrivée de la CAQ, nous avons été témoins d'une cassure, d'un gouvernement qui démontre peu d'intérêt pour lutter contre la pauvreté, laissant en plan un trop grand nombre de Québécoises et Québécois. Alors que le coût de la vie augmente, on devrait avoir un gouvernement à l'écoute et proactif pour aider les plus vulnérables. Pour le Parti libéral du Québec, la justice sociale est une valeur fondamentale. Il faut mieux soutenir les personnes les plus vulnérables de notre société, avec une approche humaine.

Well, there are organizations on the ground that work tirelessly to address this issue, like the Old Brewery Mission, Resilience Montréal or Dans la rue. This Government isn't funding them enough to allow them to properly do their jobs.

Récemment, les médias nous ont appris que... Alors que nous entamons la saison hivernale, il est inquiétant d'apprendre que les sans-abri de la métropole auront accès à moins de haltes-chaud, ces endroits où ils peuvent se réfugier pour dormir, prendre un café, se réchauffer. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités et offrir les ressources nécessaires aux plus vulnérables afin d'assurer leur sécurité. J'espère qu'il saura tout mettre en oeuvre afin de prévenir des décès qui pourraient être évités avec des ressources adéquates. On parle ici de vies humaines. Des solutions à long terme doivent être mises en place afin d'avoir davantage de prévisibilité.

L'été dernier, sans tambour ni trompette, en pleines vacances estivales, le gouvernement a déposé sa Stratégie nationale 2022-2025 de prévention des surdoses de substances psychoactives. Pourtant, sur le terrain, on dénonce le manque de financement et d'initiatives pour freiner l'épidémie de surdoses. Il n'y a non plus de nouvel argent pour la consolidation des services de consommation supervisée et d'analyse de substances. La Stratégie nationale 2022-2025 de prévention des surdoses du gouvernement du Québec prévoit de soutenir le développement des pratiques d'approvisionnement plus sécuritaires, mais le document ne donne pas plus de détails sur les moyens pour y parvenir, tandis que la situation s'empire. Il faut que ce gouvernement fasse mieux, investir les sommes adéquates pour doter les organismes communautaires et les équipes de professionnels en services sociaux des ressources nécessaires pour relever le défi.

I am proud to be speaking at the Québec National Assembly as a member of the English-speaking and Jewish communities of Québec, proudly wearing my Star of David around my neck, something that I wouldn't be able to do as a teacher, prosecutor, or judge under Bill 21.

N'oublions pas et ne nions pas l'impact profond que les communautés anglophones et juives ont eu sur Montréal et le Québec. Des personnalités comme le célèbre chanteur Leonard Cohen, le Dr Wilder Penfield, le pianiste Oscar Peterson, l'architecte Phyllis Lambert, avocat et défenseur des droits de l'homme et ancien ministre de la Justice, Irwin Cotler, les familles Homstein, Steinberg et Bronfman, des institutions comme Schwartz's, le Steakhouse Moishes, le Théâtre Corona, les universités McGill et Concordia et le Musée McCord. Nous ne pouvons pas et ne devons pas négliger la contribution de ces personnes et de ces communautés à l'épanouissement de Montréal et du Québec. Si je suis ici comme députée du Parti libéral, c'est en partie parce que le parti a voté contre les projets de loi n^{os} 96, 21 et 40.

Because they do not reflect my values, those of the residents of D'Arcy-McGee or those of the Liberal Party.

Under the guise of promoting and protecting French, an objective we all share, the Premier and his Government passed a bill that divides us and breaks a social contract with non-Francophones. It is bad for business, the economy, and our collective prosperity. It is bad for Québec as a whole. Bill 96 violates both the Canadian Charter of Rights and Freedoms as well as Québec's own charter. However, the CAQ has blocked legitimate access to court challenges by preemptively and indiscriminately using the notwithstanding clause. A measure like giving new immigrants only six months to learn French is in no way realistic or fair. Premier Legault recognized this himself in a recent article interview in the *Montreal Gazette* when he said...

Le Vice-Président (M. Lévesque) : M. le leader adjoint.

M. Caire : Je ne pense pas qu'on puisse faire en anglais ce qu'on n'a pas le droit de faire en français, M. le Président, il me semble. Puis vous avez averti la députée, ça fait qu'à un moment donné peut-être que ceux qui rédigent les discours de nos collègues devraient apprendre de ce que vous venez de dire.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : M. le leader, j'entends votre argumentaire. Mme la députée, évidemment, j'ai vu vos efforts de modifier le texte. Alors, je vous invite à la prudence, mais je vois que vous voulez être sensible à ça.

Mme Prass : Tout à fait. O.K.

So, the Premier recognized himself, in a recent interview with the *Montreal Gazette*, where he said, quote : «We are saying we give six months for them to find someone to help them read documents in French.» He has finally seemed to realize how unrealistic his policy was. I take this Government's position regarding the English-speaking community as a personal attack because, in the eyes of this Government, I am not considered an Anglophone because I didn't have eligibility to attend English school. Let's be clear, minorities define themselves, not governments.

L'approche de la CAQ pour promouvoir et protéger le français a été... le français, excusez-moi, ont été coercitives et punitives. Il faut une approche inclusive, progressive et, finalement, beaucoup plus efficace. Nous devons réinvestir dans notre riche secteur culturel, et les nouveaux arrivants doivent avoir accès à tous les outils nécessaires pour s'intégrer à la société québécoise.

Le projet de loi n° 96 est mauvais pour la communauté anglophone, mais aussi pour tous les Québécois. Limiter la capacité des étudiants francophones à suivre deux ans de cégep après 11 ans d'école en français, parce qu'ils veulent acquérir des compétences dans une autre langue qui leur servirait sur le marché du travail, est ridicule.

Les entreprises voudront-elles s'établir au Québec en sachant que l'OQLF peut entrer dans leurs entreprises et effectuer des perquisitions et des saisies de biens? On commence déjà à voir des compagnies, comme Otterbox, qui ont publiquement dit qu'ils ne feraient pas affaire au Québec en raison de la loi n° 96. La CAQ a choisi d'ignorer une lettre ouverte de 150 chefs d'entreprise lui demandant de retarder l'application de la loi n° 96 afin qu'ils puissent survivre en période de pénurie de main-d'oeuvre, et encore moins prospérer. Pour justifier ses actions, ce gouvernement choisit de manipuler les statistiques pour dresser un portrait désastreux de la situation du français et justifier ses politiques injustes.

To point at statistics regarding the language that people speak at home to justify the decline of French is misleading and plain wrong. My partner and myself, both Anglophones that attended French school and are perfectly bilingual, choose to mainly speak English at home. Does that mean that I cannot work and live in French? Absolutely not, demonstrated by my presence here, in the Québec National Assembly. What happens behind closed doors is not a reflection of one's ability to integrate into Québec society.

Nous avons également voté contre le projet de loi n° 21 parce qu'il prévaut sur la charte et est discriminatoire. À une époque où il y a une pénurie de main-d'oeuvre, surtout dans le secteur de l'éducation, où l'on a besoin de 1 400 enseignants, comment est-ce que la CAQ peut tolérer que les professionnels qualifiés ne puissent pas travailler dans nos écoles à cause de ce qu'ils portent sur leurs têtes? Au Parti libéral du Québec, on se soucie de ce qu'il y a dans votre tête, pas de ce qu'il y a sur votre tête. Le premier ministre...

The Premier has failed our English-speaking community miserably. Whether it'd be Bill 96 and trying to bring division among linguistic groups, his petty decision to revoke the funds that had been approved for Dawson's much needed expansion or his utter lack of respect by not participating in the English debate, and not a single word in his speech yesterday, the Premier has shown only disdain.

Je suis ici aujourd'hui en tant que députée du Parti libéral du Québec parce que c'est le parti qui englobe mes valeurs, qui sont celles de l'inclusion et de construire ensemble un meilleur Québec pour nos générations futures. Le gouvernement de la CAQ essaie de nous diviser, mais l'union fait la force, et le Québec sera plus fort quand nous travaillons tous ensemble.

Un sondage Léger, publié dans les derniers jours, rapporte que 84 % des francophones estiment que les anglophones devraient pouvoir accéder aux soins de santé et services essentiels en anglais. Cela s'appelle le respect mutuel. Si seulement le gouvernement de la CAQ pouvait être aussi juste et objectif que les personnes sondées.

Là, je voudrais citer un article de Jean-Pierre Corbeil, membre du comité scientifique de l'Observatoire de la langue française, de la semaine dernière, intitulé *Legault et la pérennité de la francophonie montréalaise*. Je cite...

Une voix : ...

• (21 h 40) •

Mme Prass : C'est le titre d'un article.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : M. le leader adjoint.

M. Caire : ...je vais vous donner une leçon de règlement. On ne peut pas faire indirectement ce qu'on ne peut pas faire directement. Donc, le fait de citer un article ne vous donne pas le droit d'enfreindre la règle de l'Assemblée nationale. Pouvez-vous lui expliquer, s'il vous plaît? Je commence à être tanné, là.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : M. le leader adjoint, je comprends votre intervention. Mme la députée, je dois vous demander, s'il vous plaît, bien sûr, d'être très prudente et de respecter la règle telle qu'édictee.

Mme Prass : Tout à fait.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée.

Mme Prass : Je cite : «Une fois de plus, [le premier ministre] aura raté une occasion de reconnaître que la francophonie québécoise présente des contours multiples et diversifiés qui ne se réduisent pas qu'à la seule langue parlée le plus souvent à la maison. Au-delà de la nécessité indéniable de promouvoir, de valoriser et de protéger le français comme langue publique commune au Québec, il devient de plus en plus évident que l'incapacité du gouvernement à prendre en compte les dynamiques linguistiques montréalaises dans toute leur complexité et leurs déclinaisons ne fait qu'alimenter une rhétorique d'exclusion qui n'apporte rien de prometteur au débat public.» Fin de la citation.

In the last four years, I have seen Québec society regress rather than progress, and that makes me sad, because Québec has long been a society that was modern and open to the world. The CAQ has enacted policies that create false divisions in society and create an us versus them mentality.

Je suis ici pour offrir une opposition constructive avec des propositions de solution et une volonté de collaborer avec... pour le mieux-être des Québécois et Québécoises. À cet égard, je suis aussi ici pour s'assurer que le gouvernement respecte ses engagements et responsabilités envers le peuple au sujet de la santé mentale, des personnes avec un handicap ou sur le spectre de l'autisme, la lutte contre l'itinérance et les services sociaux, entre autres.

I ran for MNA because I think the people of D'Arcy-McGee deserve someone who knows and shares their concerns, understands their reality and is ready to be their voice in the National Assembly. I will defend our seniors in the riding and their caregivers, support families who need access to affordable day care and quality education, protect the rights of the English-speaking community that continues to make positive contribution as they always have, and assist newcomers to our community who now call this riding home. And I pledge to be a strong voice and advocate for the constituents of D'Arcy McGee.

Je remercie sincèrement les gens de D'Arcy McGee pour leur confiance, qu'ils m'ont accordée en m'élisant comme leur députée, et je m'engage à travailler pour améliorer leur quotidien. Merci.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de D'Arcy McGee. Et je suis prêt à reconnaître le prochain intervenant. M. le député de Lac-Saint-Jean, la parole est à vous.

M. Éric Girard

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : Merci, M. le Président. Et je tiens à vous féliciter pour votre nomination, ainsi que tous les nouveaux élus ici, à l'Assemblée nationale, ainsi que tous ceux qui se sont présentés aux dernières élections.

Je suis très content de me retrouver ici, oui, pour représenter les citoyens et les citoyennes de la circonscription de Lac-Saint-Jean pour un deuxième mandat. Je les remercie, les électeurs et les électrices, pour la confiance renouvelée et pour l'accueil témoigné tout au long de la campagne. Vous savez, M. le Président, j'étais présent dans la population pendant mon premier mandat et j'ai été très présent également pendant la campagne. J'ai fait une campagne à mon image, proche des gens et accessible.

Mais, cette campagne-là, je ne l'ai pas fait seul. J'avais une superbe équipe avec moi et j'aimerais nommer quelques personnes, tout en sachant très bien que je ne peux tous les nommer : Peggy, ma conjointe, Elisabeth, Enrika, mes deux filles, ainsi que leurs conjointe et conjoint, mon frère Michel, mes oncles, des amis de la famille, Lise, Audrey, Édith, Gérard, Marielle, Guylaine, Maxime, Jacinthe, Sylvie, Richard, Ginette, Marie-Josée, Annick, Andrée, Cédric, Shane, Pierre, Anthony, Éric, Stéphanie et Emma, qui, à cette heure, est sûrement couchée, la petite Emma.

Je dois aussi nommer mon équipe du bureau de circonscription : Suzie, Sarah, Janick. Elles ont tenu le fort auprès des citoyens et citoyennes et se sont impliquées bénévolement dans ma campagne. Donc, je remercie sincèrement chacune de ces personnes pour le temps et l'énergie que vous m'avez consacrés.

Cette campagne m'a permis encore une fois d'aller à la rencontre de la population, des entreprises, des organismes communautaires et d'entendre ce qui préoccupe les gens de chez nous. De grands thèmes reviennent, qu'on pense à nos systèmes de santé, système d'éducation ou qu'on parle d'inflation. Oui, l'inflation, on la sent parce que les gens demandent de l'aide au bureau de comté, mais aussi parce que les demandes d'aide auprès de nos organismes en sécurité alimentaire explosent. Je vous avouerai que ce n'est pas toujours facile pour mon équipe qui, à chaque jour, répond aux citoyens. Je sais que ça les touche profondément et que certaines situations les ébranlent, mais je sais aussi qu'elles font le maximum pour aider nos gens. Heureusement, nous pouvons soutenir la population et les organismes communautaires grâce à Mon voisin, je m'en occupe, le fonds d'aide alimentaire que j'ai mis sur pied en 2020. Mais ça ne suffit pas. C'est pourquoi les mesures annoncées par notre gouvernement pour contrer l'inflation sont importantes et essentielles pour aider notre population.

Le manque de logement aussi est également très important dans Lac-Saint-Jean, et cela apporte de nombreux défis. L'une des conséquences de ce manque de logement, c'est l'augmentation du nombre de personnes en situation d'itinérance. C'est une situation à laquelle nous sommes confrontés de plus en plus et ça me préoccupe grandement. Mon équipe et moi avons d'ailleurs interpellé les différents intervenants afin que des solutions à court, moyen et long terme soient mises en place. Et nos organismes communautaires, bien entendu, jouent un rôle essentiel auprès des personnes en situation d'itinérance, et je les remercie pour le soutien qu'ils apportent à mon équipe et à la population. L'itinérance, c'est l'affaire de tous et chacun, il faut s'en occuper. Comme vous pouvez le constater, mon équipe et moi sommes déjà en action, c'est l'avantage d'un second mandat avec une équipe en place, qui connaît déjà les enjeux et qui peut rapidement reprendre les rênes et faire avancer les dossiers.

Enfin, M. le Président, je suis obligé de vous dire que ma circonscription, c'est la plus belle. Il faut que je le dise. Je ne l'ai jamais dit en quatre ans, mais là je le dis. Et je suis tellement fier de la représenter, de défendre les dossiers qui mettent en valeur les gens et les ressources de chez nous. Bien entendu, il y a notre lac, si grand et plein de potentiel touristique. Ce grand lac est entouré de massifs montagneux et ceinturé de terres agricoles très fertiles. Et j'ai la chance de partager ce beau grand lac avec ma collègue députée de Roberval, le pays des bleuets. Mais il n'y a pas seulement que le lac chez nous, on a de grandes rivières avec de grandes installations hydroélectriques qui alimentent nos entreprises en aluminium, l'aluminium vert, et qui alimentent aussi le Québec. Donc, c'est une ressource inestimable et incroyable pour l'économie, l'économie verte.

Et je ne peux passer sous silence nos forêts, oui, nos forêts, qui sont un moteur économique important, un endroit pour se ressourcer, un atout pour l'environnement. La forêt, c'est une ressource tellement importante pour la vitalité de

nos villages. Notre forêt, on l'aime, on veut la protéger tout en profitant des avantages que son exploitation nous apporte. J'aime dire que la forêt, il faut tout simplement la cultiver comme on cultive nos terres, et on pourra en profiter longtemps.

Permettez-moi de vous apporter quelques chiffres. Chez moi, c'est plus d'une vingtaine de municipalités qui vivent de la forêt, c'est 910 millions de dollars de salaire, c'est 331 entreprises, 7 940 emplois directs. Donc, c'est des familles, ça apporte du pain et du beurre sur la table. C'est des entreprises familiales, des coopératives. Ça a des retombées incroyables, qui soutiennent la vitalité économique de plus d'une vingtaine de municipalités, je l'ai dit. Ça a un retour incroyable dans le milieu en soutenant des organismes communautaires, des événements et en contribuant à l'essor économique du Québec, qui nous permet d'investir dans nos infrastructures, dans nos écoles et dans nos hôpitaux. Ça finance nos institutions et ça contribue à l'effort environnemental, c'est très important, on cultive la forêt, on sequestre des gaz à effet de serre.

Je parlais aussi que je comparais ça à l'agriculture. Bien entendu, chez moi, le secteur agroalimentaire occupe une place très importante. Et je viens de ce milieu-là et j'éprouve un grand respect à nos agriculteurs et nos agricultrices qui nourrissent le Québec. Vous savez, nourrir, c'est un besoin, un besoin essentiel. Donc, chez nous, on cultive et on garnit le garde-manger des Québécois.

• (21 h 50) •

Donc, c'est un privilège, à titre de député, de pouvoir visiter nos entreprises, de rencontrer les travailleurs, d'entendre les idées de projet de nos entrepreneurs, de soutenir les différentes missions de nos organismes communautaires, de voir nos écoles et d'être témoin du travail exceptionnel des équipes qui prennent soin de nos jeunes, oui, nos jeunes, de voir nos travailleurs de la santé si engagés et bienveillants, d'entretenir des liens avec les élus de nos municipalités et de participer aussi au développement de ces dernières.

Mais, vous savez, le plus grand privilège, je pense, d'un député, et j'en suis convaincu, au-delà de toutes les annonces, c'est aussi de pouvoir aider un citoyen ou une citoyenne qui a un problème et de faire une différence dans le quotidien des gens. C'est pour ça que je suis en politique et que je vais m'investir pendant les quatre prochaines années à aider ma communauté. Mais ça ne se fait pas seul, ça se fait grâce à la collaboration aussi de collègues, à la collaboration aussi de mes collègues dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Et la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est une région ressource dynamique, qui est pleine de talents, qui est remplie de potentiel et qui a démontré par le passé qu'elle était capable de faire prospérer le Québec, et elle continuera de faire prospérer le Québec, M. le Président. Merci.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Lac-Saint-Jean. Le prochain intervenant sera Mme la ministre responsable de l'Habitation et députée de Bertrand. La parole est à vous.

Mme France-Élaine Duranceau

Mme Duranceau : Merci. Merci, M. le Président. Chers collègues, bonsoir. Je débute, moi aussi, par des félicitations à vous tous pour votre élection, à vous, M. le Président, à titre de deuxième vice-président.

C'est avec une très grande fierté mais également avec humilité que je prends la parole pour la première fois dans cette Assemblée. Être ici, en cette Chambre, revêt un caractère particulier, c'est un immense privilège, et je veux, en premier lieu, remercier mes concitoyennes et concitoyens de Bertrand, car ce sont eux qui m'ont accordé leur confiance le 3 octobre dernier.

Bertrand, c'est, à mon avis, la plus belle circonscription au Québec. Je tiens à assurer mes concitoyens de mon entière collaboration et que je suis là pour eux. Je suis là et je demeurerai aussi présente pour ma famille, mon mari et mes deux adolescents. Merci de me soutenir dans ces nouvelles fonctions.

Mes prochains remerciements vont à notre premier ministre. Je le remercie pour ma nomination à titre de ministre responsable de l'Habitation. C'est une marque de confiance très appréciée, et je saurai me montrer à la hauteur du mandat qui m'a été confié. Je profite également de l'occasion qui m'est offerte pour saluer ma collègue députée de Labelle et nouvelle adjointe parlementaire, avec qui je relèverai les fonctions en matière d'habitation... les défis, pardon, en matière d'habitation. Je compte d'ailleurs poursuivre l'excellent travail amorcé par ma collègue et ministre des Affaires municipales tout au long du précédent mandat de notre gouvernement.

Vous savez, lors de la campagne électorale de l'automne dernier, nous avons pris l'engagement de bâtir 11 700 unités de logements sociaux et abordables, qui se déclinent ainsi : 1 700 unités annoncées dans le premier appel à projets du Programme d'habitation abordable du Québec, le PHAQ, 3 000 unités réalisées avec les fonds fiscalisés, Desjardins, Fondation, fonds de solidarité, et un autre 7 000 nouvelles unités. À cela s'ajoute une aide en subvention au logement pour 7 200 ménages.

Nous devons également nous occuper de l'arréage de 10 000 logements promis par les gouvernements précédents mais non encore livrés. C'est un très gros défi, considérant la pénurie de main-d'œuvre, l'explosion du coût des matériaux, l'inflation et l'augmentation des taux d'intérêt, mais, même si celui-ci est de taille, j'ai la ferme intention de livrer la marchandise.

J'entends bien innover et sortir des sentiers battus. Et, pour cela, je compte sur la collaboration de nos partenaires mais aussi sur celle d'un organisme dont on entend moins parler. Il existe pourtant depuis plus de 50 ans, la Société d'habitation du Québec, ou la SHQ, pour les intimes. On y retrouve des femmes et des hommes de grande compétence, passionnés et entièrement dévoués à bien loger les Québécoises et les Québécois. On parle de plus de 300 employés. J'en profite pour les saluer tous. Merci d'être là. Mes salutations aussi aux membres du conseil d'administration de la SHQ.

Je me plais à dire que la SHQ est un secret bien gardé. Mon but, c'est toutefois de remédier à cette situation en faisant connaître la SHQ au plus grand nombre. Peu de citoyens connaissent les réalisations de la SHQ pour la communauté

de même que l'ensemble des programmes existants et services disponibles et offerts à la population. La SHQ, en gros, c'est un budget de 1,7 milliard et presque 2,2 milliards en garanties de prêt pour les organismes. C'est également une aide précieuse pour les Québécois. Au 31 mars dernier, la SHQ avait soutenu 206 000 ménages, ce qui représente près de 468 000 personnes.

Un autre point dont on m'a abondamment parlé lors de mes rencontres de breffage, c'est le défi du Nunavik en matière d'habitation, lequel amène un problème de surpeuplement des logements. Cette situation me préoccupe énormément. Nous avons le devoir de trouver une solution. Je souhaite qu'avec les Premières Nations et Inuits ainsi qu'avec mes collègues nous puissions trouver des solutions durables et créatives au problème du logement, et ce, dans le respect des traditions et de la culture des communautés nordiques. Déjà, j'ai eu une excellente rencontre avec mon collègue ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et Inuits. J'ai compris qu'il avait une énorme sensibilité et un désir réel de trouver des façons de faire innovantes et pérennes. Je peux déjà dire que des négociations sont présentement en cours en vue de reconduire la Convention de la Baie James et du Nord québécois afin de financer la construction de nouvelles unités d'habitation. C'est un dossier que je vais suivre de très près.

Je suis consciente qu'il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir en matière de logements sociaux et abordables afin de répondre aux besoins d'une portion plus vulnérable de notre population. Il faut aussi s'attarder à l'abordabilité du logement de manière générale. C'est ce sur quoi je travaille depuis ma nomination. Mon but, c'est d'offrir le bon logement au bon prix, à la bonne personne. Je tiens d'ailleurs à saluer les principaux partenaires de la SHQ, sans qui la livraison de nombreux projets d'habitation n'aurait pu être possible. Il s'agit notamment du Regroupement des offices d'habitation du Québec, du Réseau québécois des OSBL d'habitation, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation, de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec, de l'Union des municipalités du Québec, de la Fédération québécoise des municipalités, de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec et de l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec, de même que de nombreuses associations liées au milieu de la construction et les nombreux organismes communautaires qui portent la voix de nombreux Québécois auprès de l'ensemble des élus de l'Assemblée nationale. Nous aurons l'occasion de collaborer étroitement ensemble, j'en suis certaine.

M. le Président, permettez-moi de parler aussi d'un autre organisme qui relève de mon autorité, c'est celui du Tribunal administratif du logement, le TAL, celui-là aussi pour les intimes. J'ai eu l'occasion, dès mon arrivée, de m'entretenir avec son président, Me Patrick Simard. Il m'a assuré que lui et ses équipes sont là pour garantir que les droits, autant ceux des locataires que des propriétaires, soient respectés. J'encourage donc les gens qui se sentent lésés à faire appel au TAL afin de trouver une solution juste et équitable à leurs différends. Bien entendu, je respecterai l'indépendance judiciaire de ce tribunal administratif, mais, s'ils ont besoin de mon aide pour faire avancer les choses, je serai présente.

En conclusion, M. le Président, j'ai un mot pour mes collègues des oppositions. Sachez que ma porte et celle de mon équipe vous seront toujours grandes ouvertes. Je fais d'ailleurs un clin d'oeil à mon collègue de Laurier-Dorion, que j'ai rencontré dernièrement, d'ailleurs, pour parler d'habitation. Notre intérêt à tous, comme élus, c'est de faire le maximum pour servir la population qui nous a accordé sa confiance. Merci, M. le Président, de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer en cette Chambre. Merci.

• (22 heures) •

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la ministre responsable de l'Habitation. Je cède maintenant la parole à Mme la députée d'Argenteuil. À vous la parole.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Ah!

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Mme la députée d'Argenteuil, la parole est à vous.

Mme Agnès Grondin

Mme Grondin : Merci, M. le Président. Avant tout, j'aimerais vous souhaiter toutes mes félicitations pour votre important mandat. Je suis convaincue que les gens, les citoyens de Chauveau et les citoyennes de Chauveau sont très fiers de vous. Donc, merci.

Mes premiers mots iront aux gens de chez nous, M. le Président, aux gens de la magnifique circonscription d'Argenteuil. Merci de m'avoir accordé à nouveau votre confiance pour vous représenter à l'Assemblée nationale. C'est un privilège dont je mesure toute l'importance et pour lequel je tâcherai à chaque instant d'être à la hauteur.

Je vais continuer à être à l'écoute de l'ensemble des gens du comté et de porter leur voix auprès du gouvernement. Je vais continuer, M. le Président, d'accompagner les 17 communautés locales, les petites comme les grandes, en faisant preuve d'un leadership rassembleur. Je vais continuer à défendre les dossiers de mon comté pour qu'Argenteuil obtienne toute la lumière et toute la reconnaissance qu'elle mérite.

Pour m'aider dans ces nobles responsabilités, j'ai le bonheur et la chance de pouvoir compter sur une équipe extraordinaire formée de trois femmes de coeur. Catherine, Désirée, Evelyne, je suis emballée de poursuivre avec vous le travail pour les quatre prochaines années.

Cette campagne, M. le Président, je ne l'ai pas faite seule. De nombreux bénévoles et amis ont oeuvré avec moi durant cette période intense. J'ai déjà un grand respect, M. le Président, pour des bénévoles qui accordent leur temps pour travailler ou pour mettre en valeur le bien commun. Je suis encore plus émue de voir des militants qui m'ont dévoué temps et patience, à moi, et, pour ça, je les remercie du fond du coeur.

À ma famille, ma mère, mes enfants, mon preux chevalier, votre soutien, vos encouragements, votre humour, votre présence me sont vitaux. Je vous aime tendrement.

Je souhaite aussi remercier mes collègues députés et ministres, la directrice de la Coalition avenir Québec ainsi que leurs équipes, avec qui il est toujours si intéressant de travailler. Je tiens également à saluer avec déférence notre premier ministre. Je suis heureuse de faire partie à nouveau de son équipe remarquable.

M. le Président, la beauté d'Argenteuil s'exprime sur tous ses plans, comme une toile de Pellan, et c'est l'une de mes plus grandes fiertés que de la représenter ici, à l'Assemblée nationale. Située au sud-ouest des Laurentides, Argenteuil chevauche la plaine du Saint-Laurent et le Bouclier canadien. Troué de milliers de cours d'eau, de lacs, griffé par de nombreux ruisseaux, ce territoire d'eau de 2 040 kilomètres carrés est façonné par trois majestueuses rivières, l'Outaouais, la Rouge et la Nord. 17 communautés dynamisent ce territoire. Les cantons, les villages et les villes sont tous empreints d'histoire et fiers de leur patrimoine naturel et bâti, une histoire qui possède 325 années de souvenirs laissés par les premiers occupants français, écossais et irlandais.

En 2018, je m'engageais, lors de mon premier discours, à oeuvrer pour qu'Argenteuil soit à la hauteur de ses rêves et de ses aspirations, pour qu'Argenteuil soit fière. Je veux continuer à faire rayonner Argenteuil avec des projets porteurs identifiés par les différentes communautés en innovation économique, en agriculture de proximité, en tourisme durable, en parcs nature.

Des thématiques qui me tiennent à cœur : la vitalité de nos villages, le soutien des organismes communautaires, le maintien à domicile, la jeunesse, la relève. Évidemment, je serai là aussi pour tous les défis que nous vivons : la sécurité alimentaire, l'accès à des habitations abordables, l'enracinement de notre immigration, l'accès à des services de proximité en santé et en santé mentale, l'accès à des services de garde de proximité, notamment dans les communautés rurales et éloignées, l'accès à des services de transport collectif en région, l'appui à la mobilité durable et aux transports innovants.

Dans le cadre de ce nouveau mandat, M. le Président, je tiens à remercier le premier ministre et le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour la confiance qu'ils m'accordent comme adjointe parlementaire pour les volets de la protection de l'eau et de la biodiversité. Biologiste de formation, j'ai consacré ma vie professionnelle à rassembler les décideurs autour de projets structurants pour prendre soin de nos plans d'eau et de notre nature. Cette nomination est donc, à mes yeux, un très grand honneur.

L'eau et la nature sont parmi les plus grandes richesses au Québec et sont aussi une de nos plus grandes fiertés. Dans son discours d'ouverture, notre premier ministre confirme que le gouvernement est déterminé à prendre soin de ces richesses. De pouvoir contribuer à la réalisation de cet engagement m'emballe au plus haut point. Ce n'est ni les solutions ni le réseau de collaborateurs, M. le Président, qui me manquent.

Dans le cadre de la lutte aux changements climatiques, je porterai également une attention particulière à l'enjeu incontournable de l'adaptation aux changements climatiques. Pourquoi? Mon comté a eu son lot d'aléas climatiques ces dernières années, et la protection de l'eau et la conservation des milieux naturels s'avèrent des outils précieux en matière de résilience pour nos communautés.

Enfin, je saurai facilement concilier ce nouveau mandat d'adjointe parlementaire à l'eau et à la biodiversité avec celui, primordial, d'accompagner Argenteuil pour trois bonnes raisons. J'ai une excellente équipe au bureau de circonscription, je suis dans ma zone de confort quand on parle de protection de l'eau et de biodiversité, et ces thématiques, eau et biodiversité, sont pour Argenteuil un précieux atout en matière de qualité de vie. Les communautés chez nous ont depuis longtemps compris l'importance de protéger, de mettre en valeur l'eau et la nature, ce qui fait qu'Argenteuil est à l'avant-garde depuis des années. Je débute donc ce nouveau mandat avec fébrilité, motivée, déterminée et surtout attentive aux actions constructives, aux actions rassembleuses. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée d'Argenteuil. Et maintenant je cède la parole à Mme la députée de Huntingdon.

Mme Carole Mallette

Mme Mallette : Merci beaucoup, M. le Président. Félicitations pour votre nomination. Donc, je me joins aux voix de mes collègues. Je suis particulièrement fière aujourd'hui de me présenter devant vous en tant que députée de Huntingdon. L'Assemblée nationale est le cœur de la vie politique du Québec. Depuis ma jeunesse, j'ai toujours été une fière Québécoise et je suis très touchée aujourd'hui de pouvoir contribuer avec vous à bâtir le Québec de demain. J'en profite pour saluer l'engagement et les sacrifices de toutes les personnes ici présentes, quels que soient nos relations futures ou les partis que nous représentons.

• (22 h 10) •

Ma circonscription de Huntingdon a été créée en 1792 en tant que district électoral du Bas-Canada. Je dis ça parce que son histoire précède donc la formation formelle du Canada. Cette circonscription montréalaise est composée de 28 municipalités et d'un territoire autochtone. Sa contribution au développement du Québec est importante. Cette terre est faite d'entreprises innovantes et de personnes soucieuses d'aider leur prochain, de familles d'agricultures et d'agriculteurs qui transmettent leurs savoirs de génération en génération et qui nourrissent le Québec à partir des plus belles terres agricoles du Québec. C'est la terre de mes ancêtres, mes arrière-grands-parents ont décidé de s'y établir, et moi aussi. Je suis honorée de représenter toutes les personnes qui y habitent.

Permettez-moi de saluer le travail acharné de personnes qui m'amènent à pouvoir vivre ce grand moment aujourd'hui — je crois qu'on sent même la fébrilité dans ma voix — auprès de vous en ce lieu tellement riche d'histoire. En premier lieu, mon mari, Frédéric, qui m'a encouragée de manière inconditionnelle. Je remercie M. Philippe Gougeon,

le premier à avoir cru en moi en me proposant de me porter candidate. Je salue l'équipe de la permanence de la CAQ, menée par Mme Brigitte Legault, pour la confiance et son soutien. Un merci spécial à Stéphane Laroche.

Je veux remercier les nombreux bénévoles, et je le ferai de manière explicite, qui ont contribué au succès de ma campagne électorale. Mon directeur de campagne Sylvain Cazes, ainsi que Marie-Claude Picard, Richard Bonin et Carline Louis-Charles. Tous quatre sont maintenant au service de la population en tant qu'attachés politiques. Quelle belle équipe! On a la meilleure. Un merci spécial aussi à Lorraine Piette, Annie Girard et Nicole Lussier, mes extraordinaires accompagnatrices. À mes chers amis, merci. Un énorme merci à Jean-François Dumouchel pour son partage d'idées ainsi qu'à Jean-Charles Del Duchetto. Merci à M. Marcel Lacaille, M. Jean Laplante et Mme Carmen Laplante. Vous êtes vraiment généreux. Poser des pancartes dans un territoire de 1 150 kilomètres carrés, il fallait le faire. Merci à Mario Henderson, Valérie Maheux, Bruce Prud'homme, Éric Bazinet, Sabrina Turpin, Alexandre Cossette-Pacheco, Marco Varin, Julie Dupuis, Pierre Guay, Gabriel Racine, Gilles Rousseau et Charles Lefort. Je remercie aussi pour votre implication Gilles Collin, Marie-Claude Adams, Gisèle Laparé, Michel Taillefer et sa conjointe, Viviane Bleau, Philippe Bourdeau, Philippe Michael Caron, Jonathan Marcil, Michel Dubuc, Gilles Lebel, Marie Provost, Linda Imbeau, René Gauthier — c'est presque une comptine — Philippe Besombes, Suzanne Hutchinson, Jean-Hugues Cazes, Daniel Laramée, Chantal Laramée, Micheline Boisvert et Lucie Franc. Je souligne aussi le formidable travail de la députée sortante, Mme Claire Isabelle.

Des voix : ...

Mme Mallette : Un gros merci. Donc, c'est bien, susciter les passions comme ça. Un gros merci à la personne au plus grand cœur que je connaisse, mon petit frère, Julien Mallette. Merci à mon père, Michel Mallette, pour son support mais surtout pour être un modèle de rigueur au travail et d'honnêteté. Merci à mon extraordinaire belle-famille, Danielle et Claude Montminy.

Je vais terminer mes remerciements personnels... là-haut, ma mère qui m'a transmis sa force, son altruisme et son amour des gens. Je pense, maman, que tu serais fière de moi aujourd'hui puis les autres jours qui vont suivre.

Je reviens sur le terrain puisque je suis pas mal à l'oeuvre. Je suis impressionnée par l'ouverture et le chaleureux accueil de tous les élus, maires, mairesses, préfets, gens d'affaires, agriculteurs, acteurs économiques, bénévoles, organismes communautaires rencontrés. Merci de travailler avec moi et de me faire confiance.

Je me dois aussi de remercier M. le premier ministre, sans qui je n'aurais jamais songé à me lancer en politique. Son engagement et sa vision pour le Québec m'ont incitée à me joindre à l'équipe de la CAQ pour contribuer à la mise en oeuvre de notre plan. Depuis plusieurs semaines, j'ai la chance de travailler avec les autres députés, mes voisins de comté réunis au sein du caucus de la Montérégie et du caucus autochtone. Vous êtes des collaborateurs de rêve, sincèrement.

Dans son discours d'ouverture, le premier ministre met la table pour les quatre prochaines années. Je reconnais chacune des pistes d'action proposées par ce gouvernement. Ces mesures s'attaqueront à des enjeux dont m'ont beaucoup parlé les citoyennes et citoyens de Huntingdon, par exemple les défis liés à l'accès à un professionnel de la santé. En ce sens, je souscris à l'approche du ministre de la Santé et député de La Prairie pour revoir globalement le fonctionnement du système de santé. Je travaillerai en équipe avec les élus municipaux, organismes et organisations de la santé ainsi que M. Gribbeauval, P.D.G. du CISSS-MO.

Aussi, nous allons améliorer considérablement l'accès au réseau cellulaire. Par ailleurs, en tant qu'adjointe gouvernementale à la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour les volets de la régionalisation et de l'intégration, je serais très heureuse de collaborer de manière rapprochée avec la députée de Sanguinet pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans les régions du Québec.

Finalement, l'accès à l'eau potable constitue dorénavant un enjeu. Je trouve particulièrement important le travail qu'effectuera prochainement notre gouvernement pour établir un programme d'aide aux municipalités pour l'accès à l'eau potable.

Les citoyens de Huntingdon sont innovants, entrepreneurs. De nombreux projets structurants, notamment en logement, en zones d'innovation, en agriculture, en production manufacturière et en tourisme ainsi qu'en santé font de notre région la circonscription la plus mobilisatrice qu'un député puisse espérer. Si on veut connaître l'avenir, il faut le créer. Travaillons ensemble pour qu'il soit meilleur. Cet engagement, je le prends pour vous, citoyens et citoyennes de Huntingdon, avec le mandat fort que vous m'avez donné. Je prends ce mandat pour mes enfants, Alexane et Maxandre, pour votre avenir et celui de tous nos enfants. Je vous aime.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Huntingdon. Et maintenant je cède la parole à M. le député de René-Lévesque.

M. Yves Montigny

M. Montigny : Alors, bonsoir. Bonsoir, M. le Président. Félicitations, M. le Président! Je suis très heureux, comme ancien maire de Baie-Comeau, de voir un petit gars de Baie-Comeau qui préside l'Assemblée ce soir. Alors, félicitations, vraiment!

Alors, c'est avec une grande fierté que je prends la parole pour la première fois dans ce magnifique lieu qu'est le salon bleu à l'Assemblée nationale. C'est pour moi vraiment un privilège immense de faire partie de la 43e législature en tant que député de la Coalition avenir Québec pour la merveilleuse circonscription de René-Lévesque. J'entame ce nouveau chapitre de ma vie avec un désir profond de pousser encore plus loin mon engagement à servir ma communauté.

Je tiens à utiliser la tribune qui m'est offerte aujourd'hui pour remercier du fond du cœur les citoyens de la circonscription de René-Lévesque pour la confiance qu'ils m'ont accordée en octobre dernier. C'est un honneur de vous

représenter, et je veux que vous sachiez, vraiment, que je vais aller au front pour vous, pour les dossiers qui nous tiennent tous à coeur. Je suis un gars de terrain et d'action et j'ai l'intention de continuer de travailler en étroite collaboration, M. le Président, avec les citoyens, les différentes organisations, les organismes, les comités, les gens d'affaires de notre belle région de la Côte-Nord.

J'aimerais d'ailleurs vous présenter trois axes de ma vision politique. Tout d'abord, le développement économique. Je crois fermement que la santé d'une région comme la nôtre, une région ressource, passe par son développement économique. Je me suis engagé en politique il y a quelques années, d'abord au municipal, avec l'intention de donner à la Manicouagan, la Haute-Côte-Nord et à l'ensemble de la région un nouvel élan économique. Ensemble, travaillons pour faire une Côte-Nord plus verte, plus prospère et pour continuer d'améliorer les services sur l'ensemble du territoire.

Ensuite, vraiment, la fierté, la fierté et l'identité des Nord-Côtiers. Les gens de la Côte-Nord sont des porteurs de fierté. Ce sont des bâtisseurs. Ils sont travailleurs, ils sont fonceurs, ils sont courageux, ils ne lâchent pas. On ne doit jamais oublier qu'ils ont participé à la construction d'infrastructures parmi les plus grandes au monde. Ils sont capables de faire vivre des grands projets à tous les Québécois. La région a fait face à plusieurs défis depuis la fin des années 90, dont l'exode de la population. Il faut être en mesure de garder notre monde et de renforcer le sentiment d'attachement.

• (22 h 20) •

Enfin, l'écoute et l'action. Au fil du temps, les Nord-Côtiers ont souvent eu l'impression de ne pas être écoutés. Depuis son entrée au pouvoir, en 2018, la Coalition avenir Québec a fait la démonstration d'être à l'écoute de notre région et d'être en mode solution pour favoriser son développement. Je suis un homme d'écoute, un homme d'action, et soyez assurés que je suis déjà à l'oeuvre pour porter la voix des citoyens de René-Lévesque. Je suis aussi convaincu qu'avec ma collègue de Duplessis et avec l'ensemble de mes collègues députés de la Coalition avenir Québec, ici, à l'Assemblée nationale, on va faire avancer, vitesse grand V, les priorités des Nord-Côtiers.

Pendant ma campagne, j'ai eu la chance de rencontrer un nombre important de citoyens de la circonscription de René-Lévesque. De Tadoussac à Baie-Trinité en passant par Sacré-Coeur, j'ai pu constater le dynamisme des gens de la Manicouagan et de la Haute-Côte-Nord, des gens de coeur, fiers de leur territoire immense, bordé par le fleuve Saint-Laurent, évidemment, ces forêts majestueuses, et évidemment les baleines ou les baleines. J'ai aussi pu les entendre sur les défis de la région et sur les enjeux de notre territoire, défis et enjeux que je connais bien et pour lesquels j'entends travailler d'arrache-pied. Notamment, le développement sain et durable de notre forêt, le développement de l'industrie de la métallurgie, la vitalité de nos villages, la crise du logement, l'accessibilité à l'enseignement supérieur et la réussite éducative sont incontournables.

Vous savez, s'il y a un enjeu qui a vraiment fait parler pendant l'ensemble de la campagne électorale sur la Côte-Nord, c'est assurément l'accès au territoire. Pour développer la Côte-Nord, il faut un lien routier fiable et il ne fait aucun doute que nos enjeux de transport sont la priorité pour les Nord-Côtières et les Nord-Côtiers.

Aussi, vous n'êtes pas sans savoir que, tout récemment, c'est avec fierté que j'ai accepté d'occuper les fonctions d'adjoint gouvernemental à la ministre des Transports et de la Mobilité durable, et ce, à titre de responsable du volet du transport aérien régional. Je suis vraiment fier que le premier ministre me confie cette responsabilité-là. Spécifiquement, l'enjeu qu'est le transport aérien, c'est un enjeu majeur pour le développement, autant pour ma région que toutes les régions du Québec. Nous avons une équipe engagée et dévouée au ministère des Transports du Québec. Nous travaillons à trouver des solutions durables pour permettre une plus grande mobilité des personnes sur le territoire québécois. Merci beaucoup, M. le premier ministre et Mme la vice-première ministre, pour votre confiance.

Je m'en voudrais d'avoir la chance incroyable ici de prendre la parole et de ne pas parler vraiment des bénévoles, de remercier les gens qui m'ont aidé. C'est pourquoi je profite de ce discours pour remercier du fond du coeur mes proches, mes parents Jean-Charles Montigny, Denise Harel, qui m'ont accompagné toute ma vie et qui m'ont donné cette passion que j'ai aujourd'hui et que je suis capable de faire les fonctions actuelles de député de René-Lévesque avec toute cette passion. C'est grâce à toi, Jean-Charles, et grâce à toi, Denise. Merci, Marie-Josée. Merci, Béatrice; Béatrice, ma fille, Marie-Josée, ma conjointe. Merci, Marie-Josée, de me partager comme ça avec l'ensemble des Nord-Côtiers et des Québécois.

Donc, je tiens aussi à remercier tous ceux qui m'ont accompagné depuis que j'ai décidé de me lancer en politique. Je veux remercier des bénévoles, Alex, Marc, Anna, André, Paul, Samuel, Marcel, France, Victor, Suzie, et Jean Gauthier, et tous les autres. Vous êtes formidables. Je n'aurais pas pu mener une campagne aussi incroyable, avec un résultat à 60 % du vote dans la circonscription de René-Lévesque, qui était une circonscription à répétition gagnée par le Parti québécois. Alors, j'en suis très fier, et c'est grâce à vous.

Maintenant, je conclus en vous disant que j'ai toujours été animé par le désir de servir ma région et ma communauté, et mon accomplissement passe par l'engagement social et politique. Et je crois sincèrement que le moment est idéal pour déployer toutes nos énergies, nos expertises et nos ressources afin de soutenir le grand potentiel de développement de la Côte-Nord. Et c'est maintenant que ça se passe. Soyons fiers d'être Nord-Côtiers. Soyons fiers d'être Québécois, M. le Président. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de René-Lévesque. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Beauharnois.

M. Claude Reid

M. Reid : Merci beaucoup, M. le Président. Toutes mes félicitations pour votre nomination.

Chers collègues, aujourd'hui, en ce début de 43e législature, je me sens encore une fois honoré et privilégié de siéger ici même, à l'Assemblée nationale, pour représenter, pour un second mandat, les citoyennes et les citoyens de la circonscription

de Beauharnois. C'est à eux que je dois d'abord et avant tout dire merci. Merci de cette confiance que vous m'avez témoignée de nouveau, cette confiance que vous m'avez accordée en me donnant un mandat fort et clair pour être votre voix à Québec. Je vous suis redevable, et soyez assurés que je vais tout faire pour vous représenter, vous accompagner dans la recherche de solutions et de faire avancer vos projets au gouvernement du Québec.

Au cours du dernier mandat, nous avons tous été touchés par la pandémie, qui aura duré près de deux ans et demi, et ce, partout dans le monde. Aujourd'hui, nous avons retrouvé en grande partie une vie normale, et c'est tant mieux. Mais cette crise sans précédent dans l'histoire ne nous a pas empêchés de continuer à travailler activement pour faire avancer le Québec et les nombreux projets dans le comté de Beauharnois.

Vous me permettez, M. le Président, de revenir sur certaines réalisations au cours du premier mandat. Tout d'abord, la construction et l'agrandissement d'écoles, notamment l'agrandissement de l'école secondaire Baie-Saint-François, l'agrandissement de l'école primaire à Saint-Louis-de-Gonzague, la construction prochaine d'une nouvelle école de 24 classes à Salaberry-de-Valleyfield, la construction d'une maison des aînés de 96 unités, la rénovation et la relocalisation prochaine de l'urgence de l'Hôpital du Suroît, et surtout l'interdiction du camionnage de transit de circuler sur le boulevard Monseigneur-Langlois. C'est un tronçon de 10 kilomètres, dans ma région, où il y avait près de 4 000 camions par jour qui passaient pour contourner un péage. On a réussi à éliminer une portion des camions durant le jour. C'est une réalisation qui n'a rien coûté, qui a fait plaisir aux citoyens.

Il reste encore énormément de travail à faire, dans les prochaines années, pour consolider la place de leader du comté de Beauharnois sur l'échiquier politique régional. Les défis de la circonscription de Beauharnois sont grands et l'avenir s'annonce encourageant avec le développement économique et résidentiel qui connaît une importante croissance en lien avec l'exode des familles provenant des grands centres urbains comme Montréal. En fait, le comté de Beauharnois connaît une croissance démographique sans précédent depuis les deux dernières années. Aucun indicateur n'avait prévu une telle croissance. De nombreux projets résidentiels sont en cours de construction actuellement et de nombreuses entreprises du secteur de la logistique s'installent dans la région. Ce sont des nouvelles positives, mais qui mettent une pression sur les services à la population, qu'on pense ici notamment aux écoles, aux services de garde. C'est pourquoi, M. le Président, il est important que la collectivité travaille en étroite collaboration pour offrir les meilleurs services possibles et s'assurer que les infrastructures puissent y répondre. C'est un défi à tous.

Pour notre gouvernement, l'éducation est une grande priorité, et j'en suis très fier. L'éducation est cet ingrédient qui permet à nos jeunes de bien grandir et de prendre leur place au soleil. C'est l'assise d'une société moderne qui lui permet de se développer et de se dépasser. C'est aussi par l'éducation que l'humain évolue dans un monde en perpétuel changement. Il est de notre devoir et de notre responsabilité d'assurer un avenir meilleur pour nos enfants et nos jeunes.

Par ailleurs, il faut savoir que le taux de défavorisation et le taux de décrochage scolaire dans le comté de Beauharnois demeurent à un niveau préoccupant. À cet égard, un travail colossal a été entrepris pour redonner une certaine fierté à nos jeunes, mais aussi aux enseignants et au personnel de soutien. Et ce travail, M. le Président, est le plus important pour notre société car ces enseignants et ces enseignantes préparent nos jeunes à affronter les défis de l'avenir. Pour ce faire, ils doivent avoir les outils nécessaires et un environnement de travail qui leur permettent d'offrir leur plein potentiel pour le bien-être de nos enfants. C'est pourquoi je m'engage à continuer à travailler avec le centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands pour que notre région puisse obtenir de nouvelles écoles, des écoles neuves, dont le design s'inscrit dans la clarté, dans la lumière du jour et adapté aux besoins de nos enfants et pensé par les enfants.

L'éducation, donc, demeure un des éléments d'une grande importance dans notre programme électoral, et c'est sur cette base qu'on construit le Québec de demain, et là-dessus notre premier ministre l'a affirmé clairement. Je compte également continuer à travailler en étroite collaboration avec la direction générale du cégep de Valleyfield pour assurer son déploiement sur le territoire de la Montérégie mais aussi assurer son rayonnement au Québec. Ce cégep offre actuellement d'excellents programmes et un enseignement de qualité qui attirent des étudiants de partout. Je serai et je suis, je serai toujours un partenaire actif pour le développement...

Le Vice-Président (M. Lévesque) : M. le député, je m'excuse. Je comprends que vous allez poursuivre votre intervention lors du prochain débat.

M. Reid : Est-ce qu'on peut avoir un consentement de cette Assemblée nationale pour continuer quelques minutes, M. le...

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Est-ce qu'il y a consentement? Il y a consentement. Consentement. Alors, M. le député, vous pouvez poursuivre.

• (22 h 30) •

M. Reid : Merci, M. le Président. Qui dit école... et enfin m'amène sur le sujet des centres de la petite enfance, un lieu essentiel pour nos tout-petits. Je parlais plus tôt de la forte croissance démographique du comté de Beauharnois, de l'arrivée de nouvelles familles qui ont choisi de s'établir dans notre belle région. Nous devons donc nous assurer que chaque famille puisse avoir accès à des services de garde. Dans le dernier mandat, nous avons réalisé, ou en voie de réalisation, quelques 500 places supplémentaires. Il faut faire plus. Nous devons, comme collectivité, continuer à investir dans ces services d'une grande importance pour nos familles, nos travailleurs, afin que chaque enfant puisse être accueilli dans un CPE. Notre gouvernement s'est engagé dans cette voie, et j'en suis très, très heureux.

Au niveau du logement social, toujours en lien avec la croissance démographique exceptionnelle qui marque notre région, ça m'amène sur la piste des logements sociaux et abordables. Cette arrivée soudaine de familles dans ma région exerce une pression sur la disponibilité de logements. Nous devons sans contredit travailler à offrir davantage de logements

abordables sur le territoire pour répondre à un besoin criant de logements. Des projets sont sur la table à dessin, actuellement, et je vais poursuivre mon travail auprès du ministère de l'Habitation, auprès des municipalités et des organismes de chez nous afin que notre communauté puisse être en mesure de loger adéquatement nos familles. C'est aussi une façon de préserver le tissu social d'une collectivité.

Maintenant, je vais aborder un des enjeux — et merci de m'accorder ce temps supplémentaire — les plus importants de ce prochain mandat, à savoir l'avenir de l'Hôpital du Suroît, une institution d'une importance que je qualifierais de stratégique pour une région comme la nôtre. Un tel hôpital régional constitue un service essentiel pour les citoyens et les citoyennes de ma région qui souhaitent être en mesure d'obtenir des services et des soins de santé de proximité adéquats et de qualité.

Depuis 2018, je dois dire que, malgré la pandémie, M. le Président, qui nous a frappés, nous avons fait des avancées importantes pour l'avenir de l'Hôpital du Suroît. D'ailleurs, outre les changements apportés à la direction générale, qui ont amené un souffle nouveau et positif, un investissement de 200 millions de dollars a été annoncé au printemps dernier pour agrandir et relocaliser l'urgence et d'autres services. De plus, des travaux de rénovation importants sont en cours, actuellement, pour l'accueil et l'enveloppe extérieure du bâtiment. À cet égard, l'ensemble de la communauté doit continuer à se mobiliser pour notre hôpital, qui doit redevenir notre fierté régionale pour les citoyens et pour y attirer des infirmiers, des infirmières et des médecins.

Je profite de l'occasion pour remercier l'ouverture et l'écoute du ministre de la Santé dans ce dossier qui avait été complètement évacué par le gouvernement libéral. Le plan santé qui a été déposé par le ministre répond aux besoins de ma communauté, actuellement. Je remercie également la direction générale du CISSS, notamment M. Philippe Gribbeauval, qui est le P.D.G., pour son implication et son engagement à redonner à l'Hôpital du Suroît ses lettres de noblesse. Il faut saluer et remercier tous les employés de l'hôpital, qui font un travail remarquable dans les circonstances actuelles. Nous avons besoin de vous, chers employés et personnel de l'Hôpital du Suroît, nous avons besoin de vous pour soigner et prendre soin de notre monde. Merci d'être là. Je n'ai pas terminé encore... quasiment.

Une voix : ...

M. Reid : Oui, bien oui, merci. J'aurai le plaisir de travailler avec plusieurs collègues des comtés voisins, plus particulièrement avec les députées de Soulanges, de Huntingdon et de Châteauguay, que je salue, enfin, mes deux nouvelles collègues, qui sont ici ce soir. Notre région pourra continuer à travailler ensemble, faire front commun pour le bien-être de tous les citoyens.

Je tiens à réitérer mes remerciements aux citoyennes et citoyens de la circonscription de Beauharnois pour la confiance qu'ils m'ont accordée le 3 octobre dernier. Je suis privilégié de pouvoir les représenter, et c'est avec fierté et enthousiasme que je compte accomplir ce deuxième mandat. Merci à mon équipe du bureau de comté, Pierre, Carole et notre petit dernier, Sylvain. Je tiens également à saluer et à transmettre mes plus sincères remerciements à mon équipe de bénévoles qui m'a permis d'être ici aujourd'hui. Un merci spécial à Jean Laberge, mon directeur de campagne, pour son travail, sa patience à me gérer durant la dernière campagne électorale, à Gaston Morand, à Gaby Dubuc, qui est un politicien en devenir chez nous. Merci aussi à Martin, Daniel, François, Sophie, Georgette, Louis, Bob, Marcel et tous les autres qui ont cru en moi et qui m'ont accompagné tout au long de cette merveilleuse campagne.

Je tiens à remercier notre chef et premier ministre du Québec pour sa confiance et son appui durant la dernière campagne électorale. Ses qualités de leader et de rassembleur nous ont permis de traverser une pandémie sans précédent, et les citoyens du comté de Beauharnois sont très fiers du travail que vous avez accompli, M. le premier ministre, depuis 2018.

Un beau clin d'oeil à ma soeur Suzanne, qui a encore une fois sauté à pieds joints dans cette aventure pour m'épauler, gérer son petit frère dans ses déplacements partout dans le comté. Je tiens à remercier mes deux enfants, Gabrielle et Frédéric, qui acceptent et qui me permettent de vivre cette aventure et de me partager avec les citoyens de mon comté.

En terminant, je dois saluer ma mère, Jeannine, qui nous écoute assidûment — peut-être pas à cette heure-là — qui a été à mes côtés durant le dernier mandat et durant la dernière campagne électorale, qui me regarde toujours avec fierté. Voir son fils plonger dans l'arène politique apporte son lot d'inquiétudes et de préoccupations pour une mère, mais sa force et son sourire m'ont permis de continuer dans cette aventure et m'inspireront dans la réalisation de ce deuxième mandat.

À tous les citoyens du comté de Beauharnois, il est maintenant temps de se mettre au travail et de faire de notre région un modèle de développement et d'innovation au Québec.

En terminant — j'ai terminé, M. le Président — je reprends une fois de plus une phrase d'un texte très touchant que m'a écrit mon meilleur ami, le 1er octobre 2018, et ça se dit comme suit, j'ouvre les guillemets : «Il était une fois un petit gars de Bellerive qui est devenu député, et c'est là que tout a changé.» Fin des guillemets. L'aventure continue. Merci, M. le Président. Merci, chers collègues.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Beauharnois.

Ajournement

Et, compte tenu de l'heure, les travaux de l'Assemblée sont ajournés au vendredi 2 décembre 2022, à 9 h 40. Bonne soirée à tous. Soyez prudents.

(Fin de la séance à 22 h 36)

Membres de l'Assemblée nationale du Québec

Présidente
 Première vice-présidente
 Deuxième vice-président
 Troisième vice-président

Mme Nathalie Roy
 Mme Chantal Soucy
 M. Sylvain Lévesque
 M. Frantz Benjamin

<u>Nom, prénom</u>	<u>Affiliation politique</u>	<u>Circonscription électorale</u>
Abou-Khalil, Alice	CAQ	Fabre
Allaire, Simon	CAQ	Maskinongé
Arseneau, Joël	PQ	Iles-de-la-Madeleine
Asselin, Mario	CAQ	Vanier-Les Rivières
Bachand, André	CAQ	Richmond
Beauchemin, Frédéric	PLQ	Marguerite-Bourgeoys
Bélanger, Gilles	CAQ	Orford
Bélanger, Sonia*	CAQ	Prévost
Benjamin, Frantz	PLQ	Via
Bernard, Daniel	CAQ	Rouyn-Noranda—Témiscamingue
Bérubé, Pascal	PQ	Matane-Matapédia
Biron, Martine*	CAQ	Chutes-de-la-Chaudière
Blais, Suzanne	CAQ	Abitibi-Ouest
Blanchette Vézina, Maïté*	CAQ	Rimouski
Blouin, Catherine	CAQ	Bonaventure
Bogemans, Audrey	CAQ	Iberville
Boivin Roy, Karine	CAQ	Anjou—Louis-Riel
Bonnardel, François*	CAQ	Granby
Bouazzi, Haroun	QS	Maurice-Richard
Boulet, Jean*	CAQ	Trois-Rivières
Bourassa, Kariane	CAQ	Charlevoix—Côte-de-Beaupré
Boutin, Joëlle	CAQ	Jean-Talon
Bussière, Robert	CAQ	Gatineau
Cadet, Madwa-Nika	PLQ	Bourassa-Sauvé
Caire, Eric*	CAQ	La Peltrie
Carmant, Lionel*	CAQ	Taillon
Caron, Linda	PLQ	La Pinière
Caron, Vincent	CAQ	Portneuf
Champagne Jourdain, Kateri*	CAQ	Duplessis
Charest, Isabelle*	CAQ	Brome-Missisquoi
Charette, Benoit*	CAQ	Deux-Montagnes
Chassin, Youri	CAQ	Saint-Jérôme
Ciccone, Enrico	PLQ	Marquette
D'Amours, Sylvie	CAQ	Mirabel
Derraji, Monsef	PLQ	Nelligan
Déry, Pascale*	CAQ	Repentigny
Dionne, Amélie	CAQ	Rivière-du-Loup—Témiscouata
Dorismond, Shirley	CAQ	Marie-Victorin
Drainville, Bernard*	CAQ	Lévis
Dubé, Christian*	CAQ	La Prairie
Dufour, Pierre	CAQ	Abitibi-Est
Dufour, Virginie	PLQ	Mille-Îles
Duranceau, France-Élaine*	CAQ	Bertrand
Émond, Jean-Bernard	CAQ	Richelieu
Fitzgibbon, Pierre*	CAQ	Terrebonne
Fontecilla, Andrés	QS	Laurier-Dorion
Fortin, André	PLQ	Pontiac
Fréchette, Christine*	CAQ	Sanguinet
Gagnon, Yannick	CAQ	Jonquière
Garceau, Brigitte B.	PLQ	Robert-Baldwin
Gendron, Marie-Belle	CAQ	Châteauguay
Ghazal, Ruba	QS	Mercier
Girard, Eric*	CAQ	Groulx
Girard, Eric	CAQ	Lac-Saint-Jean
Grandmont, Etienne	QS	Taschereau
Grondin, Agnès	CAQ	Argenteuil
Guilbault, Geneviève*	CAQ	Louis-Hébert
Guillemette, Nancy	CAQ	Roberval
Haytayan, Céline	CAQ	Laval-des-Rapides
Hébert, Geneviève	CAQ	Saint-François
Jacques, François	CAQ	Mégantic
Jeannotte, Chantale	CAQ	Labelle
Jolin-Barrette, Simon*	CAQ	Borduas
Julien, Jonatan*	CAQ	Charlesbourg
Kelley, Gregory	PLQ	Jacques-Cartier
Labrie, Christine	QS	Sherbrooke
Lachance, Stéphanie	CAQ	Bellechasse
Lacombe, Mathieu*	CAQ	Papineau
Laforest, Andrée*	CAQ	Chicoutimi

Laframboise, Mario	CAQ	Blainville
Lafrenière, Ian*	CAQ	Vachon
Lakhoyan Olivier, Sona	PLQ	Chomedey
Lamontagne, André*	CAQ	Johnson
Lamothe, Denis	CAQ	Ungava
LeBel, Sonia*	CAQ	Champlain
Lecours, Isabelle	CAQ	Lotbinière-Frontenac
Lecours, Lucie*	CAQ	Les Plaines
Leduc, Alexandre	QS	Hochelaga-Maisonneuve
Lefebvre, Eric	CAQ	Arthabaska
Legault, François*	CAQ	L'Assomption
Lemay, Mathieu	CAQ	Masson
Lemieux, Louis	CAQ	Saint-Jean
Lévesque, Mathieu	CAQ	Chapleau
Lévesque, Sylvain	CAQ	Chauveau
Maccarone, Jennifer	PLQ	Westmount—Saint-Louis
Malette, Carole	CAQ	Huntingdon
Marissal, Vincent	QS	Rosemont
Martel, Donald	CAQ	Nicolet-Béancour
Massé, Manon	QS	Sainte-Marie—Saint-Jacques
McGraw, Désirée	PLQ	Notre-Dame-de-Grâce
Montigny, Yves	CAQ	René-Lévesque
Morin, André Albert	PLQ	Acadie
Nadeau-Dubois, Gabriel	QS	Gouin
Nichols, Marie-Claude	Ind.	Vaudreuil
Picard, Marilyne	CAQ	Soulanges
Poulet, Isabelle	CAQ	Laporte
Poulin, Samuel	CAQ	Beauce-Sud
Prass, Elisabeth	PLQ	D'Arcy-McGee
Proulx, Caroline*	CAQ	Berthier
Provençal, Luc	CAQ	Beauce-Nord
Reid, Claude	CAQ	Beauharnois
Rivest, Mathieu	CAQ	Côte-du-Sud
Rizqy, Marwah	PLQ	Saint-Laurent
Roberge, Jean-François*	CAQ	Chambly
Rotirofi, Filomena	PLQ	Jeanne-Mance—Viger
Rouleau, Chantal*	CAQ	Pointe-aux-Trembles
Roy, Nathalie	CAQ	Montarville
Roy, Suzanne*	CAQ	Verchères
Sainte-Croix, Stéphane	CAQ	Gaspé
Schmaltz, Valérie	CAQ	Vimont
Schneeberger, Sébastien	CAQ	Drummond—Bois-Francs
Setlakwe, Michelle	PLQ	Mont-Royal—Outremont
Simard, Jean-François	CAQ	Montmorency
Skeete, Christopher*	CAQ	Sainte-Rose
Soucy, Chantal	CAQ	Saint-Hyacinthe
St-Louis, François	CAQ	Joliette
St-Pierre Plamondon, Paul	PQ	Camille-Laurin
Tanguay, Marc	PLQ	LaFontaine
Tardif, Marie-Louise	CAQ	Laviolette—Saint-Maurice
Thouin, Louis-Charles	CAQ	Rousseau
Tremblay, François	CAQ	Dubuc
Tremblay, Suzanne	CAQ	Hull
Zaga Mendez, Alejandra	QS	Verdun
Zanetti, Sol	QS	Jean-Lesage

CAQ : Coalition avenir Québec (90)
 PLQ : Parti libéral du Québec (19)
 QS : Québec solidaire (11)
 PQ : Parti québécois (3)
 Ind. : Vaudreuil (1)
 Vacant : Saint-Henri—Sainte-Anne (1)